Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13267 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 24 SEPTEMBRE 1987



Le refus par Téhéran d'un cessez-le-feu avec l'Irak

Les Etats-Unis ont entrepris des consultations sur des sanctions contre l'Iran

Les Etats-Unis ont entrepris des consultations avec plusieurs gouvernements pour étudier la possibilité de sanctions à l'égard de Téhéran. Ces démarches, qui bénéficient de l'appui de Londres, font suite au discours prononcé mardi 22 septembre devant l'Assemblée générale des Nations unies par le président iranien, M. Khamenei.

Le discours du président iranien constitue, pour la plupart des observateurs, une réponse négative à l'appel lancé le 20 juillet dernier par le Conseil de sécurité en faveur d'un cessez-le-feu immédiat entre l'Iran et l'Irak. M. Khamenei, qui a reproché au Conseil de sécurité de n'avoir pas désigné l'Irak comme responsable du déclenchement de la guerre, a en effet réclamé à nouveau *« la disparition du régime de Saddam Hussein »*. Il a aussi affirmé que le navire iranien attaqué, lundi, par des hélicoptères américains ne posait pas des mines, mais était en mission de ravitaillement, ce qui est contredit par tous les témoignages disponibles.

Le ministre des affaires étrangères d'Irak, M. Tarek Aziz, devrait répondre à M. Khamenei, vendredi prochain ; on s'*attend qu'il insiste lui* aussi sur les sanctions à l'encontre de Téhéran. M. Jean-Bernard Raimond, *le ministre* français des affaires étrangères, n'a pas, pour sa part, exclu le principe de sanctions *dans le discours qu'il a prononcé* mercredi. Son intervention a cependant été centrée sur les rapports Est-Ouest.

(Lire nos informations en pages 5 et 7.)

Irréalisme...

Le temps des sanctions contre l'Iran est-il venu ? Les événements de ces derniers jours aussi bien dans le Golfe qu'aux Nations unies reposent cette question à laquelle Washington et Londres — Paris dans une moindre mesure — ont déjà répondu par l'affirmative.

Tout indique en effet que Téhéran, après avoir tergiversé pour ne pas répondre à l'appel unanime lancé le 20 juillet dernier par le Conseil de sécurité en *faveur d'un cessez-le-feu immédiat*, est bien décidé à poursuivre les hostilités ; il ne fait pratiquement *aucun doute que le bâtiment* iranien qui a été attaqué lundi par l'US Navy se livrait bien au mouillage de mines ; et le *discours prononcé* mardi par le président iranien, M. Khamenei, devant l'Assemblée générale des Nations unies, constitue une fin de non-recevoir à l'adresse du Conseil de sécurité.

Non seulement le pays qui est *à l'origine de la guerre du Golfe* — laquelle vient d'entrer dans sa huitième année — doit être clairement identifié, a répété le président iranien, mais il doit aussi être condamné et châtié. Reprenant une vieille exigence de Téhéran, M. Khamenei a en fait demandé la destruction du régime de M. Saddam Hussein.

C'est une revendication *évidemment* difficile à satisfaire pour le Conseil de sécurité, même si les Iraniens n'ont pas *tort historiquement* lorsqu'ils rappellent que la guerre a été déclenchée par Bagdad, qui *croyait pouvoir venir rapidement* à bout d'un jeune régime islamique dont les intentions à son égard étaient, il est vrai, pour le moins ambiguës.

Des sanctions *pourraient-elles mettre fin à un* carnage dont on évalue le nombre de victimes entre cinq cent *mille et huit cent mille* ? Les Américains et les Britanniques l'affirment ; si l'on parvient à tarir la source d'approvisionnement en armes de l'Iran, Téhéran devra composer. Il y a là sinon de la mauvaise foi — souvenons-nous de l'« Irangate » ! — du moins *une extrême naïveté*. Depuis des années, surtout il est vrai avec l'appui de pays socialistes comme *la Chine et la Corée du* Nord, l'Iran démontre qu'avec de l'argent on peut pratiquement tout se procurer sur le marché des armes.

Ce n'est sans doute pas le vote d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité qui va modifier cet état de choses. Il n'est même pas évident, au demeurant, qu'un tel texte puisse être *adopté ; l'Allemagne et* l'Italie, par crainte du terrorisme, n'y sont guère favorables, et le *Japon, à cause de l'énergie, n'est* pas prêt à s'engager. Quant à l'URSS et à la Chine, elles pratiquent en grandes virtuoses *l'art* du balancier, comme beaucoup de pays du tiers-monde.

En attendant, l'Irak joue à fond l'internationalisation du conflit. N'espérant plus vaincre l'Iran *par* ses propres forces, le régime de Bagdad compte sur celles de l'Occident *pour sinon en venir à bout*, du moins lui porter des coups. C'est bien pourquoi l'aviation irakienne entretient soigneusement la guerre des pétroliers.

Des peuples iranien et irakien, il est bien peu question. C'est le vrai scandale de ce conflit de pauvres dont les riches ne savent pas comment venir à bout après l'avoir encouragé en sous-main.

En présence de MM. Mitterrand et Kohl

Les forces françaises manœuvrent sous « contrôle » allemand

Le président Mitterrand est attendu, le jeudi 24 septembre, en RFA pour assister, en compagnie du chancelier Kohl, aux manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi » — opération sans précédent — auxquelles participent 20 000 hommes de la Force française d'action rapide.

Ces manœuvres franco-allemandes sont le premier exercice de ce type se déroulant sur le sol allemand et sous « contrôle opérationnel » d'un officier de la Bundeswehr.

Plusieurs officiers supérieurs des pays du pacte de Varsovie, dont deux colonels est-allemands, sont présents en tant qu'observateurs. C'est la première fois depuis la guerre que des officiers de la RDA en uniforme assistent *à des manœuvres de l'armée* ouest-allemande.

Au printemps et au début de l'été, des officiers ouest-allemands avaient pu, pour la première fois, observer des manœuvres en RDA.

(Lire nos informations page 2.)

Lire page 3

Un entretien avec M. Jean-Pierre Chevènement : « Il faut une volonté politique commune »

Michel Polac limogé

La direction de TF1 a annoncé, le mardi 22 septembre, une procédure de licenciement contre Michel Polac.

Francis Bouygues avait au moins deux raisons de garder Michel Polac : il faisait de l'audience, et pour une chaîne privée n'est-ce pas l'essentiel ? Et son ton iconoclaste hérité du bon vieux temps du service public conférait au TF 1 nouveau style une auréole de liberté.

Michel Polac a-t-il passé les bornes ? Provocateur dans l'âme, il reconnaît être allé aussi loin qu'il lui paraissait possible afin de tester les limites de sa liberté d'expression. Il savait confusément ce qui l'attendait un jour ou l'autre et ne nourrissait aucune illusion sur la durée de son immunité. La majorité de mars 1986 l'avait érigé en symbole de la télé socialiste ; elle s'était promis d'avoir sa peau. Il lui a crié « chiche ! », et les censeurs de la CNCL sont venus à la rescousse du pouvoir.



Son insolence, sa mauvaise foi admise avec une sorte de candeur, ses raisonnements souvent biaisés, irritaient aussi les habitués de son émission. Mais personne n'était obligé d'y participer ou de l'écouter.

La liberté qu'il laissait se développer avec une feinte désinvolture, l'anarchie affectée, la discussion tournant parfois au pugilat verbal, ouvraient une fenêtre de défoulement dans une télévision où la vulgarité n'est pas l'apanage des dessinateurs préférés de Michel Polac.

Depuis des années « Droit de réponse » faisait partie du paysage audiovisuel ; entre les jeux, les séries américaines et la grosse plaisanterie qui honore sans doute la culture française, le nouveau PAF n'a pas de place pour une telle émission. C'est mauvais signe.

D. V.

(Lire nos informations page 15.)

Une exposition Francis Bacon à Paris

Le peintre de l'homme

Il y a le mythe Bacon, légende rose et noire de jeu, d'alcool, d'amours à scandales et de peintre magistral. L'un des derniers « monstres sacrés » de son époque, sinon le dernier. Francis Bacon, qui est né à Dublin en 1909 sans être irlandais pour autant et vit à Londres sans se sentir très britannique, paraît réaliser l'idéal de l'artiste extravagant et maudit. Ce solitaire a la réputation d'un misanthrope.

Il y a du vrai dans cette mythologie. L'artiste ne la renie pas, même s'il affecte de la dédaigner, et ses manières sont d'un homme auquel il importe peu de choquer, quoiqu'il lui arrive de reconnaître que ces excès ne sont d'aucun secours au peintre. Mais la peinture l'intéresse plus que le peintre, cette peinture qu'il veut défendre contre les simplismes et les fausses interprétations. Bacon critique de son propre travail ne ressemble pas au Bacon pittoresque des anecdotes. Il se réclame des maîtres d'autrefois. L'ordre, la rigueur, le sens de l'essentiel lui sont vertus cardinales. Il se présente en somme comme un réaliste, comme le continuateur d'une tradition de l'art européen du portrait et de la description, étant entendu que déformations et décompositions sont les moyens de l'évidence, et non ceux d'un quelconque fantastique. Ses toiles les plus récentes — on en verra une vingtaine à la galerie Lelong (du 30 septembre au 14 novembre) s'inscrivent dans la logique de son œuvre passée. Toutes sont consacrées à des « études d'après *le corps humain* », *convaincu qu'il* n'est d'autre sujet pour le peintre que l'homme et sa condition d'être mortel.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire page 23 dans « le Monde des arts et des spectacles », l'entretien avec Francis Bacon.)

L'ENQUÊTE : la solitude au quotidien

« Personne ne m'attend... »

Comment dire la solitude ? Où rejoindre la détresse immobile et muette de cet enfant planté tous les matins une heure avant l'ouverture du collège parce qu'il ne peut rester chez lui ? Et celle de cette dame de quatre-vingt-huit ans dont le cœur s'est affolé au creux de la nuit, et qui fouille le regard du médecin pour deviner s'il va l'hospitaliser ; et qui n'ose pas tourner les yeux vers sa compagne — quatre-vingt-neuf ans, impotente, — que le diagnostic laissera peut-être seule, à jamais, dans l'appartement.

Solitude. Cette femme de cinquante ans prend conscience que son mari ne l'a jamais vraiment écoutée, désirée, aimée. Ce chômeur ne supporte plus le soupçon chez les siens ; il ne rentrera plus ; il dormira sans draps et sans tendresse et, bientôt, sans hygiène. Un coup de déprime, une barbe de plusieurs jours, des pieds en sang : c'est parti pour la grande dérive. Solitude. Le jeune qui sort de prison n'arrive pas à regagner, le soir, la chambre du foyer tant les quatre murs déserts lui rappellent sa cellule. Solitude. La « vieille fille » a droit désormais au titre banalisé de célibataire, mais il n'empêche : *« Le pire, c'est que lorsque je reviens du travail ou de voyage, personne ne m'attend. »*

Comme le cancer, la solitude a mille visages grimaçants. Comme le cancer ? *« La solitude*, dit Jean-François Six, auteur d'un beau *Guide des solitudes* (1), *je la compare au SIDA : tous deux font tomber les défenses immunitaires. »* Il est vrai, la solitude tue. Brutalement ou à petit feu. Dalida, belle, riche, admirée, « entourée », s'en va dans une fringale de barbituriques. Un adolescent bouleversé à l'idée que les dépenses de la rentrée scolaire mettent ses parents dans la gêne, s'immole. Chaque jour des vieillards emmurés glissent doucement vers une mort solitaire comme leur vie.

La solitude fait peur : c'est le scandale qu'elle devrait susciter. Le scandale qu'elle existe encore. A l'heure où *com-mu-ni-quer* est devenu le maître mot de toute vie et de tous les recoins de la vie, à l'ère du téléphone gris ou rose à portée de main (près de trente-cinq millions d'appareils en France en 1986), la solitude reste un abîme ouvert devant chaque individu. Encore faudrait-il s'entendre. Il existe aussi des solitudes vécues comme une chance. Le même Jean-François Six oppose, dans *le double visage de Janus*, la solitude passive et la solitude active. De la première à la seconde, il y a la prise de conscience que le vide est fait pour être rempli par un but, une solidarité découverte. La prise de conscience, mais aussi la possibilité. Quand les défenses immunitaires n'ont pas totalement cédé.

Elles cèdent de plus en plus, surtout dans les villes. Les villages gardent plus d'attention aux personnes seules. Des voisines viennent encore frapper aux volets demeurés imprévisiblement clos, un matin. L'isolement et le sentiment de solitude n'y sont pas pour autant absents. Mais c'est dans les agglomérations que le phénomène des solitudes s'est amplifié jusqu'à devenir massif et sauvage. Une enquête de l'INSEE a révélé que 9 % de qu'il appelle les « ménages » français ont reconnu, en 1983, n'avoir eu aucune relation de voisinage, pas même une conversation, avec un ménage voisin. Le pourcentage s'élève à 16 % si l'on ajoute ceux qui ont eu une petite conversation, sans plus. Il monte encore avec la taille de l'immeuble et celle de la commune de résidence (2).

D'autres chiffres confirment. Aujourd'hui, en France, près d'un ménage sur quatre ne comprend qu'une personne. Et dans plus du quart de ces ménages, la personne seule a moins de quarante ans (2).

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 30.)

(1) *Guide des solitudes*, par Jean-François Six, Fayard. 336 p., 79 F.

(2) *Données sociales 1987*. INSEE. 628 p., 220 F.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 528 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

La défense occidentale et la

1954, vie et mort d'une armée européenne

Il y a trente-trois ans,
le traité instituant la CED
provoqua un débat intense.
Les leçons en restent actuelles.

par Maurice Delarue

Ah ! si nous avions une armée européenne ! » Au moment où l'Europe s'éveille en plein déshabillage nucléaire. C'est à qui découvrira les vertus militaires du pacte de Gaulle-Adenauer, imaginera une charte de la défense européenne, ou proposera de constituer une brigade franco-allemande.

Si nul ne songe pourtant, aujourd'hui, à ressusciter la Communauté européenne de défense, c'est qu'elle divisa presque aussi rageusement les Français que l'affaire Dreyfus et précipita l'agonie d'une République. En trente-trois ans les cartes ont été redistribuées : Mendès France, chef d'un gouvernement de Mitterrand à Koenig, était en 1954 dans le même camp que de Gaulle, le maréchal Juin, Jacques Duclos, Jules Moch, Edouard Herriot, tandis que Jean Monnet, Jean Lecanuet, Robert Schuman, Maurice Schumann, Paul Reynaud, René Pleven, Guy Mollet se trouvaient dans le camp adverse.

La menace qui pesait alors sur l'Europe n'était pas celle d'une entente américano-soviétique réalisée sur son dos, mais l'inverse.

Que faire des vaincus désarmés en 1945 ? Comment imaginer que des soldats aussi efficaces que les Allemands se croiseraient les bras au milieu d'une bataille dont ils seraient l'enjeu ? Le réarmement allemand est contenu dans le pacte atlantique « *comme le poussin dans l'œuf* », avait écrit Sirius (1) dans *le Monde* le lendemain de sa signature (4 avril 1949). Seuls les dirigeants français ne « *voulaient pas le savoir* ».

Les Allemands étaient divisés. La gauche ricanait — « *Ohne uns* » *(sans nous)*, — mais Adenauer voyait dans le réarmement un moyen de réduire l'ostracisme dont l'Allemagne était l'objet. Les Britanniques étaient embarrassés, mais pas autant que les Français. A Paris, un mot d'ordre faisait l'unanimité : « *Jamais plus la Wehrmacht* » mais les gouvernements successifs, étaient trop faibles pour que leur résistance durât.

C'est de la poche de Jean Monnet que sortit le projet de Communauté européenne de défense et son armée. L'inventeur des Communautés européennes venait d'en lancer le prototype : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), dotée d'institutions supranationales.

Ainsi le Président du conseil René Pleven proposa-t-il (25 octobre) de réaliser une « *armée européenne* », rattachée « *à des institutions politiques de l'Europe unie* », avec un ministre de la défense, un budget, des armements communs. La RFA, bien entendu, y aurait sa place. L'accueil fut partout sceptique. Pour les Britanniques (qui avaient refusé d'entrer dans la CECA), il n'était pas question de mettre le doigt dans un pareil processus supranational.

Les Américains prirent cependant note que la France ne refusait pas plus le principe du réarmement allemand. Washington, faisant droit à une requête de ses alliés, accepta de nommer le général Eisenhower commandant suprême des forces alliées en Europe. C'était le début de l'intégration militaire dans l'Organisation atlantique (OTAN).

Les négociations s'engagèrent laborieusement entre les seuls Etats de la CECA : France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg. C'est encore Monnet qui leur donna l'impulsion indispensable.

Le traité de Paris

Le traité instituant la CED fut signé à Paris le 27 mai 1952. Il disposait que les corps d'armée de la CED seraient formés d'« *unités de base de différentes nationalités (...) aussi légères que le permet le principe de l'efficacité* ». Le ministère européen proposé par la France avait disparu. Les institutions s'inspiraient étroitement de celles de la CECA.

A chaque page, le traité se référait à l'OTAN. Toutes les forces de la CED étaient affectées au commandement atlantique qui lui ferait connaître ses « *besoins* » pour ce qui concernerait leur articulation et leur déploiement. Les Etats assumant des responsabilités outre-mer, à Berlin ou des missions de l'ONU (ce qui désignait entre autres la France mais excluait implicitement la RFA) pourraient entretenir des forces nationales dont l'« *ampleur* » serait déterminée d'un commun accord.

La publication de ce texte, qui devrait être soumis au Parlement pour ratification, coupa brutalement la France en deux. Les « cédistes » groupaient le MRP dans sa quasi-totalité et une partie des socialistes SFIO, ainsi que des personnalités du centre droit comme Paul Reynaud. Leurs arguments étaient les uns négatifs : peur de Moscou, peur d'une nouvelle Wehrmacht ; les autres réalistes : pas de défense possible sans un concours américain massif ; d'autres encore idéalistes : « *Avec la CED, l'Europe fera un pas de géant* », disait Monnet.

Les « anticédistes » étaient moins homogènes mais ratissaient plus large. Les communistes rejetaient toute forme de réarmement allemand et désignaient Robert Schuman comme « *le Boche* ».

Tout autre était l'opposition gaulliste, dans laquelle le général de Gaulle et Michel Debré s'engagèrent à fond. La CED — disaient-ils — disloque l'armée française et n'est pas équitable : la France abandonne ce qu'elle a, sans contrepartie ; la RFA reçoit ce qu'elle n'a pas, sans rien abandonner. Mais surtout, ce « *monstre* », « *apatride* », techniquement aberrant, n'a rien d'européen : comment, d'ailleurs, constituer l'armée d'une Europe qui n'existe pas ? Il faut d'abord édifier une union politique, dont la RFA ferait partie, non par une impossible « *fusion* » mais par une « *confédération* » d'Etats responsable de sa défense. C'était déjà l'« *Europe des Etats* », dont le président de la République de 1960 fera, sans succès, un cheval de bataille.

Un troisième groupe anticédiste rassemblait des socialistes (parmi lesquels, quand il s'exprimait en privé, le président Vincent Auriol), des radicaux de la vieille école (Herriot, Daladier) et de la nouvelle, comme Pierre Mendès France (qui resta discret jusqu'à son arrivée au pouvoir). Réclamant comme de Gaulle une autorité politique européenne (la SFIO en fit un préalable), ce dernier groupe exigeait surtout une participation britannique, pour conjurer l'épouvantail d'un « tête-à-tête » militaire franco-allemand, et un nouvel effort pour s'entendre avec l'URSS sur le sort de l'Allemagne.

Pressé d'obtenir... des crédits pour l'Indochine, le gouvernement français n'avait signé en 1952 qu'un traité inachevé, avec des institutions provisoires (art. 38). Il confiait bizarrement à une assemblée l'élaboration d'un projet d'autorité politique. L'assemblée dite « *ad hoc* », où Michel Debré se battit seul contre tous, peaufina une constitution très fédéraliste qui fut promptement mise au placard. Entre-temps, Georges Bidault avait succédé, au *Quai* d'Orsay, à Robert Schuman, son successeur de 1949, le partant étant chaque fois taxé de complaisance envers l'Allemagne.

La « révision déchirante »

Aucun des gouvernements qui se succédaient n'avait hâte de provoquer le débat de ratification et l'impatience américaine grandissait. Aux Communes, Churchill fut très clair : « *Toutes les conséquences de l'abandon de la CED doivent être exposées au peuple français.* »

Cette humiliation aviva encore l'exaspération des Français, mais le pire allait venir : tandis que l'effervescence s'étendait de Tunis à Rabat, la guerre d'Indochine tournait au désastre. Le 7 mai 1954, la chute de Dien-Bien-Phu entraîna celle du gouvernement Laniel, le huitième depuis quatre ans.

Les députés se résignent alors à envoyer à Matignon un homme qu'il avaient rejeté un an plus tôt et qui tranche, par sa lucidité, sur ses prédécesseurs. Mendès France est appelé pour crever les abcès : mettre fin à la guerre d'Indochine — c'est fait le 21 juillet ; circonscrire l'incendie nord-africain — c'est ce que tente PMF à Tunis le 31 juillet.

Sur la CED, Mendès France ne s'est engagé qu'à soumettre « *des propositions précises* » au Parlement avant la fin août. Persuadé qu'aucune majorité ne ratifiera le traité tel quel, il propose des amendements. S'ils sont acceptés, mais dans ce cas seulement, il engagera sa responsabilité pour le faire ratifier.

Les Six se réunissent à Bruxelles le 19 août, dans une atmosphère détestable. Le secrétaire d'Etat Foster Dulles, très monté contre Mendès depuis l'armistice indochinois, incite notamment Adenauer à ne pas répondre au président du conseil qui lui a proposé un tête-à-tête préalable à toute discussion.

Les amendements français vont loin : seules seraient intégrées les forces de la zone « *de couverture* », c'est-à-dire en Allemagne ; le recours à l'unanimité serait élargi, les clauses supranationales retardées, la liberté rendue à tous en cas de réunification de l'Allemagne et de dissolution du pacte atlantique, le budget « renationalisé ».

Le refus des Cinq est total. PMF n'a plus qu'à présenter le traité au Palais-Bourbon, sans l'appuyer, ses ministres s'abstenant. Le débat est écourté par le dépôt, par les « anticédistes » de « *la question préalable* », votée, le 30 août, par 319 voix (dont 53 socialistes) contre 264 (dont 50 socialistes).

Reste à recoudre ! A quoi Mendès France va s'employer tambour battant. Il a fini par avoir avec Adenauer une entrevue qui leur a permis de mieux s'apprécier. Mais c'est surtout sur les Britanniques qu'il compte. Si Dulles demeure furieux et le manifeste en boycottant la France au cours d'une tournée européenne, la colère de Churchill est vite tombée et son ministre des affaires étrangères, Eden, justifie une fois encore sa réputation d'ami de la France.

Solution de rechange

C'est lui qui se charge de « vendre » la solution de rechange présumée introuvable qu'il a imaginée en même temps que J.-M. Soutou, conseiller de Mendès France. Pourquoi ne pas exploiter, pour encadrer le réarmement allemand, l'*Union occidentale*, organisation sommaire, née de l'alliance franco-britannique de 1947, élargie au Benelux en 1968 (traité de Bruxelles) ? Il suffirait d'y admettre, en l'étoffant, les Etats de la CECA qui n'en font pas partie : la RFA et l'Italie. Simultanément, la RFA adhérerait au pacte atlantique — seul point qui provoque des frictions entre PMF et Eden.

Toute difficulté s'estompe cependant dès lors que la Grande-Bretagne s'engage à ne pas retirer ses forces du « *continent* » sans l'accord de la majorité de ce qu'on appellera désormais l'« Union de l'Europe occidentale ».

Le « traité de Bruxelles modifié » est signé à Paris le 23 octobre 1954. La modification est de taille, puisque le traité d'origine visait l'Allemagne ! Les Sept sont tenus en cas d'agression à une assistance mutuelle automatique *erga omnes* (alors que le pacte atlantique n'a rien d'automatique). L'UEO comporte des institutions consultatives, une agence de contrôle et une agence de production d'armements (cette dernière restera pratiquement lettre morte). Chacun avait fait des concessions : la Grande-Bretagne avec son engagement continental ; la RFA en acceptant une intégration totale de ses forces et une limitation de certains armements classiques (que ses alliés assoupliront) et en renonçant à fabriquer des armes atomiques, bactériologiques et chimiques ; la France en admettant la reconstitution d'une armée allemande et en acceptant, comme les autres Continentaux (mais non les Britanniques), un contrôle de ses armements métropolitains.

Du jour au lendemain, Mendès France, l'antéchrist, devint pour Dulles Superman. Mais le Kremlin aussi rengaina ses foudres, qu'il brandissait, lui, en cas de réarmement allemand, et se contenta de dénoncer ses alliances de la guerre avec la France et la Grande-Bretagne.

Ultime péripétie : les députés français rejetèrent la ratification de l'UEO en première lecture le 24 décembre et la votèrent le 27 quand Mendès France eut posé la question de confiance. Ils attendaient que le président du conseil eut terminé le « sale boulot » pour le renverser. Chose faite le 3 février 1955. Dès lors, l'UEO était condamnée à une vie végétative. Simultanément, l'Europe communautaire reprenait son essor, la défense restant exclue de sa compétence.

Il est vain de se demander ce que serait aujourd'hui la défense de l'Europe si la CED avait vécu ou si l'UEO n'avait pas été étouffée. Du moins doit-on constater que l'armée de la CED est morte de n'avoir pas été authentiquement européenne et que l'UEO n'a jamais été considérée par six de ses membres que comme un expédient pour faire avaler le réarmement allemand au septième. Pour eux, la défense de l'Europe c'est l'OTAN, c'est l'Amérique. La défense de l'Europe par les Européens n'a d'avenir que si ceux qui en parlent aujourd'hui croient à ce qu'ils disent.

★ Pour en savoir plus, lire notamment : René Massigli, *Une comédie des erreurs* (Plon). Le Quai d'Orsay vient de publier deux volumes de documents diplomatiques couvrant la période juillet-décembre 1954 (Imprimerie nationale).

(1) Pseudonyme d'Hubert Beuve-Méry.

M. Mitterrand et M. Kohl aux manœuvres « Moineau hardi »

Lorsque M. François Mitterrand assistera, jeudi 24 septembre, à l'encerclement d'un pont sur le Danube, dans la région de Kehlheim, en compagnie du chancelier Helmut Kohl, les unités françaises de la Force d'action rapide (FAR), qui participent aux grandes manœuvres conjointes « Moineau hardi » en Bavière et en Bade-Wurtemberg, seront sous le contrôle opérationnel d'un général de la Bundeswehr qui avait quinze ans à la fin de la dernière guerre mondiale. Ainsi l'aura voulu l'organisation de cet exercice commun, le plus important jamais institué entre les deux pays depuis la signature, en 1963, du traité d'amitié et de coopération, dit de l'Elysée.

A première vue, « Moineau hardi » est la démonstration pratique d'une expérience, jamais tentée à ce jour, de renfort du 2e corps d'armée ouest-allemand, stationné dans le sud de l'Allemagne, par des éléments de la Force française d'action rapide venus en catastrophe, depuis l'autre côté du Rhin, l'épauler face à une agression de l'Est. Jusque-là, la démonstration était le fait de la Ire armée française constituée de trois corps d'armée blindés répartis de part et d'autre du Rhin. Cette fois-ci, l'expérience est radicalement différente : des nuées d'hélicoptères antichars français, normalement basés en France, viennent à la rescousse d'un corps d'armée blindé ouest-allemand submergé par surprise.

Pour la première fois, donc, la FAR, qui a été créée en 1983 pour intervenir, indifféremment, en Centre-Europe et outre-mér, aura dû travailler, sur le terrain, selon les mêmes règles qui déterminent l'emploi éventuel de la Ire armée française en Allemagne fédérale. Ces règles ont été définies par une série d'accords d'état-major anciens, qu'on a appelés les accords « Ailleret-Lemnitzer » de 1967, des noms du chef d'état-major des armées françaises et du commandant suprême des forces de l'OTAN à l'époque, et les accords « Valentin-Ferber » de 1974.

Ces accords sont demeurés secrets. Mais on sait qu'ils organisent la solidarité de la France avec ses alliés en Europe. Très schématiquement, ils prévoient toute une procédure par laquelle la France entre en opérations, aux côtés ou en marge de l'OTAN, sur le sol ouest-allemand. L'armée française ne relève pas du commandement intégré allié. Pas davantage, elle n'occupe, en permanence, dès le temps de paix, un « créneau » aux frontières de l'Est, et pas davantage, encore elle ne participe à la bataille d'arrêt des forces adverses, dite « bataille de l'avant » devant la Tchécoslovaquie, puisqu'elle sert de réserve générale aux alliés. L'intervention française, enfin, n'est pas automatique en Centre-Europe, car elle reste soumise à la libre appréciation du gouvernement, qui juge des circonstances selon les intérêts nationaux de sécurité.

Une poignée de main « médiatique »

En revanche, ces mêmes accords d'état-major n'interdisent pas au gouvernement français de mettre à la disposition du haut commandement ouest-allemand les unités nationales qu'il aura, de lui-même, décidé d'engager là où il aura choisi de le faire et selon les modalités qu'il aura retenues. C'est ce qu'on appelle le « *contrôle opérationnel* » : les forces françaises demeurent sous l'autorité de leur encadrement national, qui leur fait exécuter des ordres venus d'ailleurs. Dans les derniers jours de la manœuvre « Moineau hardi », les vingt mille hommes de la FAR qui y ont été engagés, sont donc passés, en toute régularité, sous la responsabilité opérationnelle de l'état-major du 2e corps d'armée ouest-allemand.

M. Mitterrand, en assistant, précisément, à cette phase de l'exercice, lève les inhibitions ou les ambiguïtés politiques qui entourent, depuis plus d'une vingtaine d'années, les conditions d'entrée en guerre de la France aux côtés de ses alliés européens. Autrefois, on maintenait un flou artistique sur cette étape, délicate, des opérations militaires. Pour la petite histoire, qui aime à consommer les gestes symboliques ou les anecdotes, MM. Mitterrand et Kohl ont prévu d'échanger une poignée de main « médiatique » sur le pont du Danube bouclé par leurs forces.

Au-delà du symbole politique, il faut compter, aussi, avec une réalité militaire. La Ire armée française, dont un corps d'armée blindé de cinquante mille hommes est installé à demeure outre-Rhin, est une structure militaire relativement statique, voire lourde, du fait même de son organisation et de son équipement. La FAR, avec ses escadrilles d'hélicoptères antichars et anti-hélicoptères, apparaît comme un dispositif plus mobile dont la liberté d'action doit être préservée pour lui permettre d'intervenir en différents endroits du champ de bataille. Par rapport à la Ire Armée, elle est une carte supplémentaire dans un jeu que la France ne doit pas abattre à l'avance pour laisser son adversaire dans l'incertitude.

Véritable feu follet, l'hélicoptère, en s'affranchissant des obstacles du terrain, ajoute à cette incertitude. C'est la raison pour laquelle l'accord sur un nouvel hélicoptère de combat, que les Français et les Allemands de l'Ouest cherchent à entériner définitivement en novembre prochain, parachève, à sa manière, la démonstration de la FAR outre-Rhin. Il y a là l'embryon d'un *authentique concept de sécurité* commune, entre la France et l'Allemagne fédérale, pour peu que les Allemands, qui ont su donner, à une certaine époque, leurs lettres de noblesse aux blindés et aux mécanisés, tirent parti, à leur tour, des nouvelles technologies. De là à rêver, déjà, d'une FAR européenne au « noyau dur » franco-allemand, il n'y a qu'un pas, que certains visionnaires ont franchi ici ou là.

JACQUES ISNARD.

De nouvelles fractures dans les partis ouest-allemands

BONN
de notre correspondant

La fin de l'été 1987 en Allemagne restera dans les mémoires. La rentrée politique a été marquée par une série d'événements dont les conséquences vont peser sur l'avenir. Le 25 août, le chancelier Kohl annonce qu'il est prêt à détruire les vecteurs Pershing-1 A en cas d'accord sur la suppression des missiles à portée intermédiaire à Genève. Du 7 au 11 septembre, se déroule la visite en RFA du chef du parti et de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker. L'annonce faite à Washington, le 18 septembre, que les Soviétiques et les Américains étaient parvenus à un accord de principe sur les missiles intermédiaires venait couronner le tout. Ces événements ont fait se déplacer les lignes de fracture anciennes entre les partis. Des zônes de consensus apparaissent. De nouveaux enjeux se dessinent.

Première constatation : une sorte d'union de fait s'est établie pour estimer positive l'action du chancelier Kohl dans l'affaire des Pershing-1 A et pour souligner la manière dont il avait accueilli le numéro un est-allemand.

La grogne du Bavarois Franz Josef Strauss sur les Pershing portait plus sur la forme que sur le fond : M. Strauss était avant tout vexé de ne pas avoir été consulté au préalable. Aucune voix, sinon marginale, ne s'est, en revanche, élevée pour dénoncer le tapis rouge déroulé pour M. Honecker. La conclusion prochaine d'un accord à Genève est, pour sa part, acclamée sans réticence par l'ensemble des commentateurs et des hommes politiques.

En toute logique, M. Kohl et sa formation politique, le Parti chrétien-démocrate, auraient dû profiter de cette situation et s'assurer pour une longue période, sinon pour le reste de la législature, un exercice aisé du pouvoir.

Or il n'en est rien. Les dernières élections régionales au Schleswig-Hoslstein et à Brême se sont soldées par des pertes cuisantes pour la CDU et par une nette remontée des sociaux-démocrates et du Parti libéral. De plus, M. Kohl doit faire face au sein de son propre parti à la contestation des éléments les plus conservateurs.

On s'inquiète surtout à droite du grignotage de l'électorat traditionnel de la CDU par le Parti libéral de M. Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, qui apparaît de plus en plus comme l'homme-clé du gouvernement. Les arbitrages du chancelier, ces derniers mois, ont été rendus en faveur des thèses défendues par M. Genscher et ses amis sur le désarmement, la réforme fiscale, la sécurité publique.

Relance de l'union

Libéré pour deux ans au moins d'une échéance électorale décisive, assuré d'une majorité parlementaire qui grogne mais qui vote, le chancelier devra pourtant se méfier des pièges que recèle la situation nouvelle. Une fois réglée la question des missiles à moyenne portée, se posera celle des armes nucléaires à courte portée, dont le mouvement pacifiste et le Parti social-démocrate ont d'ores et déjà fait leur cheval de bataille : « *Plus courte est la portée des armes, plus alarmants en sont les effets* », a déclaré M. Egon Bahr (SPD), lançant par cette formule le nouveau débat.

Une partie de l'opinion politique de RFA considère que la suppression des missiles à moyenne portée n'est que la première étape d'une souhaitable dénucléarisation de l'Europe et voit dans le prochain accord de Genève la justification *a posteriori* du grand mouvement pacifiste de 1983.

Le chancelier Kohl et M. Gensher doivent rassurer leurs alliés européens, qui s'interrogent sur la ligne qui va maintenant être suivie à Bonn. Le ministre des affaires étrangères, dans un article publié le samedi 19 septembre par le journal *Nordseezeitung*, s'est prononcé en faveur d'une relance de l'union européenne, qui doit se doter, selon lui, d'une nouvelle pensée. « *L'ouverture et la volonté de coopération de l'Union soviétique doivent être comprises comme un défi par la Communauté européenne et inciter celle-ci à aller plus avant dans la voie de l'union* », écrit-il.

M. Genscher se prononce, en outre, pour la réalisation, à terme, d'une union monétaire, pour le développement de la coopération technologique et monétaire et pour le renforcement de l'Europe spatiale.

Cette prise de position, qui devrait être accueillie avec satisfaction à Paris, est intervenue à la veille d'une importante série de manifestations franco-allemandes : rencontres Kohl-Chirac à Ludwigsburg, manœuvres militaires communes en Bavière, visite d'Etat le 19 octobre prochain du président François Mitterrand en RFA. Elle souligne la persistance d'un débat intérieur ouest-allemand, entre partisans d'une relance européenne et ceux qui pensent que les problèmes allemands doivent être résolus sinon contre l'Europe du moins sans elle. La frontière entre « européens » convaincus et « nationalistes » engagés ne recoupe pas celle qui sépare les grandes formations politiques.

On trouve à la CDU des « intégristes » de la question allemande, pour qui toute avancée de l'Europe occidentale est un obstacle à la réunification du pays. Dans les rangs du SPD s'exprime une *sensibilité qui* voit dans la Mitteleuropa, cette « Europe centrale » dont l'Allemagne est le pivot, une réalité à construire.

Le chancelier Kohl et le chef de l'opposition social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, ont tous deux des convictions européennes bien affirmées. Leur marge de manœuvre est cependant limitée par la vigilance des gardiens du dogme, dont ils sont tous deux flanqués.

LUC ROSENZWEIG.

coopération militaire entre Paris et Bonn

M. Chevènement : il faut une volonté politique franco-allemande

« Est-ce que les préoccupations de politique étrangère ont joué un rôle décisif dans votre décision de poser votre candidature ?

— Quand on prend ce genre de décision, c'est forcément avec des convictions fortes quant à l'avenir de son pays. Et comment distinguer l'intérieur de l'étranger dans les défis qui pointent à l'horizon ?

— S'il vous fallait résumer ces défis, dans quel ordre les classeriez-vous ?

— Il y a tout d'abord le déclin industriel de l'Europe dans le monde et celui de la France en Europe, et cette lente submersion par un chômage de masse qui remet en cause tous les équilibres sociaux et induit dans notre pays un racisme qui s'exprime à nouveau à visage découvert. A quelles conditions le marché unique permettra-t-il de renverser et non pas d'accélérer cette évolution ?

» De tous les continents, l'Europe est le plus touché par le chômage ; je mesure, comme ancien ministre de l'industrie, le retard pris dans toute une série d'industries de pointe ou de technologies d'avenir, sur les Etats-Unis, le Japon, ou même dans un certains domaine comme l'espace, sur l'URSS.

» Naturellement, il y a aussi la fracture humaine que l'on voit s'approfondir entre les deux rives de la Méditerranée ; à terme elle est explosive ; intégrisme là-bas, racisme chez nous, terrorisme entre les deux... La stabilisation de la démographie en Afrique n'interviendra pas avant le milieu du prochain siècle. *Ce continent jadis* vide aura alors plus d'un milliard d'habitants. L'Europe plafonnera à 300 millions. Mais en sens inverse, l'écart économique sera devenu gouffre entre une Europe bouffie et une Afrique misérable.

» Peut-on relever ces défis ? Il ne suffit pas pour cela d'une invocation rituelle à l'« Europe ». La clé ce serait une volonté politique commune de la France et de l'Allemagne. Malheureusement les opinions publiques française et allemande ne sont pas sur la même longueur d'ondes...

— Vous allez souvent en Allemagne ?

— Assez souvent. Les rapports franco-allemands, de par ma formation même, ont été pour moi depuis trente ans un sujet de préoccupations constant. Voilà un siècle que ce problème a déchiré l'Europe dans les termes posés par Jaurès : comment faire cohabiter en Europe la « Grande Nation » avec une autre « grande nation » ? Trois guerres devraient nous l'avoir appris : nous ne nous sauverons qu'ensemble !

» C'est seulement ainsi que nous pourrons répondre aux autres grands défis de notre temps : tantôt la rivalité, tantôt le condominium des Superpuissances sur l'Europe. Comment enfin pourrions-nous maîtriser les technologies les plus avancées et reconquérir l'emploi sans une réponse coordonnée des Européens, et d'abord de la France et de l'Allemagne ?

— Dans quelle mesure l'attitude à l'égard de l'Allemagne constitue-t-elle une ligne de partage à l'intérieur du PS ?

— Ce n'est pas une ligne de partage, au PS pas plus qu'ailleurs. Pour se partager il faudrait avoir une idée de la question qui est au cœur de la problématique européenne : *la question allemande.* L'amnésie collective n'est rassurante qu'à première vue. On ne peut pas fonder l'avenir de nos deux peuples sur le manque de culture historique et sur la méconnaissance croissante de ce qui se passe chez l'autre.

» A propos du désarmement, du pacifisme, de l'environnement, du nucléaire, les opinions publiques française et allemande réagissent différemment. Comme toute amitié, l'amitié franco-allemande implique la vigilance. Or de part et d'autre, les clichés d'antan sont prêts à resurgir. L'amitié est une œuvre qui, si elle n'avance pas, recule.

— Justement, comment pouvez-vous concilier cette nécessaire coopération franco-allemande avec le syndrome « Mitteleuropa » de l'Allemagne ?

— Soyons clairs : il est tout à fait normal et même légitime que *les Allemands de l'Ouest s'intéressent* au sort de leurs frères séparés de l'Est. Même s'ils prétendent le contraire, ils aspirent à retrouver, un jour, le droit à l'autodétermination. Le problème est seulement de savoir quand, dans quelles conditions et à quel prix cela se fera. L'Allemagne est naturellement une puissance de l'Europe centrale. Dans tous les pays de l'Est, l'industrie allemande entretient déjà un vaste réseau de sous-traitants à bon marché, alors que la France ignore trop souvent cette partie du monde.

Le peuple allemand a droit à l'autodétermination

— Comment concilier cette attraction vers l'Est avec le renforcement des liens entre la France et l'Allemagne ?

— Tout d'abord en ne les opposant pas : le peuple allemand, comme tout peuple, a droit à l'autodétermination, à condition que cela ne menace pas la paix en Europe. Et pourquoi ne pas imaginer que la France et l'Allemagne fédérale puissent avoir un jour une politique commune d'ouverture à l'Est ?

» De toute façon, l'attraction de l'Allemagne vers l'Est rencontrera des limites, d'abord sur le plan économique, car le commerce avec l'Est ne représente quand même qu'un pourcentage relativement faible du commerce extérieur allemand, et aussi pour des raisons de sécurité. Enfin, même si la clé d'une éventuelle réunification est à Moscou, celle-ci poserait sans doute aux Soviétiques et à leurs alliés plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait. Même au prix d'une neutralisation de l'Allemagne. Si les Soviétiques proposaient à la RFA un statut analogue à celui de l'Autriche, il y aurait une majorité d'Allemands pour l'accepter.

» Mais ce serait une impasse historique : une telle évolution maintiendrait l'Allemagne sans défense et créerait en Europe centrale une zone de fragilité et de déstabilisation. Par ailleurs, tout essai de construire une Europe européenne, c'est-à-dire indépendante aussi bien des Etats-Unis que de l'URSS, serait reporté aux calendes grecques. Non, ce n'est pas la bonne démarche : l'Allemagne ne peut pas raisonnablement fonder sa sécurité sur la bienveillance à perpétuité de l'URSS, fût-elle celle de M. Gorbatchev. Pas plus d'ailleurs que sur la protection américaine.

» L'option « double zéro », qui ne laisse subsister en Europe que les fusées à très courte portée, a mieux fait comprendre aux dirigeants allemands que leur pays était destiné en cas de conflit en Europe à servir de champ de bataille aux deux Grands. J'ai encore dans l'oreille cette confidence d'un homme politique allemand : *« Si une seule fusée atomique venait à exploser sur le territoire de l'Allemagne, nous ne serions pas plus courageux que les Japonais en 1945 : le drapeau blanc monterait immédiatement. »*

— Que pensez-vous à cet égard de l'accord intervenu à Washington entre MM. Shultz et Chevardnadze ?

— Je m'en réjouis : l'avenir de l'humanité est dans le développement et non dans la course aux armements. Mais il est temps que



l'Europe pense à assurer elle-même sa propre défense. Et je m'inquiète des propos de M. Chevardnadze rangeant au nombre des « concessions » soviétiques le fait que les forces nucléaires française et britannique aient *« pour le moment »* été laissées à l'écart de la négociation...

— Et vous croyez beaucoup à la possibilité d'une défense européenne pour contrebalancer le tropisme est-européen de l'Allemagne ? N'est-ce pas une affaire qui va durer encore vingt ans ?

— Sans doute. Cela ne se règlera pas en dix-huit mois. La construction de la force française de dissuasion a été engagée il y a plus de trente ans. Mais l'objectif doit être aujourd'hui de substituer à la « défense américaine » de l'Europe une défense européenne autonome, fondée sur un concept de dissuasion et non de bataille. Il n'y a pas d'autre solution réaliste : car la dissuasion c'est la paix. Il est donc important que la France, tout en resserrant ses liens conventionnels avec l'Allemagne, ait la volonté politique de moderniser constamment sa dissuasion.

— Mais vous savez bien que l'idée ne soulève pas un immense enthousiasme en Allemagne...

— Les Allemands sont comme les Français. Ils ne raisonnent pas forcément à très long terme. Ils y viendront. Certains dirigeants y sont favorables mais n'osent pas en parler ouvertement de peur d'effaroucher les Américains. D'autres pensent qu'entre la protection américaine dont ils doutent et la menace soviétique à laquelle ils ne croient pas beaucoup, il y a de l'espace pour naviguer.

— D'une certaine manière, il y a une course de vitesse avec Gorbatchev : d'un côté, une éventuelle réunification, de l'autre, une défense européenne...

— Il y a potentiellement un conflit pour l'« âme allemande », mais je ne suis pas sûr que les Soviétiques aient envie que cela dégénère en un conflit véritable...

Il faut transformer le SME

— Ils n'ont pas besoin de promettre la réunificatio, il suffit de ne pas l'exclure.

— En effet. Il leur suffit de la faire miroiter. Mais quand on fait miroiter longtemps quelque chose qu'on ne donne pas, à la fin on lasse. Quelles que soient aujourd'hui les incertitudes allemandes, la France doit donc « tenir bon », comme le fait le président de la République pour ce qui concerne la modernisation de notre dissuasion et le resserrement de la coopération franco-allemande dans le domaine conventionnel.

» Mais il faut aussi éviter un déséquilibre économique croissant entre la France et l'Allemagne. Depuis neuf ans, le SME tel qu'il a fonctionné nous a contraints à la rigueur libérale ; mais la France n'est pas l'Allemagne et la désindustrialisation a pris chez nous des proportions catastrophiques. Tout comme le chômage d'ailleurs. Il n'y aura pas plus d'« Europe européenne » avec une France défaite et malade qu'avec une Allemagne neutralisée. Nous ne pouvons pas accepter à perpétuité que le SME ne soit que le camouflage d'une zone mark. Ce n'est ni l'intérêt de la France ni celui de l'Europe.

— Quand vous avez constaté cela, vous n'avez pas résolu le problème. Vous dites qu'on aurait dû sortir du SME en 1983, que c'est le mark qui fait la loi. Mais est-ce qu'il y a vraiment une solution de rechange ?

— Nous ne sommes plus en 1983. Aujourd'hui, il s'agit d'amener l'Allemagne, en raison de ses énormes excédents commerciaux, à participer à une initiative européenne de croissance, dont un des volets pourrait être la reconnaissance de l'ECU comme monnaie de réserve internationale. Bref, il faut transformer le SME. Sans une croissance d'au moins 3 % par an, je ne crois guère aux chances du marché unique. Au total il s'agit *d'élaborer une stratégie globale sur* le plan économique comme sur le plan militaire pour permettre aux Européens de devenir acteurs de leur destin et à l'Europe de s'arracher à la colonisation et au chômage.

» La France ne peut pas accepter, sous prétexte d'alignement des politiques économiques, de voir éternellement plafonner sa croissance par celle de l'Allemagne. Nos structures démographiques ne sont pas les mêmes. Si nous n'obtenons pas que l'Allemagne s'investisse davantage dans les prochaines années dans la croissance européenne, *il faut que la France se* donne, provisoirement au moins, des marges de liberté supplémentaire. On ne fera pas plus longtemps l'impasse sur une politique industrielle digne de ce nom.

» Il faut que les Allemands sachent que la France n'est pas acculée à une seule et unique politique possible. Pour faire progresser le SME, il faut faire comprendre qu'on est capable, le cas échéant, d'en sortir...

— Vous ne craignez pas que le remède soit pire que le mal ?

— Le mal est en route. Depuis quinze ans la désindustrialisation et la gangrène du chômage progressent. Notre déclin relatif s'accélère. Il n'y a pas, en politique, que des pentes à dévaler : il y a des choix à faire : regardez la Suède. Grâce à la solidarité, par l'effort, par la modernisation et aussi du fait d'une dévaluation opportune en 1984, elle ne connaît pratiquement *pas le chômage.*

— Mais cette autre politique suppose une baisse du pouvoir d'achat. Vous êtes prêts à demander cela aux Français ?

— Le chômage est une lèpre. On ne le dira jamais assez. Nous sommes en train de pourrir notre jeunesse. De gâcher l'avenir de notre pays. Par une sorte de laisser-aller qui est à mi-chemin de la négligence et de la malhonnêteté. La meilleure solution pour faire reculer le chômage, ce serait *une relance de la croissance en* Europe.

» Bien sûr, il faut demander des efforts à ce pays et d'abord en termes de productivité ; si on demande des sacrifices, il faut demander plus à ceux qui ont plus et moins à ceux qui ont moins. La gauche peut susciter et faire accepter l'effort mieux que la droite, par la justice sociale et par la mobilisation de toutes les capacités. Le « libéralisme » fait eau de toute part.

Oui à une Europe confédérale

— Revenons à l'Europe. Qu'est-ce qui vous sépare de vos amis qui prônent l'« union politique » ?

— L'Europe est sans doute un cadre approprié pour relever les défis des temps futurs, mais il n'y a pas de légitimité, en dehors de la démocratie et il n'y a pas aujourd'hui de démocratie qui fonctionne autrement que dans le cadre de la nation. Autrement dit, oui à une Europe confédérale, non à une « Europe machin », aux illusions de la supranationalité. Bref, l'indépendance nationale est la clé *de l'indépendance européenne.* On a d'ailleurs fait des choses des plus intéressantes, Ariane, Airbus en dehors du cadre des Communautés.

— Eurêka aussi est en dehors de ce cadre.

— Eurêka aussi, grâce à l'initiative de *François Mitterrand* en 1985 ! Il faut avoir une vision extrêmement pragmatique de l'Europe. L'Europe crève d'un certain dogmatisme et d'une vision libérale qui a aujourd'hui épuisé sa force propulsive. Ce qui manque à l'Europe c'est une volonté politique. Et d'abord en Allemagne.

— On en revient toujours là.

— C'est le cœur de la question. Mais la France, à condition de mettre le temps avec elle, et de réussir sa modernisation, peut faire pencher la balance dans le bon sens et arrimer l'Allemagne à la construction d'une Europe européenne. Prenez les problèmes du Sud : il faudrait qu'ensemble les pays d'Europe, au premier rang desquels l'Espagne et l'Italie, lancent un immense « plan Marshall » en Afrique pour aider ces pays à faire leur révolution agricole, pour leur donner des moyens modernes de communication, et surtout de formation, pour qu'ils s'arrachent enfin à leur sous-développement.

» Le sous-développement fait le lit de l'intégrisme. Qu'il s'installe demain à nos portes, en Egypte ou au Maghreb, vous allez voir les « boat people » ! Je vous laisse imaginer la réaction en France ! Il est temps de prendre la mesure de ce défi. Et c'est l'affaire de l'Europe tout entière de lancer une grande initiative associant les deux rives de la Méditerranée dans un immense effort de codéveloppement.

— Que pensez-vous de M. Gorbatchev ? Est-ce que vous croyez qu'il a les moyens politiques de faire évoluer l'Union soviétique ?

— C'est à coup sûr un homme intelligent et courageux. Dans un *monde* où il y a une *vraie crise* de « leadership », cela mérite d'être observé. Naturellement, M. Gorbatchev vise la modernisation de l'Union soviétique. Mais il est quand même très important qu'un homme comme Gorbatchev ait prononcé la phrase : *« C'est la démocratie ou bien c'est l'immobilisme. »*

» Mon pronostic : M. Gorbatchev se heurtera à des facteurs de résistance très puissants, moins dans l'appareil que dans la masse même de la population. Celle-ci a été habituée depuis trop longtemps à ce que les responsabilités lui soient confisquées en échange d'une certaine sécurité. Croire que le régime soviétique n'a pas une base de masse serait une erreur profonde.

» Il y a en Union soviétique un puissant « ouvriérisme ». A partir du moment où l'on voudra différencier les salaires, où l'on va *dégager une « élite » de managers*, d'ingénieurs, de techniciens, de cadres ; à partir du moment où il y aura des licenciements et, par conséquent, du chômage, où l'on va demander un effort de productivité à des gens qui n'en ont pas forcément l'envie ou la capacité, des contradictions apparaîtront...

— C'est pour cela qu'on peut vous trouver optimiste. M. Gorbatchev, finalement, a besoin d'une génération pour essayer d'extirper cette notion d'assistance médiocre.

— Il a cinquante-six ans. En politique, et surtout en Union soviétique, c'est le bel âge. Il faut qu'il remette en cause le modèle de l'« *homo sovieticus* ». Cela prendra du temps ! Mais c'est pour l'Union soviétique un défi vital.

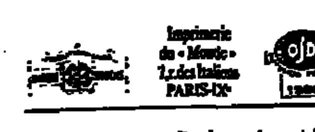
— Et pour nous ?

— Pour nous aussi. Mais il est toujours préférable d'avoir en face de soi des gens plus ouverts, plus intelligents, plus responsables. A condition de ne pas être idiot soi-même ! »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et JEAN-LOUIS ANDRÉANI.



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

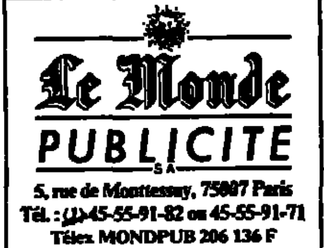
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36 15 - Tapez *LEMONDE*



PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

Diplomatie

A Vienne

La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a repris ses travaux dans un climat optimiste

VIENNE
de notre correspondante

La troisième conférence-bilan sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a repris mardi 22 septembre ses travaux à Vienne après une pause d'été de sept semaines. Les délégations des *trente-cinq pays membres* (toute l'Europe sans l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada), qui n'ont pas réussi à terminer leurs travaux comme prévu le 31 juillet dernier, doivent, en principe, d'ici à la fin de l'année, rédiger un document final sur la base de quelque cent cinquante propositions soumises à la conférence au sujet des trois « corbeilles » *de la CSCE* (sécurité militaire, coopération économique, droits de l'homme).

La majorité des délégués qui sont intervenus dans la première réunion plénière de mardi – ouverte au public selon le nouveau règlement de la CSCE – se sont montrés optimistes et on estimé, comme l'avait dit le chef de la délégation soviétique, M. Iouri Kachlev, que « *toutes les conditions nécessaires sont réunies pour terminer la conférence de Vienne sur un résultat satisfaisant d'ici à la fin de l'année* ».

La volonté politique pour y parvenir ne semble pas faire défaut, dans le climat favorable créé par l'accord de principe américano-soviétique sur l'élimination des missiles intermédiaires.

Le domaine des droits de l'homme

Les principales difficultés se situent dans le domaine des droits de l'homme. Selon les vœux de l'Occident, le document final doit avoir à ce sujet un « contenu substantiel ». Les pays occidentaux souhaitent en effet « institutionnaliser » sous une forme ou sous une autre le contrôle du respect des engagements pris par les pays membres de la CSCE. En signe de bonne volonté, M. Kachlev a annoncé que les autorités soviétiques avaient répondu favorablement à une demande d'une délégation de la Fédération internationale pour les droits de l'homme d'Helsinki de visiter l'URSS.

Sur le plan de la sécurité militaire, les positions de l'Ouest et de l'Est ne semblent pas inconciliables. L'Est souhaite poursuivre la conférence de désarmement de Stockholm par une « phase deux » avec la participation des trente-cinq pays de la CSCE. L'Ouest a accepté le principe de la négociation à trente-cinq sur les mesures de confiance, mais insiste pour limiter les négociations sur la « *stabilité conventionnelle de l'Atlantique à l'Oural* » aux vingt-trois membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Les deux négociations doivent cependant se tenir au même endroit et à la même date.

Pour ce qui est de la coopération économique, la protection de l'environnement est un des sujets principaux des propositions, qui portent également sur le renforcement de la coopération scientifique et technologique et la relance du commerce Est-Ouest.

WALTRAUD BARYLL

A Moscou, forum franco-soviétique

L'Union soviétique de la « glasnost » veut se faire des amis en France. A l'approche de la signature, à l'automne prochain, de l'accord américano-soviétique sur les missiles de moyenne portée, plus de trois cent cinquante personnalités françaises ont en effet été invitées à venir passer une semaine à Moscou pour y débattre avec de hauts responsables soviétiques d'à peu près tous les thèmes politiques possibles.

Longtemps sujet tabou, les droits de l'homme eux-mêmes ne seront *pas absents des discussions* puisqu'un après-midi entier leur sera consacré, avec la participation de MM. Soukharov, ministre de la justice, et Kouznetsov, patron de l'OVIR, le très célèbre service des visas. Tout au long de la semaine enfin, huit « carrefours » réuniront Français et Soviétiques pour parler, entre autres, de l'économie, des « *nouveaux aspects de la culture en URSS* », des religions ou de « *la presse à l'heure de la transparence* ».

Possible final en fanfare : on compte, sans certitude mais avec « espoir », sur la présence de M. Gorbatchev à la réception que le Soviet suprême donnera, vendredi 2 octobre, en l'honneur des hôtes français – qui payent leur voyage, précise-t-on au siège de l'association France-URSS, organisatrice de cette « Initiative 87 ».

Parmi les hommes politiques qui devaient partir pour Moscou dimanche prochain, figurent notamment MM. Claude Cheysson, Pierre Mauroy, Maurice Faure, Jean Sauvagnargues, Edgar Faure et Louis Mermaz.

Le discours de M. Jean-Bernard Raimond à l'ONU

Les négociations sur le désarmement ne doivent pas se faire au détriment de la sécurité de l'Europe

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

Trois caractéristiques de la situation internationale, trois questions, trois défis : manifestement peu impressionné par le brouhaha fait autour de l'Iran, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a choisi de parler, dans son premier discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le mercredi 23 septembre, des relations Est-Ouest, des réserves qu'inspire à la France l'excessive célébration de l'accord soviéto-américain sur l'élimination des missiles à courte et à moyenne portée et des « *grands problèmes économiques et financiers* ».

D'emblée, M. Raimond a affirmé la position en retrait adoptée par la France : « *Pour positive qu'elle soit, l'amélioration des rapports entre Washington et Moscou s'inscrit toutefois, pour l'instant, dans des limites précises : les négociations soviéto-américaines sur le désarmement n'ont pas encore porté sur la réduction des énormes arsenaux stratégiques de l'Union soviétique et des Etats-Unis* », a-t-il dit. Il a ajouté : « *Nous ne souhaitons pas que la normalisation en cours des relations soviéto-américaines ait pour résultat une moindre sécurité pour d'autres pays, en particulier en Europe.* » Constatant que davantage de désarmement ne signifie pas automatiquement plus de sécurité, M. Raimond a insisté sur le déséquilibre persistant dans le domaine des armes conventionnelles et chimiques, et sur l'importance des processus engagés tant à Stockholm, concernant les armes conventionnelles, qu'à Genève, à propos d'armes chimiques.

L'essentiel reste à faire, à savoir la réduction des arsenaux centraux, ceux des systèmes stratégiques des deux super-puissances. Avec un zeste de malice, M. Raimond observe que la réduction proposée de 50 % du nombre de missiles stratégiques « *ne ferait, après tout, que ramener Américains et Soviétiques au niveau qui était le leur à la fin de la précédente décennie* », réalité qui, pense-t-il, devrait modérer l'enthousiasme de ceux qui soutiennent, à *tort, qu'une élimination complète de* l'arme nucléaire reste possible. Certes, la France n'accepte ni la prise en compte des missiles stratégiques français et britanniques dans la négociation directe entre Washington et Moscou, ni un quelconque processus d'obsolescence planifiée pour ses propres forces, mais elle « *ne s'interdira pas de participer, le cas échéant, à des négociations multilatérales* », à condition que le déséquilibre conventionnel soit éliminé et que les fondements défensifs de la dissuasion ne soient pas déstabilisés.

Abordant un autre aspect des relations Est-Ouest, M. Raimond a réaffirmé devant l'Assemblée que l'amélioration des rapports américano-soviétiques n'a pas encore produit d'effets positifs sur les nombreux conflits régionaux existants, dont la fin ne semble ni proche ni véritablement facilitée par le changement de méthodes des dirigeants du Kremlin. Exemple immédiat : l'Afghanistan – « *Certaines déclarations soviétiques pouvaient donner à penser que la nouvelle équipe dirigeante de Moscou avait peut-être compris que l'invasion puis l'occupation de ce pays étaient une erreur grave. Or il demeure que les négociations de Genève sur le calendrier du retrait soviétique n'ont toujours pas abouti* », a-t-il affirmé.

Le Golfe à la quinzième page...

Passant en revue, comme il est de tradition pour les orateurs devant l'Assemblée générale, l'ensemble des grands conflits, le ministre des affaires étrangères a exprimé le soutien de la France au Tchad, plus précisément à propos de la bande d'Aozou, réclamée par la Libye.. Déplorant la suspension des efforts en faveur d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, il a souligné l'intérêt que la France continue de porter à ce projet des Nations unies. Et ce n'est qu'à la quinzième page de son texte qu'il a abordé le problème qui agite tant les Nations unies, celui du Golfe. Refusant le glissement vers un affrontement Est-Ouest, M. Raimond a assuré que la France « *entend manifester concrètement son attachement à la liberté de navigation* ». A propos de la résolution 598, qui « *doit être appliquée dans sa totalité* », « *une grande fermeté s'impose, alors que l'un des belligérants cherche à imposer sa lecture du texte et ses conditions* ».

Malgré cette apparente retenue, M. Raimond évoque la situation dans le Golfe lors de tous ses entretiens à New-York, où la présence de nombreux responsables permet des consultations extrêmement variées. Après avoir déjeuné avec M. George Shultz, il devait rencontrer, le mercredi 23 septembre, M. Chevardnadze et, avant la fin de la semaine, M. Amine Gemayel, sans, bien sûr, déroger à la grande tradition du discours devant le célèbre Council on Foreign Relations.

Ch. L.



Proche-Orient

Le conflit du Golfe et la session de l'assemblée générale des Nations unies

Les Etats-Unis ont entamé, mardi 22 septembre, des consultations avec d'autres gouvernements pour faire adopter par le Conseil de sécurité un embargo sur les livraisons d'armes à destination de l'Iran. Cette démarche fait suite au discours prononcé le même jour devant l'Assemblée générale de l'ONU *par le président iranien* Ali Khamenei et au cours duquel le chef de l'Etat iranien a *de facto* rejeté l'appel au cessez-le-feu avec l'Irak contenu dans la résolution 598 du Conseil de sécurité.

Prenant la parole mercredi, M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, s'est prononcé *« avec une grande fermeté »* pour l'application du cessez-le-feu. Sans citer nommément l'Iran, il n'en a pas moins rejeté les conditions dilatoires posées par Téhéran et a fait allusion à des sanctions éventuelles en demandant que la résolution 598 soit appliquée *« dans sa totalité »*, c'est-à-dire jusque dans sa référence au chapitre VII de la Charte des Nations unies qui prévoit des sanctions.

Parlant au nom des Douze de la CEE, le ministre danois des affaires étrangères, M. Elleman-Jensen, a déclaré mardi que la Communauté européenne demandait un cessez-le-feu *« immédiat »* et la *« totale application »* de la résolution 598. Le chef de la diplomatie britannique, Sir Geoffrey Howe, s'est prononcé de son côté en faveur de sanctions, estimant que le président Khamenei avait fait preuve dans son discours *« de provocation et de mépris »* à l'égard du Conseil de sécurité. M. Joe Clark, le ministre canadien des affaires étrangères, a lui aussi pris position en faveur de sanctions.

Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger – qui entreprend à partir de mercredi une tournée de cinq jours dans le Golfe, – a annoncé d'autre part que les vingt-six marins iraniens blessés lors de l'attaque, lundi dernier, d'un navire iranien par un hélicoptère américain seront rapidement remis au Croissant rouge d'Oman pour être rapatriés à Téhéran. Ces marins sont actuellement à bord de plusieurs navires américains et, selon M. Weinberger, ils auraient reconnu avoir posé des mines. Un *groupe de journalistes a d'autre* part été conduit à bord du navire iranien attaqué et a constaté la présence sur le pont de *l'Iran-Ajr* d'une dizaine de mines. *L'Iran-Ajr* est actuellement remorqué par un bâtiment américain et va être mis au mouillage au large de Barheïn.

Mardi, un incident a opposé la frégate remorquant le navire iranien à un aéroglisseur iranien qui s'en approchait rapidement. Ce n'est qu'après plusieurs tirs de semonce que l'embarcation iranienne a fait demi-tour. On sait que les flottes occidentales craignent des opérations « kamikazes » dans le Golfe. Mardi, d'ailleurs, le département d'Etat américain a mis en garde les missions diplomatiques et le personnel militaire des Etats-Unis dans le monde entier contre d'éventuels attentats.

La Semaine de la guerre s'est d'autre part ouverte mardi en Iran, à la date anniversaire de l'entrée des troupes irakiennes en territoire iranien, qui marque *le début du conflit pour la République islamique*. Selon Radio-Téhéran captée à Paris, des défilés militaires ont eu lieu à cette occasion dans toutes les villes du pays.
A Téhéran, la manifestation a eu lieu sur la place Azadi, en présence notamment de l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, président du Parlement et représentant de l'imam Khomeiny auprès du Conseil supérieur de défense. M. Rafsandjani a pris la parole pour dénoncer l'attaque américaine contre le cargo iranien dans le Golfe et affirmer que *« tant que les agresseurs n'auront pas été châtiés, la paix ne sera pas restaurée dans la région »*.

Le président Khamenei refuse le cessez-le-feu

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

L'événement public le plus attendu de la quarante-deuxième Assemblée générale des Nations unies a eu lieu le mardi 22 septembre. Alors qu'aux alentours du palais de verre la police montée dispersait des manifestants de tous bords venus appuyer les uns la République islamique, les autres les Moudjahidines du peuple, d'autre encore des opposants kurdes, syriens, libyens ou saoudiens, la volumineuse limousine du président iranien, M. Ali Khamenei, logé très luxueusement au Waldorf Astoria, fendait la foule, précédée de motards fournis par le département d'Etat. Du haut de la tribune de l'ONU, s'exprimant lentement en farsi, M. Khamenei allait, pendant une heure et vingt minutes, fasciner cent cinquante-neuf délégations et plusieurs centaines de partisans dans les gradins réservés au public.

Suivant le discours en anglais à partir d'une édition reliée distribuée par la délégation iranienne, les observateurs n'ont pu qu'être surpris par la suite de certitudes religieuses et philosophiques, de défis tous azimuts et de mépris à l'égard de la terre entière que M. Khamenei a présentée comme étant le fondement des relations entre l'Iran et le reste du monde. Les explications fleuve de la *« sagesse du Coran »* et les prophéties concernant l'avenir de l'islam ont précédé la justification de la révolution islamique.

Mais plusieurs aspects plus temporels du discours méritent la plus grande attention, car ils déterminent la manière dont Téhéran entend faire face aux pressions croissantes de la communauté internationale.
Soulignant l'opportune coïncidence de dates, M. Ali Khamenei a voulu démontrer que l'intervention de l'armée irakienne, le 22 septembre 1980, était *« destinée à anéantir la révolution islamique et à permettre à l'Irak d'établir une position dominante dans le monde arabe »*.

Il a admis qu'à l'époque l'Iran avait *« été pris par surprise. « Néanmoins*, a-t-il poursuivi, *nous avons digéré l'amère leçon et sommes partis à la reconquête de nos terres et à la recherche de compensations. »* Pour le président Khamenei, *« la punition de l'agresseur demeure essentielle, car le peuple iranien ne saurait être privé d'une juste réparation »*.

Déplorant l'absence de condamnation de l'Irak par le Conseil de sécurité, M. Kamenei a paru révolté par la volonté de l'ONU de *« rester neutre entre les belligérants »*, alors que, selon lui, *« il faut d'abord désigner le coupable du doigt et obtenir, but suprême, la disparition du régime de Saddam Hussein ». « Pourquoi donc le Conseil de sécurité n'a-t-il pas usé de ses pouvoirs afin d'obliger l'Irak (en 1980) à se retirer des territoires iraniens ? »* a-t-il demandé.

De l'avis du président Khamenei : *« Une fois acceptée, la paix proposée actuellement par le régime irakien disparaîtrait en un clin d'œil et une nouvelle guerre embraserait la région. Certes, la paix est un joli mot, mais la justice est encore plus belle »*, s'est-il écrié, avant de lancer une virulente attaque contre les Nations unies, *« usine à papier, complice des puissances qui tentent de dominer le monde »*.

Déplorant les pressions exercées par *« l'armada de l'archi-satan dans le golfe Persique »*, M. Khamenei a particulièrement insisté sur le mépris que, selon lui, la révolution islamique nourrirait à l'égard de *« tous les courants dominateurs ». « Nous parlerons à ces courants le seul langage qu'ils comprennent, celui de la force »*, a-t-il conclu, au milieu d'applaudissements qui venaient surtout des gradins du public, remplis de militants islamiques.

Le sang-froid de M. Shultz

Dans la salle de l'Assemblée, plusieurs bancs étaient déjà vides, à commencer par celui des Etats-Unis, dont la délégation – « surprise » par la virulence d'un passage ajouté au dernier moment – n'a pas résisté au petit jeu, passablement ridicule, des « départs en signe de *protestation* ». Evoquant la récente attaque d'un navire iranien par des hélicoptères américains, M. Khameini a promis aux Etats-Unis *« une réponse appropriée à leur acte abominable ». « Les amères conséquences de cette attaque seront ressenties dans d'autres régions du monde »*, a-t-il menacé. Dans une mise au point visiblement préparée à l'avance, le représentant adjoint américain, M. Herbert Okun, a estimé que *« les accusations iraniennes déforment la politique des Etats-Unis, insultent leur président et escamotent la vérité »*. Plusieurs délégations de pays arabes modérés ont également quitté la salle.

Curieusement, le secrétaire d'Etat George Shultz a gardé un sang-froid remarquable. S'exprimant lors d'une conférence de presse improvisée, il a constaté, certes, le refus de l'Iran d'accepter la résolution 598, mais il a également affirmé que la porte n'était pas tout à fait fermée : *« Nous demandons à l'Iran de réviser sa position et de le faire savoir lors des entretiens que le président Khamenei conduit à New-York avec différents responsables. »*

Manifestement, des négociations discrètes se déroulent à plusieurs niveaux, malgré la virulence des propos publics. Selon le président du Conseil de sécurité, M. James Gbeho (Ghana), *« il serait erroné de comprendre le discours iranien au premier degré »*. Bien que personne ne sache au juste où se situe le terrain d'un très improbable compromis, tout le monde l'espère encore, surtout avant l'ultime rencontre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, prévue pour vendredi prochain.

CHARLES LESCAUT.

Asie

BIRMANIE

La démonétisation a débouché sur une situation chaotique

BANGKOK
correspondance

Le marché aux billets de banque « d'occasion » est en train de se tarir à Rangoun. En effet, les spéculateurs birmans qui avaient misé sur un éventuel remboursement des billets de banque démonétisés le 5 septembre (*le Monde* du 9 septembre) et s'étaient précipités pour les racheter à bas prix, risquent fort d'en être pour leurs frais : il est de plus en plus improbable que le gouvernement rembourse quoi que ce soit. En remplacement des billets rappelés, dont le plus courant, celui de 75 kyats, les autorités vont mettre bientôt en circulation de nouvelles dénominations, 45 et 90 kyats (au taux officiel, le kyat vaut environ 0,90 F).

Seuls les fonctionnaires ont été dédommagés d'un montant équivalant au mois de salaire qu'ils venaient de percevoir en coupures périmées. Pour les autres citoyens, en particulier les commerçants, le coup a été très dur. Au total, ce sont près des trois quarts des liquidités du pays qui ont été annulés du jour au lendemain. Conséquence immédiate, les gens étant à court d'argent, les prix des denrées alimentaires ont chuté sur les marchés de Rangoun.

Car l'épargne bancaire en Birmanie est restée très modeste, malgré les efforts déployés par les autorités depuis quelques années. Le public demeure très méfiant envers les banques, souvent mal gérées. De plus, toutes les transactions importantes sur le marché noir se font, bien sûr, en liquide.

Les industries, la plupart de type artisanal, souffrent d'une pénurie chronique de pièces de rechange et fabriquent des produits dont la qualité médiocre explique au moins en partie le succès d'une marché noir triomphant, alimenté à partir de Bangkok, voire même de la Chine. Comptant pour à peine 10 % du PNB, ces industries ne sont guère plus nombreuses qu'en 1962, lorsque le général Ne Win prit le pouvoir.

Les difficultés économiques auxquelles le régime tente de faire face résultent principalement de la chute des cours de ses exportations agricoles. Le riz, base de l'alimentation locale et pilier des exportations (plus de 1 million de tonnes vendues par an, dont un cinquième, en 1986, à l'Union soviétique), a perdu, selon un rapport récent de l'*Economist*, 700 % de sa valeur en cinq ans. Le teck est, lui aussi, en chute. De ce fait, malgré des exportations en hausse, le déficit de la balance commerciale birmane a atteint 44 millions de kyats en 1986.

Dernier coup dur pour le pouvoir : la sécheresse qui vient de frapper toute l'Asie du Sud-Est. Les récoltes ont souffert, l'approvisionnement des villes a été menacé. Cela malgré les prudentes mesures de libéralisation prises en janvier dernier concernant la distribution du riz et complétées à la fin du mois d'août par la levée du contrôle de l'Etat sur le prix du riz, du maïs et des légumineuses.

Les réserves en devises du pays sont tombées à moins de 33 millions de dollars et ne couvrent même plus un mois d'importations. La production pétrolière qui, il y a deux ans encore, satisfaisait les besoins du pays, a chuté de moitié. Elle n'est plus que de quinze mille barils par jour.

La prochaine Assemblée générale des Nations unies accédera sans doute à la demande de la Birmanie d'être classée parmi les pays les moins développés. Cela lui permettra d'obtenir tous azimuts des prêts à des taux avantageux comme celui de 48,5 milliards de dollars que viendrait de lui accorder la Banque mondiale.

JACQUES BEKAERT.

PARIS EGALITE

Les Droits de l'homme et du citoyen ne se divisent pas.
Ils sont les droits de tous les hommes et de tous les citoyens ou ils ne sont pas.
C'est ce que la jeunesse de ce pays n'a cessé d'affirmer avec force ces dernières années.
Cette volonté se heurte à ceux qui prônent le racisme, l'exclusion et l'expulsion "des autres" comme toute politique pour demain.

Parce que le racisme n'est pas une fatalité.
Parce que nous refusons la logique du ghetto, de la violence et de la haine.
Parce que nous refusons une réforme du Code de la nationalité qui exclurait des jeunes de la société française.
Parce que nous refusons que l'on prive une partie des hommes et des femmes des droits qui sont communs à tous les hommes et à toutes les femmes.
Parce que l'espoir est du côté d'une France tolérante et fidèle aux Droits de l'homme.

Notre choix c'est l'intégration comme valeur essentielle de la vie commune, notre combat c'est l'égalité des droits.
Parce qu'aujourd'hui, nous pensons qu'il faut non seulement défendre ces valeurs, mais aussi, affirmer toute leur force, nous appelons tous et toutes à ***manifester dans la rue*** :

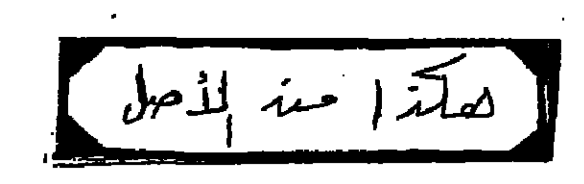
– CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

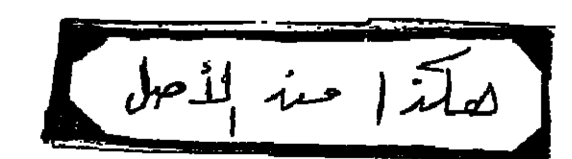
– POUR L'INTEGRATION ET L'EGALITE DES DROITS

DIMANCHE 29 NOVEMBRE, 11 HEURES A PARIS

Harlem DESIR, Président de SOS Racisme; Philippe DARRIULAT, Président de l'UNEF ID; Farid AICHOUNE, Journaliste; Marie-Josée ALIE, Chanteuse; Fernando ARRABAL, Ecrivain; Féodor ATKINE, Comédien; Stéphane AUDRAN, Comédienne; François AUVIGNE, Inspecteur des finances; Jean-Pierre BACRI, Comédien; Alain BAUER, Vice-président d'Université; Marie-Paule BELLE, Chanteuse; Jean-Jacques BEINEIX, Cinéaste; Georges-Marc BENAMOU, Journaliste; Kader BENDOUMIA, SOS Racisme Toulon; Jean BENGUIGUI, Comédien; Michel BERGER, Chanteur-compositeur; Professeur Jean-François BERNAUDIN; Antoine BESSE, Psychiatre; Marc BITTON, Président de l'UEJF; M. BOISSOUX, Médecin; Herbé BOKOBZA, Psychiatre; Jacques BONNAFE, Comédien; Christophe BORGEL, Bureau National de l'UNEF ID; Hayette BOUDJEMA, Vice présidente de SOS Racisme; William BOURDON, Avocat; Breyten BREYTENBACH, Ecrivain; Michel BROUE, Mathématicien; Gilles BRUCKER, Assistant des hôpitaux ; Marcel BLUWAL, Cinéaste; Michel BUTEL, Ecrivain; CABU, Dessinateur; Jean-Christophe CAMBADELIS, Président d'honneur de l'UNEF ID; Philippe CAMPINCHI, Président de Plus Jamais Ça; Michel CANTAL-DUPART, Urbaniste; Professeur M. CARBON; Marie CARDINAL, Ecrivain; François CAROLI, Psychiatre; M. CARPENTIER, Médecin; Pierre CARTIER, Directeur de recherche, Ecole Polytechnique; Jacky CHAGNEAU, Informaticien; Abdou CHAOUI, SOS Racisme Bordeaux; Jean-François CORBIN, Psychiatre; Patrice CROSSAY, Psychiatre; Jean-Luc DALLEMAGNE, Professeur université; Yvan DAUTIN, Chanteur; Claude DAVID, Psychanalyste; Joël DAYDE, Compositeur; Gilles DELEUZE, Philosophe; Alain DELOCHE, Président de Médecins du Monde; Jacques DEMY, Cinéaste; Professeur M. DERENNE; Paul DEROME, Psychiatre; Jacques DERRIDA Philosophe; Manu DI BANGO, Chanteur; Daniel DHOMBRES, Etudiant; Julien DRAY, Vice-Président SOS Racisme; Jean-Claude DREYFUS, Professeur université; Roger Pol DROIT, Professeur de philosophie; Claire DUFOUR, Secrétaire générale de l'UNEF ID; Marguerite DURAS, Ecrivain; Antoine DUCRET, Psychiatre; David ELIA, Gynécologue; Eugène ENRIQUEZ, Professeur université; Jean-Paul ESCOMBEY, Psychiatre; Katleen EVIN, Journaliste; Sylvie FENNEC, Comédienne; Luis FERNANDEZ, International de football; Anouk FERJAC, Comédienne; Claude FORZY, Psychiatre; Yves FREMION, Ecrivain; Monseigneur GAILLOT, Evêque d'Evreux; France GALL, Chanteuse; Jérôme GARCIN, Journaliste; Eric GHEBALI, Secrétaire général SOS Racisme; Franz-Olivier GIESBERT, Journaliste; Romain GOUPIL, Cinéaste; Olivier GRISONI, Avocat; Professeur François GUERIN; Didier GUILLEMOT, Médecin; Marek HALTER, Ecrivain; Professeur M. HENRARD; Julie JEZEQUEL, Comédienne; Marlène JOBERT, Comédienne; Daphnée JUSTER, Avocate à la cour; Christine KATLAMA, Assistante des hôpitaux; Joëlle KAUFFMAN-BRUNERIE, Médecin; Nacer KETTANE, Médecin, écrivain; Catherine KINZLER, Ecrivain; Serge KLARSFELD, Avocat; Beate KLARSFELD; Bernard KOUCHNER, Président d'honneur de Médecin du Monde; David KOVEN, Chanteur; Jean LACOUTURE, Ecrivain; Simone LACOUTURE, LAVILLE, Dessinateur; Ecrivain; Hervé LE BRAS, Démographe; Danièle LEBRUN, Comédienne; Jacques LE GOFF, Historien; Jacques LAGROIS, Professeur Sciences politiques ; Jean-Luc LAHAYE, Chanteur; Bernard LANGLOIS, Journaliste; Marc LECLERC, Psychiatre; Pascal LEGITIMUS, Comédien; Emmanuel MAHEU, Médecin; Patrick MAISONNEUVE, Avocat; Laurent MALET, Comédien; Denis MANUEL, Comédien; Didier MARUANI, Avocat au barreau de Paris; François MARTHOURET, Comédien; Isabelle MARTIN, Vice-Présidente de l'UNEF ID; Claude MAURIAC, Ecrivain; Elli MEDEROS, Chanteuse; Rebaï MEHENTEL, SOS Racisme Lyon; Khaled MELHAA, Secrétaire général de Radio Beur; Samia MESSAOUDI, Journaliste à Radio Beur; Jean-Pierre MIGNARD, Avocat; Professeur Paul MILLIEZ; Roger MIRMONT, Comédien; Frédéric MITTERRAND, Journaliste; Ariane MNOUCHKINE, Metteur en scène; H. Abdallah MOGNIS, Journaliste, agence Im' Média; Sami NAIR, Professeur université; Gérard NAMER, Professeur université; Yves NAVARRE, Ecrivain; Marine N'DIAYE, Ecrivain; Mohamed NEMICHE, Journaliste; NIAGARA, Musiciens; Gérard OBADIA, Manifeste des 122; Claude OLLIVENSTEIN, Médecin; Mohamed OUSSEKINE, Gérant de société; Alain PAGE, Cinéaste; Isabelle PASCO, Comédienne; M. PEIGNE, Médecin; Gilles PERRAULT, Ecrivain; Jean-François PERRIER, Comédien; Anne-Marie PHILIPE, Comédienne; Jacques POSTEL, Chef de Service hospitalier, Frédéric POTTECHER, Journaliste; François PREVOTEAU DU CLARY, Médecin; Hugues QUESTER, Comédien; Lili REKA, Journaliste; Professeur M. REULIER; Serge RIQUIER, Avocat au barreau de Paris; Martine ROCQUENCOURT, SOS Racisme Draguignan; Willy ROSEMBAUM, Médecin; Anne ROZENBERG, Psychiatre; Jean RUMEAU, Psychiatre; Professeur Bernard RUESS Sonia RYKIEL, Styliste; Eric SCHONHOFFER, Bureau National de l'UNEF ID; Laurent SCHWARTZ, Mathématicien; Yves SIMON, Chanteur; Serge SIMONI, Psychiatre; Remi SKOUTELSKY, Bureau National de l'UNEF ID; SINE, Dessinateur ; Jean SOLE, Dessinateur , SMAIN, Comédien; Benjamin STORA, Historien; Francis TERQUEM, Avocat; Isabelle THOMAS, Etudiante; Gilbert URSULET, Psychiatre; Jean-Pierre VERNANT, Historien; M. VIANNEY-GALLERNE, Médecin; Cyril de VIGNEMONT, Entrepreneur; Jean-François VILAR, Ecrivain; Nora ZAIDI, SOS Racisme Montbelliard. B. MURAT, Metteur en scène ; M. ROSENBLAT, ancien Président de l'UNEF-ID.

Pour toute correspondance Boite Postale 234 - 75624 Paris cédex 13 Chèques de soutien à l'ordre de "Paris Egalité"





es années.
lsion "des autres" comme

e.
xclurait des jeunes de la
es femmes des droits qui
de l'homme.
mune, notre combat c'est
ces valeurs, mais aussi,
rue :

ITS

ES A PARIS

Proche-Orient

L'attaque d'un navire iranien par les hélicoptères américains

Washington estime avoir pris l'Iran « la main dans le sac »

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis *« regretteront-ils bientôt »* leur attaque contre un navire iranien, pour reprendre la formule menaçante du président du Parlement iranien, M. Rafsandjani ? Dans l'immédiat, ils semblent, en tout cas, avoir quelques raisons de s'en féliciter. L'opération a été, selon toute apparence, techniquement très réussie – ce qui est appréciable après les déboires qu'avait récemment connus l'US Navy dans le Golfe. Elle n'a fait aucune victime américaine – ce qui est essentiel aux yeux de l'opinion publique des Etats-Unis.

Enfin, elle vient, en quelque sorte, prouver la mauvaise foi de l'Iran, pris *« la main dans le sac »* au moment même où le président iranien disposait de la tribune des Nations unies et de l'attention du monde entier pour faire entendre la voix de Téhéran. Les images diffusées par les télévisions américaines ne laissent guère de doute quant au fait que l'*Iran Ajr* avait bien été converti en mouilleur de mines.

« Le droit à l'autodéfense »

Cependant, ce concours de circonstances pourrait n'être qu'éphémère. Les premières réactions de la presse américaine sont plutôt favorables, mais, déjà, le Sénat commence à ruer dans les brancards, certains de ses membres remettant sur le tapis la question des *« pouvoirs de guerre »* que le président est censé demander au Congrès si les forces américaines sont amenées à effectuer des opérations prolongées.

En même temps, pour justifier l'attaque et dénier à Téhéran le droit de se présenter comme la victime d'une agression, les Etats-Unis ont affirmé, par la voie de leur secrétaire d'Etat, *M. Shultz, qu'ils* n'avaient fait qu'exercer *« leur droit à l'autodéfense »*, après avoir *« averti l'Iran à plusieurs reprises qu'une telle activité* (le mouillage des mines) *ne pouvait être tolérée »* et que les Etats-Unis *« agiraient pour protéger leurs intérêts et ceux de la navigation internationale dans ces eaux »*.

Des dispositifs à infrarouges

Sur le plan purement militaire, l'opération résume jusqu'à la caricature l'image qu'on pourrait se faire d'un affrontement entre forces américaines et iraniennes. D'un côté, une extrême sophistication technique, de l'autre un petit navire marchand bricolé pour mouiller des mines primitives (mais qui ont déjà prouvé leur efficacité), ces mines étant maintenues sur le pont du bateau par des bidons de pétrole vides.

Selon des indications données par le Pentagone, l'*Iran-Ajr* avait été repéré *plusieurs jours plus tôt alors* qu'il chargeait des *« engins suspects »* dans un port iranien.

Les hélicoptères de l'armée de terre américaine, embarqués à bord de la frégate *Jarrett* et équipés de dispositifs à infrarouges permettant à l'équipage de voir dans l'obscurité, surprirent les Iraniens alors qu'il avaient déjà mouillé quelques mines à 50 milles marins au nord-est de Bahrein, dans les eaux internationales. Selon le vice-amiral Bernsen, commandant des forces américaines au Moyent-Orient, les hélicoptères ouvrirent le feu. Mais un peu plus d'une demi-heure plus tard, les Iraniens auraient recommencé à lancer des mines par-dessus bord et les hélicoptères *attaquèrent à nouveau*, incendiant l'arrière du navire.

Ce n'est que sept heures plus tard que des équipes spéciales américaines montèrent à bord du navire désemparé (elles avaient attendu que le jour se lève par crainte de *heurter une mine*). A *bord, toujours* selon les indications données par le vice-amiral Bernsen, les Américains trouvèrent trois cadavres et dix mines semblables à celles qui avaient endommagé le *Bridgeton*, un pétrolier koweïtien, lorsque l'US Navy avait escorté pour la première fois un convoi dans le Golfe.

Dix Iraniens qui avaient embarqué dans un radeau de sauvetage et seize autres qui nageaient furent ensuite recueillis. Il y a deux disparus.

JAN KRAUZE.

Dragage ou intoxication ?

Dans les milieux français du renseignement, on se montre très dubitatif sur les capacités réelles des Iraniens à déminer, comme ils l'affirment, les eaux internationales du Golfe. En revanche, on est plus affirmatif sur leur aptitude à mouiller des mines en toute clandestinité, sauf à être pris sur le fait comme cela semble avoir été le cas lors de l'incident naval survenu, lundi 21 septembre, entre un bâtiment iranien et un hélicoptère américain.

Depuis le début des hostilités avec l'Irak qui durent depuis maintenant sept ans, la marine iranienne a perdu l'essentiel de sa force de dragueurs, du moins les unités acquises par Téhéran, dans les années 60, aux *Etats-Unis*. Il s'agissait d'une flottille de moins d'une demi-douzaine de dragueurs de 320 tonnes chacun.

Selon le décompte des services français, trois dragueurs ont, assurément, disparu et on en aurait recensé, aujourd'hui, trois qui pourraient donner le change à des observateurs non avertis. Ainsi, le *Samak* a été aperçu en mer Caspienne, une mer fermée et sans débouchés sur le Golfe, et probablement transformé en bâtiment-école. On aurait aussi recensé le *Shahrokh* et le *Simorgh* (coques nº 301 et 302 de l'ancienne classification américaine) : le premier, seul, serait en état de prendre la mer et de faire croire à son caractère opérationnel.

En revanche, n'importe quel navire, civil ou militaire, peut mouiller des mines à la seule condition d'être équipé d'un simple mât de charge ou d'une simple glissière capables de mettre à l'eau des mines qui pèseraient entre 400 kilogrammes et moins d'une tonne. Cela s'est déjà vu, et les marins français, qui eurent à intervenir à Suez, en 1974, et en mer Rouge, dix ans plus tard, savent de quoi ils parlent. Rien n'interdit, de surcroît, à un dragueur ou à un chasseur de mines, eux-mêmes, de disséminer ce qui apparaît, de plus en plus fréquemment, comme des armes d'un terrorisme naval.

L'analyse des milieux français du renseignement est, en fin de compte, que les pays occidentaux, en prenant pour argent comptant les déclarations de la marine iranienne à propos de ses opérations de déminage, sont victimes, là aussi, d'une entreprise d'intoxication de la part de Téhéran. Comme l'indique, avec humour, un expert français du renseignement, la meilleure agence de dragage, dans le Golfe et en mer d'Oman, est encore l'agence de presse officielle iranienne IRNA...

J. I.

Amériques

La situation en Amérique centrale

NICARAGUA : Managua annonce un cessez-le-feu « graduel »

EL SALVADOR : Prochaine rencontre entre M. Duarte et la guérilla

Le gouvernement de Managua a annoncé le mardi 22 septembre un cessez-le-feu *« graduel »* dans les zones de combat avec les forces de la Contra antisandiniste. Il a également décidé de suspendre la censure préalable sur les médias qui existait depuis la proclamation de l'état d'urgence, en 1982. D'autre part, la radio officielle de l'Eglise, fermée depuis le 1er janvier 1986, a été autorisée à reprendre ses émissions. Le gouvernement sandiniste a déjà, au début de cette semaine, autorisé la parution du journal d'opposition, *la Prensa*, fermé en juin 1986. Le commandant Tomas Borge, ministre de l'intérieur, a cependant précisé que la suspension de la censure préalable n'impliquait pas une dérogation à l'état d'urgence. Il ne s'est pas non plus prononcé sur le sort des vingt-deux radios interdites depuis plus de quatre ans.

La localisation des zones où le cessez-le-feu unilatéral décrété par le gouvernement prendra effet devrait être connue dans les jours prochains, a déclaré le président Daniel Ortega, qui a justifié cette mesure par *« la volonté du Nicaragua de créer les conditions favorables à l'instauration d'une cessez-le-feu effectif »*.

A Washington, où le chef d'Etat du Costa-Rica, M. Oscar Arias, a rencontré, le mardi 22 septembre, M. Reagan, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines, M. Elliot Abrams, a estimé que l'annonce d'un cessez-le-feu par Managua était *« une ruse destinée à éviter des conversations de paix avec les « contras »*. Selon M. Abrams, il ne peut y avoir de vrai cessez-le-feu que *« si les deux parties se mettent d'accord sur la manière de stopper les hostilités »*. Un porte-parole de la Maison Blanche a affirmé de son côté que le président Reagan avait déclaré mardi au président du Costa-Rica que *« les négociations sur le cessez-le-feu* [devaient] *absolument inclure les forces de la résistance du Nicaragua »* et qu'*« une déclaration unilatérale de cessez-le-feu ne* [pouvait] *pas être acceptée »*. Selon ce porte-parole, M. Arias aurait répondu qu'il était *« entièrement d'accord sur ce point avec M. Reagan »*.

Même réaction de la part des dirigeants de la Contra nicaraguayenne, qui ont rejeté, mardi soir, la proposition de Managua. *« C'est un simple coup publicitaire de la part du président Ortega »*, a déclaré M. Aristides Sanchez, un des dirigeants de la Contra à Washington.

Si les gestes de bonne volonté du gouvernement de Managua ne semblent pas rencontrer beaucoup d'écho, un espoir plus réel apparaît en revanche au Salvador, où le président Duarte a annoncé mardi qu'il rencontrerait les responsables de la guérilla le 4 octobre, au siège de la nonciature apostolique à San-Salvador. Les dirigeants du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) et du Front démocratique révolutionnaire (FDR, bras politique de la guérilla) ont fait savoir qu'ils acceptaient cette proposition du gouvernement Duarte.

La rencontre du 4 octobre sera la troisième depuis le début de la guerre au Salvador, il y a sept ans. Ce troisième rendez-vous entre le gouvernement salvadorien et la guérilla est conforme aux accords de paix signés le 7 août à Guatemala par les chefs d'Etat des cinq pays d'Amérique centrale. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Afrique

La fin de la visite du président angolais à Paris

M. Chirac préconise « la négociation et le dialogue » en Afrique australe

Commencée lundi, la troisième visite officielle de M. José Eduardo Dos Santos en France s'achève le mercredi 23 septembre. La coopération bilatérale et la situation en Afrique australe ont été au centre des entretiens du chef de l'Etat angolais avec MM. François Mitterrand et Jacques Chirac. En recevant son hôte pour un dîner officiel mardi, le premier ministre a préconisé *« la négociation et le dialogue »* dans la région.

Avant de quitter Paris pour Bruxelles, M. Dos Santos devait tenir une conférence de presse mercredi en fin de matinée, puis offrir un déjeuner à l'ambassade d'Angola. Il devait rencontrer des responsables de l'Aérospatiale et d'Elf-Aquitaine, deuxième compagnie pétrolière installée en Angola, après le groupe américain Gulf-Chevron. Les conversations avec les milieux d'affaires devaient aussi porter sur l'approvisionnement en eau de Luanda et sur la fourniture de deux Airbus, en concurrence avec Boeing.

La journée de mardi a été consacrée à des entretiens politiques avec MM. Mitterrand et Chirac. M. Dos Santos *a invité le président de la* République à se rendre en Angola, qui n'a jamais reçu la visite d'un chef d'Etat français. M. Mitterrand a affirmé à son hôte que Paris soutenait les démarches de l'Angola pour adhérer au Fonds monétaire international. On précise à l'Elysée que la question des contrats militaires n'a pas été abordée au cours du déjeuner offert mardi par M. Mitterrand, en présence de M. Chirac.

M. Dos Santos a indiqué qu'il ne demandait pas une aide militaire française, mais qu'il était *« ouvert à tous les gestes provenant de tous les pays »*. En fait, des négociations sont en cours pour l'achat de nouveaux hélicoptères à l'Aérospatiale. Un contrat, signé en 1985, portait sur la fourniture de vingt-cinq appareils. Une dizaine seulement ont été livrés en raison des difficultés financières du pays.

Certaines demandes financières de l'Angola, notamment le rétablissement des lignes de crédit de la COFACE – qui a retiré sa garantie aux exportateurs dans ce pays, – paraissent devoir être déçues. En revanche, sur le plan diplomatique, M. Dos Santos a entendu des discours aimables, notamment lors du toast de M. Chirac, mardi soir.

Le premier ministre a réaffirmé la *condamnation « sans réserve »* de l'apartheid en Afrique du Sud, qui, *« malgré quelques évolutions »*, demeure *« le fondement de l'organisation sociale de ce pays »*.

« La région où se trouve votre pays est en proie à de multiples tensions qui résultent de problèmes internes, des ingérences sud-africaines et aussi de la présence d'éléments extérieurs qui apportent un facteur supplémentaire de complication », a souligné M. Chirac, sans citer explicitement la présence de trente-cinq mille Cubains civils et militaires en Angola. *« Le gouvernement français, pour sa part, est convaincu que le recours à la force ou à la violence ne pourra rien résoudre, l'expérience passée l'a démontré amplement. Il faudra donc que la négociation et le dialogue finissent par l'emporter. (...) Négociation pour l'application rapide et sans condition du plan d'indépendance de la Namibie, dialogue pour restaurer la paix civile, notamment dans votre pays, dialogue entre les diverses communautés d'Afrique du Sud pour l'instauration d'une société multiraciale et démocratique. »*

Un progrès avec les Etats-Unis

Le président Dos Santos a mis, de son côté, l'accent sur les efforts d'assainissement de l'économie entrepris par son pays, en proie à la guerre.

Il a indiqué que les derniers contacts de Luanda avec les Etats-Unis avaient *« permis quelques progrès »*, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Namibie et les délais pour le retrait du contingent des troupes cubaines stationnées au sud du 13e parallèle, en deux ans.

M. Dos Santos souhaite que le Conseil de sécurité de l'ONU soit garant d'un accord sur l'indépendance de la Namibie qui, selon lui, permettrait le retrait des Cubains présents dans son pays. Il a lié toute négociation avec l'UNITA à l'arrêt préalable des *« agressions extérieures »* contre Luanda, c'est-à-dire à la cessation de l'aide sud-africaine au mouvement de M. Savimbi.

Le représentant de l'UNITA en Europe, M. Lukamba Paolo Gato, s'est adressé mardi à un groupe d'une soixantaine de personnes qui manifestaient contre la présence de M. Dos Santos à Paris, notamment en présence de M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans. Sans interdire la manifestation elle-même, la préfecture de police a interdit à ses organisateurs de défiler en cortège de la place Victor-Hugo au Trocadéro.

Du pétrole pour financer la guerre

LUANDA
de notre envoyé spécial

Sans argent, plus de guerre. Voilà pourquoi certains diplomates en poste à Luanda parlent de *« malédiction du pétrole »*. Plus de 50 % des recettes tirées de celui-ci financent l'achat d'armements pour l'essentiel au bloc soviétique. Seul secteur de production en croissance, l'industrie pétrolière mérite plus qu'ailleurs le qualificatif d'*offshore*. Non seulement l'essentiel de l'extradition se fait en mer, mais les sites à partir desquels s'organise la production – les *« bases »* – apparaissent comme des lieux totalement coupés du pays, approvisionnés par bateaux de produits occidentaux, mieux gardés que Fort Knox, et cela tant à Malongo, centre d'activité de la Gulf Oil au Cabinda, qu'à Kwanda, près de Sohio, où travaillent Fina, Elf Aquitaine, Conoco et AGIP.

Si le premier puits angolais a été forcé en 1915, l'exploration en mer n'a commencé qu'en 1962, dans le delta du fleuve Congo, au large du Cabinda. En 1975, année de l'indépendance, l'extraction était de 4,7 millions de tonnes. L'élaboration en 1978, avec l'aide du consultant Arthur D. Little, d'une loi pétrolière à la fiscalité incitative – joint venture avec Gulf, partage de production ailleurs – a entraîné un regain de l'activité pétrolière au début des années 80. Découpé en treize « blocks » de 4 000 kilomètres carrés chacun – dont cinq ont été attribués, le sixième et le neuvième étant sur le point d'être donnés principalement à Conoco et Marathon et le huitième à Total, – la zone, au large des côtes angolaises a révélé des richesses qui font déjà de ce pays le deuxième producteur d'Afrique noire.

Si le Cabinda demeure la première province pétrolière avec 230 000 barils quotidiens (qui devraient passer à 270 000 dès la fin de cette année), le block trois – au sud-ouest de la ville de Sohio – sur lequel Elf-Aquitaine, opérateur (avec 50 % des parts), a déjà dépensé plus de 1 milliard de francs, – est une des *« succès stories »* du pétrole. Aux cinq premiers forages ont correspondu cinq découvertes. La production annuelle actuelle est de 5 millions de tonnes par an, mais, dès le début de l'année prochaine, l'extraction sera portée à 6 millions de tonnes, soit une province pétrolière plus importante pour la Compagnie française que le Gabon, avec en plus un coût de découverte inférieur à 1 dollar par baril et un bénéfice net par baril (en moyenne sur les vingt ans d'exploitation) de l'ordre de 2 dollars.

Place pétrolière d'une extrême activité – sur un marché mondial dépressif – parce que le pays a un urgent besoin de devises pour financer l'effort de guerre, l'Angola a permis à Elf-Aquitaine d'imposer les sociétés françaises du secteur parapétrolier (85 % des contrats d'Elf sont passés avec des sociétés françaises). La contrepartie, c'est sans doute un engagement croissant de cette compagnie dans ce pays.

BRUNO DETHOMAS.

AFRIQUE DU SUD

Pretoria « espère signer bientôt » le traité de non-prolifération nucléaire

M. John S. Herrington, secrétaire américain à l'énergie, s'est félicité, mardi 22 septembre, à Vienne, de l'annonce faite la veille à Pretoria que l'Afrique du Sud *« espère pouvoir signer bientôt »* le traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

M. Herrington, qui participe à la conférence annuelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a qualifié de *« progrès réel »* cette intention de l'Afrique du Sud et a estimé qu'il *« fallait encourager ce pays dans sa coopération avec l'AIEA »*.

L'exclusion de l'Afrique du Sud de cette organisation – réclamée par l'URSS et un groupe de pays du tiers-monde – serait *« une grande erreur »*, a estimé le ministre, ajoutant que la *« politisation »* d'une organisation à vocation technique enlèverait toute sa *« crédibilité »* à l'AIEA.

La signature par l'Afrique du Sud du traité de non-prolifération nucléaire pourrait permettre de savoir si Pretoria possède ou non l'arme nucléaire, a déclaré, mardi à Johannesburg, un scientifique spécialisé dans le nucléaire. – *(AFP.)*

Le conflit tchadien

Le colonel Kadhafi n'assistera pas à la conférence de l'OUA

Le chef de l'Etat tchadien, M. Hissène Habré, a quitté N'Djamena, tôt mercredi 23 septembre, pour Lusaka, où il doit prendre part à la réunion du comité *ad-hoc* de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) *sur le différend tchado*-libyen à propos de la bande d'Aozou.

En revanche, selon l'agence libyenne JANA, le colonel Kadhafi a contacté le président Zambien, M. Kaunda, président en exercice de l'OUA, pour lui annoncer qu'il ne se rendrait pas à la réunion. Le dirigeant libyen devait déléguer son ministre des affaires étrangères, M. Jadallah Azzouz Al Tahi.

D'autre part, l'URSS a été informée du *« décès, au cours de combats dans le sud de la Libye, de deux experts »* militaires soviétiques, a annoncé mardi un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Boris Piadychev (*le Monde* du 17 septembre). Les deux conseillers *« se trouvaient en Libye pour aider à l'utilisation du matériel militaire soviétique »*, a précisé M. Piadychev. – *(AFP)*.

EN BREF

● **CAMBODGE : un Américain détenu.** – Un Américain âgé de 35 ans, M. Sterling Brian Bono, est détenu par les autorités de Phnom-Penh depuis le mois de mai pour s'être illégalement introduit au Cambodge, a annoncé, mardi 22 septembre, l'agence de presse cambodgienne SPK. En juin, des responsables thaïlandais avaient déjà annoncé le passage au Cambodge d'un ancien combattant américain du Vietnam décidé à se mettre à la recherche de soldats américains disparus dans la péninsule indochinoise au cours de la guerre. Selon les autorités thaïlandaises, M. Bono serait *« détenu par l'armée vietnamienne »* dans la province de Battambang, dans le nord-ouest du Cambodge. – *(AFP.)*

● **EGYPTE : accord commercial avec l'URSS.** – Un protocole commercial d'une durée de trois ans sera signé à la fin du mois d'octobre entre l'Egypte et l'Union soviétique, a indiqué mardi 22 septembre M. Guennadi Jouravlev, ambassadeur de l'Union soviétique au Caire. L'Egypte et l'URSS souhaitent augmenter leurs échanges et déterminer les projets du plan quinquennal égyptien 1987-1992 avec la contribution de Moscou ; de plus, l'URSS vise à *« restaurer »* ses relations avec l'Egypte, sur la base *« du respect et des intérêts réciproques »*, a ajouté le diplomate. – *(AFP.)*

● **ETATS-UNIS : arrestation d'un terroriste de l'ASALA.** – Vicken Setrag Tcharkhutian, un Irakien accusé d'avoir commis des attentats en 1981 et 1982 aux Etats-Unis pour le compte de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), a été arrêté le 17 septembre à Los Angeles par le FBI. Son procès est fixé au 10 novembre. S'il est reconnu coupable, il risque soixante-cinq ans de prison. – *(AFP.)*

● **INDE : opération de police au Temple d'or.** – Les forces de sécurité indiennes ont envahi, mercredi 23 septembre, le Temple d'or d'Amritsar, lieu saint des sikhs au Pendjab, et interpellé cinquante personnes, a annoncé la police. L'opération policière a commencé vers 5 heures locales (23 heures GMT), peu après l'arrivée de quelque huit mille pèlerins venus se baigner dans la piscine du temple, à l'occasion d'un festival religieux annuel. Selon des témoins, quelque six cents membres des forces paramilitaires et près de quatre cents policiers en armes ont cerné le temple et bloqué toutes les entrées et sorties du lieu saint, à la recherche de militants sikhs fichés par la police. Les forces de sécurité avaient envahi le Temple d'or le 25 juin et arrêté dix militants sikhs, favorables à la création d'un Etat indépendant sikh au Pendjab, le Khalistan. – *(AFP.)*

● **M. Chevardnadze en novembre à Bonn.** – Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, effectuera probablement une visite officielle en RFA dans la deuxième quinzaine de novembre, a indiqué le mardi 22 septembre à Bonn un porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères. Il s'agirait de la première visite de M. Chevardnadze en RFA. Considérée à Bonn comme un nouveau pas vers une normalisation des relations entre les deux pays, elle pourrait ouvrir la voie à la venue en RFA du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Europe

GRÈCE : remaniement ministériel

M. Papandréou réintègre dans son gouvernement la vieille garde du PASOK

ATHÈNES
de notre correspondant

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, a procédé, mardi soir 22 septembre à Athènes, à un large remaniement ministériel, réintégrant dans son gouvernement trois hommes-clés de la vieille garde du Parti socialiste (PASOK) qui en avaient été écartés en février dernier. Ce remaniement fait suite aux dissensions apparues ces dernières semaines au sein du PASOK, notamment sur la poursuite de la politique d'austérité budgétaire. Les titulaires des trois principaux portefeuilles – défense, affaires étrangères et économie – n'ont cependant pas été touchés.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1981, M. Papandréou a déjà remanié treize fois son gouvernement. La dernière fois, en février, il en avait évincé les responsables de sa propre formation pour lui donner une image plus moderniste, moins liée à une politique de parti. Initialement, ce gouvernement devait, selon les déclarations faites à l'époque par le premier ministre lui-même, mener à bien son programme jusqu'au terme de la législature, prévue officiellement pour le mois de juin 1989.

Trois membres influents du bureau exécutif du PASOK font leur rentrée à l'occasion du remaniement de mardi soir, MM. Akis Tsohatsopoulos à l'intérieur, Yorgos Yenimatas au travail et enfin Agamemnon Koutsoyorgas. Ce dernier devient vice-premier ministre et reçoit en plus le portefeuille de la justice, qui lui avait échappé dans les premiers gouvernements socialistes en raison de l'opposition du président de la République de l'époque, M. Constantin Caramanlis.

Paralysie

M. Andréas Papandréou essaye apparemment d'enrayer le mouvement de mécontentement contre son gouvernement, tombé depuis plusieurs mois dans une quasi-paralysie politique et tenu pour responsable de plusieurs scandales économiques. On se pose aussi à Athènes des questions sur l'avenir de la politique économique.

Les principaux ministres économiques ne sont pas, pour le moment, touchés, mais on a adjoint au ministre des finances un ministre délégué, M. Georges Petsos, qui s'est distingué en tant que secrétaire d'Etat à l'industrie pour avoir autorisé la création de nouvelles industries en plein centre d'Athènes et comme promoteur de la privatisation sans condition des entreprises surendettées mises sous le contrôle de l'Etat et assainies à coups de milliards.

Quant aux ministres sortants, deux cas sont à signaler : celui du ministre de la santé, M. Georges Alexandre Mangakis, et celui du ministre de la marine marchande, M. Stathis Alexandris. Le deuxième paie sans doute pour la bévue colossale concernant la découverte du prétendu Colosse de Rhodes cet été. La chute du premier est peut-être liée au sort du système national de la santé, l'un des derniers éléments du programme électoral du Pasok à ne pas être révisé.

Ce nouveau remaniement ministériel s'est également accompagné d'une restructuration du bureau exécutif du PASOK et d'une réduction importante du nombre des conseillers du premier ministre.

THÉODORE MARANGOS.

TURQUIE : victime de la bureaucratie judiciaire

Le guide français Michel Caraminot est menacé de cinq à dix ans de prison

La Cour de sûreté de l'Etat de Diyarbakir a reporté au 5 octobre prochain l'ouverture du procès de M. Michel Caraminot, un guide de tourisme français de trente ans arrêté le 18 juin dernier alors qu'il accompagnait un groupe de touristes français pour le compte de l'agence Clio. Prévue pour le mardi 22 septembre, la première audience n'a pas eu lieu faute d'un juge militaire *« excusé pour raison médicale »*. Accusé par un accompagnateur turc d'avoir un peu trop flatté la culture arménienne dans ses commentaires sur les monuments du Sud-Est turc, M. Michel Caraminot a été inculpé de *« propagande visant à affaiblir les sentiments nationaux »* et risque de cinq à dix ans de prison.

DIYARBAKIR
de notre correspondant

Dès le départ, il y a peu d'atomes crochus entre, d'un côté, l'étudiant français féru d'archéologie au point d'en faire un sacerdoce et, de l'autre, l'accompagnateur turc, inquiet de toute allusion au passé disputé des régions ouvertes à des touristes français qui avaient, selon sa déposition, *« des sympathies pour les Arméniens »*. L'opposition du guide français à tout écourtement des visites historiques controversées au profit de séjours prolongés chez des marchands de tapis, au demeurant généreux pour les accompagnateurs, a probablement hâté le drame.

Les accusations du guide turc se résument à peu de chose : M. Michel Caraminot aurait donné des explications sur la région à partir du livre des Editions Maspero sur *les Kurdes et le Kurdistan*, plus tard saisi dans ses bagages. S'inspirant du Guide bleu, des brochures touristiques officielles turques, et, pour ne citer qu'eux, des deux suppléments récents du quotidien *Cumhuriyet*, il aurait attribué les églises de la région, chefs-d'œuvre universellement connus de l'architecture arménienne, comme Ani et Aktamar... à des architectes arméniens. Il en aurait tiré des arguments en faveur du séparatisme arménien et kurde.

Dans l'atmosphère exacerbée qui a suivi la déclaration du Parlement européen sur le « génocide arménien », un procureur zélé inculpe M. Caraminot sur la seule base des dépositions de son accusateur. Le jour du massacre de trente civils à Pinarcik par des terroristes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), est annoncée dans la presse l'arrestation d'un *« séparatiste français d'origine arménienne » (sic)*. L'engrenage de la bureaucratie judiciaire se met alors en marche publiquement, rendant délicates les interventions, nombreuses, des autorités françaises. L'affaire est du ressort de la Cour de sûreté de l'Etat, une juridiction prévue par la Constitution de 1982, mais souvent dans l'incapacité de se réunir, surtout dans le Sud-Est, faute de juges militaires de première classe acceptant de se déplacer.

Un étonnant décalage

Après le premier report d'audience, le 28 juillet, le tribunal a entendu le 25 août le témoignage de membres du groupe : ils ont infirmé l'accusation de propos séparatistes.

De nombreuses personnalités, soucieuses du renom de la Turquie qui vient de demander son adhésion à la CEE, dénoncent l'absurdité de la situation.

Cette affaire, comme quantités d'autres en instance et concernant des Turcs, illustre le décalage entre les textes juridiques et le processus de démocratisation en cours. Elle est d'autant plus incompréhensible que tout lecteur peut trouver dans la presse turque depuis un an, sur le problème kurde, voire la question arménienne, des éléments de réflexion infiniment plus subversifs que les propos attribués au jeune Français.

MICHEL FARRÈRE.

URSS

M. Gorbatchev est, officiellement, en « excellente santé »

Moscou (AFP). – M. Mikhaïl Gorbatchev, *« poursuit ses vacances »* et est *« en excellente santé »*, a déclaré, mardi 22 septembre, un porte-parole officiel soviétique, démentant ainsi des rumeurs sur l'état de santé du chef du Kremlin qui n'a pas été vu en public depuis le 7 août.

« M. Gorbatchev est en vacances et celles-ci dureront aussi longtemps que prévu », a affirmé M. Boris Piadychev, porte-parole du ministère des affaires étrangères, interrogé à plusieurs reprises sur cette question au cours d'une conférence de presse.

M. Piadychev, se retranchant derrière *« les usages »* observés en URSS, a refusé d'indiquer quand M. Gorbatchev sera de retour à Moscou. Il a laissé entendre que le numéro un soviétique ne ferait pas, à court terme, de déclaration sur l'accord soviéto-américain intervenu à Washington en matière de désarmement : *« L'opinion du dirigeant soviétique est très claire et il s'agit seulement d'un accord de principe »*, a noté M. Piadychev.

Cette mise au point soviétique sur l'état de santé et les activités de M. Gorbatchev fait suite aux affirmations de l'hebdomadaire ouest-allemand *Bild* selon lesquelles le chef du Kremlin aurait été victime, sur son lieu de villégiature, d'une grave intoxication alimentaire (*le Monde* du 22 août).

Contrairement aux deux années précédentes, le départ en vacances de M. Gorbatchev, vers la mi-août, n'avait pas été annoncé. En 1985, le numéro un soviétique avait pris cinq semaines de vacances et un peu plus d'un mois l'an dernier.

Le secrétaire général du PCUS a, en tout cas, maintenu une certaine activité officielle : le 8 septembre, il envoyait un message pour l'ouverture de la Foire du livre de Moscou ; il a fait publier, jeudi dernier, dans la *Pravda*, un grand article sur la situation internationale, et a adressé lundi un message de bienvenue à la première session de l'Académie internationale de l'architecture.



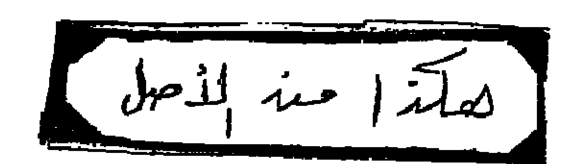




nt ministériel

ans son gouvernement
lu PASOK

Michel Caraminot
t dix ans de prison





MAIRIES DE FRANCE

N° 5 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 87 sur quatre pages achetées au quotidien LE MONDE. JEUDI 24 SEPT 1987

L'INVITÉ

FRANÇOIS DUBANCHET

IL CONSTRUIT LE SAINT-ETIENNE DU 21e SIECLE

Monsieur le Maire de SAINT-ETIENNE est un homme chaleureux, efficace et pragmatique.

Depuis 1983 à la tête de la Ville qui compte 215 000 habitants et un budget de plus de 2 400 millions de francs, il veut donner aujourd'hui à la capitale du Forez l'image d'une ville dynamique et faire ainsi oublier l'affaire Manufrance ou le scandale des Verts.

Il vient de confier à la SARI, que préside Christian PELLERIN, la mission d'élever sur l'ancienne usine et entrepôts de Manufrance un grand complexe qui fera, selon le vœu de François DUBANCHET, oublier l'image de "honte".

QUELS SONT VOS PROJETS SUR LES ANCIENS ENTREPOTS DE MANUFRANCE ?

Nous allons créer là, avec le concours de la SARI, sur 150 000 m² de plancher un grand centre d'affaires avec Palais des Congrès, Hôtel, Bureaux, Galerie Commerçante, Cité Artisanale et un ensemble de logements. Viendront prendre place dans cet ensemble la tête du réseau câblé, la maison de l'image numérique, mais aussi un planétarium et, pour ne pas oublier le passé, un Musée Manufrance. Il y aura là aussi une véritable pépinière d'entreprises.



François DUBANCHET

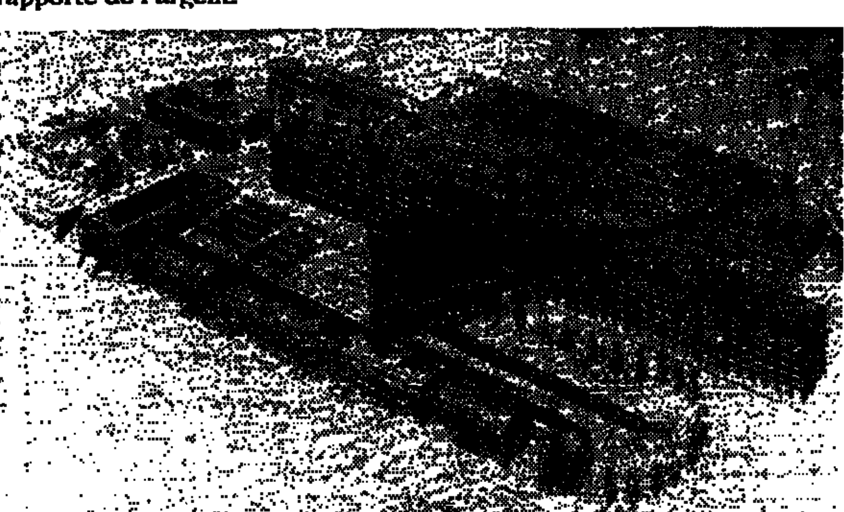
QUELS SONT LES AUTRES PROJETS DE LA VILLE ?

Un nouvel abattoir remplacera l'ancien beaucoup trop vétuste. Ce sera un véritable pôle de la viande. Nous encouragerons également le programme de développement du veau de lait.

ETES-VOUS UN MAIRE ENTREPRENEUR ?

Une ville et son Maire doivent accompagner les efforts en matière économique et aider les entreprises nouvelles. Personnellement, je me réjouis que la Caisse des Dépôts qui nous aide énormément nous ait fait confiance.

Parmi les projets qui me tiennent à cœur, celui de compléter le réseau de tramways avec treize voitures doubles et ultra modernes. Ce tramway, véritable métro de surface de 7 km de long, c'est un cas... Il rapporte de l'argent.



Le futur centre d'affaires au cœur de Saint-Etienne.

EDITORIAL

MAIRIE-EXPO 87 :

UN RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL ET REPUBLICAIN

Pour les Maires, leurs Adjoints, les Conseillers Municipaux et les Personnels Communaux, visiter MAIRIE-EXPO est devenu désormais un déplacement indispensable.

En donnant une dimension nationale au marché des Collectivités Locales nous avons introduit compétitivité et innovation dans ce secteur économique important. Les 300 exposants qui participent depuis 4 ans à cette entreprise ne s'y sont pas trompés.

MAIRIE-EXPO n'est ni une kermesse ni une foire encore moins une exposition liée à un Congrès mais un vrai Salon Professionnel. Les milliers de décisionnaires municipaux qui visiteront MAIRIE-EXPO à TOULOUSE, du 18 au 22 octobre, feront en quelques heures le point sur les différents aspects de la vie communale en matière de gestion, d'équipement et d'animation.

Les entreprises exposantes, grands institutionnels ou P.M.E./P.M.I. ont longuement préparé ce Salon car, travailler pour une ville, être fournisseur d'une ou plusieurs collectivités locales représente pour elles des parts de marché non négligeables. C'est aussi un honneur, une responsabilité et une référence.

Aux Maires aménageurs des années 60/70 succède aujourd'hui la génération des Maires Gestionnaires. La chasse aux dépenses de fonctionnement est ouverte dans la plupart des communes et la notion de gestion et d'esprit d'entreprise a fait son entrée en quelques années dans la majorité des communes.

A deux ans des échéances municipales, MAIRIE-EXPO 87 saura répondre à l'attente des Elus Locaux. Les entreprises exposantes ont préparé ce rendez-vous avec la plus grande attention.

Un Français sur cent est concerné par ce Salon. Ils seront plusieurs milliers à faire le déplacement à TOULOUSE, c'est un signe !

photo James Andanson

Alain TRAMPOGLIERI
Commissaire Général de MAIRIE-EXPO



MAIRIES DE FRANCE

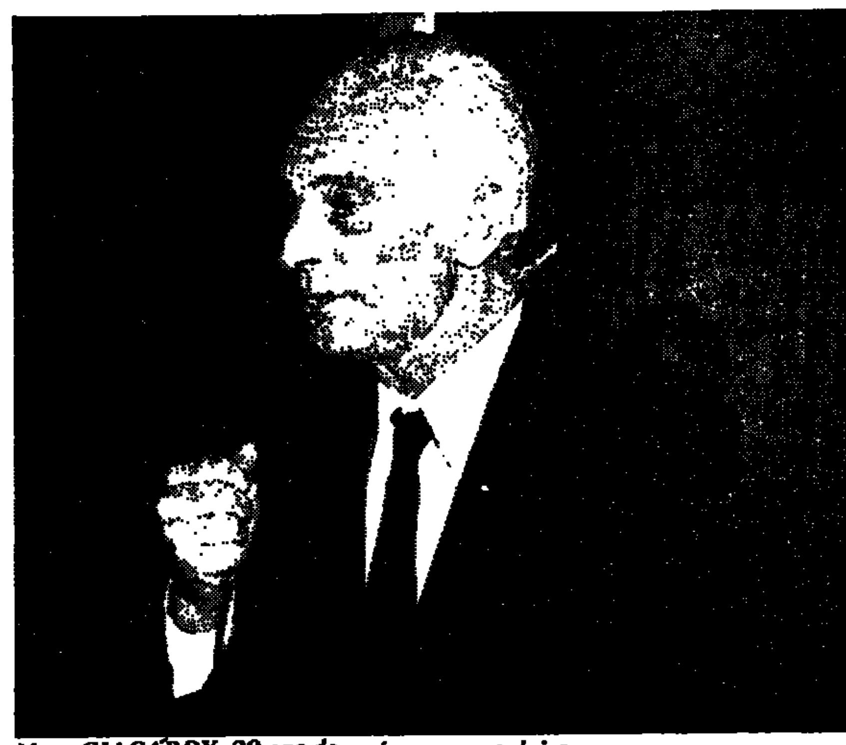
ÉVÉNEMENT

LE PREMIER SALON DES INNOVATIONS ET DES TECHNOLOGIES DU TOURISME

Marc GIACARDY, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TARBES et des HAUTES PYRENEES va, à l'occasion de MAIRIE-EXPO 87 à TOULOUSE, sensibiliser les Maires de France à une manifestation qu'il organise à TARBES du 22 au 25 Septembre 1988 et qui est d'ores et déjà considérée comme un événement par les professionnels du tourisme européen.

Il s'agira du premier Salon des Innovations et des Technologies du Tourisme, manifestation qui prendra appui sur les stations du Grand Sud Ouest et de l'Espagne.

Pour MAIRIES DE FRANCE, Marc GIACARDY évoque les temps forts de cette manifestation.



Marc GIACARDY, 20 ans de présence consulaire

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CE SALON ?

Ce sera un Salon de professionnels. La première originalité sera de présenter aux acheteurs du tourisme international un produit franco-espagnol. Il n'y avait jamais eu, jusqu'à présent, de présentation de produits franco-espagnols. Depuis l'adhésion de l'Espagne au Marché Commun, ce rendez-vous est devenu indispensable. Deux pays qui exposent ensemble avec une même stratégie cela ne s'est jamais vu.

QUELS SERONT LES TEMPS FORTS DU SALON ?

Il y aura tout d'abord une bourse touristique classique que nous présenterons aux tours operators et aux agences de voyage non seulement d'Europe mais aussi Internationales.

Ce Salon sera également une vitrine technologique. Le monde touristique récupère depuis 20 ans, avec beaucoup de retard, les inventions et innovations qui sont réalisées dans les autres secteurs. Hélas, les professionnels du tourisme ne les appliquent dans leur contexte que dans des filières très spécialisées. Le secteur du tourisme a besoin de beaucoup de transferts de technologies pour avoir à la fois de l'imagination, du tonus et du dynamisme.

Enfin, notre événement devancera la Conférence Mondiale sur le Tourisme qui aura lieu en 1988 en AUSTRALIE et dont le thème sera "Les transferts de technologies dans le tourisme, à l'échelle mondiale".

Nous attachons aussi une grande importance aux ateliers extrêmement pointus, de haut niveau, qui seront organisés.

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDEE D'ORGANISER A TARBES UN SALON AUSSI IMPORTANT ?

Il y a 25 ans que j'avais cette idée en tête. Il y a dans notre département beaucoup de potentialités touristiques. Ne sommes-nous pas, avec LOURDES, le deuxième aéroport français de trafic charters ?

J'ai motivé la plupart des socio-professionnels et des politiques à cette manifestation. La Région MIDI-PYRENEES fait une vraie politique de développement touristique. Elle a les hommes et l'espace, il lui manque l'outil.

Nous voulons faire visiter notre "usine tourisme" aux acheteurs potentiels qui viendront à notre Salon, donc aux professionnels du monde entier. A la veille du grand marché de 1992 nous devons nous organiser. Il faut que nous apprenions à accueillir : l'accueil c'est aussi de la technique. En MIDI-PYRENEES nous réussirons !

Renseignements : Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarbes 3, Cours Gambetta - 65000 TARBES - Tél. 62.34.20.03.



FÊTES ET CÉRÉMONIES



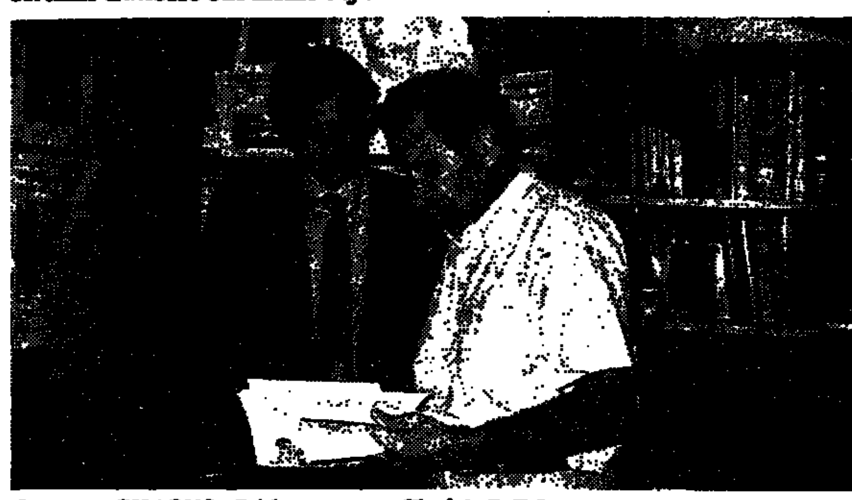
Le Pape Jean-Paul II en voyage aux Etats-Unis n'a pas manqué, lors de son passage en Californie, de saluer le Maire de Carmel, Clint EASTWOOD. Ce célèbre acteur américain confie volontiers à ses amis "qu'en choisissant d'être Maire il avait accepté de ne plus avoir de vie privée et d'être au service de la Commune". Nombreux sont les Maires de France qui se reconnaîtront. A quand une Marianne d'Or pour Clint EASTWOOD ?



Cette année encore, c'est le Joaillier CARTIER qui signera les 15 "MARIANNE D'OR" 1987. La Fondation CARTIER de Jouy-en-Josas, véritable lieu d'échanges et de rencontres culturelles servira de cadre à la réunion des membres du Jury des "MARIANNE D'OR". Le sculpteur CESAR membre du Jury et invité permanent de la Fondation, a réalisé pour l'occasion le menu du déjeûner qu'il a présenté à son ami Alain Dominique PERRIN, P.D.G. de CARTIER.



MAIRIE-EXPO organisera en 1989, à l'occasion du bi-centenaire de la Révolution Française, un grand Banquet des Maires. La nouvelle fait déjà grand bruit chez les Elus Locaux qui ne veulent pas rater l'événement du siècle. Alain TRAMPOGLIERI a déjà commencé à prendre les inscriptions et certains traiteurs ont même déjà fait des offres de services.

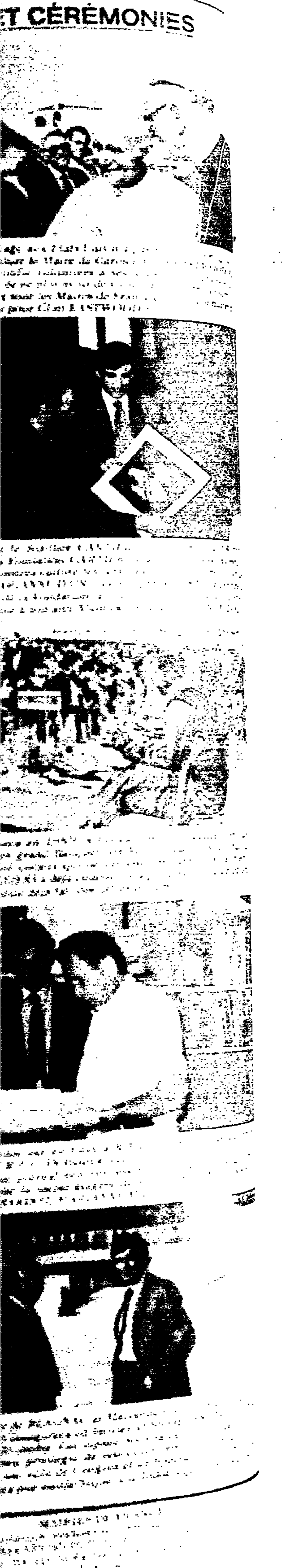


Jacques CHAPUS, Rédacteur en Chef à R.T.L. et Animateur du premier grand journal du soir, R.T.L. 18 Heures, est un collectionneur de MARIANNES. Les invités de son journal peuvent observer sa légendaire générosité d'esprit : cohabitent sur la même étagère de son bureau, MARIANNE DENEUVE, MARIANNE BARDOT, MARIANNE MATHIEU.



Jacques PUIG, Maire de BLAGNAC et Marianne d'Or 1984, est un homme de communication. Il inaugurera en Janvier 1988 ODYSSUD-BLAGNAC, un grand complexe multi-media. Cet espace pour la culture et la communication sera aussi un lieu privilégié de rencontre des cultures artistiques et scientifiques. Outre une salle de Congrès et de Spectacles de 950 places, ce complexe comprendra une mediathèque, une ludothèque et six salles câblées multi-fonctions.

MAIRIES DE FRANCE
Rédaction, réalisation : Christian HOYOS
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
Place Beauvau - 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS
Tél. (1) 42.66.26.16
Photocomposition : Atelier Alfortville
Prochaine parution : 8 octobre 1987



MAIRIES DE FRANCE

HÔTELS DE VILLE



Robert-André VIVIEN, Député Maire de SAINT-MANDE, fêtera cette année ses 40 ans de mandat municipal.

Paul ONORATINI, Maire de LA ROQUE D'ANTHERON, vient de créer l'Association "EXPANSION 1992" destinée à accueillir les Communes de moins de 10 000 habitants. Cette Association offrira à ses membres une structure de réflexion cohérente et les moyens de mettre en œuvre une véritable stratégie de communication pour attirer les investisseurs et gagner, demain, les défis économiques et sociaux générés par les marchés uniques européens.

André MOREL, Maire d'ABJAT sur BANDIAT, veut organiser dans sa commune le premier Rassemblement des Maires "MARIANNE D'OR" en milieu rural.

Jean-Pierre CHEVENEMENT, Député Maire de BELFORT, vient de mettre la dernière main au plan de développement urbain à l'horizon 2015.

Dominique BAUDIS, Maire de TOULOUSE qui accueille cette année MAIRIE-EXPO, a tenu à ce que la cérémonie de remise des "MARIANNE D'OR" ait lieu dans le cadre prestigieux du Capitole, Salle des Illustres. De nombreuses personnalités assisteront le Mardi 20 octobre à 18 h 30 à cette manifestation.

1988 : ANNEE EUROPEENNE JEAN MONNET

A l'occasion du centenaire de celui qui fût "l'inspirateur" de la Communauté Européenne, un grand nombre d'initiatives seront prises par les Gouvernements Européens.

En France, Jean MONNET et Robert SCHUMAN seront placés au PANTHEON.

Mais déjà beaucoup de communes, de départements et de régions préparent des manifestations centrées sur l'Europe et sur le rôle déterminant de Jean MONNET, pour célébrer son centenaire : inaugurations de rues, places, monuments, expositions... L'Association des Amis de Jean MONNET est à la disposition des élus pour les aider à mettre en place ces initiatives européennes. Vous pouvez la contacter : 61, rue des Belles Feuilles, 75116 PARIS. Tél. : (1) 45.01.58.85.

Le Conseil National de Prévention de la Délinquance que Préside Marc BECAM, Député Maire de QUIMPER, sera présent pour la 4e année consécutive à MAIRIE-EXPO. Outre un important stand d'information destiné aux élus, un colloque sera organisé le mercredi 21 octobre.

Christian ROLLOY, P.D.G. de PROMOGIM (voir Maires de France n° 4) est très sollicité par les Maires de France. 22, rue de Bellevue, 92100 BOULOGNE. Tél. : (1) 48.25.46.25.



Jacques CHABAN-DELMAS, Député-Maire de BORDEAUX et Président de l'Assemblée Nationale, avait convié à l'Hôtel de Lassay ses collègues "MARIANNE D'OR". Plusieurs Membres du Gouvernement, Maires de Grandes Villes ont l'intention de lui rendre cette invitation.

Monsieur Léopold RITONDALE Maire d'HYERES, est le héros d'une bande dessinée qui explique le fonctionnement de sa Commune aux enfants. L'initiateur de l'idée n'est pas l'Adjoint aux Affaires Culturelles mais l'Adjoint Délégué aux Travaux Jean-Louis BANES.

Jean-Pierre GRAND, Maire de CASTELNAU LE LEZ, fait affranchir tout le courrier communal avec une flamme MARIANNE D'OR 1986.

Le Quotidien du Maire sera cette année le Quotidien de MAIRIE-EXPO 87.

Edgar FAURE, Président du Jury des "MARIANNE D'OR", a adressé à l'ensemble des Maires nominés son dernier livre dédicacé "Le Messager de l'Arc en Ciel" un ouvrage qui doit désormais faire partie de toute bonne bibliothèque municipale.

LE GRAND SUD A MAIRIE-EXPO

Ce sont les Présidents des cinq Grandes Régions du Sud de la France : BORDEAUX-AQUITAINE, MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC-ROUSSILLON, PROVENCE-COTE D'AZUR et CORSE qui inaugureront, le lundi 19 avril à 11 heures, la quatrième édition de MAIRIE-EXPO 87 à TOULOUSE.

"Hôtels de Ville" tel est le titre d'un ouvrage rassemblant les témoignages des Maires ayant reçu une MARIANNE D'OR. Ils feront partager à leurs collègues leurs expériences municipales.

Jean-Paul BREHANT, Maire de GRIMAUD, accueillera Jacques CHIRAC en voyage officiel dans le Var. Le 16 octobre le Premier Ministre inaugurera le nouvel Hôtel de Ville.

SUCCÈS

SAR et LANGEVINE se sont dit oui ! Pour vous, Monsieur le Maire

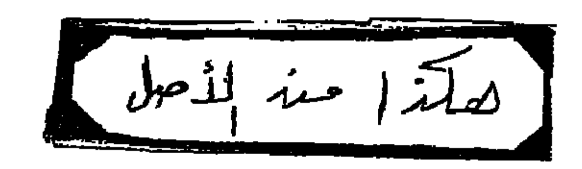
SAR + LANGEVINE = SAR LANGEVINE. Quand le n° 1 des produits d'applications routières épouse le créateur de mobilier urbain à la mode de chaque région, il faut s'attendre à un peu plus qu'un mariage blanc. Les jeunes mariés, unis dans la passion du bien-être et de la propreté, se sont promis de faire beaucoup de petits bancs, toilettes, et abris partout dans l'hexagone. Et pour ne pas enliser leur union dans la routine et la monotonie, ils ne veulent pas que leurs rejetons se ressemblent trop... Les deux partenaires se proposent donc d'offrir aux municipalités citadines ou rurales un choix complet de mobilier urbain, pose, entretien, maintenance compris, adapté au caractère de chaque région. Un programme somme tout ambitieux, mais sera-t-il suivi d'effet ? SAR et LANGEVINE n'en doutent pas : "Nous sommes déjà à l'heure des technopoles", déclare le directeur Général de la SAR, Jean-Luc PETITHUGUENIN, (300 millions de chiffre d'affaires). "Avec des capacités d'invention et d'ingéniosité tous azimuts, impliquant le recours à la sociologie comme à la C.A.O-D.A.O., tout ce qui peut alimenter notre efficacité nous intéresse... Pour offrir un service sans failles, nous mettons tous nos moyens et nos expériences en commun : nos usines (mobilier urbain et mécanique), notre atelier d'électronique, notre unité pose et maintenance et ses 300 camions, nos 17 agences commerciales régionales... De la création au S.A.V., nous couvrons tous les besoins des municipalités en mobilier urbain."

Point Rendez-vous. Rendez-vous à Toulouse !...

Plus pragmatique que théoricien, Jean LANGEVINE poursuit : "Notre démarche est avant tout rationnelle. Offrir un choix différencié parce que nous sommes à l'écoute, nous travaillons avec les gens de la région. Et un choix financièrement intéressant parce que fondé sur une base industrielle solide. Nous partons d'une idée simple. Un module de base, toit, murs, sol. Et nous le démultiplions au gré des sites et des fonctions". Et pour montrer qu'elle sait s'adapter aux attentes les plus diverses, SAR LANGEVINE montrera à Toulouse quelques nouveautés dont on devrait entendre parler : une campasienne mixte (miroir et toilette), un abri baptisé Rendez-vous, qui mise sur la télématique pour améliorer la communication (il comporte un téléphone et un point vidéo qui informera les utilisateurs (et enfin un produit qui devrait remplir d'aise tous les citoyens, à condition que les maires veuillent bien se pencher sérieusement sur la question : une toilette pour chiens qui à l'avantage d'être préventive et auto-nettoyante... Voilà déjà un bon programme... Il est vrai que les municipalités, côté mobilier urbain, sont un peu lasses du standard et du manque de solutions personnalisées...

A SAR LANGEVINE de nous les proposer.

هكذا من الأصل





Politique

Les Journées parlementaires de l'UDF à Nice

M. Raymond Barre, candidat idéal, mais...

M. Jacques Chirac devait s'adresser, le mercredi 23 septembre, aux parlementaires de l'UDF réunis à Nice depuis la veille. Le premier ministre trouvera devant lui des élus et des responsables affichant désormais clairement leur barrisme et de plus en plus amers devant ce qu'ils considèrent comme la « chiraquisation » de l'Etat.

M. Raymond Barre participe à la totalité de ces journées parlementaires ; il devait y prendre la parole mercredi soir après le passage de M. François Léotard à « L'heure de vérité » sur Antenne 2. Le ministre de la culture a été particulièrement aimable avec l'ancien premier ministre lorsqu'il a reçu, *mardi soir, dans sa propriété* de Fréjus, les députés et les sénateurs de l'UDF.

Les travaux de mardi ont été marqués par le souci des dirigeants de la confédération de proclamer leur volonté d'union de la majorité, mais aussi leur soif de se démarquer du RPR. Ils préparent ainsi l'élection présidentielle dont M. Jean-Claude Gaudin a dit, en opposition aux fidèles du chef du gouvernement, qu'elle *« n'est pas un simple test de contrôle, mais l'occasion d'un nouveau contrat ».*

La précampagne dans laquelle l'UDF est engagée a amené aussi les orateurs à s'en prendre, mais pas plus que de coutume, aux socialistes et à M. François Mitterrand. En revanche, le Front national continue à être pour *eux un sujet de préoccupation*, mais aussi de division.

NICE
de notre envoyé spécial

Il est assis au premier rang. Sage, dodelinant de la tête comme à son habitude, approuvant parfois les propos tenus à la tribune, mais toujours avec discrétion. M. Raymond Barre n'a pas besoin d'en faire plus. Il est déjà la vedette des Journées parlementaires de l'UDF qui se sont ouvertes le mardi 22 septembre à Nice. Les partisans de toujours, les nouveaux convertis, les futurs ralliés à sa candidature sont tous là. Pour eux, elle est une réalité. Maintenant, ils parlent ouvertement de la meilleure façon d'affronter le RPR au premier tour de la prochaine élection présidentielle.

La tribune est tout un symbole de l'unité retrouvée de l'UDF. Entourant les présidents de ses groupes au Sénat et à l'Assemblée nationale, les patrons de ces composantes sont tous présents : M. François Léotard pour le PR, M. Pierre Méhaignerie pour le CDS, M. André Rossinot pour le Parti radical, M. André Santini pour les sociaux-démocrates et même M. Alain Lamassoure pour les très giscardiens clubs Perspectives et Réalités.

La salle est à l'image de la table d'honneur. Les parlementaires se sont dérangés en grand nombre, comme pour la dernière réunion – toutefois modeste – avant la bataille. Pourtant, au cours du débat de politique générale, la base n'a jamais de question à poser, comme si l'essentiel était dit, à moins que cela ne soit parce que les réponses aux vraies difficultés ne peuvent être données publiquement !

Satisfaction et énervement doivent se succéder dans la tête du député de Lyon. Satisfaction quand il reçoit la confirmation que le mouvement – auquel il n'est qu'apparenté – lui apportera son soutien. Enervement quand il entend les uns et les autres lui donner des conseils et dresser le cadre *dans lequel il devra mener sa campagne.*

M. Barre, candidat idéal de l'UDF : M. Daniel Hoeffel, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF au Sénat, fut le premier à le proclamer ouvertement. Il le fit après avoir énuméré les principes qui devraient guider la campagne de la confédération : *« La vérité. Nous devons dire aux Français que le chemin sera rude : le respect de l'intérêt du pays qui suppose que les critères de compétence et d'intérêt général l'emportent sur l'esprit partisan et les faveurs ; une vision à long terme de la vie politique, qui implique la capacité à résister à certaines facilités immédiates ; la tolérance (...), le courage de défendre certaines valeurs même si elles peuvent parfois donner le sentiment d'être à contre-courant (...), la loyauté. » « Ce n'est pas un hasard si beaucoup d'entre nous estiment que M. Raymond Barre incarne ces principes et est à même, se fondant sur eux, de donner à notre pays l'élan et la base qui doivent être les siens. C'est dans cet esprit qu'ils souhaitent pouvoir lui apporter le plus tôt possible un soutien actif. »*

Le bilan du gouvernement

Plus prudent, M. Marcel Lucotte, président du groupe des républicains et indépendants au Sénat, ne procéda que par allusions – mais suffisamment claires pour que personne ne puisse s'y tromper : notre candidat, *« et nous savons bien lequel... »* M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée, procéda de même en expliquant qu'il devait y avoir un candidat de l'UDF, et un seul, et que son nom figure *« déjà en incrustation sur tous les écrans de la campagne »*.

A entendre ces dirigeants de l'UDF, leur combat devra respecter certaines règles qui ne sont pas forcément du goût du député de Lyon. Il devra défendre le bilan de la majorité, a expliqué M. Lucotte, en déclarant : *« Nous pouvons être sûrs que nous perdrons si nous ne sommes pas capables de montrer tout ce qui a été fait de positif. » « La majorité*, a confirmé M. Gaudin, *pourra faire valoir un bilan honnête et sérieux. Ce bilan, il faudra le défendre, et le défendre tous ensemble, car personne ne sera fondé à prendre ses distances vis-à-vis d'une action qui aura été celle de toute la majorité. »*

La défense de l'action passée ne sera pas suffisante. Il faudra aussi présenter des perspectives d'avenir. Or, pour M. Gaudin, *« nous les avons déjà, et nous sommes les seuls à en avoir »*. Mais s'il a expliqué en quoi les



socialistes n'en disposaient pas (*« A gauche, c'est le vide sidéral. Le seul programme du Parti socialiste tient en deux mots : François Mitterrand »*), il a oublié le RPR.

Les centristes disposent déjà d'un quasi-programme qu'ils voudraient voir repris par l'UDF. M. Méhaignerie en a exposé les grandes lignes : une économie de marché *« au service de tous »* qui s'attaque *« au conservatisme de gauche comme au conservatisme de droite »* ; une *« redistribution des pouvoirs qui empêche que pouvoir politique et pouvoir économique soient concentrés dans les mêmes mains »*.

La critique des chiraquiens est, là, voilée. De même MM. Hoeffel, Gaudin et Méhaignerie se sont plaints que leurs alliés aient repris à leur seul compte certaines de leurs idées qu'ils avaient d'abord repoussées, comme la baisse de la TVA. Comme le dit le président du groupe à l'Assemblée : *« Personne ne sera fondé à s'approprier pour son bénéfice exclusif le bilan de cette action. »*

L'union est un combat. A entendre les dirigeants de l'UDF, c'est une évidence. Ainsi M. Gaudin a lancé : *« L'union, c'est aussi ne pas tirer la couverture à soi. C'est renvoyer l'ascenseur de la loyauté. »* Pour éviter tout dérapage, le député des Bouches-du-Rhône a souhaité que les candidats de la droite témoignent *« séparément et parfois même ensemble qu'il avancent sur la même route (...) car, en matière de bonne conduite comme en matière de religion, il ne suffit pas d'être croyant, il faut surtout être pratiquant, car, cela doit être clair, il y a obligation de loyauté au premier tour, obligation de soutien actif en faveur du candidat arrivé en tête pour le deuxième tour »*.

L'UDF piaffe de se lancer, en attendant, dans la bataille du premier tour. Certes, M. André Rossinot ne souhaite pas que la campagne commence avant la fin de la session parlementaire, mais M. Gaudin reconnaît : *« C'est évident, il faut se hâter avec lenteur. Mais il faut quand même commencer à se bouger. Pas trop tôt, d'accord, mais pas trop tard non plus. »* Car, précise-t-il, *« prenons garde de ne pas prendre de retard »* sur le RPR.

L'UDF se dit prête. Elle n'a pourtant pas encore réglé tous ses différends. Ainsi de son attitude face au Front national. C'est encore M. Pelletier qui a été le plus dur : *« Il est temps de couper les ponts, tous les ponts avec cette formation qui est à la totale dévotion de son président. »* M. Rossinot a été tout aussi net : *« Nous avons chacun droit à avoir notre heure de vérité dans le domaine des alliances. »* Pour rassurer ses amis, il leur a rappelé que, lors des élections municipales, la prime accordée à la liste arrivée en tête évitait de devoir s'allier avec les amis de M. Le Pen, même dans une ville où ils sont très implantés. Et comme sa menace – *« La compromission d'aujourd'hui, c'est la défaite de demain aux présidentielles »* – ne recevait guère d'écho, il a lancé à la salle : *« Vous n'êtes pas obligés d'applaudir, mais sachez bien compter ! »*

Les règles mathématiques ne doivent pas être les mêmes pour tous. Ainsi M. Maurice Arreckx, sénateur du Var, a expliqué : *« Ce n'est pas parce qu'il y a un mauvais berger qu'il faut condamner ses électeurs. »* Et M. Gaudin de confirmer son attitude : *« On ne peut pas effacer d'un trait de plume des élus qui ont accédé aux conseils régionaux d'abord grâce aux socialistes, ensuite par la volonté des électeurs. »*

L'UDF est peut-être prête à se ranger sous la bannière d'un seul candidat, en l'occurrence M. Barre. Mais elle reste un regroupement d'hommes politiques aux idées parfois différentes et, en tout cas, divergentes sur ce point essentiel des relations avec l'extrême droite.

THIERRY BRÉHIER.

En attendant le signal

CE n'est pas nouveau : députés et sénateurs ont toujours constitué le noyau dur de l'UDF, la force motrice unitaire d'une confédération souvent empêtrée dans ses jalousies partisanes.

Les Journées parlementaires à Nice permettent de le vérifier. Alors que les dirigeants de l'UDF en sont encore à s'interroger sur les modalités de leur engagement officiel derrière le candidat à l'élection présidentielle, M. Raymond Barre, les partenaires précèdent l'intendance. M. Barre est leur candidat. Cela ne souffre plus l'ombre d'un doute. Parce qu'ils peuvent actuellement vérifier sur place les dégâts d'une machine RPR qui se met en branle, parce qu'ils veulent aussi préparer les prochaines échéances qui les concerneront directement, ces députés et sénateurs ont visiblement hâte de mettre un terme à ce faux suspense.

La dynamique Barre les emporte et paraît donc, au demeurant, emporter petit à petit tout le monde à l'UDF, y compris M. Léotard et le PR. A vrai dire, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, une candidature du secrétaire général du PR n'a jamais été prise au sérieux. Comme prévu, depuis six mois, M. Léotard devait donc annoncer, mercredi soir à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, qu'il retire sa mise du tapis élyséen.

Sans autres précisions ? Qu'importe ! A la tête d'un parti qui risque soudainement de se trouver en panne d'énergie médiatique et, surtout, qui s'est fait dangereusement dépouiller, depuis le 16 mars par M. Edouard Balladur, de l'essentiel de sa spécificité libérale, M. Léotard va, dans les mois à venir, devoir avant tout se soucier d'être un très bon secrétaire général du PR...

Qu'importe, enfin, si le Parti radical et le PSD, ne serait-ce que pour prouver qu'ils existent, traînent encore les pieds et préfèrent regarder vers Matignon. Au royaume des sondages, voilà qui peut être rangé dans l'armoire aux accessoires.

La locomotive parlementaire UDF est donc sur les rails barristes. Elle n'attend plus du chef de gare qu'un signal. Viendra-t-il ? On connaît la réticence quasi viscérale de M. Barre à mettre le doigt dans un engrenage partisan. *« J'ai besoin de vous »*, avait-il lancé, devant les jeunes centristes à Hourtin. L'ancien premier ministre ne semblait apparemment pas décidé à s'aventurer, cette fois, aussi loin. Tout au plus, selon l'expression de son entourage, pourra-t-on discerner *« quelques clins d'œil »* encourageants.

Quelques frustrations

Si tel est effectivement son propos, les parlementaires UDF connaîtront, sans nul doute, quelques frustrations. Au moment où, solidarité gouvernementale oblige, ils doivent se préparer à voter le budget comme un seul homme, beaucoup attendent de M. Barre qu'il pousse les feux et fasse valoir le *« mieux-disant »* UDF face à un RPR qui n'a de cesse de tirer la couverture à lui. Education, Europe, solidarité, économie de marché, défense : sur tous ces thèmes, ils attendent que M. Barre *« teste »* sa différence et celle de l'UDF.

Au risque de les décevoir, M. Barre ne paraît guère, pour l'instant, décidé à en faire plus. En premier lieu parce que ce serait rendre particulièrement inconfortable la position des ministres UDF dans ce gouvernement ; en second lieu parce qu'il est toujours risqué de solliciter prématurément la résistance d'un électorat de la majorité, profondément unitaire. Enfin, et surtout, parce qu'il y a en face M. Mitterrand, qui, mine de rien, vient de réduire un peu plus la marge de manœuvre de M. Barre.

Les socialistes ont engagé une campagne contre les privatisations. M. Mitterrand ne s'en est pas encore directement mêlé mais il vient d'attaquer sur la communication. Deux sujets qui – coïncidence – sont aussi pour les barristes deux pièces à conviction essentielles dans le procès qu'ils instruisent – de moins en moins discrètement – contre la résurrection de l'Etat RPR. En attaquant M. Chirac, M. Mitterrand gêne donc M. Barre parce qu'il le rend du même coup un peu plus suspect aux yeux de ses partenaires RPR.

M. Barre se consolera facilement de voir M. Mitterrand *« faire le boulot »* à sa place et préférera sans doute interpréter ces attaques de M. Mitterrand comme la preuve ultime de la faillite du ménage cohabitationniste. *« Ils ont voulu vivre ensemble, qu'ils meurent ensemble »*, répète-t-il en privé.

DANIEL CARTON.

● **Le FLNKS accuse l'armée de pressions en métropole.** – Par l'intermédiaire de son antenne parisienne, le FLNKS a accusé, le vendredi 18 septembre, le commendant du 57ᵉ Régiment de transmissions, basé à Mulhouse, d'avoir *« bien avant le référendum du 13 septembre fait pression sur les appelés canaques du contingent pour les obliger à participer au vote par correspondance »*. Selon M. Jimmy Ounei, représentant du FLNKS à Paris, *« les appelés ayant rappelé qu'ils suivraient le mot d'ordre de boycottage, le colonel Egert, flanqué d'un capitaine et d'un inspecteur de la DST, a fait signer aux intéressés un papier certifiant leur prise de position »*. C'est alors que neuf appelés canaques auraient commencé une grève de la faim avant que trois d'entre eux ne soient mis aux arrêts de rigueur (*le Monde* du 18 septembre).

Au CNI, la guerre de succession a commencé

La scène se passe à Lille, le mardi 15 septembre, au cours d'une réunion extraordinaire du comité départemental du Centre national des indépendants et paysans (CNI) à laquelle participent une centaine d'élus et de délégués des six arrondissements du Nord. A l'ordre du jour : les conséquences d'un conflit interne opposant depuis le début de l'année la grande majorité des militants nordistes du CNI à l'ancien président de la section de Lille, Pierre Berton.

Celui-ci, démis de ses fonctions, en janvier dernier, sous la pression de sa « base », qui lui reprochait un certain manque de dynamisme et diverses prises de position trop personnelles, a sollicité l'arbitrage de son président national. M. Philippe Malaud est donc présent.

Mais les responsables de la section de Lille et de la fédération départementale ont fait appel, de leur côté, au secrétaire général du CNI, M. Yvon Briant, député non inscrit du Val-d'Oise.

La fin de la réunion tourne à la confusion de M. Malaud. A tel point que la plupart des militants du CNI présents scandent soudain : *« Malaud démission ! »* et ... *« Briant président ! »*.

Au-delà de son caractère anecdotique, ce nouvel épisode de la vie déjà fort tourmentée du CNI, tiré par M. Malaud vers le Front national alors que M. Briant s'est fait le champion d'une ligne autonome, a apparemment consacré l'ouverture d'une guerre de succession pour le contrôle du parti. Il paraît ainsi acquis que M. Briant fera prochainement acte de candidature à la succession de M. Malaud, dont le mandat présidentiel arrive à terme en janvier.

M. Léotard : « piloter » la France

NICE
de notre envoyé spécial

M. François Léotard, ministre de la culture, a accueilli, le mardi 22 septembre dans sa maison de Fréjus, les parlementaires UDF parmi lesquels M. Raymond Barre. Il a chaleureusement souhaité à l'ancien premier ministre *« la bienvenue dans cette terre de Provence »*. Au cours d'une brève allocution, il a estimé qu'il y aurait *« probablement des élections législatives »* dans les mois qui viennent. Il a fait remarquer que l'UDF était *« encadrée par deux formations de militants : le RPR et le PS »*, et que ce serait *« une erreur »* pour l'UDF que de *« ne miser que sur ses notables »*. *« Pour soutenir la comparaison, l'UDF pourrait être une formation de militants »* a-t-il proclamé devant M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, M. Alain Madelin, M. Santini et M. André Rossinot.

Le président du Parti républicain, seul ministre de cette région Provence-Côte d'Azur, a en outre félicité chaleureusement M. Gaudin pour son action à la tête du conseil régional. Ce rappel, comme l'*« exhortation »* au militantisme de l'UDF, est apparu, à vingt-quatre heures de l'émission « L'heure de vérité », dont il est l'invité, mercredi soir, comme le souci de M. Léotard de bien marquer l'apport spécifique de sa formation. *« Je ne vais pas à la télévision dans une logique de demande mais dans une logique d'offre, j'y vais parce que j'ai quelque chose à dire »*, confiait-il peu avant cette réception à Fréjus.

Après avoir insisté sur la vocation de la France *« à être pilotée par l'UDF »*, M. Léotard a conclu par trois remarques : les prochaines élections locales devraient enregistrer un rééquilibrage des forces politiques qui ne se fera pas nécessairement en faveur de la droite – *« Nous avons dans ce domaine mangé notre pain blanc »* ; nous ne réussirons rien si nous ne proposons pas aux jeunes des valeurs : l'UDF doit *« s'enorgueillir d'avoir une démarche sociale (...). Cela n'est pas un monopole de la gauche, d'autres peuvent l'oublier, soyons-en les dépositaires »*.

P. S.

● **Le maire de Nîmes soutient M. Barre.** – M. Jean Bousquet, a pris, le mardi matin 22 septembre, la tête du comité départemental du Gard de soutien à la candidature de M. Raymond Barre. Maire de Nîmes depuis 1983, le « patron » de Cacharel a justifié cette décision en expliquant que le député du Rhône *« est un homme qui possède trois atouts fondamentaux : il est le meilleur rassembleur, le meilleur décideur – notamment sur le plan économique – et le meilleur ambassadeur »*.

L'« Etat-RPR » mis en cause

NICE
de notre envoyé spécial

« Ce n'est pas convenable ! » La formule est d'une politesse toute sénatoriale mais elle ne doit pas tromper. M. Jacques Pelletier a, en effet, mardi, au cours du débat d'ouverture, condamné en termes vifs la mise en place d'un *« Etat-RPR »* dans *l'économie et la communication*. L'installation des *« noyaux durs »* des entreprises privatisées *« cache à peine la mainmise du RPR dans nos grandes entreprises »*, a protesté publiquement le président du groupe de la Gauche démocratique. *« La mainmise du même parti sur la communication »* n'est guère plus convenable, a-t-il poursuivi, avant de planter son ultime banderille : *« Une fois de plus, une minorité essaie de garder pour l'avenir les leviers de commande au détriment du pluralisme. »*

La sortie du sénateur Pelletier n'a pas suscité un grand étonnement dans les rangs de l'UDF. Certains font simplement remarquer que sa qualité de sénateur de la Gauche démocratique lui donne une liberté de ton qu'ils ne possèdent pas. Pour M. Lecanuet, le constat fait par son collègue du Sénat est frappé au coin de la vérité. Tout le monde semblait d'ailleurs convaincu de la justesse du propos, même si certains en regrettaient les termes un peu vifs, tandis que d'autres rappelaient les impératifs d'union. *« Il vaut mieux formuler les choses d'une façon positive plutôt que négativement. Et il faut faire preuve de discipline »*, insistait M. Pierre Méhaignerie, président du CDS. *« Il ne faut pas intenter de procès sommaire »*, enchaînait M. Jacques Barrot en ajoutant : *« Il faudrait éviter que certains électeurs de la majorité soient choqués par certaines pratiques. »* L'ancien ministre n'en dira pas plus, convaincu que, dans ce domaine, il faut à tout prix éviter de permettre à M. François Mitterrand de jouer la *« boule Barre »* pour tenter de déséquilibrer la *« boule Chirac »* : *« Ne tombons pas dans ce piège et rappelons sans cesse que, pour nous, l'idéal c'est la séparation du politique et de l'économie. Quant aux socialistes, ils seraient mal venus de donner des leçons de vertu dans ce domaine. »*

Certains parlementaires UDF soutiennent, comme M. Barrot, que l'important est de rappeler à leurs partenaires RPR que le libéralisme condamne les pratiques de noyautage politique. Mais *d'autres semblent regretter surtout* qu'un *« royaume UDF »* n'ait pu se bâtir à côté de la *« Chiraquie »*. *« Face au RPR il faut être aussi forts qu'eux »*, explique ce député. *« Nous pouvons battre notre coulpe,* affirme M. Alain Lamassoure (UDF-PR). *Le ministre de l'industrie n'est-il pas un UDF ? »* Mais si, pour le député UDF, les abus RPR sont évidents dans la communication (notamment Havas), la pratique des noyaux durs lui semble en revanche incontournable. M. Edmond Alphandéry (UDF-CDS) n'est pas loin de le penser, mais il regrette que le gouvernement n'ait pas chargé une commission d'adjudication de la constitution de ces noyaux. *« M. Balladur aurait été ainsi lavé de tout soupçon. » « Peut-être,* précise cet autre député barriste *mais, en attendant, on assiste au retour d'un certain nombre de patrons d'entreprises qui ne se sont pas manifestés dans le passé par leur dynamisme. » « Le libéralisme, c'est jouer systématiquement la carte du professionnel »*, rappelle-t-il.

Séparation de l'électricité et du papier journal

Quant à la propension qu'aurait le RPR à installer des hommes sûrs à des postes-clés, elle fait partie de *« la mentalité gaulliste »*, note M. Roland Blum (UDF-barriste). Après *« l'Etat-UDR »*, c'est *« la Chiraquie »*. *« Cet Etat chiraquien existait déjà au plan électoral de 1983 à 1986 »*, fait remarquer quant à elle Mme Christine Boutin (UDF-barriste). *« Il y a au RPR biologiquement et historiquement le sentiment que le combat politique ne se limite pas au débat électoral mais passe également par la mise en place de réseaux. C'est ce qui entraîne la situation actuelle dont certains s'inquiètent »*, relève M. François Bayrou (UDF-CDS). *« Le libéralisme consiste à séparer l'économie du politique. Mais le libéralisme administré autoritairement par le ministre des finances fait entrer par la fenêtre la politique que l'on avait fait sortir par la porte,* commente M. François d'Aubert (UDF-PR). *Mais pour autant nous ne revendiquons rien. Ce n'est pas du tout dans le style de la maison barriste de faire acheter par une compagnie d'électricité un grand hebdomadaire. Nous sommes plutôt pour la séparation de l'électricité et du papier journal. »* M. François Léotard se contente, pour sa part, de constater : *« C'est une vraie question... »*

PIERRRE SERVENT.

Rompre avec l'extrême droite serait « une absurdité »
affirme M. Jean Lecanuet

M. Jean Lecanuet a affirmé, le mercredi 23 septembre sur RMC, qu'il serait *« absurde »* pour la majorité de renoncer aux accords conclus avec le Front national dans certains conseils régionaux. La veille, devant les parlementaires de l'UDF réunis à Nice, M. André Rossinot, président du Parti radical, avait au contraire souhaité qu'il soit mis fin à de tels accords, sous peine, avait-il indiqué, de prendre le risque de perdre l'élection présidentielle.

***« Ce serait une absurdité, c'est un piège qu'utilisent les socialistes »*, a déclaré le président de l'UDF, qui répondait notamment aux propos de M. Laurent Fabius. L'ancien premier ministre avait, à ce même micro, demandé à la majorité de rompre ses alliances avec l'extrême droite. *« M. Fabius sait que si nous agissions comme il nous le conseille, il deviendrait le président du conseil régional de Haute-Normandie »*, a précisé M. Lecanuet.**

« L'hypocrisie qui consiste à tracer une frontière arbitraire entre la politique nationale et la gestion locale n'est plus de mise », estime Mme Françoise Gaspard, député socialiste d'Eure-et-Loir, dans la lettre qu'elle a adressée à M. Jean Hieaux (RPR), son successeur à la mairie de Dreux, où le conseil municipal qui compte plusieurs adjoints du FN, dont le secrétaire général, M. Jean-Marie Stirbois. Mme Gaspard demande à M. Hieaux de démissionner afin de *« restaurer l'image »* de la ville et la *« laver de la honte »*.

Comme il était prévisible, la distinction géographique qu'avaient faite certains dirigeants de la majorité dans un premier temps entre national et local n'a guère tenu. Ici, c'est le président du groupe socialiste du conseil régional des Pays de la Loire, M. Charles Gautier, qui a écrit à M. Olivier Guichard (RPR), président du conseil régional (qui est majoritaire sans les voix du Front national) pour lui demander de retirer sa délégation de représentant au conseil d'administration du Centre régional, d'information jeunesse à M. Azno de Perier (FN). Là, c'est M. Michel Pezet, président du groupe socialiste du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui presse M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), président du conseil régional, de rompre avec les amis de M. Jean-Marie Le Pen. M. Pezet s'est même engagé, dimanche 20 septembre, à ne pas remettre en cause *« la direction politique de l'institution par la majorité RPR-UDF, majoritaires à eux seuls face à la gauche »*, si M. Gaudin *« contraint les cinq présidents de commission »* appartenant au FN *« à quitter leurs responsabilités »*.

Enfin, en Ile-de-France, c'est le Front national qui a rendu publique, le mardi 21 septembre, sa décision de ne pas voter les orientations budgétaires pour 1988 proposées par M. Michel Giraud (RPR) et qui accuse ce dernier de *« détournement de fonds »*.

M. Jean-Yves Le Gallou a annoncé, le mardi 22 septembre, que les vingt-trois conseillers régionaux d'Ile-de-France membres du groupe du Front national, dont il est le président, ne voteront pas, le 29 septembre prochain, les orientations budgétaires de la région pour 1988. M. Le Gallou a observé que l'accord acquis en juin dernier entre RPR, UDF et FN reposait sur les choix budgétaires et les lycées et avait fait l'objet de nombreuses discussions. Y ont pris part, a-t-il précisé, *« M. Michel Giraud, M. François Bidet, son directeur de cabinet, et M. Paul Violet, vice-président RPR »*. M. Le Gallou a ensuite insisté sur les pressions exercées sur le FN par le RPR et l'UDF, qui mettaient l'accent *« sur l'intérêt de rentrer dans les lycées »*. Cette insistance a été, selon lui, particulièrement manifeste lors du cocktail annuel du préfet de région le 17 juin. C'est à ce moment-là qu'a été convenue l'entrée de conseillers du FN dans les conseils d'administration des lycées.

A la fin du mois d'août, M. Le Gallou a rencontré M. Bidet pour mettre au point la répartition proportionnelle des lycées dans lesquels le FN pourrait être représenté : 83 sur 403. *« C'était un accord politiques »*, a estimé le président du groupe FN, qui a affirmé que, le 15 septembre, deux jours donc après *« Le grand jury RTL-le Monde »*, il avait eu un entretien avec M. Giraud, au cours duquel il n'avait été question que des prochaines orientations budgétaires. Le lendemain, toujours selon M. Le Gallou, le président du conseil régional lui a téléphoné pour le prévenir de son souhait de *« différer l'entrée du FN dans les lycées »*. Vendredi, M. Giraud lui a précisé qu'ayant pris connaissance de la mise au point de M. Le Pen il maintenait l'accord.

« Tout a changé dimanche », a estimé M. Le Gallou en rappelant que M. Giraud avait ce jour-là au Forum RMC-FR 3 sommé les amis de M. Le Pen de se désolidariser des propos de leur chef de file. Il a ajouté : *« entre vendredi et dimanche, M. Giraud a reçu les instructions de son parti.* [Il] *est sous influence, sous contrainte politique et sous contrainte financière. »* M. Le Gallou a alors déclaré : *« Le RPR bénéficie de certaines faveurs du contribuable régional. »* *« Il y a eu*, a-t-il poursuivi, *des détournements de fonds sous forme de détournement de matériel (...) dans des proportions inférieures à l'affaire du Carrefour du développement. »* Il a assuré que ces détournements sont postérieurs à mars 1986. De son côté M. Giraud a affirmé que ces *« allégations »* sont *« dénuées de tout fondement »*.

Pour la situation dans les autres régions où existent des accords entre le Front national et la majorité, M. Le Gallou a considéré que *« les accords perdureront »* notamment en Haute-Normandie, en Picardi et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dont les présidents sont respectivement MM. Roger Fossé (RPR), Charles Baur (UDF) et Jean-Claude Gaudin (UDF). Selon lui, *« les inconvénients que va supporter M. Giraud vont servir d'exemple pédagogique »*.

Dénonçant « l'hystérie de la presse »

M. Le Pen renonce à se rendre au congrès du Parti conservateur britannique

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a décliné une invitation à se rendre le mois prochain en Angleterre, en raison de *« l'hystérie de la presse »*, a indiqué mercredi 23 septembre Sir Alfred Sherman, ancien conseiller du premier ministre britannique.

Commentant la décision de M. Le Pen de renoncer à se rendre à la réunion qu'il organise début octobre, en marge du congrès annuel du Parti conservateur à *Blackpool*, Sir Alfred n'a pas caché sa déception.

Le président du Parti conservateur, M. Norman Tebbit, hostile à la venue de M. Le Pen, avait souligné mardi que le président du Front national *« n'était pas conservateur »*, et *« n'était pas l'invité du Parti conservateur »*.

De nombreux députés travaillistes et conservateurs demandaient depuis plusieurs jours l'interdiction de la venue sur le territoire britannique du député français, à la suite de ses déclarations sur les chambres à gaz *« point de détail »* dans l'histoire de la seconde guerre mondiale.

LONDRES
de notre correspondant

Sir Alfred Sherman *« ne regrette pas ce qu'il a fait »*. L'ancien conseiller personnel de Mme Thatcher a maintenu jusqu'au dernier moment l'invitation qu'il a lancée à M. Jean-Marie Le Pen de venir s'exprimer le mois prochain devant un auditoire britannique *« en marge »* du congrès conservateur de Blackpool. Le président du Parti conservateur, M. Norman Tebbit, a pourtant été très net : *« M. Le Pen n'est pas invité au congrès. Je n'ai pas le pouvoir de l'empêcher de venir à Blackpool, mais il ne pourra pas entrer dans la salle, il n'a pas le statut d'observateur, et je suis sûr qu'aucun délégué conservateur n'assistera à cette réunion. »* Mme Thatcher elle-même aurait manifesté sa mauvaise humeur face à l'initiative de Sir Alfred.

Sir Alfred Sherman est sans doute un original, mais il n'est pas n'importe qui. Il a rédigé bon nombre de discours que Mme Thatcher a prononcés avant son arrivée au pouvoir et pendant ses premières années au 10 Downing Street. Il a été un de ses conseillers économiques et politiques les plus écoutés de 1974 à 1983. Sir Alfred dirige aujourd'hui un institut de recherches socio-politiques qui se situe dans la mouvance de la *« droite intellectuelle »* britannique, sans lien direct avec le Parti conservateur. Il n'a plus désormais aucune fonction officielle.

« J'ai rencontré M. Le Pen une demi-douzaine de fois cet été. Je suis allé chez lui à Saint-Cloud. Il m'a assuré qu'il n'était pas antisémite. Je le crois. Je pense qu'il est bon de le laisser parler. Il faut dialoguer avec lui et non pas le marginaliser », affirme-t-il d'emblée. Le raisonnement de Sir Alfred, qui est juif et qui a connu la seconde guerre mondiale, est le suivant : M. Le Pen représente une force politique en France. Il vaut mieux le ramener au sein de la droite civilisée que de le pousser vers le racisme ou l'antisémitisme.

Sir Alfred est très critique à ce sujet à l'égard des juifs français qui ont, selon lui, *« sous l'influence des socialistes et des communistes »*, jeté l'anathème sur le leader du Front national. *« Le CRIF n'est pas représentatif des juifs de France. Il est trop à gauche »*, déclare-t-il. Pour lui, M. Le Pen a bâti sa carrière politique sur le problème de l'immigration qui est *« réel et important en France comme il l'est en Grande-Bretagne »*. Viscéralement anticommuniste, Sir Alfred n'est pas loin de croire M. Le Pen victime d'un *« complot socialo-communiste »* visant à le présenter comme antisémite afin de mieux le *« détruire »* politiquement. Les propos du dirigeant du Front national devant « Le grand jury RTL-*Le Monde* » selon lesquels l'existence des chambres à gaz n'est qu'un *« point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »* constituent, selon lui, une *« gaffe »*, une *« expression malheureuse »* exploitée par la gauche française.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les limites de la libre parole

Racisme et antisémitisme sur une antenne parisienne

Les explorateurs de la bande FM parisienne ainsi que les fidèles des radios Aligre et Ici et Maintenant regroupées sur la fréquence 93,1 MHz ont eu, ces derniers jours, une surprise qui ressemblait à de l'effroi. Des propos racistes d'une violence inouïe ont en effet été proférés pendant plusieurs heures sur l'antenne, lors d'interventions d'auditeurs agissant visiblement de façon concertée.

Un procédé visant à occuper l'espace « de la libre parole » ouvert par Radio-Ici et Maintenant dans un programme désormais traditionnel — dit « Radio-Village » — qui permet aux auditeurs de disposer de quatre minutes d'antenne pour y délivrer chacun à leur tour, sans filtre et sans censure, le message qui leur plaît : le système, tout simple, du répondeur téléphonique.

La gravité des propos tenus, mercredi et jeudi (incitation à la haine raciale, à l'antisémitisme et à la propagande nazie), ont dépassé l'acceptable et soulevé une vive émotion à la fois chez les auditeurs et à Radio-Aligre, partenaire de Radio-Ici et Maintenant, « indignée », « dégoûtée » et stupéfaite que l'antenne n'ait pas été plus rapidement coupée.

Dans un communiqué, elle rappelle que *« son projet radiophonique est fondé sur une éthique qui ne peut tolérer de tels actes et de tels propos et que sa gestion d'antenne ne saurait en aucun cas être impliquée dans les faits mentionnés »*. Une lettre a été envoyée à la CNCL et des associations contre le racisme pourraient saisir la justice.

M. Didier de Plaige, directeur de Radio-Ici et Maintenant a décidé de suspendre l'émission pendant deux mois. *« C'est désolant*, concède-t-il. *Les auditeurs abusent de notre tolérance et profitent de l'anonymat du système. »* Un système qui existe depuis près de sept ans sur la radio et qui avait d'ailleurs, dès l'été 1981, fait l'objet d'un court-circuitage par des sympathisants du nazisme. M. de Plaige se refuse toutefois à condamner la formule ou à couper certaines interventions dangereuses. *« Où se situe la limite entre ce qui peut être dit et ce qui est inacceptable ? Après tout, Radio-Village est un miroir de la société, la liberté de parole doit y être maximale. »*

Une position qui risque de rendre délicate la cohabitation des deux radios sur la même fréquence. Un tract signé du Ku Klux Klan donne en effet rendez-vous sur l'antenne du 93.1 MHz. *« Certaines émissions permettent d'exprimer nos positions ainsi que d'indiquer notre présence*, y lit-on notamment. *Des recommandations, des mots d'ordre peuvent aussi transiter par ces canaux... Les appels ne sont pas filtrés dans la mesure où vous restez courtois et savez choisir vos synonymes... »*

ANNICK COJEAN.





Communication

La procédure de licenciement engagée contre Michel Polac

Seize ans après avoir été privé de son émission « Post-scriptum », Michel Polac, producteur et animateur de l'émission « Droit de réponse », est à nouveau licencié par un PDG de chaîne. M. Francis Bouygues l'accuse d'*« avoir tenu des propos portant gravement atteinte à la société qui l'emploie »*. La décision, rendue publique le mardi 22 septembre, intervient trois jours à peine après une émission houleuse consacrée au *pont de l'île de Ré, – dont* le constructeur n'est autre que M. Francis Bouygues, propriétaire de TF1 – et surtout dix jours après un « Droit de réponse » au cours duquel la CNCL avait été directement mise en cause.

M. Gabriel de Broglie, président de la commission, avait alors envoyé une lettre d'une grande sévérité au président de la Une, condamnant l'émission dans laquelle Michel Polac avait tour à tour évoqué les visées expansionnistes de M. Robert Hersant pour le développement de la Cinq et la plainte déposée par une radio parisienne pour corruption, forfaiture et trafic d'influence au sein de la CNCL. *« Des accusations extrêmement vagues,* estimait M. de Broglie, *mais particulièrement graves contre l'autorité publique chargée précisément de veiller au fonctionnement du secteur audiovisuel. »* (*Le Monde* du 22 septembre.)

M. Bouygues s'était aussitôt excusé auprès de la CNCL, estimant que les limites avaient effectivement été dépassées et que le producteur de l'émission ferait publiquement amende honorable, ce qui n'a pas été le cas, l'émission de la semaine suivante allant au contraire apporter la goutte d'eau faisant déborder le vase.

Abordant un dossier sensible pour le patron de la Une, Michel Polac considérait l'émission sur son nouveau patron comme le test suprême de son indépendance et de sa liberté de parole. Une caricature de M. Bouygues signée du dessinateur Wiaz et légendée de la phrase *« Une maison de maçon, un pont de maçon, une télé de m... »* a particulièrement déplu au PDG de la chaîne dit-on à TF 1.

Tout récemment, Michel Polac s'était déjà senti menacé par un projet d'émission théâtrale qui différait le début de son émission, mais un compromis avait finalement été conclu. Il avait également accepté que « Droit de réponse » soit interrompu par deux coupures publicitaires. L'émission n'en demeurait pas moins fragile, et les attaques des milieux politiques de la majorité restaient incessantes.

Après le conseil des ministres du 23 septembre, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a déclaré que cette affaire n'est pas *« un problème de gouvernement »* mais met en cause *« les dirigeants d'une entreprise privée et un de leurs collaborateurs »*. A titre personnel, il a estimé : *« A en juger par son comportement, M. Polac a toujours dû rêver du martyre et aujourd'hui cela doit être pour lui un jour de gloire ».*

TF1 : « inadmissible »

***Voici le communiqué intégral* de la direction de TF1, publié le mardi 22 septembre :**

« Des incidents graves se sont produits lors des émissions « Droit de réponse », dont Michel Polac est producteur, les 12 et 19 septembre 1987. Lors de l'émission du 12 septembre, Michel Polac a verbalement mis en cause la Commission nationale de la communication et des libertés et certains de ses membres, le tout appuyé par des caricatures injurieuses diffusées à l'antenne.

» Le lundi 14 septembre, Patrick Le Lay, vice-président-directeur général de TF1, a convoqué Michel Polac pour lui faire savoir que ce comportement n'était pas admissible sur l'antenne de TF1. Lors de cet entretien, Michel Polac a reconnu que les paroles et les dessins critiqués avaient dépassé les limites admissibles et s'était engagé à s'en excuser en avant-propos de l'émission « Droit de réponse » du 19 septembre 1987.

» *Il n'en a rien fait.* De plus, au cours de cette émission, M. Polac a fait diffuser une série de caricatures sans rapport avec l'émission et dont l'une en particulier faisait dire à Francis Bouygues, président-directeur général de TF1, que la chaîne qu'il dirige était une *« télé de m... »*.

» Les propos tenus par M. Polac portent gravement atteinte à la société qui l'emploie, alors que depuis plusieurs mois l'ensemble des collaborateurs de TF1 accomplissent un immense travail et maintiennent TF1 largement en tête devant ses concurrents. Il est inadmissible qu'un producteur comme Michel Polac, au demeurant rémunéré à raison de 100 000 francs par mois, se permette de critiquer et d'insulter gravement à l'antenne la société qui l'emploie.

» Dans ces conditions, la direction générale de TF1 a décidé d'engager une procédure de licenciement contre M. Polac et de suspendre l'émission « Droit de réponse ». Le principe de ce type d'émission n'est pas remis en cause. »

Michel Polac : la chaîne « use d'un double langage envers moi »

Michel Polac est éberlué. *« L'attitude de la direction de TF 1 est étrange : après l'émission « Droit de réponse » du samedi 12 septembre, au cours de laquelle Jean Plantu avait fait plusieurs dessins en direct sur la CNCL, dont deux étaient jugés injurieux, il était question de lui demander de refaire au moins l'un d'entre eux. Plantu a refusé. M. Patrick Le Lay, vice-PDG de TF 1 m'a demandé – par téléphone – de* « trouver quelque chose ». *Mais il n'était pas question d'une quelconque obligation. Samedi 19 septembre, M. Alain Schmidt, conseiller de M. Bouygues, était sur le plateau de « Droit de réponse » et ne m'a rien dit. Il n'y avait selon moi pas urgence, et je comptais aborder cela lors de la prochaine revue de presse de l'émission. »*

« Le contenu de la lettre envoyée le 17 septembre par M. Bouygues à la CNCL, dans laquelle il lui présente ses excuses (le Monde *du 22 septembre), ne m'a pas été transmis,* indique encore Michel Polac. *Je l'ai découverte grâce à un journaliste qui me l'a lue, dimanche 20 septembre. Si la direction de TF 1 me l'avait communiqué dès le 19, j'en aurais parlé à l'émission. Le communiqué de TF 1 procède donc d'un double langage à mon égard. Je ne comprends pas ce qui s'est passé, ni les enjeux. »*

Les dessins réalisés par Plantu et Wiaz, le 12 puis le 19 septembre, et qui constituent l'une des pommes de discorde entre Michel Polac d'une part et la CNCL et TF 1 d'autre part appellent de la part du producteur de « Droit de réponse » une mise au point : *« Ces dessins sont faits en direct, ce n'est pas toujours facile. En disant « télé de m... », Wiaz ne voulait pas dire qu'il crachait dans la soupe ; il voulait simplement indiquer qu'en nous regardant M. Bouygues devait s'énerver. Je me refuse à le considérer comme le fait la direction. »*

Concernant son salaire, indiqué dans le communiqué de TF 1 (100 000 francs mensuels), Michel Polac précise : *« Il est indécent d'évoquer un salaire que la direction m'a elle-même proposé. De surcroît, ce salaire devait m'être versé au terme d'un contrat débutant le 12 septembre : je ne le toucherai donc pas puisque la direction de TF 1 veut me licencier sans indemnités. Mais je vais en parler avec mon avocat. Enfin, il reste le problème de la douzaine de collaborateurs de mon émission : ils sont dans l'attente et ce n'est pas plaisant pour eux. TF 1 n'en a rien dit. »*

Propos recueillis par
YVES-MARIE LABÉ.

M. Jacques Duquesne : « On ne peut pas dire n'importe quoi »

M. Jacques Duquesne, PDG de l'hebdomadaire *le Point* et membre du conseil d'administration de TF 1, juge que *« c'est toujours un problème grave de licencier un journaliste ». « Malgré les invitations de Michel Polac, aucun journaliste du* Point *ne s'est cependant rendu sur le plateau de « Droit de réponse »,* note M. Duquesne, car *« c'était une émission biaisée, où le droit de réponse n'était pas donné à tous mais réservé à certains ».*

Le PDG du *Point* estime que, *« au nom de la liberté de la presse, on ne peut accuser n'importe qui ni dire n'importe quoi, même dans une émission il est vrai très vivante et parfois amusante ». « Je me demande,* indique M. Duquesne, *quel directeur de journal laisserait dire dans ses colonnes, par l'un de ses collaborateurs les plus importants, que ce journal est un journal de merde. »*

« Je ne regrette pas horriblement le départ de Michel Polac, conclut le directeur du *Point, mais c'est embêtant pour TF 1, juste après la mise en cause de la CNCL, même si les deux choses sont indépendantes et s'il n'y a pas eu, malgré ce que certains prétendent, de pression politique sur la direction de la chaîne. »*

Sulfureux « Droit de réponse »

Le samedi soir sera plus triste. Une fenêtre est murée, et l'air est plus filtré. Les réfractaires aux courants d'air ont eu raison de l'oasis jugée trop rafraîchissante.

« Droit de réponse » était une bouffée d'air frais dans un univers de programmes en conserve, calibrés, empaquetés, stérilisés. Un souffle de vie, parfois un alizé, et parfois une tempête qui toujours décoiffait, chatouillait, démangeait, dérangeait. Un lutin il est vrai s'amusait à souffler sur les têtes et les braises et faire de cette fenêtre – bientôt, vu la restriction horaire, une lucarne – un espace de liberté où tout était possible, où rien n'était ficelé ; un espace où la langue de bois sonnait étrangement faux, soudain inconvenante.

Un espace de rencontres, de débats, d'explications, de polémiques, de chamaillages, où l'on déballait tout (rancœurs, accusations, injustices, scandales) où l'on réglait des comptes. Un espace sulfureux *sans doute, à l'image de son maître* – Michel Polac – hôte tour à tour débonnaire et machiavélique, autocrate, anarchiste, qui maniait la provocation comme un art suprême et qui poussait très loin, et toujours un peu plus, les limites du proférable.

Il tenta tous les coups, en essuya beaucoup, déchaîna les passions, les cabales et s'attira les haines, frisa plusieurs fois les catastrophes. Il y eut des scandales et l'émission consacrée, début 1982, à feu *Charlie Hebdo* faillit mettre prématurément un terme au rendez-vous Polac, alors à 20 h 30. *« Une entreprise délibérée de destruction des valeurs,* s'enflammait Max Clos. *Or détruire les valeurs, c'est faire œuvre de mort. » L'Humanité* n'était d'ailleurs pas en reste qui dénonçait *« cette exhibition au-dessus d'un pot de chambre sur fond de cloaque »,* tandis que Philippe Tesson dans *le Quotidien de Paris* réclamait la suppression de l'émission, la télévision ayant atteint selon lui *« le fond de l'abjection ».*

Il résista ; et il imposa peu à peu l'émission. Il y eut du désordre, on en vint même aux coups et les correspondants de la presse étrangère *écarquillaient leurs yeux devant ce* « jamais vu ». Une poignée de ministres défilèrent dans l'arène, des paysans, des étudiants, des notaires – pourtant fort mal traités – des écrivains et des médecins, M. Hersant dont on fit le procès, Michel Leclerc, Me Vergès, Francis Doumeng, Fratoni et Coluche, des journalistes de tous pays et de tous bords.

Cheveux blancs frisottants, l'œil rieur derrière ses lunettes en demi-lune, la moustache coquine et la pipe apaisante, Polac veillait toujours à rallumer le feu, jubilait de la moindre polémique, ravi de traquer l'injustice, de confondre le notable et de conspuer les administrations.

Kamikaze Polac ? Sans doute non, et certains n'hésitèrent pas à brocarder son goût du martyre. N'a-t-il pas toujours connu des démêlés avec ses employeurs, son émission « Post-Scriptum » se voyant brusquement interrompue, en 1971, pour avoir parlé de l'inceste.

« Je ne sais pas vivre sans déranger », écrivait-il un jour. A prendre ou à laisser.

A prendre, ont tour à tour choisi – bon gré, mal gré – les quatre PDG de la chaîne qui, depuis 1981, se sont déjà succédé. A prendre ! avait crié le public, en gratifiant Polac d'une belle audience (1). A laisser ! viennent de clamer ensemble M. de Broglie et Francis Bouygues, alliés temporaires dans une affaire qui ne les grandit guère, et où Polac, *le symbole,* a *surtout* l'air d'un gage. *Le Figaro* applaudit, la droite se réjouit, la gauche se récrie – l'occasion est trop belle ! – et M. Léotard blêmit. Les attaques du président, le limogeage de Polac... sabotage ! A la veille de son passage à « L'heure de vérité ».

ANNICK COJEAN.

(1) Avec un taux d'audience autour de 11 % (Audimat), l'émission atteignait parfois quelques records pour *cette heure tardive de production. Le* « Droit de réponse » consacré aux dynasties fit 15 % d'audience, celui intitulé « Bouygues rachète Hersant » obtint 14 %.

Nous publions les deux caricatures dessinées le samedi 12 septembre au vidéographe par notre collaborateur Plantu, qui ont suscité l'ire de la CNCL.

La tête et le fantôme

LUNDI matin, le chef de l'Etat, dans la foulée de son interview à TF 1, critique dans *le Point,* la CNCL. Elle n'a *« rien fait jusqu'ici qui puisse inspirer ce sentiment qu'on appelle le respect ».* Lundi à midi, ladite commission – en tout cas onze membres sur treize – gravit l'Himalaya des grands principes : *« La CNCL souhaite être située à l'écart des polémiques et entend continuer dans la sérénité à remplir ses missions dont elle a à répondre devant la volonté nationale. »* Mardi, Michel Polac, à force de provoquer tout le monde et son père (adoptif), est licencié par M. Francis Bouygues comme pourrait l'être un chef de chantier indocile ou un cadre insolent.

Répliquant à M. Mitterrand, M. François Léotard avait fait, lundi, un rappel très utile qui, le lendemain, gardait sa valeur et dont on pouvait espérer *qu'il le développerait et...* l'actualiserait mercredi à « L'Heure de vérité ». *« La liberté de l'information,* avait-il dit, *l'indépendance des journalistes, le pluralisme des expressions, sont garantis par la loi du 30 septembre 1986, protégés par la CNCL et renforcés par la nouvelle concurrence entre les médias. »*

Le télescopage des événements, du soupçon élyséen porté sur la CNCL au limogeage de l'empêcheur de dormir du samedi soir, conduit à un paradoxe. Tout se passe comme si M. Mitterrand avait exposé une doctrine, M. Bouygues se chargeant des travaux pratiques, lui livrant un COFD. Comme s'il y avait, entre eux, une complicité objective, le patron de TF 1 offrant... sur un plateau, au chef de l'Etat, une affaire de nature à tester la capacité de la CNCL à conserver la *« sérénité »* dans laquelle elle se drape.

On peut, sans grand risque, supposer qu'il y a chez certains socialistes une indignation secrètement jubilatoire à voir l'éclatante vérification du procès qu'ils faisaient à la privatisation de TF 1 et des effets de la logique du « qui paie commande ». C'est la logique du patronat privé dont la seule nouveauté est qu'elle s'applique désormais aux chaînes de télévision.

Si les amis de Polac sont en droit d'escompter un profit politique de ce licenciement, c'est qu'ils peuvent s'appuyer sur sa popularité attestée par un sondage du *Parisien,* qui, en janvier, montrait que 82 % des Français estimaient que TF 1 privatisée *« devrait garder Michel Polac ».*

A contrario, la droite se trouve, pour l'instant, piégée par les mésaventures de son ennemi intime, dont il n'est pas exagéré de dire que le martyre actuel a été longuement mûri. Il y a neuf mois, lors des manifestations d'étudiants, le producteur-procureur de « Droit de réponse » avait été la cible d'une partie du RPR qui voyait en lui quelque chose comme le « Grand Satan » des ondes. Curieusement, ceux qui, alors, réclamaient sa tête paraissent aujourd'hui, au moment où ils l'obtiennent enfin, pris à contrepied ! Le moment leur paraîtra mal choisi parce qu'il risque d'accréditer dans l'opinion l'idée que M. Mitterrand n'avait pas tort, que la CNCL est une institution « molle » et que la privatisation était lourde de ce qui se produit.

L'opinion ne s'embarrassera pas de l'explication la plus simple, à savoir que M. Bouygues pourrait avoir agi en totale indépendance, qu'il est maître chez lui, qu'il fait ce qu'il veut quand il veut et ne se soucie ni de l'embarras des uns ni de la colère des autres. Le soupçon sera général.

Un gros nuage obscurcit le ciel du paysage audiovisuel français. La gauche perd « Droit de réponse » mais gagne l'affaire Polac. La droite a eu sa tête mais son fantôme la hantera. On verra qui a le plus gagné et qui le plus perdu. Quant au téléspectateur, le samedi soir, il dormira plus tôt mais frustré.

BRUNO FRAPPAT.

Une nouvelle victime

Michel Polac n'est pas la première victime de la vindicte des PDG de chaîne ou du pouvoir. Il prend place dans une liste de confrères qui, à des titres divers et à des époques différentes, ont été notamment chassés de la télévision :

Jean-Pierre Elkabbach (1981), Patrice Duhamel (1981), Jean-Marie Cavada (1982), Claude Sérillon (1987), Bernard Langlois (1987), Philippe Alfonsi (1987).

LES RÉACTIONS

● **Une pétition des professionnels : qu'on ne se débarrasse pas de Polac !** – Plusieurs grands noms de la presse aussi variés que Pierre Charpy (*la Lettre de la Nation,* RPR) ou Jean-François Kahn (*l'Evénement du jeudi*), ont signé, mardi soir, une pétition en faveur de Michel Polac. Cette pétition publiée mercredi par l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* déclare « indispensable » le présentateur de « Droit de réponse » et estime que, au lieu de *« s'en débarrasser »,* il serait préférable de créer d'autres *« espaces de liberté »* à la télévision. La pétition est notamment signée par : Albert Du Roy (*l'Expansion*), Philippe Alfonsi (Europe 1), Philippe Alexandre (RTL), Noël Copin (*la Croix*), Ivan Levaï, Dominique Jamet (*le Quotidien de Paris*), Gérard Carreyrou (Europe 1), Dominique Pouchin (*Libération*), Claude Sérillon (Antenne 2) et Manuel Lucbert (président de la société des rédacteurs du *Monde*).

● **SOS-RACISME : « C'est inadmissible. »** – *« Grâce à « Droit de réponse »,* estime SOS-Racisme dans un communiqué, *des milliers d'anonymes ont pu accéder à la télévision, s'y exprimer en toute liberté et révéler au grand public des dossiers brûlants et passionnants. Nous n'oublions pas que Michel Polac nous a donné la première occasion de présenter la « petite main » de SOS-Racisme à des millions de Français. C'est un espace de liberté et de pluralisme qui disparaît. »*

● **M. JACK LANG (PS) : « Bravo Chirac, vous pouvez exulter ! »** – *« Après Claude Sérillon, Geneviève Guicheney, Yvan Levaï, Philippe Alfonsi, Noël Mamère, une nouvelle tête tombe, une oasis de liberté disparaît,* estime l'ancien ministre de la culture. *M. Chirac,* poursuit-il, *ne manquez surtout pas d'adresser un télégramme de félicitations à vos copains de la CNCL. Ils font du bon boulot. »*

● **M. JEAN-JACK QUEYRANNE (PS) : « Michel Polac était un espace de liberté. »** – *« Je constate que sur la pression de M. de Broglie* [NDLR : le président de la CNCL] *et par irritation probablement de M. Bouygues* [PDG de TF 1], *cette liberté de parole est mise en cause. C'est grave pour TF 1 qui est la première chaîne en France. »*

● **M. JEAN LECANUET (UDF) « Une surprise ».** – Le licenciement de Michel Polac par TF 1 *« est pour moi une surprise »,* a déclaré sur RMC le président de l'UDF qualifiant l'émission de *« vivante et intéressante ».* Mais, a-t-il ajouté, *« on conçoit un peu la réaction de la maison qui l'employait après les propos et caricatures sur Francis Bouygues diffusés dans les récentes émissions ».*

● **M. MICHEL PÉRICARD (RPR) : « Qui accepterait d'être traité de merdique ? »** – *« Quel est l'employeur, quel est le travailleur qui accepterait qu'on puisse à la fois toucher 100 000 F par mois d'un employeur et le traiter de merdique ? »*

● **M. ALAIN PEYREFITTE (RPR) : « La télévision n'est pas orientée à droite. »** – *« Michel Polac est accusé d'avoir diffamé une institution voulue par la représentation nationale, la CNCL, alors qu'à ma connaissance les hommes de télévision tels que Jean-Marie Cavada, Paul Lefèvre, Patrice et Alain Duhamel, Jean-Pierre Elkabbach et tous les autres n'avaient commis aucune faute. »*

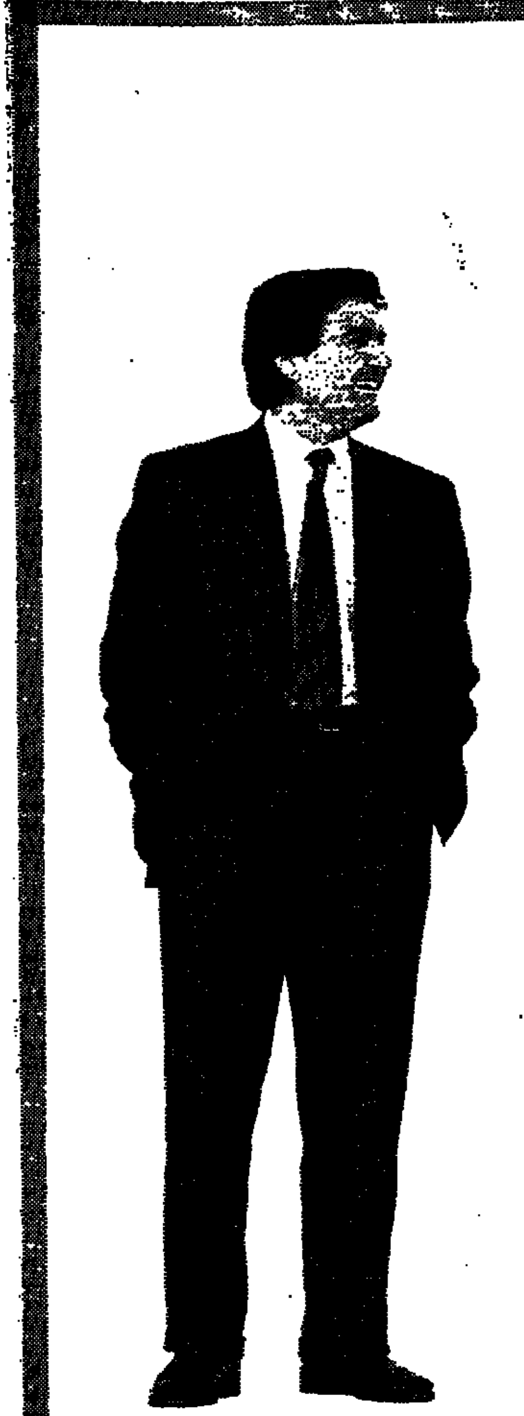
M. Le Lay : « Pas politique »

M. Patrick Le Lay, vice-président de TF1, nous a notamment déclaré *mercredi 23 septembre :*

« Ce licenciement est une sanction disciplinaire, prise à l'encontre d'un producteur qui avait franchi les limites acceptables. Michel Polac l'avait lui-même admis, et devait le dire à l'antenne. Non seulement il ne l'a pas fait, mais l'émission suivante a été pour lui l'occasion d'injurier la société qui l'emploie.

» TF1 est une société indépendante qui n'a pas d'ordre à recevoir. La CNCL avait émis un souhait d'excuses de Michel Polac au journal de 20 heures, après son émission du 12 septembre. J'avais estimé qu'une explication de Michel Polac au cours de « Droit de réponse » suffisait. Mais à condition qu'il le fasse. Or, non seulement, il n'a pas tenu parole, mais il laissé passer une caricature qualifiant TF1 de « télévision de merde ». *Il y a ici 1 500 collaborateurs qui bossent et se défoncent. Je ne pouvais accepter qu'ils soient ainsi insultés.*

» L'affaire Polac n'est pas politique. « Droit de réponse » est un magazine qui dépend de l'unité documentaire de Pascale Breugnot. C'est peut-être un espace de liberté, selon l'expression aujourd'hui consacrée, mais cela ne remet pas en cause l'information de notre chaîne. TF1 est, je le rappelle, la seule télévision à avoir signé dans sa rédaction une charte garantissant l'indépendance des journalistes. »

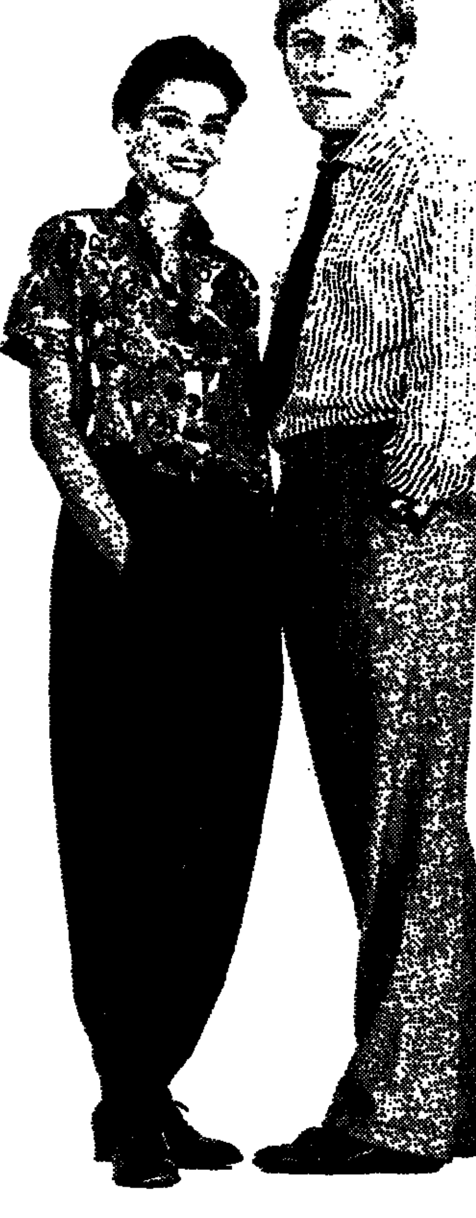


Paul Amar
– LA POLITIQUE –



Brigitte Simonetta
– LES SCIENCES –

Hervé Claude
– LES JOURNAUX –



Aubery Edler
– 24 H SUR LA 2 –

Roger Zabel
– TÉLÉMATIN –







Elie Vannier
– DIRECTEUR DE L'INFORMATION –



Jean-Marie Cavada
– LA MARCHE DU SIÈCLE –

Daniel Bilalian
– LES JOURNAUX DU WEEK-END –

Henri Sannier
– LE JOURNAL DE 20 H –

François-Henri de Virieu
– L'HEURE DE VÉRITÉ –

Bernard Rapp
– ÉDITION SPÉCIALE – L'ASSIETTE ANGLAISE –

Ogilvy & Mather

Le co

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل







Philippe Sassier
– L'ÉCONOMIE –

Georges Bortoli
– LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE –

Patricia Charnelet
– LE JOURNAL DE 13 H –

William Leymergie
– LE JOURNAL DE 13 H –

Pierrette Bres
– LE SPORT HIPPIQUE –

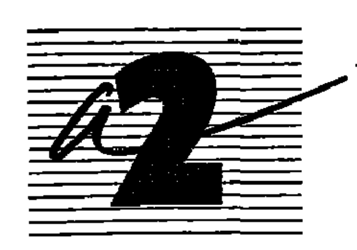


ANTENNE 2. Le cœur de l'information

Le matin, le soleil, le monde et vous, avec Télématin vous vous levez au cœur de l'information. Ensuite, vous regardez les Flashs, le Journal de 13 H, toujours au cœur de l'information. Plus tard, c'est le Journal de 20H, et celui de 23H30. encore au cœur de l'information. Et les magazines : Assiette Anglaise, l'Heure de Vérité, la Marche du siècle, Édition Spéciale, Résistances.

Sur A2, vous vivez, vous sentez battre le cœur de l'information. Avec passion.

Ogilvy & Mather



ANTENNE 2. PROFESSION PASSION.

Société

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

M. Yves Chalier est placé sous un strict contrôle judiciaire

Principal inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement, M. Yves Chalier a quitté libre, le mardi soir 22 septembre, peu avant 22 heures, la prison de Fresnes. Détenu depuis le 16 novembre 1986, faisant la grève de la faim depuis le 24 août dernier après le refus de sa quatrième demande de mise en liberté, M. Yves Chalier a été placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau. Celui-ci a rendu son ordonnance de mise en liberté, mardi à 17 heures, trois jours après que le parquet de Paris eut pris des réquisitions dans le même sens, en arguant de la *« dégradation récente et rapide de* [l'] *état de santé »* de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci.

M. Michau est un pince-sans-rire, *qui sait habilement manier le second* degré. L'ordonnance de mise en liberté qu'il a rendue pour M. Yves Chalier est un exercice de style qui confirme, outre mesure, sa réputation au Palais de justice de Paris. *« Attendu que l'état de santé de l'inculpé Chalier Yves,* écrit-il, *n'est pas incompatible avec la détention provisoire ainsi que l'atteste le rapport du 21 septembre du docteur Deponge, expert par nous commis ; attendu que la procédure d'instruction est pratiquement terminée, seule l'attitude de Chalier Yves empêchant l'accomplissement des derniers actes ; le maintien en détention provisoire n'apparaît plus nécessaire à la manifestation de la vérité. »*

Il ne sera donc pas dit que M. Michau a cédé à la pression de la chancellerie et des avocats d'Yves Chalier. Son ordonnance conteste la dégradation de l'état de santé de celui-ci, qui ne semble pourtant pas niable – il a perdu 13 kilos en quatre semaines – et que la chancellerie assure avoir constatée à la lecture des rapports quotidiens de l'hôpital des prisons de Fresnes. Pour M. Michau, la libération tardive de M. Chalier n'est que la conséquence de la mauvaise volonté de celui-ci qui a paralysé l'instruction dans sa phase ultime. La décision du juge est assortie d'un contrôle judiciaire très strict, M. Yves Chalier devant se présenter tous les jours à la gendarmerie de Rambouillet (Yvelines), où réside sa compagne, Maggy Baquian.

Ses avocats, Mes Xavier de Roux et Grégoire Triet, ont réussi, mardi soir, à éviter à leur client une rencontre avec les journalistes, massés devant l'entrée principale de la prison de Fresnes. Selon Me de Roux, Chalier *« est très, très maigre. Il m'a beaucoup impressionné, il bégaie, il est presque comme un petit vieux. Il est très affaibli »*. La destination exacte du principal accusé et accusateur dans l'affaire du Carrefour du développement est tenue secrète par ses défenseurs.

Heure de vérité à l'Assemblé nationale

Cette libération intervient alors que l'Assemblée nationale s'apprête à discuter, à partir du 2 octobre, de la mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération et député (PS) de l'Isère, devant la Haute Cour de justice. Ce débat sera une heure de vérité pour les députés. Le vote se fait, en effet, selon un scrutin public à la tribune, les députés ne pouvant donc en cacher le sens. Un député ne peut, de plus, représenter qu'un seul collègue absent, mais celui-ci doit indiquer par écrit le sens de son vote. Enfin, les membres de la Haute Cour ne pouvant voter, la majorité, si elle fait bloc contre M. Nucci, aura impérativement besoin des voix du Front national pour atteindre le seuil de 289 voix pour la mise en accusation, celle-ci nécessitant une majorité absolue.

Si cette étape est franchie, le Sénat devra à son tour se prononcer, en des termes identiques, sur la résolution *votée par* l'Assemblée nationale. Ce n'est qu'ensuite que la commission d'instruction, composée de magistrats de la Cour de cassation, pourra se mettre à l'ouvrage. Tout le débat, alors, consistera à évaluer les responsabilités respectives de M. Nucci et de son ancien chef de cabinet. Pour les avocats de M. Yves Chalier, celui-ci a agi sur ordre, ne participant à des détournements que comme subordonné de son ministre. Pour ceux de M. Nucci, c'est exactement l'inverse : les principaux détournements de fonds publics sont directement imputables à M. Chalier, qui aurait abusé de la confiance de son ministre.

E.P.

ENVIRONNEMENT

Le retraitement des produits dangereux en milieu urbain

20 000 litres de pyralène stockés dans le centre de Grenoble

GRENOBLE
de notre correspondant

Cernée par des barrages hydroélectriques installés en montagne, coincés entre un complexe pétrochimique construit au sud de la ville et quatre réacteurs nucléaires de recherche édifiés dans sa partie nord, Grenoble est une cité « à risque ». Ses habitants n'ont pourtant que très rarement manifesté de craintes vis-à-vis de ce danger potentiel. Le projet de construction à proximité du centre de la ville, derrière la gare SNCF, à quelques centaines de mètres du futur quartier d'affaires Europole, d'un centre de décontamination d'appareils électriques fonctionnant au pyralène et le stockage de ce produit dangereux suscitent l'inquiétude de la population. Elle craint de voir s'accumuler « chez elle » des quantités importantes de pyralène provenant non seulement des communes de l'agglomération, mais de tout le département.

L'autorisation provisoire de stockage accordée il y a quelques semaines à la Générale d'extraction du pyralène, filiale de Grenoble électricité gaz (GEG) – cette dernière société étant contrôlée majoritairement par la ville, – a permis ainsi de réunir déjà 20 000 litres de ce produit. Il provient notamment d'une centaine de transformateurs au pyralène, propriété de GEG, qui en exploite environ 400 du même type dans la ville.

Toutefois, la Générale d'extraction du pyralène n'a pas encore procédé à la décontamination et au démontage des transformateurs réformés. Elle attend que l'enquête publique ouverte le 1er septembre soit achevée et que l'ensemble de la procédure administrative soit clos.

Silencieux sur ce projet qui ne fut évoqué publiquement qu'au cours des questions diverses au conseil municipal du 29 juin 1987, le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, également ministre de l'environnement, a indiqué, mardi 22 septembre, pour rassurer les habitants de sa ville, que celle-ci n'accueillera qu'un *« centre de transit »* du pyralène du même type que ceux existant déjà dans une douzaine d'autres agglomérations. Il voudrait voir très rapidement ce chiffre porté à cinquante dans les tout prochains mois. Après un court séjour dans ces centres, le pyralène prend alors la direction de la seule usine française équipée pour le brûler, à Saint-Vulbas, dans l'Ain.

« Un créneau juteux »

« Le risque nul n'existe pas. Les centres de transit sont cependant préférables à la situation actuelle où des particuliers, des industriels ou des commerçants cherchent à se débarrasser du pyralène en l'entreposant dans des cours ou dans des champs, voire en le libérant dans des égoûts. Le risque alors est de retrouver ce produit toxique dans la chaîne alimentaire », précise le ministre de l'environnement.

L'inquiétude des habitants les plus proches de l'entrepôt GEG a été suscitée principalement par la lecture des statuts de la Générale d'extraction du pyralène qui indiquent parmi ses missions, *« éventuellement et sous réserve d'autorisation administrative et de rentabilité financière, le brûlage du pyralène liquide et des métaux contaminés pour leur réemploi »*. M. Pierre Gascon, premier adjoint au maire de Grenoble, indique qu' *« il est impensable de traiter du pyralène à Grenoble »*, une telle entreprise nécessitant des investissements d'un montant évalué à 10 millions de francs. Et pour justifier la rédaction des statuts, il ajoute : *« Lorsqu'une société se crée, on s'efforce toujours d'atteindre au maximum son objet social. »*

Favorable à la création de centres de décontamination des transformateurs au pyralène, l'opposition municipale regrette qu' *« une telle installation soit implantée dans un site aussi habité et dont la vocation est sûrement davantage tournée vers la recherche et ses applications industrielles »*. Quant aux écologistes de la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), ils demandent que *« le maire de Grenoble rencontre plus souvent le ministre de l'environnement »*. Ils constatent que le GEG, propriétaire des lieux de stockage et qui contrôle à hauteur de 66 % le capital de la Générale d'extraction du pyralène, a *« flairé dans cette affaire un créneau juteux »*, dont l'exploitation pourrait s'étendre sur une dizaine ou une quinzaine d'années.

CLAUDE FRANCILLON.

A Lyon

L'homme qui voulait tuer Barbie est condamné à un an de prison dont huit mois avec sursis

LYON
de notre correspondant régional

Christian Didier aime faire parler de lui. C'est sans aucun déplaisir qu'il a vu les objectifs des caméras le fixer plein cadre avant l'audience de la sixième chambre correctionnelle du tribunal d'instance de Lyon... Poursuivi pour *« port d'arme prohibée »*, cet homme de quarante-sept ans avait, le 19 mai dernier, réussi un « coup médiatique ». *« Un coup de trop »*, a estimé, dans des réquisitions modérées, Mme Marie-Christine Deport, substitut. Il est vrai qu'en s'introduisant dans la prison Saint-Paul à l'aide d'un faux document le présentant, sous sa véritable identité, comme un « urologue spécialiste », Christian Didier avait tenté de s'approcher – un revolver de collection armé de six balles dissimulé dans un cartable – de l'illustre prisonnier Klaus Barbie.

« Je voulais le tuer. J'avais été bouleversé par le témoignage télévisé de Mme Lise Lesèvre. » A la barre, le « justicier » était prolixe sur sa motivation initiale, mais aussi sur les variations de ses intentions, affirmant qu'il avait finalement *« décidé de lui tirer dans les jambes »*.

En revanche, l'appétit de publicité de Christian Didier n'a fait aucun doute aux yeux du tribunal. Le prévenu est, dans ce domaine, un multirécidiviste. Ecrivain incompris, il n'en est pas à son coup d'essai : il a réussi à brandir une banderole sur le thème « Achetez mon livre, *la Ballade d'Early Bird* » dans les lieux les plus divers : un meeting de M. Jean-Marie Le Pen, au stade Roland-Garros – *« où il n'a même pas fait un set »*, a indiqué plaisamment son défenseur Me François La Phuong, – à l'arrivée du Tour de France, dans la cour de l'Elysée et, surtout, dans plusieurs émissions de *télévision : de « Droit de réponse »* au « Jeu de la vérité ».

Plus sérieusement, les magistrats avaient à décider d'une peine pour interrompre cette escalade médiatique et empêcher, selon la formule de l'accusation, qu'on ne le retrouve un jour décidé à *« s'immoler par le feu sur la tombe du soldat inconnu »*.

L'écrivain frustré a paru très reconnaissant au tribunal de sa clémence : douze mois de prison, dont huit assortis du sursis. Une peine accompagnée de trois ans de contrôle judiciaire et d'une *« obligation de soins »*. La peine d'emprisonnement étant couverte par la prévention, Christian Didier devait retrouver la liberté dès la levée d'écrou. Dans la salle d'audience, il a pris rendez-vous, pour le lendemain, avec... un journaliste.

CLAUDE RÉGENT.

L'affaire Chaumet

M. Bonnemaison (PS) demande à M. Chalandon de démissionner ou d'« informer l'opinion »

Dans un communiqué, M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis, délégué national du Parti socialiste chargé des questions de sécurité, s'en prend vivement au garde des sceaux, M. Albin Chalandon, notamment à propos de l'affaire Chaumet. *« Au lieu de prétendre enseigner au président de la République le devoir de réserve,* écrit M. Bonnemaison, *M. Chalandon serait mieux inspiré de donner sa démission de ministre de la justice ou, puisqu'il prétend n'avoir rien à se reprocher, d'informer exactement l'opinion publique sur ses tractations financières avec les frères Chaumet, notamment sur l'origine, objet de doute, de bijoux d'une valeur de 9 millions de francs (...). Même lorsqu'elle se fonde sur le toupet, l'indécence a ses limites. »*

D'autre part, *le Canard enchaîné* du 23 septembre, qui cite des procès verbaux d'audition de Jacques Chaumet dans le cabinet du juge d'instruction, M. François Chanut, affirme que celui-ci n'arrive pas à obtenir de l'inculpé la liste et les noms des *« prêteurs occultes »* d'une joaillerie devenue banque illégale (*le Monde* du 23 septembre). Jacques Chaumet aurait cependant confirmé l'existence d'un code *« romantique »* où chaque lettre correspond à un chiffre (1234567890). Interrogé par le juge sur la signification des abréviations *« CH »* et *« ALB »*, rapporte l'hebdomadaire, Jacques Chaumet aurait répondu que l'une correspondait à *« chèques »* et l'autre au *« prénom d'une dame »*.

● **Une pétition pour la libération de Pierre Verdier.** – La famille de Pierre Verdier, trente-six-ans, le polytechnicien impliqué dans l'affaire d'espionnage des moteurs d'Ariane (*le Monde* du 26 mars 1987), demande sa libération. Incarcéré depuis le 18 mars dernier, Pierre Verdier est inculpé de *« rassemblement d'éléments de nature à nuire à la défense nationale »* et *« d'intelligence avec une puissance étrangère »*. Il avait épousé une Soviétique, Mme Ludmilla Varyguine qui avait été, elle aussi, inculpée et incarcérée avant de faire l'objet d'un non-lieu. Le père de Pierre Verdier, qui a réuni une pétition signée d'un millier de personnes, estime qu'*« on ne trouve rien dans le dossier pour étayer le roman noir imaginé par la DST »*.

SCIENCES

Les souvenirs du « Titanic » remontent à la surface

« T'as pas un levier ? » Non, ce n'est pas un « casse » mais simplement l'ouverture du conteneur où étaient enfermés les quelque huit cents objets remontés du *Titanic* et dont les portes ne voulaient pas s'ouvrir...

Les journalistes, fort nombreux, qui s'étaient rendus le 22 septembre à Saint-Denis dans les laboratoires d'Electricité de France spécialisés dans le traitement des objets « archéologiques », *ont été un peu frustrés*. Lorsque les portes du conteneur ont été ouvertes, à 11 h 07, ils ont aperçu... des bacs, récipients, bassines de plastique solidement arrimés. Gantés comme des chirurgiens et munis d'un bassin plat et rouge à demi rempli d'eau douce, MM. Jacques Montluçon (EDF) et John Joslyn (Westgate-Hollywood, la société qui organise la « promotion » de l'opération *Titanic*) ont choisi quelques objets pour les montrer à la presse.

Sont d'abord apparus une bouteille de verre soufflé portant une fêlure et quelques craquelures, puis deux paquets enveloppés de chiffons sales. Du premier a été démaillotée une louche (d'argent doré ?) au manche bien décoré et oxydé sans doute par contact prolongé avec un objet de fer ; du second une coupe à fruits rectangulaire. Faite probablement de cuivre argenté, cette coupe a souffert de son séjour de soixante-quinze ans sous 3 800 mètres d'eau : elle présente un gros trou.

Le quatrième objet est plus personnel : un étui de cuir très bien conservé, contenant son pince-nez et portant la mention encore à demi lisible : *« ... oncer, opticien, ... bis rue de Rivoli. »*

Enfin a été extraite pour quelques minutes de son bain protecteur une lourde grille ou plaque décorative (40 × 30 centimètres environ) de bronze (ou de fonte) moulé dessinant des rinceaux.

Et ce fut tout. Ni bijoux. Ni billets de banque. Ces trésors sont restés dans leur coffre.

EDF se donne un mois pour évaluer les techniques, le temps nécessaire et le coût des traitements. Elle s'est engagée à traiter gratuitement deux cents objets et se fera payer pour les autres, de façon à ne pas *« y être de sa poche »*.

La présentation de certains objets aura lieu à La Villette le 28 octobre, le jour où de nombreuses télévisions montreront deux heures de la vidéo tournée pendant l'opération. L'exposition itinérante des objets du *Titanic pourrait commencer son tour du* monde en juin 1988.

YVONNE REBEYROL.

REPÈRES

Catholiques

Synode ukrainien au Vatican

Seize évêques catholiques sont réunis, du 22 au 30 septembre, en synode extraordinaire à Rome. Ils représentent les 3 millions de catholiques immigrés aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Amérique du Sud, en France ou en Grande-Bretagne. Les 4,5 millions de catholiques demeurés en Ukraine (les « uniates ») ont été officiellement absorbés dans l'Eglise russe orthodoxe en 1946. L'objectif premier de ce synode extraordinaire est de préparer la célébration, en 1988, du millénaire du christianisme en Ukraine, à propos de laquelle reste suspendue l'hypothèse d'un voyage de Jean-Paul II. Cette réunion sera notamment marquée par une initiative sans précédent, prise en août dernier par un groupe de catholiques ukrainiens dont deux évêques, des prêtres et des religieux : sortant de leur clandestinité, ils avaient demandé au dissident catholique Josyp Terelja, libéré par M. Gorbatchev, de remettre au Kremlin un document réclamant la libération et la légalisation de l'Eglise catholique en Ukraine. Ce qui avait été fait (*le Monde* du 27 août).

Intoxication

Fuite de phosgène à Nancy

A la suite d'une erreur de manipulation, mardi 22 septembre, à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) de Nancy-Vandœuvre, quatre millilitres de chlorure d'oxalyle – un produit chimique dérivé du phosgène, très toxique – se sont répandus dans un laboratoire, provoquant l'évacuation et l'hospitalisation préventive des trente-cinq personnes qui se trouvaient à l'étage. Tous ont regagné le lendemain leur domicile, sauf le manipulateur et un technicien. L'INRS, qui compte 350 chercheurs et techniciens, devait recevoir mercredi 23 septembre la visite de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui devait poser la première pierre d'une extension de l'Institut. – *(Corresp.)*

FAITS DIVERS

A Viry-Châtillon (Essonne)

Un garçonnet est tué par sa mère

Ahmed-Sekou Gouba, un garçonnet de neuf ans, dont le corps mutilé a été découvert lundi soir par son père dans une cave de Viry-Châtillon (Essonne), a été tué et décapité par sa propre mère, Bizoubila Zebango, trente-quatre ans. Celle-ci devait être présentée dans la soirée du mercredi 23 septembre au parquet d'Evry. Il n'était pas certain que la jeune femme serait écrouée, son état dépressif relevant plus, semble-t-il, de l'internement dans un établissement psychiatrique. Depuis plus de deux ans, elle avait quitté son mari et ses enfants pour rentrer au Burkina-Fasso afin d'y suivre un traitement « de médecine traditionnelle africaine » et n'était revenue à Viry-Châtillon qu'au mois de juin dernier.

Le petit garçon avait disparu lundi après-midi. Revenu de l'école, il avait déposé son cartable dans l'appartement familial, au deuxième étage d'un immeuble récemment rénové de la cité du Buisson-au-Borgne à Viry-Châtillon. Il était ensuite ressorti jouer comme d'habitude avec ses camarades. Après avoir alerté la police en fin de soirée, le père devait découvrir, vers 23 heures, dans un des bâtiments de la cité où il réside, le corps décapité de son fils. Quelques instants plus tard, il retrouvait la tête de celui-ci enveloppée dans un sac de plastique. L'arme qui avait servi à la décollation, un grand couteau de cuisine, était découvert, mardi matin, près de l'endroit où gisait le cadavre.

Trois heures après la découverte du corps, Bizoubila Zebango, ainsi que son mari Ousemane Gouba et la seconde épouse de ce dernier, Mélanie Bossin, avaient été emmenés par la police, d'abord au commissariat de Juvisy, puis au SRPJ de Versailles pour y être entendus « à titre de témoins ». Dès mardi, M. Gouba était mis hors de cause et pouvait regagner son domicile, ainsi que Mélanie Bossin.

Dès le début de leurs investigations, les enquêteurs du SRPJ de Versailles ont recueilli le témoignage d'un voisin de palier d'Ousemane Gouba : *« J'étais descendu vider mes poubelles,* explique M. Lahcem Elachaoui. *Je me trouvais dans les sous-sol, la lumière était allumée. J'ai vu une femme de race noire près de la porte de cette cave où l'on a retrouvé le corps ; elle me tournait le dos mais elle portait un vêtement très coloré. »* Ce vêtement, M. Elachaoui l'a reconnu quand les policiers lui ont présenté un pagne multicolore fraîchement lavé qui séchait dans la salle de bains de l'appartement des Gouba.

Ousemane Gouba, un agent hospitalier et Bizoubila, sa première épouse, originaire comme lui du Burkina-Fasso, s'étaient installés en 1976. Le couple avait eu quatre enfants, aujourd'hui âgés de quatre à douze ans, dont Ahmed, né en 1978. Mélanie Bossin, venant de sa Côte-d'Ivoire natale, avait rejoint l'appartement en 1985 et accouchait de son premier bébé il y a trois mois. *« Il n'y avait pas de querelles, pas de cris chez eux,* assure M. Elachaoui. *Les enfants semblaient heureux. »* Le voisin s'était seulement étonné de l'absence, pendant deux ans et demi, de la première épouse.

PATRICK DESAVIE.

Au Havre

Huit personnes agressées et blessées par un groupe de skinheads

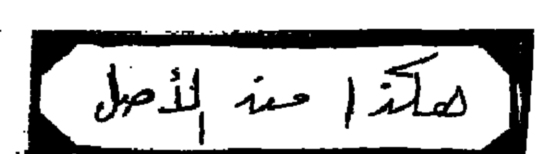
Huit personnes ont été blessées, dont deux grièvement, après avoir été agressées par un groupe de skinheads, dimanche matin, 20 septembre, au Havre. Cette agression, révélée seulement mardi, pour les besoins de l'enquête policière, s'est produite dimanche 20 septembre à 1 heure dans le centre du Havre.

Un groupe de huit personnes comprenant un enseignant et sept étudiants et lycéens, dont quatre jeunes filles, ont été pris à partie violemment par une quinzaine de jeunes gens au crâne rasé qu'ils croisaient. Des insultes, les agresseurs en sont très vite venus aux violences et aux coups.

Deux de leurs victimes ont été grièvement blessées et restent hospitalisées : un étudiant âgé de vingt-huit ans atteint d'une fracture du crâne et de blessure multiples et un lycéen de dix-huit ans chez lequel les médecins ont diagnostiqué un traumatisme important à la mâchoire, consécutif à un coup de pied porté avec une chaussure dotée d'une coquille d'acier. L'enseignant en mathématiques qui accompagnait le groupe, agressé avec des tessons de bouteille, a lui-même été sérieusement blessé, victime d'une fracture du nez et d'un sectionnement des tendons d'une main. Les autres étudiants et étudiantes souffrent de contusions multiples.

L'enquête, actuellement menée dans la plus grande discrétion par les policiers du Havre, a abouti lundi, à l'interpellation d'un des agresseurs présumés, qui a été placé en garde à vue. D'autres arrestations pourraient avoir lieu dans les jours prochains.





هكذا من الأصل

Société

La préparation du budget 1988

Recherche

Renforcement de l'aide à l'industrie

Le ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade a présenté le mardi 22 septembre, le projet de budget de la recherche et du développement technologique dont les crédits atteindront quelque 89 milliards de francs, soit une progression, par rapport à l'année dernière, de 8,5 % à 10,5 % selon que l'on raisonne en dépenses en capital, en engagements ou en crédits de paiement. Pour le ministre, *« cet effort budgétaire de recherche et développement (EBRD) traduit clairement la priorité que le gouvernement a décidé d'accorder à la recherche et que le premier ministre avait annoncée à plusieurs reprises »*.

En revanche, ce budget est, selon M. Philippe Bassinet, député socialiste des Hauts-de-Seine, *« un budget en trompe-l'œil qui porte plus la marque des errements des années 1986 et 1987 que le témoignage d'une réelle volonté de reprendre l'ambitieuse politique conduite de 1981 à 1985 »*. *« Au-delà des artifices de présentation*, ajoute-t-il, *la croissance annoncée de ce concept flou qu'est l'EBRD porte pour l'essentiel sur les grands programmes militaires et civils objets d'engagements internationaux. »*

De fait, le choix de la présentation actuelle du budget de la recherche, s'il offre l'avantage de faire apparaître les dépenses de recherche et développement (33 milliards de francs) du ministère de la défense, dont la progression *« est encore vive »*, a l'inconvénient de gonfler les chiffres auxquels s'ajoutent les subventions des P et T et de quelques autres ministères.

Aussi faut-il, pour y voir plus clair, prendre en compte la notion ancienne de budget civil de recherche et de développement technologique (BCRD) dont les crédits se montent à 39,3 milliards de francs, soit une progression par rapport à l'année dernière de 2,3 %, ce qui, compte tenu du taux d'inflation attendu pour cette année, donne un budget, au mieux, en stagnation, sinon en légère régression. De fait, le ministre de la recherche le reconnaît implicitement en précisant que *« dans un contexte de réduction systématique du train de vie de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, les organismes de recherche voient en 1988 leur potentiel préservé, voire, dans certains cas, accrus »*.

Dès lors, il apparaît que, s'agissant des organismes à caractère scientifique et technique, le montant des autorisations de programme ne progresse globalement que de 1,8 %. C'est ainsi que les crédits du Centre national de la recherche scientifique ne dépassent pas 1 %, tandis qu'augmentent légèrement ceux de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (3 %) et des fondations de recherche en biologie et en médecine (6,8 %) marquant ainsi la volonté de M. Valade de mettre l'accent sur la recherche médicale. Pour les établissements à caractère industriel et commercial, le montant des autorisations de programme marque une régression globale de quelque 2 % qui frappe plus sévèrement encore l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (– 8,5 %) et la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (– 11 %). En revanche, l'Institut français pour l'exploitation de la mer augmente de 2,6 % et le Commissariat à l'énergie atomique de 1,5 %.

Pour ce qui concerne les emplois enfin, le ministre a obtenu la création de *150* postes de chercheurs (100 pour le CNRS, 25 pour l'INSERM, 16 pour l'INRA et 9 pour l'ORSTOM) qui, compte tenu des départs à la retraite et de la mobilité (1) des hommes, offrirait en 1988 aux organismes, selon M. Valade, un taux de recrutement d'environ 3 %. Ce chiffre ne doit cependant pas faire oublier que le nombre des postes destinés aux ingénieurs, techniciens et administratifs de ces organismes est en baisse de 0,9 % en raison de la suppression nette d'environ 350 emplois.

Tout n'est pas sombre dans ce paysage budgétaire. La politique du gouvernement, comme l'a rappelé le ministre de la recherche, *« vise essentiellement (...) à développer les applications industrielles de la recherche »*. C'est la raison de la confirmation du développement des grands programmes technologiques (aéronautique, spatial et télécommunications), mais aussi de l'amélioration du mécanisme du crédit d'impôt-recherche (500 millions de francs) et de l'accroissement des aides directes susceptibles de bénéficier à l'ensemble du tissu industriel *via* l'Agence nationale de valorisation de la recherche (+ 50 % en crédits de paiement) et le Fonds de la recherche et de la technologie dont dispose le ministre. Ces derniers crédits, qui passent de 750 à 930 millions de francs, devraient permettre au ministre de lancer des appels d'offres pour onze programmes nationaux prioritaires couvrant des domaines aussi variés que la recherche médicale (notamment sur le SIDA), les transports et les matériaux nouveaux. Sur ce dernier point, 20 millions de francs vont être débloqués pour le développement des matériaux supraconducteurs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Un projet en cours d'examen vise à encourager la mobilité des chercheurs par l'attribution d'une prime qui pourrait correspondre à l'équivalent d'un an de salaire.

Universités

Accent sur le court terme

M. Jacques Valade, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a présenté, mardi 22 septembre, les grandes lignes du projet de budget de l'enseignement supérieur pour 1988. Et il ne s'est pas privé de souligner l'effort réalisé dans ce domaine par le gouvernement : de 21,7 milliards de francs en 1987, l'enveloppe de l'enseignement supérieur devrait passer, en 1988, à 22,8 milliards, soit une progression de 5,3 % sensiblement plus rapide que l'évolution de l'ensemble du budget national.

La plus grosse partie de ce budget est traditionnellement consacrée au personnel de l'enseignement supérieur. Trois mesures principales sont adoptées à cet égard. Tout d'abord la création de 417 emplois d'enseignants (contre 582 postes nouveaux pour 1987, et 1 000 pour 1986). M. Valade espère, en outre, pouvoir bénéficier à fond des dispositions de la loi du 23 décembre 1986 autorisant les professeurs de l'enseignement supérieur à rester en activité en surnombre entre soixante-cinq et soixante-huit ans. Sur les quelque 600 professeurs susceptibles de le faire, les trois quarts, – voire davantage – pourraient demander leur maintien en activité, estime-t-on au ministère.

Selon un scénario maintenant habituel, les créations de postes d'enseignants sont compensées par des suppressions d'emplois dans les autres catégories de personnels (ingénieurs, techniciens, administratifs). Après les sévères coupes de 1986 (moins 770 emplois), puis de 1987 (moins 615 emplois), le budget 1988 limite les dégâts : 180 postes seront supprimés. Pour l'ensemble des personnels (enseignants et nonenseignants), le budget de l'enseignement supérieur enregistre donc un solde net de 237 créations d'emplois (contre 96 suppressions l'an dernier).

Nouveaux établissements

Le projet prévoit d'autre part plusieurs mesures destinées à faciliter les déroulements de carrière : intégration de l'ordre de 850 assistants dans le corps des maîtres de conférence, ouverture de quelque 850 possibilités de promotion au rang de professeur de 2e classe, et de 200 au rang de professeur de 1re classe. Enfin, le volume des sommes consacrées à la rémunération des heures complémentaires augmentera en 1988 aussi fortement que cette année (plus 45 millions de francs) pour atteindre près de 630 millions de francs au total.

Le second poste budgétaire important, dont font d'ailleurs partie les heures complémentaires, est celui des crédits de fonctionnement alloués par l'Etat aux universités et qui complètent leurs ressources propres. La dotation réservée au fonctionnement matériel des établissements dépassera 1,4 milliard de francs (+ 6,6 %). Cette augmentation devrait permettre d'améliorer un peu « l'ordinaire » des universités, de faire face à l'ouverture de nouveaux établissements (département IUT, implantation de 1er cycle « délocalisés », universités du Pacifique), et de réaliser enfin des efforts spécifiques, notamment en faveur des bibliothèques universitaires dont les crédits documentaires augmenteront de 14 %.

Quant à l'action sociale en faveur des étudiants, directe ou sous forme de bourses, ou indirecte (restaurants et cités universitaires), elle ne fait manifestement pas partie des priorités de ce budget. Sans doute les crédits alloués aux aides directes atteindront plus de 2,2 milliards de francs. Mais cette progression de 10 % par rapport à 1987 est pratiquement mécanique elle accompagne la progression attendue du nombre des étudiants boursiers et ne laisse guère de marge pour une augmentation du montant des bourses. D'autre part, les aides indirectes vont, en réalité, diminuer : simple reconduction en francs courants des crédits affectés aux restaurants universitaires et diminution de 24 millions de francs de ceux destinés aux cités universitaires.

Dernier élément important : les dépenses en capital (construction, maintenance et équipement en matériel). Elles progresseront de 15 % en crédits de paiement, mais de 5 % seulement en autorisations de programme. Quant aux subventions à la recherche universitaire, elles ne progresseront que de 14 % en crédits de paiement (contre 25 % en 1987). Ces deux derniers points sont finalement révélateurs de la tonalité générale de ce budget : l'effort réalisé vise le court terme et l'accueil immédiat d'un nombre croissant d'étudiants. En revanche, le niveau modeste des recrutements d'enseignants et la discrétion en matière de recherche universitaire ne traçent pas les contours d'une politique universitaire véritablement ambitieuse.

GÉRARD COURTOIS.

Environnement

Un net redressement

M. Alain Carignon est satisfait de son budget. Malgré la modicité des sommes allouées à l'environnement pour 1988 (694 millions de francs), elles sont en augmentation de 10,65 % sur les crédits de 1987 (627 millions en crédits de paiement). Compte tenu de la faible progression des dépenses de l'Etat (+ 2,8 %), le ministre s'estime satisfait des arbitrages qui ont été rendus en sa faveur par M. Alain Juppé, ministre chargé du budget. *« Par amitié et par sensibilité personnelle aux problèmes de l'environnement »* a commenté M. Carignon. Alors que les budgets de l'environnement étaient en baisse depuis cinq ans, ce redressement est spectaculaire. *« Nous avons au moins stoppé la tendance à la baisse. »*

Ainsi, les subventions aux associations qui avaient chuté de 10 % en 1986 et de 20 % en 1987 sont maintenues en 1988 au niveau de 12,7 millions de francs. Même constatation pour les crédits affectés au Conservatoire du littoral qui diminuaient régulièrement. Ils seront en 1988 de 76 millions pour les autorisations de programme, c'est-à-dire au même niveau que l'an dernier.

13,8 millions devraient permettre de mener à bien les plans d'exposition aux risques. C'est peu, mais les crédits des années précédentes n'ont jamais été consommés en totalité car la procédure est lourde et lente à suivre. Il faudrait 50 millions par an, pendant cinq ans, pour couvrir les 600 communes à risque maximum, confesse le ministre. Mais on sait que les communes sont méfiantes à l'égard des PER et lentes à se décider. Aussi ne servirait-il à rien dès à présent d'ouvrir 50 millions de crédits pour cela. En revanche, il faudrait avoir une soupape de sûreté au cas où les sommes de 1988 ne suffiraient pas. L'environnement va donc demander aux caisses de réassurance d'ouvrir une ligne de crédits sur laquelle on pourrait prendre le complément si nécessaire. *« Je vais réunir les préfets*, a dit M. Carignon, *pour accélérer le mouvement auprès des communes. »*

Les crédits de la direction de l'eau augmentent de 7 % mais il y a 14 millions pour les grands barrages.

Les parcs nationaux : + 7 % dont 1,5 million pour la création du parc de la Guadeloupe et + 2 % pour les parcs français métropolitains. La délégation à la qualité de la vie voit ses crédits augmenter de 21 %, soit 120 millions contre 98 millions l'an dernier. Explication : dans les opérations à financements croisés (Etat, villes, départements, etc.), le ministère était en retard dans le paiement de sa part pour les années antérieures. C'est donc un rattrapage obligatoire, l'acquittement d'une dette en somme. En revanche l'ANRED, qui doit pourtant combattre les décharges sauvages et les stockages illicites de produits toxiques, voit ses crédit chuter de 25 à 15 millions. *« L'ANRED doit faire payer ses services aux collectivités locales »*, a dit le ministre.

Mais une bonne nouvelle : le nombre des inspecteurs des établissements classés va passer de 485 à 505. M. Carignon se félicite de ces embauches mais reconnaît que vingt inspecteurs de plus pour 500 000 établissements classés à surveiller n'a guère de sens. Aussi a-t-il chargé une mission, animée par M. Saglio, de préparer un texte déchargeant les agents de l'Etat de la surveillance des petites entreprises locales (type teinturerie de quartier) au profit des maires. Mais l'administration renâcle à lâcher des prérogatives que *« de toute manière elle n'exerce pas faute d'effectifs »*. Les maires feraient agir leurs bureaux d'hygiène, qui contrôleraient l'application d'une réglementation restée nationale.

Pour le personnel du ministère, auquel on devrait appliquer la règle de deux remplacements pour trois départs, il y aura, pense le ministre, une mesure spéciale. Diminuer des effectifs déjà insuffisants (900 personnes en râclant les fonds de tiroir) serait ridicule. On s'arrangera donc au sein du ministère de l'équipement qui, compte tenu de ses effectifs, a beaucoup plus de marge.

Au total, le ministre voit dans l'augmentation de ses crédits la volonté du gouvernement d'assumer ses responsabilités malgré la décentralisation. Les maires ont de nouveaux pouvoirs en matière d'urbanisme mais l'Etat garde les siens dans le domaine de l'environnement.

MARC AMBROISE-RENDU.

SPORTS

CYCLISME : le record de l'heure de Jeannie Longo

Amère victoire

Au début de l'année, Jeannie Longo s'était fixé trois objctifs : gagner le Tour de France malgré la présence de l'Italienne Maria Canins, deux fois victorieuse en deux participations ; conserver son titre de championne du monde sur route et améliorer le record de l'heure, qu'elle avait porté, la saison passée, à 44,770 kilomètres.

Elle vient d'atteindre son troisième objectif. La Française a en effet couvert 44,933 kms en 60 minutes, mardi 22 septembre Colorado Springs. Ce qui la situe entre Maurice Richard (44,777 km en 1933) et Olmo (45,090 km en 1935).

« Mon précédent record n'avait pas été réalisé dans les conditions idéales et me laissait un goût d'inachevé, avait-elle déclaré avant de remonter en piste. *Je veux connaître ma vraie valeur. »*

Il s'agit pourtant d'une victoire qui masque un échec relatif tout en étant d'un très haut niveau. Jeannie Longo envisageait de percer le mur des 45 kilomètres et, dans le meilleur des cas, de rouler aussi vite que le prestigieux Fausto Coppi en 1942 (45,871 km). Cette championne ambitieuse, qui possède en particulier la faculté de se surpasser, a éprouvé en définitive une forte déception car elle peut certainement mieux faire, et elle n'a toujours pas obtenu la réponse à la véritable question qu'elle se posait.

J. A.

● **BASKET-BALL : Coupe Korac.** – En match aller du premier tour de la Coupe Korac, le Racing-Club de France a battu, mardi 22 septembre à Bruxelles, le Maccabi Bruxelles par 102 à 90.

Le Carnet du Monde

Décès

– Le général de division (c.r.) et Mme Martial André Bezanger,
Mme Léon Parinet,
M. et Mme Paul Parinet,
ses frère, sœur, beau-frère et belles-sœurs,
M. et Mme Alain Morel,
Le docteur et Mme Michel Cordonnier,
M. et Mme Jean Parinet,
Mlle Monique Parinet,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Willem,
Le docteur et Mme Philippe Kuhn,
ses neveux et nièces
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Boulenger,
Le colonel et Mme Albert Le Goff,
ses amis dévoués,
Les familles Despont, Lemaire, Fleury, Milan, Florent,

ont la douleur de faire part du décès du

général de division (c.r.)
Maurice BEZANGER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
valeur militaire,
ancien de la division Béthouard
à Casablanca,
de l'état-major des Forces françaises
à Alger,
colonel commandant
la 10e légion de gendarmerie à Alger,
commandant régional à Lyon,
puis à Paris,
ancien inspecteur général
de la gendarmerie,
ancien président de la société
de la Légion d'honneur
de Fontainebleau,

rappelé à Dieu, le 21 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 septembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre d'Avon (Seine-et-Marne), sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-du-Thil, à Beauvais (Oise), à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue Jean-Bart,
59000 Lille.
Rue d'Argoules,
80230 Saint-Valéry-sur-Somme.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Georges et Marc Bormand,
ses enfants,
Eliasz Rozenblum,
son frère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Irène BORMAND,
née Rozenblum,

le 16 septembre 1987.

Les obsèques se sont déroulées le 21 septembre, au cimetière parisien de Bagneux.

2, rue Jules-Edouard-Voisembert,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Vichy.

Les obsèques de

M. Francis BRUNOT,
inspecteur d'académie honoraire,
commandeur des Palmes académiques,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

ont été célébrées à Vichy, le 21 septembre 1987, dans la plus stricte intimité.

26, boulevard de Tassigny,
03200 Vichy.

– Meudon. Paris. Saint-Cloud. Brattleboro (Vt). Cambridge (Mas.) USA.

La famille Chalufour
fait part du décès de

Mme Suzanne CHALUFOUR,
engagée volontaire FFL (1941-1945),
assistante sociale SSAE,

survenu le 1er août 1987.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à La Tour-sans-Venin (Isère).

– Le président
Et le conseil d'administration de l'Association française des eaux et forêts (AFEF)
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

M. Eugène-Francis DEBAZAC,
ingénieur en chef du génie rural
des eaux et des forêts,
expert auprès des Nations unies,
secrétaire général de l'AFEF,

survenu le 13 septembre 1987.

Ses obsèques ont été célébrées le 16 septembre 1987, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, en présence de nombreux membres de l'association et de personnalités du monde forestier, venus apporter leur sympathie à Mme Debazac et à sa famille.

– Toulouse.

M. Albert Ginter,
Eric, Yann et Christophe Ginter,
Elisabeth Ginter-d'Agrain et Charles-Henri,
Le docteur et Mme Tafani,
M. et Mme Doueil,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Renée
GINTER-BOUVIER,
chirurgien dentiste,
assistante à la faculté
de chirurgie dentaire de Toulouse,

survenu le 22 septembre 1987.

Un office pour le repos de son âme sera dit en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le vendredi 25 septembre, à 18 heures.

37, rue Croix-Baragnon,
31000 Toulouse.

– Mme Jean Lardenois,
M. et Mme Pierre Lardenois
et leur fille,
M. et Mme Richard Kauffmann-Lardenois
et leur fils,
M. et Mme Robert Lardenois
et leurs enfants,
Les familles Vermersch et Ganière,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LARDENOIS,

leur époux, père, grand-père, frère et oncle,

survenu le 21 septembre 1987, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Bremontier, Paris-17e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sarran (Corrèze).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

125, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Mme Pierre Levent,
M. et Mme Alain Levent,
Judith, Marie et Martin Levent,
Ses amis intimes
ont le regret de faire part du décès de

Pierre LEVENT,
chasseur d'images,

survenu le 20 septembre 1987.

6, rue des Grillons,
Villiers-Chaussy, 45480 Outarville.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mustafa Kemal OZBAYRI,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 16 septembre 1987, à son domicile.

L'inhumation a eu lieu à Alanya (Turquie).

Mme Claude Tattevin-Ozbayri,
20, rue Adolphe-Lalyre,
92400 Courbevoie.
M. Cengiz Ozbayri,
Toren Sok. Boran, apt. Levent 1,
Istanbul (Turquie).

Remerciements

– Les familles Barouch et Boulakia, dans l'impossibilité de répondre individuellement, adressent leurs remerciements émus à toutes les personnes qui ont manifesté de loin ou de près leur grande peine lors du décès survenu à Paris de

M. Albert V. BAROUCH.

Le drache du mois aura lieu le samedi 26 septembre 1987, à 11 heures, à l'oratoire tunisien Saint-Georges (entrée rue de la Victoire).

Anniversaires

– *« Mi faz en su agonica frontera | › que seria mi ultima mirada (postuma, perdida, posdatada), el ojo que se mira, ve la nada. »*

Félix C. COBO,

In mémoriam d'amour dans ce quatrième anniversaire.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, le jeudi 24 septembre, à 15 heures, tour 25, rez-de-chaussée, salle des Thèses, M. J.-M. Dutrenit : « Phénomène assistantiel ».

– Université Paris-IV, le vendredi 25 septembre, à 10 heures, salle des Actes, centre administratif, Mme Véronique Richard, née Sion : « Des modalités d'amélioration de la communication interne dans les organisations à structure éclatée ».

– Université Paris-II, le vendredi 25 septembre, à 10 h 30, salle des Commissions, Mme Kebieh, née Ebeido Amira : « Test d'hypothèses et modèles aléatoires autorégressifs ».

Le Monde

EDUCATION

Une journée chez les « surdoués »

Pour la première fois, des élèves « intellectuellement précoces » sont réunis dans une classe d'une école publique, à Nice. Une expérience qui pourrait avoir des répercussions sur l'enseignement traditionnel.

« *JE ne veux pas que mon enfant fasse la pub du recteur !* » Huit jours après la rentrée, les parents sont encore furieux du rush télévisuel qui fut tourné à l'école pilote des « intellectuellement *précoces* », *dans un* établissement primaire de Las Planas, une banlieue populaire de Nice, le jour de son ouverture, le mardi 8 septembre. Un sketch surtout, mis en scène contre l'avis de l'institutrice, a indigné. Un enfant frappe à la porte de la classe. Il entre. Un de ses camarades lui dit : « *Tu as cinq minutes de retard.* » Et l'autre lui répond : « *Mais j'ai un an d'avance.* » Faute d'un franc succès, la scène dut être répétée plusieurs *fois et certains enfants fondirent* en larmes. De quoi émouvoir les parents de ces petits – six filles et six garçons – entre cinq ans et six ans et demi. « *Ce ne sont pas des singes. Ils ont simplement sauté une classe. Qu'on les laisse tranquilles !* »

Ce lundi, c'est l'heure du premier *bilan. Les parents sont tous pré*sents : pâtissier, pasteur, carrossier, architecte, employé de banque, éducateur... Il y a aussi l'institutrice, Mme Michèle Brignone, l'inspecteur adjoint d'académie, M. Bellini, les deux psychologues qui vont assurer le suivi de l'expérience et la directrice qui accueille dans son établissement la classe pilote. Conclusions ? Plus de reportage filmé pendant les cours. Intendance améliorée. Assurances confirmées : si demain l'expérience s'arrête, l'enfant réintégrera à son niveau son établissement d'origine.

Pour l'académie, « *ce sont des élèves intellectuellement précoces* ». Peut-être réussiront-ils leur cycle primaire en trois ans au lieu de cinq. Pas de bourrage de crâne. Mais une classe à vitesse variable, où chaque enfant suit son propre rythme. L'enjeu ? Des retombées pédagogiques qui pourraient « *ouvrir l'enseignement primaire traditionnel, dont le rythme est uniforme pour tous depuis quarante ans* ».

Telle est la vocation de cette classe – une première en France. Ce n'est pas une section de maternelle, mais le début du cours préparatoire pour des élèves en âge de maternelle. Si tout va bien, l'an prochain ces pionniers poursuivront leur cursus original, tandis que d'autres classes du même type seront créées pour accueillir les générations suivantes. Au bout du cycle, l'entrée en sixième se fera à l'âge mental – et non pas civil – qui convient à chacun. L'idée de cette expérience vient d'un psychologue, spécialiste de l'enfance handicapée. L'institutrice elle-même a dirigé, pendant seize ans, une école pour handicapés. Ces deux personnes ont une longue pratique d'un enseignement à vitesse variable, où cohabitent des enfants à rythmes et niveaux différents.



R. MELLOUL-SYGMA

Les « surdoués » de Las Planas et leur institutrice.

La classe pilote suscite curiosité, méfiance parfois des autres instituteurs, qui aimeraient réduire les effectifs de leurs propres classes... Les douze enfants – on en prévoit vingt – ont *été choisis* parmi les cent quarante candidats de l'académie dont les parents souhaitaient qu'ils « sautent » la grande section de maternelle pour entrer directement en classe préparatoire. Des tests ont suivi, dont celui du QI. L'avis de leurs institutrices précédentes a été prépondérant. L'affaire a été vite menée, en deux mois. N'est-ce pas un peu rapide ? Certains parents ont refusé, rejetant l'« *élitisme* ». D'autres n'ont pas aimé le quartier : « *trop éloigné* » ou « *trop mal famé* ».

Une semaine après la rentrée, à Las Planas, sans caméra, sans fard, vue du fond de la classe, voici une journée ordinaire de ces douze « surdoués » – pardon, « *intellectuellement précoces* »...

Lundi, 8 h 30. La sonnerie retentit. Sous le préau, chaque classe se met en rang par deux. Derrière leur institutrice, les douze pionniers – les plus petits de tous – se tiennent par la main. Juliette est en larmes : de matin en matin son chagrin reste entier, sa mère lui manque. Les voici en classe : une première salle sans estrade, mini-tables et petites chaises, une seconde aménagée en atelier et recouverte de moquette. Assis en rond, on raconte son dernier week-end. Frédéric, énergique comme Poil de carotte, est allé à Zigofollies, un parc d'attractions où Marie, potelée et placide, a elle aussi passé son dimanche.

Tour à tour chacun s'explique avec force détails. « *J'ai pas fini, maîtresse !* », s'exclame Fabien, impatient et déluré. Il comprend vite. « *Je suis pas bête !* », lance-t-il, provocateur. « *Mais tu ne sais pas tout !*, lui rétorque l'institutrice. *Ni les parents, ni la maîtresse ne savent tout. Il ne faut pas avoir peur de se tromper.* » Fabien, un instant interloqué, écoute, comprend : « *D'acc !* »

On passe à l'exercice suivant. Les enfants doivent entourer, parmi les prénoms de leurs camarades inscrits sur une feuille, ceux des garçons. « *Tu as mis tous les garçons ensemble ?* », demande l'un d'entre eux. « *Non.* » « *Alors, maîtresse, tu rends l'exercice plus difficile.* » En quelques minutes de concentration, le devoir est fait, avec peu d'erreurs. Sans savoir lire, en huit jours de classe, les élèves visualisent déjà tous ces prénoms. Ainsi ont-ils rapidement franchi le premier pas vers la lecture inclus dans tous les cours préparatoires. Sauront-ils pour autant lire dans trois mois ? « *A voir* », répond prudemment l'institutrice.

10 h 15 : sonnerie et récréation. Dans la cour, on sort ses jouets – c'est autorisé – et on retrouve les grands. Ceux de la section « *SES* » surtout fascinent : « *Ils peignent des fenêtres pour de vrai, eux.* »

Le retour en classe, bruyant, suscite un rappel à la discipline. Huit enfants très turbulents et quatre autres trop posés, cela fait un étrange mélange. Etienne lève le doigt et attend, impassible et déterminé, qu'on lui réponde. Cécile, elle, est prête à se rouler par terre pour mieux faire remarquer qu'elle lève le doigt. Mais aucun ne joue la grosse tête. « *Je redoutais d'affronter des élèves prétentieux : ce sont des petits comme les autres* », avoue l'institutrice. Après huit jours d'échanges, elle connaît mieux ces enfants, « *plus vifs, plus rapides, et parfois plus fragiles. Ils ne doivent en aucun cas faire les frais de cette expérience. Il faut être vigilant.* »

11 heures : on passe à l'étude des plantes, une des activités « d'éveil et d'observation » prévues au cours préparatoire. Chacun a apporté des graines, pour faire son jardin, qu'il cultivera en cours d'année. Pépins de melon, noyaux d'abricots, semences de liseron... L'enfant décrit sa cueillette à ses camarades.

La sonnerie retentit à nouveau : c'est l'heure du repas à la cantine, sans la maîtresse. Juliette se remet à pleurer, bientôt suivie d'Anaïs. Communicatif... « *On n'aime pas la cantine, parce que la surveillante crie, parce qu'il faut manger deux ou trois cuillerées même si ça ne plaît pas, parce que les bancs sont durs* », etc.

13 h 30 : retour en classe et à la lecture. On doit colorier des personnages déjà identifiés – le visage de Belo, en première ligne, puis celui de Ratus, en deuxième, celui de Mina, en troisième (1). C'est le repérage du « déjà vu » et l'apprentissage de la lecture, de gauche à droite, d'une ligne à celle qui est en dessous. Lucie, de père martiniquais, décroche un instant. Anaïs, à demi maghrébine, répond juste et vite. Angélique, la plus grande et la plus réservée, arrive première au but. Puis on corrige en commun : les traînards rattrapent les autres. On travaille l'attention et la stabilité dans l'effort.

Bleu espace

Enfin on étudie la taille de chacun et son évolution. La main va grandir en cours d'année. Comment mesurer la différence ? On va prendre une empreinte dès aujourd'hui, que l'on comparera à celle relevée en fin d'année. Mais comment faire ? « *On pourrait tremper notre main dans le plâtre* », propose Fabien. Mais on ne dispose pas de plâtre. « *On n'a qu'à dessiner le contour sur une feuille de papier* », renchérit Marie. Sitôt dit, sitôt fait. Puis on change de jeu : on se met à peindre. Entre ceux qui écrasent le pinceau, « pastissent » toutes les couleurs en une infâme mixture, et les autres, aux gestes légers et sûrs, la différence est certaine. Fabien est fier de son « *bleu espace* », « *comme l'espace du ciel* », dit-il. Marie chante « *c'est un amour* » et danse, son dessin terminé.

C'est de nouveau le moment de la récréation et le retour pour le dernier cours. Dans l'atelier, on joue à reconnaître la voix de celui qui parle et qu'on ne voit pas. Les enfants crient, rient et s'énervent.

16 h 30 : la journée se termine. Chacun se précipite dans la cour, vers les grilles où les parents attendent. Frédéric et Pierre-David chantent à tue-tête : « *Elle voulait revoir sa Normandie, elle voulait revoir caca-bourrique.* » Ils ont cinq ans...

DANIELLE ROUARD.

(1) *Méthode de lecture*, J. et J. Guion, éditions Hatier.

Les historiens s'auscultent

La crise de l'histoire et des historiens fait l'objet d'un large débat dans la revue « Vingtième siècle ».

L'HISTOIRE serait-elle une discipline en crise ? La question n'est pas neuve. En revanche, les termes dans lesquels Daniel Roche, professeur à l'université Paris-I, a engagé le débat, le sont. Un article de lui, paru dans le numéro d'octobre-décembre 1986 de la revue *Vingtième siècle*, a suscité de multiples contributions, publiées dans le numéro de l'été 1987. Le texte de Daniel Roche visait à sensibiliser les lecteurs sur « *la disproportion réelle entre les exigences modernes de la recherche et les possibilités de son développement nécessaire* ». Plus largement, il engageait une réflexion sur la crise de l'Université et de la recherche en France et sur l'évolution de la discipline.

Le premier problème soulevé concerne *la crise du recrutement* dans les centres de recherche. « *Beaucoup d'appelés et peu d'élus* » : la formule reflète bien l'état actuel de renouvellement des historiens, conséquence à la fois de l'embauche massive d'enseignants dans les années 60, qui fait que la quasi-totalité des postes sont aujourd'hui bloqués, et des contraintes budgétaires. « *Les études d'histoire mènent à tout, sauf à l'histoire, et de surcroît l'histoire sous la forme de l'enseignement et de la recherche* », souligne Daniel Roche, relayé par de jeunes diplômés.

Parallèlement, nombreux sont les enseignants du second degré qui, comme Jean Peyrot, membre de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, dénoncent le manque de passerelles entre l'enseignement dans les lycées et la recherche (1). D'où le décalage constant entre les enseignements et les nouvelles orientations de la discipline, ainsi que l'absence de mobilité entre les lycées et l'Université. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de renforcer les liens entre le secondaire et le supérieur, dont dépend « *la vie des centres de recherche, leur dynamisme et, en dernier ressort, le développement des savoirs* ».

Autre condition de ce développement : *mettre fin à la* détérioration des conditions de travail. Daniel Roche, Pierre Miquel et Jacques Le Goff s'inquiètent de « *la situation des bibliothèques publiques et universitaires, comme des dépôts documentaires, qui traversent une crise sans précédent* », résultant de l'accroissement de la fréquentation et de la demande et de la stagnation des moyens. « *Priorité politique (...), c'est de la place de l'appareil documentaire dans une société démocratique dont il est question.* »

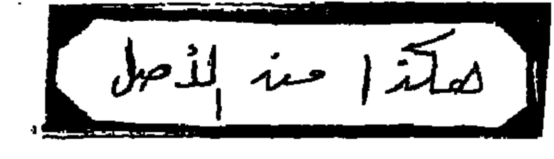
Ce débat engage une réflexion sur le statut de l'historien et de l'histoire dans notre société (2). On ne s'étonnera donc pas que cette discussion intervienne à un moment où l'irruption triomphale de l'histoire sur la scène médiatique et éditoriale et le renouvellement des thèmes, rendu nécessaire par la volonté actuelle de dépasser l'histoire des *Annales*, incite la communauté historienne dans son ensemble à se remettre en question.

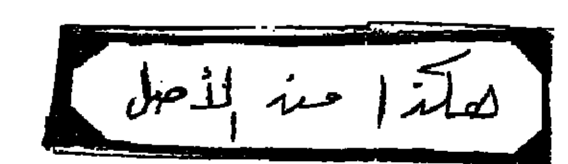
SANDRINE TREINER.

(1) *Historiens et géographes*, la revue de l'Association, publie dans son numéro de juillet-août un important dossier sur l'année 1917. Signalons, à la Fondation Mona-Bismarck (34, avenue de New-York, 75016 Paris), une exposition sur le même thème organisée par le secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Jusqu'au 31 octobre.

La BDIC et le Musée d'histoire contemporaine présentent une exposition « Images de 1917 », à l'hôtel national des Invalides. Jusqu'au 31 décembre.

(2) Un débat sur ce thème est organisé au Centre Beaubourg jeudi *24 septembre à 21 heures*, avec Jean-Pierre Rioux, Daniel Roche, Pierre Nora, Patrick Fridenson et Jean-Noël Jeanneney.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« L'Indiade », d'Hélène Cixous et Ariane Mnouchkine

« Les années de colère et de rêves »

ARIANE Mnouchkine présente, à partir du 30 septembre, *l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves*, d'Hélène Cixous, avec le Théâtre du Soleil. L'histoire de L'Inde de 1937 à 1948. Onze années pour l'indépendance. Gandhi, Nehru, Mountbatten, d'autres noms aussi pour nous moins légendaires : Sikander Ayat Khan, chef du Parti unioniste du Punjab, Sarojini Naidu, poétesse qui rejoint Gandhi et participe aux campagnes de désobéissance civile, Vallabhbaï Patel, vice-premier ministre de l'indépendance, Mohammed Ali Jinnah, qui, après avoir lutté pour la reconciliation hindous-musulmans, réclame la création de deux nations, l'Inde et le Pakistan, dont il devient le premier président.

Triomphe et larmes. C'est l'histoire sanglante de la partition que racontent Hélène Cixous et Ariane Mnouchkine. Il est profond, leur amour pour l'Inde. Pour ces cultures, ces gens, ces *« enfants mystérieusement beaux »*... Ce n'est pas quelque chose qui tient du folklore, c'est un voyage très loin.

Hélène Cixous et Ariane Mnouchkine ont réellement voyagé en Inde. Dans les trains, sur les routes, elles, Européennes assaillies, exaspérées, charmées et, en définitive, marquées par le besoin de savoir et de dire.

Après leur dernier spectacle, sur *Norodom Sihanouk*, elles ont voulu raconter le destin d'Indira Gandhi. Puis elles se sont rendu compte que la réalité de ce continent légendaire est trop mal connue. Pour comprendre, il aurait fallu interrompre sans cesse le récit par des retours en arrière...

C'est pourquoi elles se sont attachées à la période de la naissance et du déchirement. Le 14 août 1947 est né le Pakistan. Le 15 août 1947 naissait l'Inde.

Par l'imagerie poétique du théâtre, apparaissent les personnages qui ont fait l'histoire, et les anonymes, ceux qui l'ont vécue... *« Quand ces personnages aux âmes taillées dans l'étoffe du mythe rencontrent la réalité, qu'est-ce que ça donne ? La sainteté de Gandhi croisant le calcul politique ? L'idéalisme de Nehru avec les contradictions historiques, qu'est-ce que ça donne ? »*

Des faits, des histoires, des moments, des climats, comme les souvenirs que transmet ici le poète indien Lokenath Bhattacharya.

Lokenath Bhattacharya a traduit en bengali Rimbaud et Descartes. Il est ami du cinéaste Satyajit Ray, a été directeur du livre en Inde, a donné des textes à de nombreuses revues françaises. Deux de ses romans, *Pages sur la chambre* et *le Danseur de cour*, ont été publiés chez Fata Morgana et Granit. Lokenath Bhattacharya est né en 1927, il avait donc vingt ans au moment de la partition.



MAGNUM

Répétition de « l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves ».

Le rideau tombe, par Lokenath Bhattacharya

LES faits sont comme des objets, un livre sur une étagère ou un caillou sur le chemin ; ils ont leur volume, leur dimension, leur poids. Comme des objets demeurant en existence aussi longtemps que possible, luttant contre les ravages du temps et les forces de destruction, les faits, eux aussi, restent présents aussi longtemps que la mémoire les conserve. Certains faits toutefois sont plus mémorables que d'autres, quelques-uns sont presque inoubliables. Comparés aux effets qu'ils produisent dans l'esprit, les faits sont plus faciles à décrire, comme le sont des objets. Mais la description d'un état mental est une tout autre affaire, infiniment plus complexe et plus difficile. Et certaines expériences ont sur l'esprit un effet si extraordinaire que les dimensions du désordre qu'elles produisent et la nature des ramifications qu'elles entraînent ne sont pas toujours clairement visibles ni compréhensibles. L'esprit, cet instrument tout-puissant de l'univers, devient dans de telles circonstances paralysé, insensible, le cerveau d'un enfant attardé.

Je ne sais pas pourquoi ces pensées me viennent à l'esprit alors que je parle de la partition qui a coupé mon pays en deux, ou trois, ou cent, ou trois cent soixante millions il y a plus de quarante ans. Le pays n'étant pas seulement le paysage mais aussi son peuple, la partition fut un couteau mortel qui a frappé, beaucoup plus que la largeur et la longueur du corps de cette terre, tous les hommes qui l'habitaient alors, l'habitent encore aujourd'hui et l'habiteront demain. Sa genèse avait, bien sûr, une origine beaucoup plus ancienne étant donné que la main qui leva et planta le couteau à un moment précis n'accomplit rien de plus qu'un acte, mais l'énergie derrière le geste de la main était mentalement à l'œuvre depuis bien bien longtemps avant de se manifester sur le plan physique, dans la tension des muscles et la mise en liberté de l'affreux démon qui avait été conçu, nourri et enfin rendu prêt pour l'accouchement. Mais pourquoi faire tant d'histoires à propos d'un événement particulier, alors que c'est presque là toute l'histoire de l'homme, aussi vieille que lui, ses seules empreintes sur une situation toujours changeante, toujours belliqueuse ? Entreprenez le futile voyage à la découverte de l'origine de n'importe quel pays nouveau, et vous verrez ce qu'il en est.

Mais qu'est la vie, sinon un drame ! Nous, infimes créatures, nous ne pouvons pas nous empêcher de jouer à ce jeu, de dramatiser notre part d'histoire qu'il eût tellement mieux valu laisser comme un simple objet, comme le livre sur l'étagère ou le caillou au bord de la route. L'histoire est impersonnelle, pas nous. Nous nous excusons.

A tort ou à raison, des faits demeurent, ajoutant de l'intensité à la séquence dramatique.

Ashraff Siddiqi, qui était venu d'un village près de Dacca au Bengale oriental pour étudier à Santiniketan, institution fondée par Rabindranath Tagore, m'accompagnait de Santiniketan à Calcutta, une distance de 160 kilomètres, ce jour fatal du 16 août 1946. Nous devions retourner à Santiniketan le jour même. J'étais moi aussi étudiant à cette université, j'avais dix-huit ans ; Ashraff était un peu plus âgé, bien qu'il étudiât dans deux classes au-dessous de moi. Un gentil garçon, un peu trop facilement exalté de nature, Ashraff était déjà poète et prenait fréquemment part aux réunions littéraires de Santiniketan. Mais ce jour-là, alors que nous étions tous deux ensemble à Calcutta, dans un tramway qui parcourait des rues chargées d'une atmosphère tendue, quelque chose arriva soudain. Un musulman (identifier un individu par sa seule religion est, dans le contexte indien, dangereux et inacceptable) fut assassiné, devant nos yeux ; je laisse de côté les détails de cette trop rapide opération. Il y eut un bref moment d'émotion, puis un silence feutré, le tramway s'arrêta, et tous les voyageurs, nous y compris, s'en allèrent rapidement, courant en un sauve-qui-peut général vers je ne sais plus quelles destinations. Nous n'avions pas eu le temps de nous lancer un regard ni de dire ce que nous pensions de cette affaire ou si nous en pensions quelque chose.

La Ligne musulmane, qui poussait à la partition du pays, avait lancé un appel pour une « action directe » ce jour-là, nous l'avions su certainement. Nous étions conscients, sans l'être vraiment, de la tension montante dans tout le pays, particulièrement au Bengale et au Punjab, des jours et même des semaines avant ce jour fatal, mais la conscience ou la semi-conscience que nous en avions se limitait à des sujets de conversation ou à ce que nous lisions dans la presse. Cela nous laissait, en ce qui me concernait tout au moins, presque indifférents. Et cet incident fut le premier de ma vie qui me révéla la nature fondamentalement égoïste de l'homme.



MAGNUM

Des centaines d'hommes

Mais l'impact de l'événement ne s'est fait sentir dans toute sa force que le soir, quand nous retournions à Santiniketan en train. Pendant tout le voyage Ashraff avait un air égaré ; il ne prononça pas une parole. Moi aussi je restais absorbé en moi-même, les yeux grand ouverts mais ne voyant rien, ne pensant à rien non plus, peut-être. Tout d'un coup, Ashraff se mit à murmurer, probablement à personne d'autre qu'à lui-même : *« Je deviens fou, je suis devenu fou. »*

Il ne devint pas fou, ce qui était pas une raison pour ne pas prendre au sérieux ses paroles, ce soir turbulent d'il y a quarante et un ans. Aujourd'hui encore le sérieux incontestable de cet air égaré et ses paroles me rappellent une réalité dont j'aimerais pouvoir me passer.

Ce jour-là, rien qu'à Calcutta, comme nous l'avons appris plus tard, des centaines d'hommes, hindous et musulmans, ont été ainsi massacrés. Ce que signifiaient ces meurtres nous apparut clairement à la suite de l'assassinat d'un seul homme, dont nous avions été témoins. Un est le seul nombre qui a une place dans le monde. Si terriblement, un est toujours assez, plus qu'assez.

Et puis Gandhi

Quelques mois plus tard, dans tout le Bengale et au Pendjab de nombreux massacres avaient eu lieu. C'est alors que Mufazzal Haider Choudhury, étudiant de Santiniketan lui aussi et mon meilleur ami, me rendit visite dans ma famille, à Calcutta, où nous habitions un quartier en majorité hindou. C'était peut-être les vacances d'été, la chaleur humide oppressante réduisait les habitants de la ville à l'état de vers dans un égout de transpiration. Soudain la rumeur apparut – chuchotée comme toujours, – elle disait que près de là de nouveaux massacres avaient commencé. Que l'on imagine la panique dans notre famille, avec le visiteur nouvellement arrivé qu'il fallait protéger. Nous devions cacher Mufazzal dans la maison, en sachant que si l'on apprenait sa présence la conséquence serait sa mort certaine et très probablement notre anéantissement par-dessus le marché. C'était alors (et hélas ! c'est encore le cas aujourd'hui, parfois) une absurdité impensable et impardonnable qu'un hindou protège un musulman, ou un musulman un hindou.

Ce fut miraculeux que Mufazzal pût partir au bout de trois jours sans que personne n'eût connu sa présence. Pendant le temps qu'il resta chez nous, mes parents, hindous très orthodoxes, firent preuve de la plus grande anxiété pour la sécurité de mon ami musulman. Et cela aussi, pour la première fois, me fit toucher du doigt l'humanité fondamentale de la famille humaine. Comme il est pénible par moments d'être humain, de se sentir humain !

Ma troisième séquence concerne un événement très connu, de loin le plus poignant, le plus bouleversant de la partition. C'était le 30 janvier 1948. Selon mon habitude, j'étais parti marcher seul, le soir, au-delà des limites de Santiniketan. Ce lieu, avec son ciel si vaste au-dessus de la tête, ouvert sur des horizons infinis, jouissait de merveilleux couchers de soleil. Tout d'un coup, de loin, j'entendis sonner la cloche centrale de l'université. Elle sonnait de la façon particulière qui, par convention, appelait tous les membres à se rassembler en face de la bibliothèque. Je me dépêchai et j'arrivai là pour y trouver déjà une foule amassée et d'autres personnes encore venant de toutes les directions se dirigeaient vers cet endroit. Des filles et des femmes, le visage ravagé par le chagrin, pleuraient, presque silencieusement. Il faisait déjà sombre et les visages étaient presque totalement cachés. La scène me rappelait un tableau par un maître italien dont le nom m'échappait. Quand tous furent rassemblés, Rathindranath Tagore, fils du poète et alors chef de l'institution, fit une brève annonce : le mahatma Gandhi était mort à Delhi, peu de temps auparavant, tué par une balle tirée par un hindou fanatique.

La nouvelle avait de quoi frapper de stupeur. Gandhi était l'homme suprême : seul, il pouvait, par sa vie, payer le prix suprême de l'indépendance de l'Inde, du démembrement du pays et de la naissance des deux nations. Ce n'était pas une ironie du destin, mais sa logique qui faisait que son assassin devait être un hindou, et pas un musulman. Il était parmi nous, à Santiniketan, peu de jours auparavant, nous semblait-il, en décembre 1945, ce qui fut sa dernière visite à l'institution. Comment oublier qu'à cette occasion des gens comme nous avaient pu l'approcher : des fourmis en présence d'une montagne.

En rentrant dans ma chambre, ce soir-là, j'avais l'impression qu'un grand drame avait pris fin, que le rideau était tombé et que nous, les spectateurs, nous avions quitté la salle et rentrions à la maison. Mais où était cette maison ? Qu'était cette maison ?

La même question se pose, aujourd'hui encore, à d'innombrables réfugiés, d'anciens réfugiés et de futurs réfugiés.

Pour finir, il y a encore une suite au meurtre de Gandhi. Mon ami Mufazzal, qui avait échappé à la mort des mains d'un hindou quelques années auparavant, et était devenu un universitaire de qualité, fut assassiné par un musulman en 1971, à Dacca, qui n'était pas encore la capitale du Bangladesh. Bien qu'à une échelle différente, Gandhi et Mufazzal sont unis par leur mort dans mon souvenir.

(Traduit par France Bhattacharya.)

CINÉMA

Les diaboliques

Il paraît que voyantes et médiums n'ont jamais été autant sollicités. On voit que les chefs spirituels règnent sur les esprits et profèrent des directives. Syndrome millénariste ? En tout cas, le cinéma suit le mouvement. Les déviances sexuelles ne faisant plus rire, il s'attaque aux déviations religieuses. Marco Bellocchio a fait raser – haute coiffure – le crâne de Béatrice Dalle, il est en train de la faire brûler sur un bûcher de sorcière... Mais, déjà, les diables sont sur nos écrans. Cette semaine seulement, trois films de genres différents. Le suspense avec Envoûtés, *la poésie avec* le Moine et la Sorcière, *le burlesque avec* les Sorcières d'Eastwick.

« Envoûtés », de John Schlesinger



Au centre, Malick Bowens

PARCE que, à Minneapolis, sa femme s'est électrocutée en éteignant la cafetière qui débordait, Martin Sheen, psychologue pour flics à problèmes, s'en retourne avec son fils de dix ans à New-York où il avait fait ses études. Qu'il se sente coupable n'a rien d'étonnant : s'il n'avait pas laissé sa femme essuyer pieds nus le lait qu'il avait lui-même renversé, rien ne serait arrivé. Cela dit, il n'est pas du genre veuf *inconsolable*. Dès le premier échange de regards, il s'intéresse à sa propriétaire, belle femme mûre juste au bord de s'abîmer, l'émouvante Helen Shaver.

Coup de foudre provoqué, mais il ne le sait pas, par les manigances de sa *femme de ménage* hispanique, adepte d'une secte qui pratique la magie bienfaisante. A côté, d'autres détournent les forces spirituelles au profit du mal, et vont jusqu'à sacrifier leurs propres fils pour obtenir les réussites matérielles, professionnelles, etc. Tout psy qu'il soit, Martin Sheen met du temps à comprendre, à admettre, à démêler, à distinguer ceux qui veulent le bien de ceux qui font le mal – *il faut dire à sa décharge qu'il* est, toujours sans le savoir, extrêmement impliqué dans l'affaire.

John Schlesinger définit son film *Envoûtés – The Believers* – comme un *« suspense psychologique sur fond d'occultisme, qui évoque des rites mystiques d'origine africaine, implantés en Amérique du Sud et aux Caraïbes à l'époque de l'esclavage, un thriller, un divertissement émaillé de scènes chocs »*. Il a étudié ces religions, auxquelles, dit-il, adhèrent des millions d'Américains (*le Monde* du 6/9), et bâtit son histoire avec le sérieux sans faille d'un sociologue néo-baba, qui aurait abandonné sa mauvaise *conscience d'homme blanc matérialiste*, en même temps que sa fascination pour l'irrationnel, les connaissances révélées, les chamans et autres gourous.

Fantasmes exotiques

Les cultures primitives n'étant plus synonymes d'innocence, John Schlesinger s'en méfie, et comme la subtilité n'est pas sa principale *qualité, il frôle les fantasmes exotiques* des temps anciens – danses de mort des cruels Indiens, tamtams obsédants des Nègres cannibales... Entre les poursuites traditionnelles des thrillers et le vaudou de pacotille, la magie noire à Central Park, les cadavres de poulets et de chèvres bourdonnant de mouches parmi les bougies et les statues de la Vierge, les *insectes et couleuvres grouillant* à l'intérieur des corps, nous avons droit à quelques séances de transes menées par Malick Bowens – qui se tord les bras, les yeux révulsés, ou bien, silencieux et imperturbable, de son regard voilé par des lentilles claires, hypnotise et envoûte. Lui qui travaille habituellement avec Peter Brook a dû se trouver déconcerté.

« Le Moine et la Sorcière » de Suzanne Schiffman

AVEC un peu de folie, un brin de *fantaisie*, Schlesinger aurait pu s'en sortir. Mais là, c'est dur. D'ailleurs, traiter des croyances passées n'est pas simple, si on veut en garder la force. Pour son premier film, *le Moine et la Sorcière*, Suzanne Schiffman, qui a été assistante de François Truffaut, plonge carrément dans le Moyen Age, cite, bien entendu, Michelet et Barthes, et choisit, en bonne cartésienne, de montrer les raisons et les effets des superstitions.

Elle n'est pas crédible pour autant. Elle a beau faire brailler des bébés dodus dans des berceaux d'époque, faire aboyer des chiens au pied d'authentiques murailles, soigner les éclairages dorés des ciels campagnards sur la terre brune qui colle aux sabots, on ne s'intéresse pas outre mesure aux doutes de ce moine – Tcheky Karyo – chasseur de sorcières, qui arrive dans un village où la tombe d'un chien est un autel, où les femmes ont recours à *une guérisseuse solitaire* – Christine Boisson – qui connaît tous les secrets de la nature. Il ne succombera pas à ses charmes, mais c'est tout juste, elle ne sera pas brûlée mais c'est également tout juste. La raison et la sagesse du bon vieux curé – Jean Carmet – triompheront des fanatismes, des obscurantismes et des manœuvres du cynique seigneur – Foedor Atkine.

On n'arrive pas à s'intéresser, encore moins à y croire, parce que les comédiens, aux prises avec un texte à tendances archaïques et des personnages complètement littéraires, sont raides et maladroits, à l'exception de Jean Carmet. Mais lui, il a un tel métier et un tel poids d'humanité que rien ne semble pouvoir le gêner. Suzanne Schiffman a parié sur une alternance d'imagerie et de naturalisme. Le résultat fait penser à une émission régionaliste sur le monde paysan au treizième siècle.



« Les Sorcières d'Eastwick », de George Miller



Jack Nickolson.

COMME Schlesinger, Suzanne Schiffman manque singulièrement de fantaisie. Elle a tout bien calculé, bien réglé, donné les informations *nécessaires et souligné* avec insistance, d'une part, les passages poétiques, d'autre part, les inévitables décalages d'une vision contemporaine. Mais elle n'a pas osé prendre de distance avec le sacré. Par crainte, sans doute, de verser dans la dérision, ce que George Miller ne craint absolument pas avec son dernier film, *les Sorcières d'Eastwick*.

Les « sorcières » sont trois amies – Cher, Michelle Pfeiffer, Susan Sarandon – jeunes et belles, mais sans hommes, et qui, bien entendu, fantasment à mort. Un beau jour, le produit de leurs fantasmes se matérialise. C'est d'abord une rumeur – quelqu'un qui a rencontré quelqu'un qui l'a vu, mais personne ne se souvient de son nom. Puis quelqu'un le nomme et le voilà avec une identité. Enfin, on l'entend : au cours *d'un concert*, un *ronflement* léonin, qui résonne comme dans une cathédrale. Le choc d'une chute. Jack Nicholson qui dormait à grand bruit est tombé. Se réveille. Applaudit à tout rompre, adresse des sourires pesamment enjôleurs à Susan Sarandon qui joue du violoncelle.

Ainsi donc, le diable, le Malin dans toutes sa puissance mâle, c'est lui, bedonnant, dégarni, les traits mous, le menton plissé, et il n'a pas besoin de lentilles pour que son regard flou hypnotise ses *victimes affolées. En un rien* de temps, elles succombent, car il leur dit ce qu'elles ont envie d'entendre et ce ne sont pas de romantiques paroles... Il est trivial franchement vulgaire, mais il faut croire que ces bourgeoises coincées de la Nouvelle-Angleterre n'attendaient que ça.

C'est en tout cas ce qu'imagine George Miller. Il s'inspire d'un roman de John Updike, et va plus loin dans l'ironie sauvage. Après un début un peu plus lent, il fonce dans le burlesque, pastiche allè*grement* les lois du *genre, ou plu*tôt des genres – de *l'Exorciste* à la comédie sentimentale. George Miller frappe à grands coups dans les hypocrisies morales et la banalité des imaginations érotiques.

Après avoir oublié tout sentiment de jalousie, et vécu ensemble des délices de Capoue façon Disneyland, les trois amies commencent à en avoir assez de leur macho diabolique. Elles s'aperçoivent qu'il leur a donné un peu de *ses pouvoirs, les utilisent* pour se venger, tout au moins se débarrasser de lui (c'est une fable). Et voilà le pauvre Nicholson, tout seul dans sa belle demeure magique, face à son mur d'images, tout rabougri de ne plus servir à rien. En amant éconduit, il vient par une nuit d'orage quémander un *peu d'amour, se comporte* en mari attentionné, mais c'est bien entendu à ce moment-là que les trois harpies prennent leur revanche, ayant obtenu de lui le mieux qu'elles pouvaient en tirer : un enfant chacune.

George Miller ne respecte rien ni personne, se moque de ses personnages tout en leur manifestant une sympathie complice, comme si, à travers eux, il se mettait en scène sans amertume ni complaisance... A ses comédiens, il laisse une grande liberté de fantaisie. Plus Jack Nicholson en fait, mieux c'est, donc il est formidable *et aussi* Susan Sarandon – la plus coincée des trois et la plus virulente, – Veronica Cartwright, la mégère puritaine...

Le tableau de la bourgeoisie américaine n'est pas profondé*ment original*, mais plein de détails justes, de jubilation, de méchanceté, de virtuosité. Alors on rit, on se délecte.

COLETTE GODARD.

« Comédie ! » de Jacques Doillon

La rivale de pierre

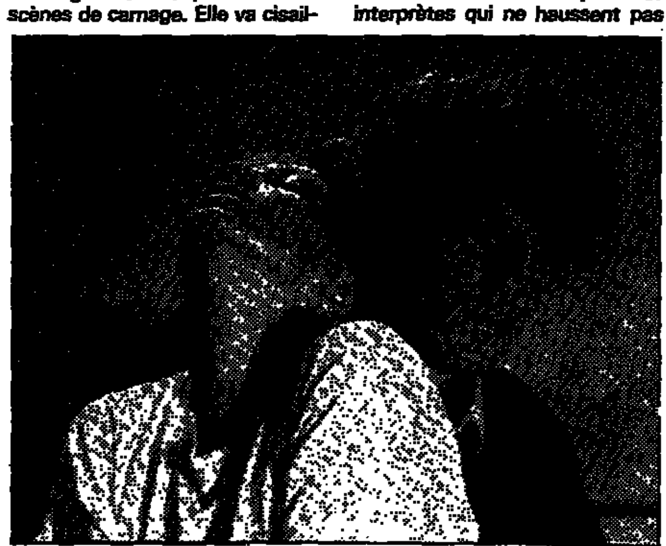
C'EST le point d'exclamation le plus significatif de la rentrée. Aussi joli que le point sur le i du verbe aimer. Aussi précis, aussi porteur *d'intentions, aussi ferme qu'une* déclaration. Moi, Jacques Doillon, à la quarante-troisième année de mon âge, déclare, sans trahir en rien la bienheureuse angoisse qui féconde mon œuvre, me sentir capable de donner au cinéma français une comédie. Que dis-je une comé*die, une comédie !*

Le pari était périlleux, la fougue introspective de Doillon, peintre inspiré des détresses, intimes, son talent exalté, sa capacité tenace à dénouer d'un scalpel compatissant les conflits *de famille, depuis la Femme qui pleure* jusqu'à *la Puritaine* en passant par *la Fille prodigue* et *la Pirate,* ne le prédisposaient pas à traiter sur le mode badin un des drames les plus ravageurs de la vie à deux : la jalou*sie.*

Et pourtant, dans *Comédie !* il s'agit bien de cela. Rien que de cela, en fait. Trois personnages seulement, le triangle éternel, pour ce vaudeville intimiste. Elle (Jane Birkin), Lui (Alain Souchon), et... l'Autre. *En l'occurrence* – c'est l'idée épatante du *film, – l'Autre n'a pas les yeux* bleus, ou les cheveux blonds, ou un corps de reine. Non, l'Autre a deux corps de bâtiment, des murs crépis et un jardin méritant sous le dur soleil de Haute-Provence. L'Autre est une mai*son.*

Une maison hantée par toutes celles qui l'ont *précédée, Elle.* Alors, Lui, bon type plutôt pla*cide, parti pour un joli week-end* d'amoureux sans histoire faisant poliment son office d'hôte prévenant : *« Voilà, je te présente ma maison, elle est sympa, n'est-ce pas ? »,* ne sait pas à quoi il s'expose.

Pour exorciser les tendresses passées qu'elle soupçonne incrustées partout, dans le creux du lit comme dans la poêle à frire, elle va multiplier les pleurs, les bouderies, les caprices, les interrogatoires de police et les *scènes de carnage. Elle va cisail*ler les arbustes, simuler un sui*cide dans la piscine, haïr de* toute la force de son *encom*brant *amour* cette *rivale* de pierre qui a accueilli, abrité, bercé, toutes ses rivales de chair.



Jane Birkin et Alain Souchon.

Et Lui, hein, que peut-il faire ? Préparer une consolante rata*touille ? Inopérant. Tenter* un câlin apaisant ? Insuffisant. Il doit seulement – mais comme il tarde – prononcer la formule magique : « Je t'aime ». Alors tous les gracieux fantômes à l'instant même s'évanouiront, alors un nouveau couple, un vrai, habitera la maison...

Ce conte orageux, quasi romehrien (tendance Masoch) a bien du charme. Et parvient presque par son rythme, sa nervosité (ne pas oublier que Doillon est un très grand monteur), à surmonter le handicap d'une forme éminemment théâtrale. Il doit bien sûr beaucoup à ses *interprètes qui ne haussent pas* le film au-dessus de son ambi*tion, qui s'amusent en catimini,* mettent d'un sourire furtif, d'un regard gentil, des bémols bienvenus aux duos d'hystérie.

Souchon est enfin à l'aise, enfin lui-même, bien dans ses baskets de *séducteur frileux*, un peu tendre et un peu mufle, contemporain. Et la Birkin, délicieuse enquiquineuse, joue comme il se doit lorsqu'on veut faire rire avec ce qui n'est pas drôle : sincèrement, sérieusement. Ainsi elle séduit, elle émeut, frôle le pathétique, bifur*que brusquement vers le burles*que, un bonheur. Pardon, un bonheur !

DANIÈLE HEYMANN.

EXPOSITIONS

Un entretien avec Francis Bacon

« Je suis un peintre réaliste »

Le 30 septembre prochain s'ouvre à la Galerie Lelong à Paris (13, rue de Téhéran) une exposition des œuvres récentes de Francis Bacon. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le peintre anglais parle de son œuvre, de ses maîtres et de ses contemporains.

« Vous êtes un peintre réaliste...

– Oui, je suis un réaliste.

– Qui peint des portraits...

– De temps en temps...

– Des autoportraits et des anatomies, dans une époque où les artistes ne peignent plus ni portraits, ni autoportraits, ni anatomies. Que pensez-vous de cette situation ?

– Je pense que les œuvres les plus intéressantes de notre époque sont les œuvres réalistes, simplement. Picasso se considérait toujours *comme* un peintre réaliste... Le reste, pour moi, ça ne compte pas – et je n'ai jamais aimé cet expressionnisme contemporain. Il est fou et flou à la fois... Je préfère encore l'expressionnisme allemand du début du siècle, Kirchner, tous ces peintres-là... Au fond, voyez-vous, ce que j'aime essentiellement, c'est l'art égyptien. C'est le plus grand art que l'on *ait jamais fait.* Vous n'avez qu'à regarder les merveilleuses têtes sculptées...

– Il est curieux qu'un peintre comme vous se réfère d'abord à cela. On s'attendrait à des références picturales.

– Pourquoi ? Vous savez, il y a de très, très grands peintres, comme Vélasquez ou Rembrandt, comme Goya de temps en temps, mais il y a peu d'œuvres merveilleuses dans la peinture, au total. Elles sont très rares.

– Rembrandt, Vélasquez, Goya. Ingres peut-être ?

– Rembrandt est sans doute le plus grand, dans ses portraits et dans ses autoportraits. Il n'y a pas de mauvais Rembrandt... Ingres ? Pourquoi Ingres ?

– Vous avez exécuté une toile d'après Œdipe et le Sphinx. Etait-ce un hommage ?

– Un hommage ? Non. Pourquoi ? C'est ridicule les hommages. Mais j'aime bien quelques portraits d'Ingres. Voilà tout. Je n'aime pas l'idée que l'on peigne d'après les peintures des autres.

– Mais vous avez peint d'après un des Innocents de Vélasquez, cependant. Et d'après Van Gogh.

– Oui. Mais parce qu'à ce moment-là je n'avais plus d'idée, je ne savais pas quoi peindre. Van Gogh, c'est parce qu'il me fallait des œuvres pour une exposition, et que j'avais peu de temps.

– Qui sauveriez-vous des peintres du vingtième siècle ?

– Picasso, justement. Mais peut-être moins pour sa peinture que pour ses idées. C'était un homme plein d'inventions, plein d'idées nouvelles. Mais, est-ce que cela en fait un très grand peintre ? Je ne sais pas. Souvent, je préfère sa sculpture à sa peinture. Mais enfin... C'est le plus grand de ce siècle, bien sûr... Mais c'est difficile, si difficile, la peinture. C'est un mensonge, un mensonge à travers lequel il faut essayer d'attraper une vérité, ou de dire une vérité.

– C'est ce à quoi vous parvenez dans vos toiles.

– Pas souvent... De temps en temps, quelque chose marche, pas toujours. Il y a si peu de toiles dont on puisse être sûr. Et tant dont on est sûr qu'elles ne sont pas bonnes, pas comme on avait pu le croire. Il y a des toiles que je n'aime plus. Il m'arrive de penser que j'aurais dû détruire beaucoup plus que je ne l'ai fait.

– Les louanges ne vous rassurent-elles pas ?

– Les louanges... Mais qu'est-ce qu'elles prouvent ? On ne sait pas, voilà tout. Pour savoir, il faut des années et des années. Je serai mort et bien mort avant que l'on sache vraiment. Comment savoir ce qui va durer, ce qui en vaut vraiment la peine ? Même avec Picasso, on ne sait pas. Je crois qu'on se souviendra des années 30 et des débuts du cubisme, vers 1909-1910. C'est une période qui n'a pas *duré bien longtemps.* Après 1914, c'est devenu décoratif.

– Vous avez dit que les œuvres du dernier Picasso vous intéressaient moins.

– Oui, pour moi, elles sont moins intéressantes. A mon goût, elles manquent trop de rigueur.

– De rigueur ?

– J'aime la rigueur dans la peinture. Pas dans la vie, mais dans la peinture, oui.

– En dehors de Picasso, qui retenez-vous encore ?

– Giacometti, je pense. J'aime beaucoup ses dessins. Plus que ses sculptures ou que ses peintures. Ce qu'il avait à dire, il l'a dit dans ses dessins. Je crois que Giacometti est le plus grand dessinateur du vingtième siècle.

– Avant Matisse ?

– Je n'aime pas Matisse, je déteste sa ligne. C'est toujours très décoratif, quoi qu'il fasse. Il y a de beaux tableaux, bien sûr, mais très peu : ceux où il s'approche du cubisme, essentiellement. On parle toujours beaucoup de ses découpages...

– Les gouaches découpées.

– C'est ça. Il y en a peut-être deux ou trois qui marchent, tout au plus. Matisse manque de force. D'instinct, je ne l'aime que très peu.

– Pour en revenir à votre propre œuvre, vous avez du moins un point commun avec Matisse, celui d'avoir commencé tard votre œuvre. Pourquoi si tard ?

– Je suis né en Irlande, où l'on n'apprend rien, si ce n'est à dessiner des chevaux. Les Irlandais, comme les Anglais, sont au fond des écrivains. D'ailleurs, la plupart des peintres intéressants de ce pays ne sont pas anglais : Lucian Freud est allemand, Frank Auerbach est allemand... Les arts plastiques viennent vraiment de la Méditerranée, du sud de l'Europe, de la Grèce, de l'Egypte. Les Anglais sont trop loin.

– Vous avez dit que vos compatriotes n'aimaient pas votre peinture. Serait-ce à cause de cet éloignement ?

– Je ne sais pas. Les Anglais n'aiment pas ma peinture, ils ne l'achètent pas. Et les Américains font de même. Ce n'est pas la même chose sur le continent... De la part des Américains, ce n'est pas surprenant : ils veulent leur propre art, l'expressionnisme abstrait, et moi je n'ai rien de commun avec cela. L'art abstrait ne *me touche pas, parce que ça reste* de la décoration. Je ne peux pas vivre avec de la peinture abstraite, elle me lasse.

– Toute la peinture abstraite ?

– *Mais oui.*

– Vous avez pourtant acquis une encre d'Henri Michaux.

– Elle ne me semblait pas tout à fait abstraite. J'y voyais des *hommes dans un champ,* suivant des sillons. Mais, de toute façon, j'ai fini par la donner à un ami, j'en avais assez.

– Donc, après l'Irlande, vous avez vécu à Berlin, vous avez été designer, et vous avez appris la peinture en autodidacte.

– En autodidacte, heureusement. Ou malheureusement, je ne sais pas. Je n'ai jamais étudié la peinture. J'ai simplement pensé : pourquoi ne ferais-je pas de la peinture moi-même, plutôt que de regarder celle des autres ?

– De la peinture ou des dessins ?

– Pas de dessin. Je n'en fais jamais, je ne l'aime pas. Je travaille tout de suite sur la toile avec les couleurs. De temps en temps, je fais un dessin sur la toile, au pinceau, pas plus. Je crois que je ne suis pas très doué pour dessiner, et d'ailleurs je n'aime guère les dessins des autres.

– Comment se déroule l'exécution d'une de vos toiles ?

– Avec la couleur, directement.

– Mais encore ?

– C'est tout. On ne peut pas en dire plus, c'est mystérieux, il y a le hasard. Et puis les mots ne servent à rien, il faut voir et sentir. Tout ce qu'on peut dire est inutile, c'est très extérieur, superficiel. Voyez avec Rembrandt, les autoportraits, qu'est-ce qu'on peut dire de la manière dont c'est fait ? Rien, presque rien. On les voit, cela suffit. Les mots et la peinture sont deux langages différents.

– Vous avez cependant publié deux volumes d'entretiens avec David Sylvester.

– Je ne le ferais plus. Qu'est-ce que nous avons dit de sérieux sur la peinture elle-même ?

– A propos de la genèse de vos tableaux, permettez-moi d'insister : vous dites que vous attaquez avec la couleur. Mais pas dans le désordre. Avec un principe de composition.

– Oui, en un sens, puisqu'il s'agit presque toujours de représentations du corps humain... Voyez-vous, une des toiles de moi que je préfère, c'est *le Torse* qui est au Centre Pompidou, parce que, là, j'ai su réduire à l'essentiel un corps humain, en me passant de la tête. Je vais recommencer dans cette manière, j'espère. Cet essentiel, c'est ce que je recherche en peinture. Je crois qu'au fond c'est un goût très classique. C'est le mien en tout cas.

– Dans la plupart de vos toiles, les références à la réalité abondent : on trouve des lavabos, des bicyclettes, du mobilier, des ampoules pendues à leur fil... Pensez-vous que, de ce point de vue, vous soyez proche de l'esthétique du pop art ?

– Je n'y ai jamais pensé, pas de cette manière, mais je ne sais pas... Nous appartenons tous à une époque, on est ici, maintenant, on peint ce que l'on voit. Giacometti, dans ses dessins, montrait lui aussi des chaises, des objets de cuisine, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement.

– Ce réalisme est lié à des images presque toujours tragiques. Les corps portent des blessures, des plaies, des mutilations. Etes-vous, à votre manière, un peintre tragique ?

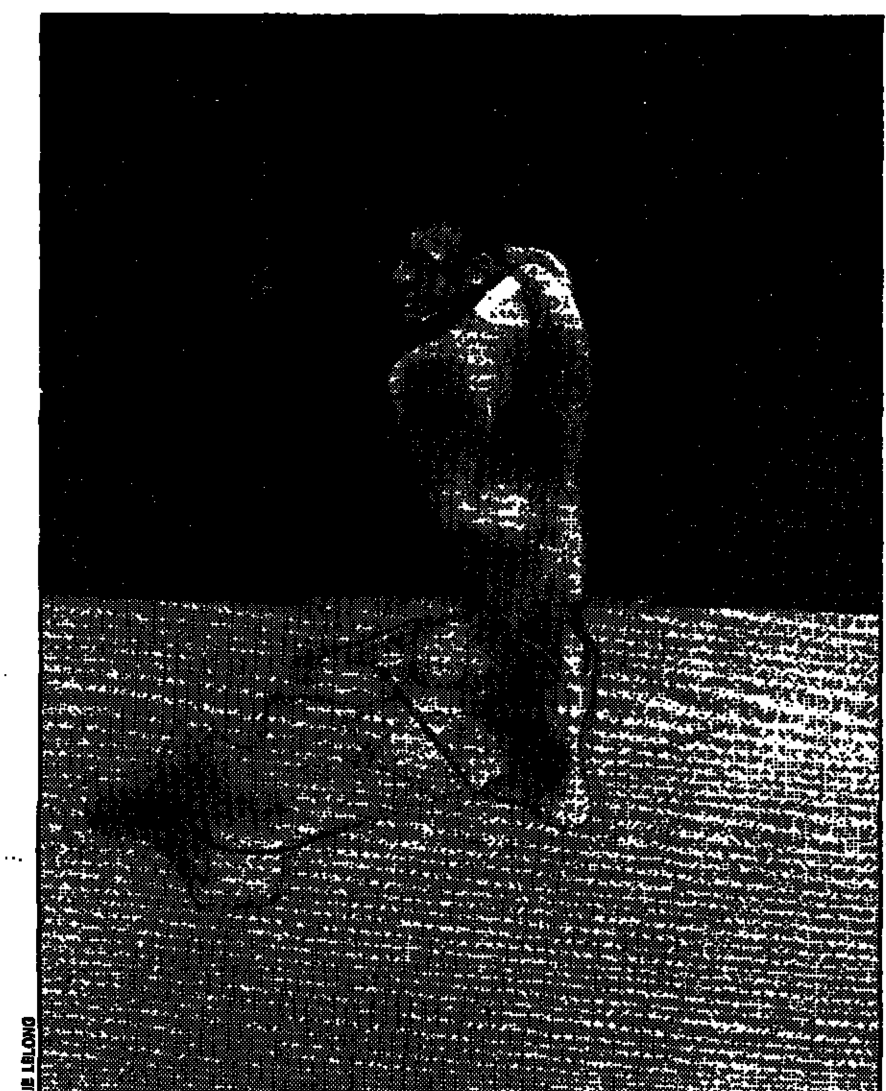
– Je ne crois pas. C'est la vie de tous les jours, cela... Il suffit de regarder ce qui arrive. Vous ne trouvez pas ? »

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN.



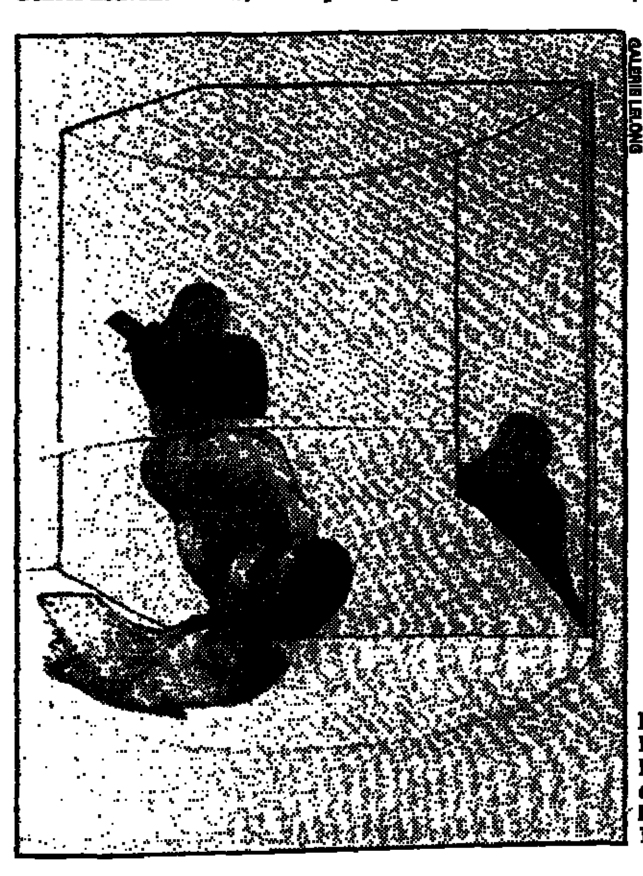
GALERIE LELONG

Francis Bacon.



GALERIE LELONG

Francis Bacon : Etude pour le portrait de John Edwards, 1986.



GALERIE LELONG

Francis Bacon : Etude du corps humain, 1986.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

ANTONIN ARTAUD. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 11 octobre.

VINCENT CORPET, MARC DESGRANDCHAMPS, PIERRE MOIGNARD, FRANÇOIS PERRODIN, *MARIE-FRANÇOISE POUTAYS*, MICHEL VERJUX. Galeries contemporaines (rez-de-ch. Mezzanine). Jusqu'au 22 novembre.

DEUX ANS D'ACQUISITIONS DU CABINET DE LA PHOTOGRAPHIE AU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE. Galerie du Forum (rez-de-ch.). Jusqu'au 26 octobre.

LE COURRIER DE L'UNESCO, Salle d'actualité de la Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 5 octobre.

LIBERTÉS ET LIMITES : PORSCHE DESIGN. Galerie des Brèves du CCI. Du 16 septembre au 26 octobre.

RICHARD ROGERS MAGASINS D'USINES, SAINT-HERBAIN, FRANCE. Centre d'information du CCI (rez-de-ch.). Jusqu'au 19 octobre.

IL CORSO DEL COLTELLO. Claes Oldenburg ; Coosje Van Bruggen ; Franck O. Gehry. Galeries contemporaines. Jusqu'au 5 octobre.

Musées

FRAGONARD. Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Jusqu'au 4 janvier 1988.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO VU PAR BRASSAI. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LUCIANO FABRO. Etat ; **JOHN ARMLEDER.** ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 septembre.

L'ESTAMPE EN FRANCE DU XVIe AU XIXe SIÈCLE. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart et salle Montreuil, 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 2 novembre.

IAN HAMILTON FINLAY. Galerie de l'Estampe contemporaine, Bibliothèque nationale, Rotonde Colbert, 4, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03.81-13). Sauf le dimanche de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Jusqu'au 1er octobre.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 novembre.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 18, rue Buffon (43-36-14-41). Entrée : 25 F. De 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

NATALIA DUMITRESCO-ALEXANDRE ISTRATI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 octobre, de 12 h 30 à 18 h. (Fermé lundi et mardi).

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

ARCHITECTURE A DECOUPER. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Jusqu'au 31 octobre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

ESPACE FRANÇAIS. Vision & Aménagement, Xe/Ie, début XIXe siècle. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi. Jusqu'au 4 janvier.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LA LUMIÈRE DÉMASQUÉE. Jusqu'au 2 novembre ; gravure et impression : du bois au laser. Jusqu'au 25 octobre. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MARC ALLEGRET : CARNETS DU CONGO. Musée des Arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (45-33-16-00) et **ALGÉRIE, EXPRESSIONS MULTIPLES.** Jusqu'au 4 janvier 1988.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

ADALBERTO MECARELLI : Entre ombre et lumière. Galerie expérimentale, Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-41-33-88). Jusqu'au 24 octobre.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

LE CORBUSIER ET PARIS. Annexe de la mairie du XIVe arrondissement, 12, rue Durouchoux. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 1er octobre.

RETROSPECTIVE DE L'ARCHITECTE HELMUT JAHN. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 5 décembre.

RAYMOND QUENEAU, REGARDS SUR PARIS. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 h 30 à 18 heures. Entrée gratuite. Jusqu'au 30 septembre.

PRÉVERT, POÈTE POUR TOUS LES AGES. Maison de la poésie (42-36-27-53), 101, rue Rambuteau. Entrée libre tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 27 décembre.

JEUNE SCULPTURE 87/2. Port d'Austerlitz (45-82-99-15). Tous les jours sauf le mardi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 11 octobre.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 10 octobre.

SCÉNOGRAPHIES AU BAUHAUS. Goethe-Institut, 31, rue de Condé (43-26-09-21). Jusqu'au 16 octobre.

LE VENT DU NORD IV. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Jusqu'au 18 octobre.

ANDRÉ MASSON, AUTOMATISMES, Du dessin à la peinture. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Jusqu'au 18 octobre.

« ARBORESCENCE ». Hôtel de Ville (Salle Saint-Jean). Jusqu'au 8 octobre.

LE DÉCOR DES BOUTIQUES PARISIENNES. Mairie du XVe arrondissement, 31, rue Péclet (42-72-93-41). Jusqu'au 28 octobre.

LOUIS XVII. Mairie du Ve arrondissement, 21, place du Panthéon. Ouverte tous les jours de 10 h à 17 h 45. Entrée libre (42-72-93-41). Jusqu'au 25 octobre.

GÉOMÉTRIES : BOZZOLINI, PEIRE, PAZZI, DI TEANA. Orangerie de Bagatelle, Bois de Boulogne. Tous les jours, de 11 h à 18 h (42-76-41-35). Jusqu'au 11 octobre.

CHEMIAKIN. Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Tous les jours de 11 h à 18 h (42-76-49-61). Jusqu'au 1er novembre.

BIENNALE DU BIJOU PRÉCIEUX/SEMI-PRÉCIEUX. Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). De 13 h 30 à 20 h, du mardi au samedi. Jusqu'au 12 novembre.

Galeries

LES MASQUES DE DIEU. Galerie NIKKI DIANA MARQUARDT, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 24 octobre.

JOSEPH BEUYS (Multiples, documents). Papiers. Galerie Antoine Candau, 15 & 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 9 octobre.

TRAVAUX SUR PAPIER 1967-1987. Galerie Alain OUDIN, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 17 octobre.

JOHN ARMLEDER, OLIVIER MOSSET, GERWALD ROCKENSCHAUB, ALLAN McCOLLUM. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 31 octobre.

NICOLAS FEDORENKO, MICHEL HAAS, CLAUDINE HENRY. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 10 octobre.

HUNG RANNOU, ALAIN LEONESI. Galerie L'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 14 octobre.

LA BELLE ÉPOQUE DE LA FEMME. (Gravures et lithographies). Arturial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 octobre.

12 ANS D'AGE, Dates et repères d'Arturial, Arturial, 9, rue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 14 novembre.

MASAO HAIJIMA, LAURENT HOUS, BERNARD MARTELET. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 31 octobre.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 24 octobre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

SIAH ARMAJANI. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 22 octobre.

MARTIN BARRE. Galerie Lange-Salomon, 51, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 20 octobre.

GLENN BAXTER. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 18 octobre.

REMI BLANCHARD. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 6 octobre.

MEL BOCHNER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 4 octobre.

PETER BRIGGS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 31 octobre.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

JAMES COIGNARD. Librairie-Galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 14 octobre.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine (45-62-57-07). Du 17 septembre au 17 octobre.

JEAN EDELMANN. Galerie d'Art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 31 octobre.

IAN HAMILTON FINLAY. Pastorales. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-00). Du 19 septembre au 9 novembre.

GUNTHER FORG. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-77). Jusqu'au 13 octobre.

ASPECTS DE FRAGONARD, Peintures, dessins, estampes. Galerie Cailleux, 136, fbg Saint-Honoré (43-59-25-24). Jusqu'au 7 novembre.

GÉRARD GAROUSTE. « Hors du calme ». Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 24 octobre.

GOLUB. Galerie Darthea S. Peyer, 6, rue J.-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 1er novembre.

JEAN-PIERRE JOUFFROY : La figure du corps. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-71). Jusqu'au 12 novembre.

LOUIS LATAPIE : Grande synthèse 1950-1970. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 20 octobre.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 10 octobre.

MOSHE KUPPFERMAN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 18 octobre.

ARNAUD LABELLE ROJOUX : « Le Retour du consul prépas & autres histoires peintes ». Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 10 octobre.

SOL LEWITT « Wall drawing ». Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 24 octobre.

FRANCIS LIMERAT « Papiers ». Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 31 octobre.

HOMMAGE A MARFAING : Grands formats. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09), jusqu'au 23 octobre. Gravures : Galerie Biren, 31, rue Jacob (42-60-25-30), jusqu'au 31 octobre. Peintures récentes : Galerie Clivage, 46, rue de l'Université (42-96-96-57), jusqu'au 31 octobre. Lavis : Galerie Erval, 16, rue de Seine, 1, rue des Beaux-Arts (43-54-73-49), jusqu'au 24 octobre.

MAURIGE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Fbg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 5 octobre.

MIRO : « Œuvre gravé 1938-1981 ». Maeght éditeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 octobre.

NEJAD (Œuvres abstraites de 1948 à 1953). Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 7 octobre.

OLIVIER O. OLIVIER. (Pastels). Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Du 18 septembre au 31 octobre.

LOULOU PICASSO. Galerie du Jour – Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 17 octobre.

ROTELLA 1965-1987. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18).

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 17 octobre.

CLAUDE RUTAULT : A.M.Z. Partie Z. Galerie Art & Cie, 33, quai de Bourbon (43-29-35-34). Jusqu'au 30 septembre.

ROBERT STANLEY. Galerie Georges Lavroy, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 15 novembre.

RICHARD TUTTLE. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 24 octobre.

PAVEL TRNKA. Galerie Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 3 octobre.

ANNE VIDAL : « L'auContreLautre » n° 2. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 3 octobre.

BETTY WEISS PEREZ. Galerie Leif Stahle, Cour Delepine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 17 octobre.

LÉON ZACK « Œuvres de 1925-1979 ». Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 21 octobre.

En région parisienne

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans, dehors, propositions VI, Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 3 octobre.

IVRY. « Dates de péremption ». ZAWADSKI. Centre d'Art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 11 octobre.

JOUY-EN-JOSAS, IAN HAMILTON FINLAY, « Poursuites révolutionnaires », **EMMANUEL PÉREIRE,** « Peintures 1983-1987 », **DANIEL BOUDINET,** « Un paysage ». Fondation Cartier pour l'art contemporain, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 13 décembre.

MONTROUGE. Dominique LABAUVIE (Sculptures). Maeght-Montrouge, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 10 octobre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du général-de-Gaulle (43-09-67-73). Du 26 septembre 1987 au 14 février 1988.

PONTOISE. GEORGES MANZANA-PISSARO. Musée Pissaro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Jusqu'au 22 novembre.

ÉMILE GILIOLI (sculptures & dessins). Musée de Pontoise (Tavet Delacour), 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 22 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. « La Graufesenque, un village de potiers gallo-romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 14 décembre.

En province

ARRAS. « Du construit à la lettre » Galerie 30 (1975-1987) : Arthur Aeschbacher, Marcel Alocco, Carmelo Arden Quin, Claude Bellegarde, Ode Bertrand, Charles Bezie, Pierrette Bloch, René Bonargent, etc., etc. Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 8 novembre.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BESANÇON. Dessins de sculpteurs anglais depuis Henry Moore. Musée des Beaux-Arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution. Jusqu'au 15 novembre. Quatre artistes de Huddersfield. Centre d'Arts contemporains, Hôtel de Ville. Jusqu'au 20 octobre.

BORDEAUX. José Maria Sicilia (Peintures de 1987). Cristina Iglesias, Juan Munoz, Susana Solano (Sculptures de 1987). CAPC, Musée d'arts contemporains, Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 22 novembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre. Georg Baselitz « estampes ». Abbaye aux Dames de Caen. Jusqu'au 23 octobre.

CHAGNY. Gilberto ZORIO. Galerie Pietro Sparta, 6, rue de Beaune.

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) Jusqu'au 28 octobre.

FONTEVRAUD. « Ateliers internationaux des Pays de la Loire 1987 ». Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire, Abbaye royale de Fontevraud (41-51-79-30). Jusqu'au 1er novembre.

LABEGE INNOPOLE. Collection Agnès & Frits Becht. Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées (61-80-18-21). Jusqu'au 8 novembre.

LA ROCHE-SUR-YON. 1965-1987 de l'Arte Povera dans les collections publiques françaises. Musée, rue Georges-Clémenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 10 novembre.

MARC-EN-BARŒUL. « Oxford Artists Group ». Galerie Septentrion, chemin de Ghesle (20-46-35-80). Jusqu'au 4 octobre.

MARSEILLE. Tanis, l'oOr des Pharaons. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 30 novembre.

MARSEILLE LVNA PROXIMA : Photographies de Henry Lewis. Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité.

MEYMAC. Les années 70. Les années Mémoire. Abbaye Saint-André. Centre d'art contemporain (55-95-23-30). Jusqu'au 26 octobre.

MONTBÉLIARD. César : Les championnes. Centre d'Art contemporain (81-91-37-11). Jusqu'au 8 novembre.

MORLAIX. Jean Deyrolle, 1911-1967 ; Peintures Paul Sérusier, 1864-1927. Rétrospective. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98-88-38-96). Jusqu'au 6 octobre.

MULHOUSE. « Otto Tschumi 1904-1985 ». Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 15 novembre.

NICE. Marc Chagall. Œuvre gravé. Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 5 octobre.

NIMES. Susana Solano. Galerie des Arènes, bd des Arènes (66-21-88-12). Jusqu'au 25 octobre.

SAINT-BRIEUC. « La Lumière dans la peinture des paysages ». Nouveau Musée, rue des Lycéens-Martyrs (96-33-39-12). Jusqu'au 18 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

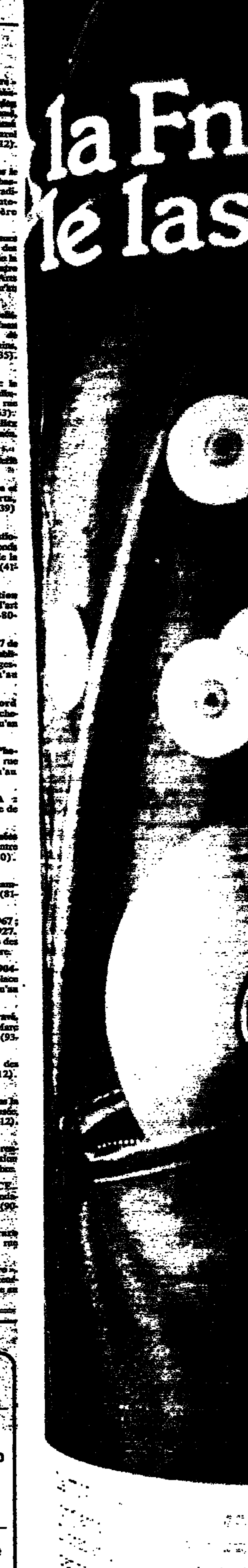
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos : arbres et forêts. Fondation Mario-Prassinos. Hôtel de Sade (90-92-35-13). Jusqu'au 2 novembre.

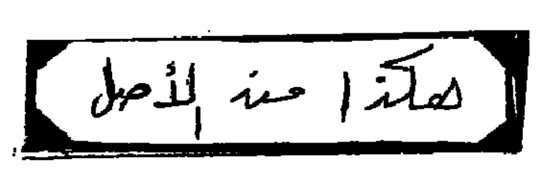
TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

VILLEURBANNE. « Luciano Fabro ». Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Du 19 septembre au 30 novembre.

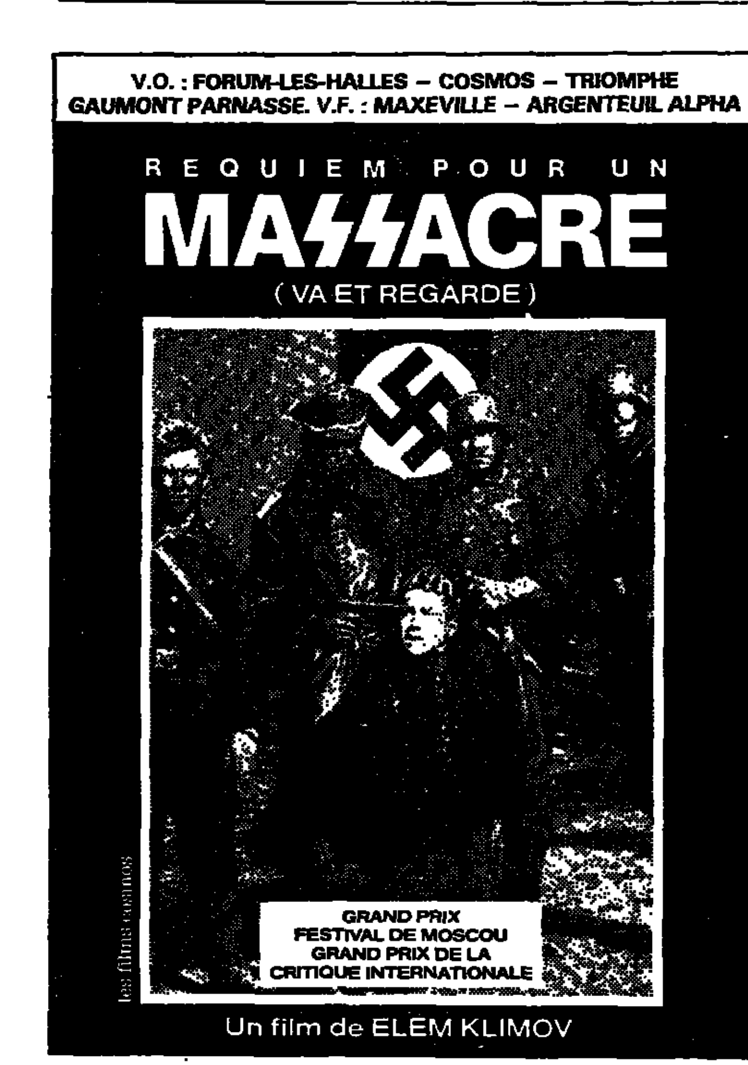


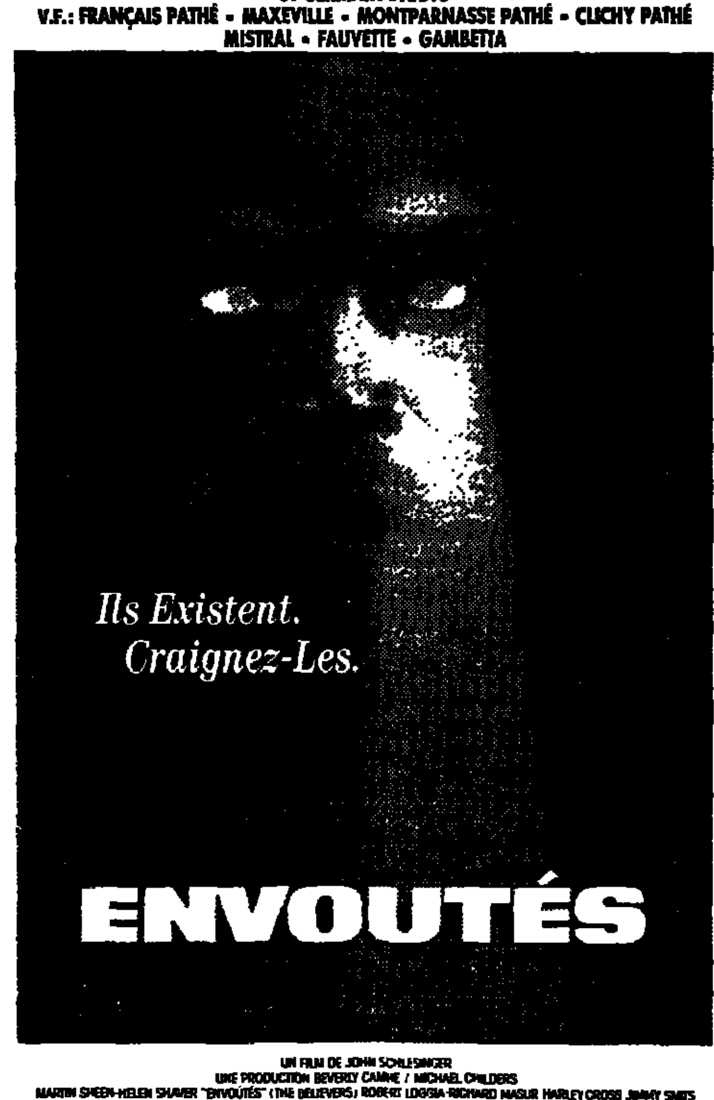






هكذا عن الأصل







THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

UN CŒUR SOUS UNE SOUTANE, Tourtour (48-87-82-48), 19 h (23).

HELLO AND GOOD BYE, Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45 (23).

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, Rond Point (42-56-70-80), 21 h (23).

MADAME SANS-GÊNE, Gymnase (42-46-79-79), 20 h 30 (24).

IPHIGÉNIE, Carré Silvia Monfort (45-31-28-34), 20 h 30 (25).

PREMIÈRE JEUNESSE, La Bruyère (48-74-76-99), 21 h (25).

LES PREMIERS MOTS, Nanterre, Théâtre par le Bas (47-78-70-88), 21 h (25).

LE PETIT BRUIT DES PERLES EN BOIS, Café de la danse (43-57-03-35), 22 h (28).

KLEEN, Palais des Glaces (46-07-49-93), 20 h 30 (28).

UN AMOUR, Centre Pompidou (42-77-12-33), 21 h (28 au 4/10).

NORMAL HEART, Espace Cardin (42-66-17-81), 20 h 30 (29).

L'IDIOT, Mathurins (42-65-90-00), 20 h 30 (29).

SAMUEL BECKETT, Rond-Point (42-56-70-80), 18 h 30 (29).

L'ÉTONNANTE FAMILLE BRONTE, Déchargeurs (42-36-00-02), 21 h (29).

HORS PARIS

DOUAI, *On achève bien les chevaux*, d'après Horace MacCoy, mise en scène de Micheline Kahn à l'Hippodrome, du 29 septembre au 3 octobre.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11) : lun. 19 h 30 : Le Triptyque, de Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), lun. 20 h + sam. 14 h 30 et 20 h, dim. 14 h 30 : « Dialogues des Carmélites. »

THÉATRE FRANÇAIS (40-15-00-15) : mer., ven., mar. 20 h 30 et dim. 14 h : « Turcaret » ; mer. 14 h, jeu. et sam. 20 h 30 : « Polyeucte » ; dim. et lun. 20 h 30 : « les Femmes savantes. »

THÉATRE MONTPARNASSE (43-22-77-30) (L.) Grande salle : du mar. au ven. à *21 h + sam. 18 h 30 et 21 h 15* ; dim. 15 h 30 : « Autres horizons ». Petite salle : du mar. au sam. 20 h + dim. 15 h 30 : « C'était hier. »

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier : mar. 20 h 30, Compagnia Carlo Colla Figli (marionnettes italiennes en langue originale).

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) (L), 20 h 30 + dim. 15 h et 20 h 30 : Genousie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (L). 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

TEP (43-64-80-80) (L), mar., mer., ven., sam. 20 h 30 + jeu. 19 h et dim. 15 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (Ma.). Débats/Rencontres : mer. pte salle 1er sous-sol, 21 h : Nouvelles Donnes sur Cendrars (revue parlée) ; jeu. Salle d'actualité, r.-d.-ch., 18 h 30, la Justice et les Juge (débat) ; pte salle 1er sous-sol, 18 h 30, L'Atelier de Cendrars (conférence) ; 21 h, Etre historien aujourd'hui (débat) ; ven. pte salle 1er sous-sol, 18 h 30, l'Œil de Cendrars (conférence) ; Cinéma/Vidéo : « Cycle le cinéma brésilien », se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : salle Raymond-Queneau, 1er étage, 13 h, Paradis pour tous, de Ch. Mottier ; 16 h, Germaine Acremant, Marie Mauron, de R. Rossi ; 19 h, Maths topics, statistiques ; Vidéo/Musiques : salle George Gershwin, 1er étage, 13 h, « Giselle », d'A. Adam ; 16 h, « la Bohème », de Puccini ; 19 h, Intermezzo, de R. Strauss ; Concerts/Spectacles : mer., pte salle 1er sous-sol : 18 h 30, « la Prose du Transsibérien et de la Petite Jehanne de France » (revue parlée, spectacle) ; jeu. Salle Jean-Renoir, 2e ét., 14 h 30 : Petits contes nègres pour les enfants des Blancs (à partir de neuf ans) ; lun., pte salle, 1er sous-sol, 21 h : « Un amour », par les comédiens de l'Orangerie.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (L.) 20 h 30 ; dim. à 15 h : Récital Barbara.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : « Iphigénie », dim. 16 h et lun. 19 h 30 (à partir du 25).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) (L.) 20 h 30 : « The Great Hunger », dim. à 17 h.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17) (D.) 20 h 30 : Je ne demande qu'une chose... 20 h 45, S. 21 h, D. 15 h 30, S. 18 h et 20 h 45 : la Taupe.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.).

ARCANE (43-38-19-70) *le 17, 20 h 30 :* Une femme seule ; (J.) 20 h 30 : l'Amant.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : l'Hypothèse (D. soir) 21 h, D. 17 h : Mystère bouffe (à partir du 29).

BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) (D., L.) 20 h 30, mat. D. 16 h : Dom Juan.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (S., D., L.) 20 h 45, S. 18 h et 21 h 30, *mat. D. à 15 h 30 : l'Excès contraire.*

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35). 22 h : le Petit Bruit des perles de bois (à partir du 28).

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.) *20 h 30, D. 16 h 30 :* Aller-retour.

Tempête (43-28-36-36) les 23, 24, 25, 21 h ; le 24, 14 h 30 : Qui a tué Oscar Clap ? (Macloma).

Théâtre du Soleil (43-74-24-08) (mer, J., V., S.), *18 h 30 ; D. 15 h 30 :* l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves (à partir du 30).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fesso (à partir du 1.10).

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, L.), 21 h, D. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, D. 15 h 30 : Casanova.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (S., D., L.), 21 h, S. 19 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Poil de carotte.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : *Fleur de cactus.*

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-*19-31) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h 30 :* le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14) (mer., D. soir) 21 h, D. 15 h 30 : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir) 20 h 15, D. 16 h : Cul sec. ; 18 h 30 : Chapeau (dernière le 27)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET MÉTIERS (45-65-18-11) 20 h 45 : Une femme tuée par la douceur.

EDGAR (43-20-85-11) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres, 22 h + S. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-42-57-49) (S., D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Normal Heart (à partir du 29).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), (D. soir, L.), 22 h ; D., 15 h 45 : la Donjuanne ; 21 h, D., 14 h : Finie la marelle.

FONTAINE (48-74-74-40) (S. soir, D., L.) 21 h, S. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien ; les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h 30 et *21 h 15 : l'Eloignement.*

GALERIE 55 (43-26-63-51), (D., L.), 21 h : Bretayal.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : (D) 20 h 15 : Palier de crabes ; II. (D.) 22 h : Carmen Crû.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), (D. soir, L.), 20 h 30, D., 18 h 30 : Crime et Châtiment (dern. le 30).

GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 19 h 30, D. 15 h : le *Lutin aux rubans* ; 21 h : Fragments ; 22 h 15 : Egarement.

GYMNASE (42-46-79-79), (D. soir, L.), 20 h 30, D., 15 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09) *(D. soir, L.)* 21 h, S. 18 h et 21 h, D. 15 h 30 : les Pieds dans l'eau.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h, mat. D. 15 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h et 21 h, D. 15 h : la Menteuse.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, D. 15 h 30 : l'Idiot (à partir du 29).

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 45, S. 18 h 45 et 21 h 40, D. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82) (D. soir) 18 h 30, L. 20 h 30 : Hamlet.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D. soir, L.) 20 h 45, mat. D. 15 h 30 : Autres horizons. Petite salle (D. soir, L.) 21 h, D. 16 h : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D., L.), 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-47-36) (D. soir, L.), 21 h, D. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (mer, D. soir) 20 h 30, D. 15 h : Manoe ; 18 h 30 : Kleen (à partir du 28).

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h, D. 15 h : l'Hurluberlu.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10) *mar,* V., S. *20 h 30 ; mer. 14 h ; D. 14 h* et 17 h 30 ; S. 15 h : l'Affaire du courrier de Lyon.

PLAINE (42-50-15-65), (D. soir, L., mar.), 20 h 30, D. 17 h : la Chasse aux corbeaux (à partir du 25).

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) (D. L.) 19 h 30 : Variations sur un canard.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 19 h, D. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; 20 h 30, D. 15 h : le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h : Buffo ; (L.) 21 h, D. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

RENAISSANCE (42-08-18-50), (D. soir, L.) 20 h 45, S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Un jardin en désordre.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) *(D.* soir, L.) 20 h 45, D. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.) 20 h 30 : *J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?*

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.) 20 h : Jango Edwards.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : J., V., S. 20 h 30, D. 15 h : l'Etranger ; L., mar. 20 h 30, S. 22 h, D. 17 h : l'Ecume des jours ; L., mar. 20 h 30, S. 22 h, D. 17 h : Huis clos.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65) mer., J. 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88), (D.), 20 h 30 : le Salon.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Capitaine Fracasse.

THÉATRE DE PARIS-CENTRE (42-60-20-24), J., V., S., 21 h 15 : l'Amour triste.

THÉATRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-80), (D. soir, L.), 21 h, D. 15 h : J.-J. Rousseau.

THÉATRE 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.) 20 h 45, D. 17 h : L'homme qui savait.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) (mer., D.) 21 h + S. 17 h, D. 15 h : La Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.) 21 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D., L.), 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), le 28, 21 h : Oh ! ils chantent la bouche pleine ; le 29, 21 h : Cocteau-Marais.

BAGNEUX, Fête des vendanges (jusqu'au 27).

CHARENTON-LE-PONT, Théâtre (43-68-55-81), le 25, 20 h 45 : Drôle de couple.

CHATENAY-MALABRY, Vallée aux Loups (46-83-46-83), le 27, 15 h : Trio de harpes de Paris (Bach, Glück, Gretry, Albeniz).

CHAUMES-EN-BRIE, église (64-25-77-90), le 26 : 20 h 45 : J. Littleton.

CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (42-70-96-76), le 25, 21 h : Edie Floyd.

CREIL, Office culturel (44-25-44-36), le 26, 14 h : Forum des jeunes créateurs.

EVRY, Ferme du bois Briard (64-97-30-31), le 25, 21 h 45 : Terre ferme.

IVRY, Théâtre (46-70-21-55) (D soir), 21 h, dim. 17 h : les Libertins.

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 29, 21 h : les Brumes de Manchester.

LES ULIS, Centre B.-Vian (69-07-65-53), le 26, 20 h 30 : le Nègre.

MONTROUGE, Discothèque (46-56-52-52), le 24, 20 h 30 : Trio Kreutzer (Haydn, Mendelssohn, Ravel).

NANTERRE, Theâtre des Amandiers (47-21-18-81), le 26, 20 h 30, le 27, 17 h : Platonov. Les 23, 24, 25, 20 h 30 : Penthésilée.

PONTOISE, Théâtre des *Louvrais (30-30-*33-33), le 26, 21 h : P. Desproges.

VINCENNES, Théâtre d'animation (43-65-44-41), jeu., ven., 20 h 30 : l'Echelle.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) *23 h 30, D 22 h 15, L 20 h 30 :* Fou comme Fourcade ; (D) 22 h 15 : J.P. Sèvres (à partir du 9).

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D) L 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : *Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais* que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D) I. 20 h 15, Sam 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03) (D) *22 h : Festival de poésie insolite* d'A. Allais à A. Frédérique.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (Mar) 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque ; *(D) 18 h 30 :* Histoire du tigre.

LE GRENIER (43-80-68-02) (Mar, D, L), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

MAG'AIRS (43-25-19-92) (Mar, J), 20 h 30 ; (V, S), 22 : Spectacles en chansons.

PETIT CASINO (42-78-36-50), (D) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), (S, L) 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 20 h : P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D, L) 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le détournement d'avion le plus fou de l'année.

Le music-hall

ARCANE (43-38-19-70), jeu. 20 h 30 : C. Camerlinck.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : *B. Ascal* (jusqu'au 26), à partir du *29* : M. Valette.

BATACLAN (43-55-55-56) (D.), 21 h 30 : Salut les Sixties (jusqu'au 26).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (D.), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) 18 h 30 : E. Kibaro (jusqu'au 29).

OLYMPIA *(47-42-82-45) (D. soir, L.)*, 20 h 30 mat. sam. 16 h, dim. 17 h : M. Leeb.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-13-73), 20 h 30 : C. Aznavour (à partir du 29).

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L.), 20 h 15 : C. Gilys.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Orchestre National de France, G. Prêtre (dir.) (Berlioz).

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h30 : Orchestre J.L Petit (Vivaldi).

TLP Dejazet, 20 h 30 : Quatuor Razoumovski, W. Voguet (piano) (Schumann)

Café de la Danse, 19 h : Shake Rattle or Roar (performance).

JEUDI 24

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, M. Janowski (dir.) (Weber, Mendelsohn, Saint-Saëns).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : A. Dumont (guitare) (Bach).

Café de la Danse, 19 h : voir le 24.

VENDREDI 25

Sainte-Chapelle, 18 h 45 : et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique au temps de St-Louis et Shakespeare).

Café de la Danse, 19 h : voir le 24.

SAMEDI 26

Institut Schiller, 20 h 30 : N. Brainin (violon), A. Schiff (piano) (Mozart, Brahms, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Renault *(piano), P. Hommage (violon) (Corelli,* d'Indy, Beethoven).

DIMANCHE 27

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Moreau *(orgue) (J.J. Bach, Jongen, Tournemire).*

Chapelle de la Salpêtrière, 14 h 30 : Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine.

Eglise Saint-Merri, 16 h : T. Delacourt (piano).

Théâtre de Dix Heures, 21 h : G. Gorog (piano) (Beethoven, Shumann, Rachmaninov).

LUNDI 28

Théâtre 14, 20 h 45 : Orchestre de Chambre, B. Calmel, M. Géliot (harpe), P. Gallois (flûte) (Mozart).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : Orgues et Trompettes de Versailles (Telemann, Haendel, Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (L'amour courtois au Moyen Age).

Théâtre de Dix Heures, 20 h 30 : Duo de Chambre de Mannheim (Mozart, Beethoven, Brahms).

MARDI 29

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : voir le 28.

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Chorales Kuentz de Paris et Brest, B. Schlick (soprano) (Mendelssohn).

Eglise des Invalides, 20 h 30 : Orchestre A. Stajic (Bach).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre Français d'Oratorio, Chorale R. de Lassus (Saint-Saëns).

REGION PARISIENNE

Brétigny-sur-Orge, Semaine du jeune théâtre (60-84-38-68). CC, le 19, 21 h : Délire à deux (Ionesco, Mopsing théâtre) le 20, 18 h 30 : Capriccio (Les Scalzacani), 22 h : La prochaine fois, je vous le chanterai (Th. du Hangar).

Châtenay-Malabry, Parc Thévenin (47-23-61-72) le 20, 15 h : N. Nordmann, B. Fournier-Huguet (harpes), M. Paetsch (violon), V. Duchateau (guitare) (Petrini, Giuliani, Tournier, Roussel).

Dammartin-en-Goële, église, le 20, 17 h : J. Hennion (orgue) (Bach, Couperin, Frescobaldi, Gaspari).

Ivry, Théâtre (46-70-21-55) (D. soir, L) 21 h, mat. dim. 17 h : Les Libertins (à partir du 18) (mise en sc. P. Bigel).

Les Ulis, CC Boris Vian (69-07-65-53) le 19, 20 h 30 : J. Greco.

Montreuil, Désir Jazz (48-58-89-85) le 19, 17 h : J.-L. Mechali Quatuor.

Nanterre, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) les 18, 19, 20 h 30 : Platonov (Tchékhov, mise en sc. : P. Chéreau).

Saint-Germain-en-Laye, Château (39-73-92-92) le 18, 21 h : Le Concert spirituel de Paris (Delalande, Lully, Gautier).

Sèvres, Jardins du centre international d'études pédagogiques (45-34-47-84) le 18, 21 h : Ensemble polyphonique de Versailles, orchestre de chambre de Versailles (Lully).

Viroflay, Eglise Saint-Eustache, le 16, *20 h 30 : G. Robert (orgue), L. Lengin* (trompette) (Loeillet, Bach, Albinoni, Clérambault).

Vitry, théâtre J. Vilar (46-82-83-88) le 18, 21 h : Ballet national de Budapest.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-57-71), 20 h : Denis Gasser (jusqu'au 27).

BERCY (43-46-12-21), du mardi au samedi 20 h 30, dimanche 15 h : J. Hallyday.

BULLIER (43-35-48-11), les 25, 26, 21 h : A. Mion.

CASINO DE PARIS (48-74-26-22), le 26, 20 h : Concours international de rock.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Laferriere Dixieland jazz band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, (J., V., S.) : Tony Allen.

CIGALE (46-06-11-75), le 28, 20 h : Rosie Vela.

CLOWN (45-55-00-44), les 29, 30, 22 h : A. Mion.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 29, 20 h 30 : Julian Cope, Triffids, Noir Désir.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h, mer : Chance Orchestra R'N'B ; jeu : B. Helms ; ven : Guida de Palma and le Band ; sam : Tremplin ; lun : Rido Bayonne ; mar : Zaka Mangala.

FLAMINGO (43-54-30-48), les 18, 19, 21 h : A. Mion Phenomen.

GIBUS (47-00-78-88), les 25, 26, 23 h : *The deadbeats, Bill Hurley.*

KISS (48-87-89-64) (D.), 24 h : Pela ; le 23, 21 h 30 : Folie ordinaire...

LOCOMOTIVE (42-57-37-37), les 29, 30, 20 h : Trashing Doves.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), (D., L.), 23 h : Nancy Holloway, Quartet de Preissac (jusqu'au 26). A partir du 29 : Ray Anderson, M. Hellias, G. Hemmingway.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25) (mar.), le 28, 22 h 30 : Zouma Bon Temps Music ; les 23, 24, 22 h 30 : Rendez-vous Quintet Jazz ; les 25, 26, 23 h : Bill Thomas Blues Band ; *le 27, 22 h 30 : Gandais.*

LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Billy Mitchell (dern. le 26).

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet R. Urtreger, S. Belmondo (jusqu'au 26). A partir du 28 : Quartet P. et H. Florens.

NEW COPA (42-65-91-06), le 24 : Zouc Machine.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 23 : Nivo, Quintet S. Rahoerson ; le 24 : Sharon Evans ; le 25 : Sir Ali's Girls ; le 26 : Fode Cisse (nuit Sénégalaise).

PASTEL RESTAURANT (42-77-08-27), 21 h, le 23 : R. Garcia Fons, D. Goret.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) (D.), 21 h, les 23, 24 : Distel Sylvestre Curbillon Guitar Impulsion et S. Goubert, J. Vidal ; le 25 : Quintet de Paris ; le 26 : Carnival jazz de M. Thomas ; le 29 : Swing Limited Corporation.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30, les 16 et 23 : Watergate Seven + One ; le 24 : M. Zanini Quintet ; le 25 : J.-P. Amouroux Quartet ; le 26 : Les Tin Pan Stompers ; le 28 : New Jazz Bandar ; le 29 : C. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Porcelli Quartet.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30, les 23, 24 : Hydrophile ; les 25, 26 : Quartet *M. Magnien.*

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : Benny Waters USA Quintet (jusqu'au 26). A partir du 29 : R. Guerin.

SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : B. et N. Rangell Quintet.

TABLE D'HARMONIE (43-54-59-47), 22 h 30, le 23 : J.-P. Bertrand, E. Mucci ; les 24, 25, 26 : Trilogie ; le 29 : The Boogie Woogie Boys.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (Mar., Mer., J.), 22 h ; (V., S.), 22 h *et 24 h : Raul Barboza.*

هكذا من الأصل

CINEMA

· Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

16 h, le Père tranquille, de R. Clément ; 19 h, Sa Majesté la femme, de H. Hawks ; 21 h, Guêpier pour trois abeilles, de J.-L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

JEUDI 23 SEPTEMBRE

16 h, Monsieur des Lourdines, de P. de Hérain ; 19 h, Si nos maris s'amusent, de H. Hawks ; 21 h, le Reptile, de J.-L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

16 h, Au Grand balcon, de H. Decoin ; 19 h, Prince sans amour, de H. Hawks ; 21 h, le Limier, de J.-L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

15 h, Remorques, de J. Grémillon ; 17 h, le Triangle de feu, de E.-T. Gréville ; 19 h, l'Insoumise, de H. Hawks (v.o.) ; 21 h, Cœur d'or, Poings d'acier, de H. Hawks.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

15 h, Ruy Blas, de P. Billon ; 17 h, la Dame de chez Maxim's, de A. Korda ; 19 h 15, Trent's last case, de H. Hawks ; 21 h, la Patrouille de l'aube, de H. Hawks (v.o.).

LUNDI 28 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 29 SEPTEMBRE

16 h, Monsieur Fabre, de H. Diamant-Berger ; 19 h, le Code criminel, de H. Hawks (v.o.) ; 21 h, La foule hurle, de H. Hawks.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17 h, Lord Chumley, de J. Kirkwood et Man's Enemy, de F. Powell ; 19 h, le Château du dragon, de J.-L. Mankiewicz (v.o.).

JEUDI 24 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17, la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 19 h, Quelque part dans la nuit, de J.-L. Mankiewicz (v.o.).

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17, Furtivos, de J.-L. Boran ; 19 h, The Late George Apley, de J.-L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17 h, *Festival du film d'art* ; 19 h, l'Aventure de Madame Muir, de J.-L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.) ; 21 h, les Evadés de Dartmoor, de J.-L. Mankiewicz (v.o.).

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17 h, Festival du film d'art ; 19 h, Chaînes conjugales, de J.-L. Mankiewicz (v.o.) ; 21 h, la Maison des étrangers, de J.-L. Mankiewicz (v.o.).

LUNDI 28 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17 h, Festival du film d'art ; 19 h, La porte s'ouvre, de J.-L. Mankiewicz (v.o.).

MARDI 29 SEPTEMBRE

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29)

Cinéma brésilien

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

14 h 30, O Saci, de R. Nanni ; 17 h 30, Em Cima da Terra, Embaixo do Céu, de W. Lima Jr, et Fome de Amor, de N. Pereira dos Santos ; 20 h 30, Eu Te Amo, d'Arnaldo Jabor.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

14 h 30, Migrantes, de J. Batista de Andrade, et Rio 40°, de N. Pereira dos Santos ; 17 h 30, Eu Sei Que Vou Te Amar, d'A. Jabor ; 20 h 30, les Fusils (Os Fuzis), de R. Guerra.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

14 h 30, Aruanda, de L. Noronha, et Rio Zona Norte, de N. Pereira dos Santos ; 17 h 30, Os Homens do Caranguejo, d'I. Pontes, et Quem é Beta, de N. Pereira dos Santos ; 20 h 30, A Queda, de R. Guerra et N. Xavier.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

14 h 30, Integraçao Racial, de P. Cesar Saraceni, et Opiniao Publica, de A. Jabor ; 17 h 30, les Dieux et les Morts (Os Deuses e os Mortos), de R. Guerra ; 20 h 30, Brasilianas n° 4, d'H. Mauro, et l'Enfant de la plantation (Menino de Engenho), de W. Lima Jr.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

14 h 30, O Homen do Sputnik, de C. Manga ; 17 h 30, Diversoes Solitarias, de W. Barros, et Bras Cubas, de J. Bressane (v.o., s.t. anglais, trad. simul.) ; 20 h 30, l'Aliéniste (Azyllo Muito Louco), de N. Pereira dos Santos.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

14 h 30, Anchiesta José do Brasil, de P. Cesar Saraceni ; 17 h 30, A Lira do Delirio, de W. Lima Jr ; 20 h 30, Qu'il était bon mon petit Français (Como era Gostoso o Meu Frances), de N. Pereira dos Santos (v.o., s.t. espagnol, trad. simul.).

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Gaumont Champs-Elysées*, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; V.O. et V.F. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (a., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Conventions, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

COMÉDIE. Film français de J. Doillon : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59 29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de *Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

ENVOUTÉS (*). Film américain de J. Schlesinger, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MIRIANA. Film yougoslave de J. Acin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 6e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE. Film français de S. Chiffman : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-33-44).

REQUIEM POUR UN MASSACRE. Film soviétique de E. Klimov, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK. Film américain de G. Miller, v.o. : *Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, *15e (43-06-50-50) ; Maillot*, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43.36.23.44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 17e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SPIRALE. Film français de C. Frank : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE. Film britannique de P. Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WERTHER. Film espagnol de P. Miro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE *BEVERLY HILLS* 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86(.

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 6e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), à p. de v.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 6e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, *11e* (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).

RITA, SUE ET BOB... AUSSI (*) (Brit., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : *Fauvette*, 13e (43-31-56-86).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). *V.f. : Galaxie*, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-*Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

CINEMA

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE ASSAULT (Hol., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-03-16-16).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Studio 43, 3e (47-70-63-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME (Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), (2 salles) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLANCHES COLOMBES ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CABARET (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

CASABLANCA (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), h.sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ENFER DES TROPIQUES (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'EXTRAVAGANT Mr. DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

GANDHI (Ang., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LETTRE D'UNE INCONNUE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), h. sp.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON ONCLE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

Mr. SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), h. sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), h. sp.

UN ÉTÉ 42 (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h 45.

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 16 h.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 12 h 20.

E.T. (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer., ven., dim., lun., 14 h, sam. 17 h 30.

LE JUPON ROUGE (Fr.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), 18 h.

MONICA LE DÉSIR (Suéd., v.o.), Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), dim., lun., mar. 12 h.

ORANGE MÉCANIQUE (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 10, sam. 0 h 30.

QUERELLE (All., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun., 11 h 40.

LE RAYON VERT (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45. Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven., lun. 17 h, dim. 19 h.

STOP MAKING SENS (A., v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04), dim. 12 h.

TOM JONES (Brit., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar. 19 h 10.

UNE FEMME DISPARAIT (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), sam. 21 h, lun. 19 h, ven. 19 h.

LES VALSEUSES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 15.

ZELIG (A.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., sam. 19 h, lun. 21 h, ven. 21 h.

Les festivals

BUNUEL (v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; V. 18 h : Tristana ; Jeu. 14 h, sam. 16 h 40 : Los olvidados-Un chien andalou ; Lun. 14 h : Nazarin ; Sam. 20 h 20 : El.

GODARD : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Jeu. 18 h : Masculin féminin ; D. 10 h 20 : Je vous salue Marie ; V. 14 h : Deux ou trois choses...

KEATON : Studio 43, 9e (47-70-63-40) : Mer. 14 h : Sherlock Junior ; Mer. 16 h : Le dernier round ; Mer. 16 h : Steamboat Bill junior ; Mer. 14 h : College ; Sam. 14 h : La croisière du Navigator ; Sam. 16 h : Le mécano de la General ; Sam. 16 h : Ma vache et moi ; Dim. 14 h : Fiancées en folie ; Dim. 16 h : Les lois de l'hospitalité ; Dim. 16 h : Les trois âges.

MIKHALKOV (v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Mer. : Sans témoin ; Jeu. : Romance cruelle ; Ven. : La parentèle ; Sam. : Partition inachevée pour piano mécanique ; Dim. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; Lun. : L'esclave de l'amour ; Mar. : Cinq soirées.

MINNELLI (v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mer., dim. : Celui par qui le scandale arrive ; Jeu., lun. : La femme modèle ; Ven. : Le chevalier des sables ; Sam., mar. : Comme un torrent.

M. MONROE (v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Ven. : Les hommes préfèrent les blondes ; Jeu., lun. : Chérie je me sens rajeunir ; Mer., dim. : Comment épouser un millionnaire ; Sam., mar. : sept ans de réflexion.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; Mer., jeu. : Tandem ; Ven., sam. : Arizona junior ; Dim., mar. : Extrême préjudice.

ROHMER : République Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Pauline à la plage ; Les nuits de la pleine lune ; Le beau mariage ; La femme de l'aviateur ; Perceval le Gallois ; Le signe du lion ; La marquise d'O ; Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Le beau mariage ; Perceval le Gallois ; Les nuits de la pleine lune ; La femme de l'aviateur ; La marquise d'O ; Le signe du lion.

M. SIMON : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Mer. : Les disparus de Saint-Agil ; Jeu : Drôle de drame ; Ven. : La chienne ; Sam. : La vie d'un honnête homme ; Lun. : La beauté du diable ; Mar. : Boudu sauvé des eaux ; Dim. : L'atalante.

TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Nostalghia ; Solaris ; Andrei Roublev ; Le sacrifice ; Stalker ; L'enfance d'Ivan.

TEX AVERY (v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TRUFFAUT : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Mer. 15 h 40 : L'enfant sauvage ; Jeu. 14 h 40 : Tirez sur le pianiste ; S. 22 h : Jules et Jim ; Lun. 15 h 20 : L'homme qui aimait les femmes.

W. WENDERS (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Mer., mar. : Alice dans les villes ; Jeu. : Hammet ; Ven. : La lettre écarlate ; Sam. : Faux mouvement ; Dim. : Au fil du temps ; Lun. : Paris Texas.

DANSE

BASTILLE (43-57-42-14), les 23, 24, 21 h : Face à Face.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), les 24, 25, 20 h 30 : Javad (danses des Derviches) ; le 29, 20 h 30 : Vidya (Bharata Natyam).

18 THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : Tombes des rues (par l'Arrache Cœur) (jusqu'au 27) ; 20 h 30 : Lettres de Camille (R. Léger).

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h : l'Intimité du poisson (dern. le 26).

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 SEPTEMBRE

« Théâtre et littérature en Chine », 14 h 50, musée Kwok-On, entrée, 14, rue des Francs-Bourgeois (l'Art pour tous).

« Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Pygma).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Arcus).

« huits hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (Académia).

« Peintres mondains et peintres engagés du Musée d'Orsay », 13 heures, Musée d'Orsay (Mme Caneri).

« L'arsenal de Sully, splendide décoration et mobilier des dix-septième et dix-huitième siècle », 14 h 30, angle de la rue de Sully, porte de l'Arsenal, sur le terre plein (Anne Ferrand).

« Le couvent des carmes et ses drames », 14 h30, 70, rue de Vaugirard (Ars).

« Art et civilisation d'Egyte au musée du Louvre », 10 h 30, entrée fauce à Saint-Germain l'Auxerrois (Paris passion).

« Du libre échange à la maison des trois paons : le quartier des Batignolles », 14 h 45, métro Brochant (V. de Langlade).

« Somptueux hôtels du Marais », 16 heures, métro Bastille, côté de la rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Notre-Dame de Paris. Du passage des Grands Alchimistes à la Rose-Croix de 1622. Les ateliers supérieurs de la Franc-Maçonnerie », 15 heures, métro Cité, sortie (Isabelle Hauller).

« L'Opéra de Paris, chef d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Le quartier du Gros Caillou », 14 h30, métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurection du passé).

« L'école des beaux-arts », 15 heures, 17, quai Malaquais (Paris et son histoire).

« Les primitifs italiens, Napoléon et son oncle, le cardinal Fesch », 12 heures et 15 heures, Louvre, pavillon de Flore, quai des Tuileries (Mme Ada).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du palais (M.-C. Lasnier).

« Paris au fil des siècles : les passionnantes collections du musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

« La Madeleine et les hôtels du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (G. Botteau).

« Les années folles de Montparnasse à la Coupole », 15 h 30, 102, boulevard Montparnasse (Tourisme culturel).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

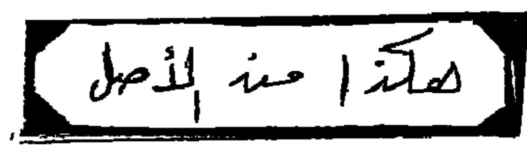
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 42-36-10-92	Caves du XVe. Déj., souper j. 24 h. Soirée animée par troubadour. Foie gras frais. Magret de canard au miel d'acacia. Saumon frais au beurre d'orange. F. dim., lundi. 170/200 F.
DARKOUM 42-96-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e F. mardi	Spécialités MAROCAINES, TAGINES, COUSCOUS, MÉCHOUI. Cadre typique et raffiné. Déj. d'affaires et dîners. Accueil jusqu'à 23 h 30.
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 150 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. Cuisine PÉRIGOURDINE, CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES. Menu 180 F t.c. avec spécialités. CARTE 200-210 F.
TY COZ Fermé dim. et lundi soir 35, rue saint-Georges, 9e 48-78-42-95	OUVERT LUNDI MIDI pour vos REPAS D'AFFAIRES. POISSONS, CRÊPES, GALETTES. J. 23 h. TY COZ A LYON (1er), 15, rue Royale. 78-27-36-29.
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12e F. dim. soir et lundi	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes
L'ORÉE DU BOIS 47-47-92-50 Porte Maillot, Bois de Boulogne. T.l.j.	Menu 195 F s.c. Huîtres à discrétion, foie gras de canard frais, saumon fumé. DINERS DANSANTS, SPECTACLE AVEC ORCHESTRE (jeudi, vendredi, samedi). Séminaires, banquets, réception de 10 à 800 personnes. parking.

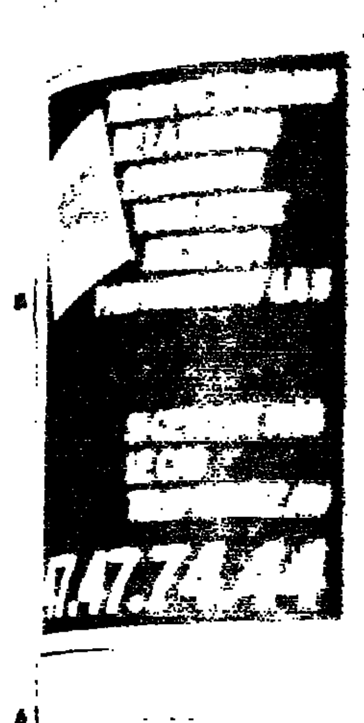
RIVE GAUCHE

LE MAHARAJAH 43-54-26-07 GRILLE D'OR 86 de la gastro. indienne	Prolongez vos vacances... au 72, bd St-Germain, 5e, Mo Maubert. Cadre luxueux. Salle climatisée. 7 j. sur 7. SERVICE NON-STOP de 12 h à 23 h 30, ven., sam., j. 1 h.
AUBERGE DES DEUX SIGNES T.l.j. 46, rue Galande, 5e 43-25-46-56 et 00-46	« LE DEUX SIGNES NOUVEAU est arrivé ». Menu à 150 F. prix moyen à la carte 350 F TTC. Salon de 20 à 80 personnes. Carte de musique. Parking rues Lagrange et Notre-Dame.
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi soir	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 115 F service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au no 2, rue Faber.
RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.
RAVI 50, rue de Verneuil, 7e 42-61-17-28 et 214, rue de la Croix-Nivert, 15e 45-31-58-09	Le seul restaurant indien en France étoilé au Bottin gourmand 87, 1 toque au Gault et Millau (juillet 87). Menus au déjeuner et carte, serv. assuré jusq. minuit. 7 jours sur 7.

TERRASSES - PLEIN AIR

LA TOUR D'ARGENT
NOUVEAU DÉCOR
VUE PANORAMIQUE – TERRASSE.
Poissons et plats traditionnels.
BANC D'HUITRES TOUTE L'ANNÉE.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.





هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 23 septembre

TF 1

20.35 Variétés : Sacrée soirée. Emission de Gérard Louvin, présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Guy Bedos, Anne Sinclair, Yves Duteil, Lambert Wilson, Zouc, Modern Talking, Jackie Quartz, Bertignac et les Visiteurs, David Hasscholff, Johnny Hates Jazz, François Valéry. 22.20 Documentaire : Il était une fois Stéphanie. 23.05 Journal. 23.20 Permission de minuit. Emission de Frédéric Mitterrand.

A 2

▶ 20.30 L'heure de vérité. Invité : François Léotard. Le ministre de la culture répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Serge July. 22.15 Documentaire : Maurice Chevalier. Le Kid de Ménilmontant. D'André Halimi. 23.10 Informations : 24 h sur l'A 2. 23.40 Histoires courtes. L'anniversaire de Georges, de Patrick Traon ; Pas besoin de valises, de Sotha.



FR 3

20.35 Théâtre : le Bourgeois gentilhomme. Pièce en cinq actes de Molière ; mise en scène de Jean-Laurent Cochet. Avec Jean Le Poulain, Yvonne Gaudeau, Georges Descrières, Claire Vernet, Virginie Pradal. 22.40 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques. Paul Sacher, la musique d'un siècle. 0.00 Musiques, musique. Sonate n° 5 pour deux violons, de Jean-Marie Leclair.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : l'Archer et la Sorcière □ Film américain de Nicholas Corea (1980). Avec Lane Caudell, Victor Campos, Belinda Bauer, Kabir Bedi. *Le fils d'un roi, accusé par un félon du meurtre de son père, doit retrouver un magicien qui le réhabilitera. Il rencontre une jeune sorcière dont la mère a été tuée par ce magicien. Version cinéma d'un feuilleton de télévision qui voulait faire penser à* Conan le barbare. *On en est très loin.* 22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : New York, New York ■■ Film américain de Martin Scorsese (1977). Avec Liza Minnelli, Robert De Niro, Lionel Stander, Barry Primus, Mary Kay Place (v.o.). 1.10 Cinéma : Sois belle et tais-toi ■ Film français de Marc Allégret (1957). Avec Henri Vidal, Mylène Demongeot, Roger Hanin, Jean-Paul Belmondo, Alain Delon.

LA 5

20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission de Stéphane Collaro. Avec Niagara, Mint Juleps, Gipsy, King, Saruman. 22.00 Série : Arabesque. 22.50 Série : Le renard. 23.55 Série : Max la menace. 0.20 Série : Les chevaliers du ciel. 0.50 Feuilleton : Le temps des copains. 1.20 Série : La cloche tibétaine. 2.05 Série : Salut, champion !

M 6

20.30 Série : Dynastie. Romance. 21.20 Série : Falcon Crest. Divisés, nous perdons. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Série : Les espions. La chasse gardée. 23.15 Club 6. 0.00 25 images seconde. 0.05 Musique : boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Autour de la littérature hongroise. 21.30 *Musique verte : La nature dans la musique, la musique dans la nature.* Avec des œuvres de Jannequin, Schubert, Beethoven, Schoenberg, Messiaen. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; le surréalisme après Breton. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Benvenuto Cellini, de Berlioz, par l'Orchestre national de* France et le Chœur de Radio-France, dir. Georges Prêtre ; chef de chœur : Michel Tranchant ; sol. : Barbara Hendricks. Chris Merritt, Jean-Philippe Courtis. 23.07 Jazz club. En direct du New Morning.

Jeudi 24 septembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. (14e épisode). 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. (14e épisode). 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. En hommage au chanteur d'opérette André Dassary. Avec Evelyne Dandry, Enrique, Martin Irazoqui, Norma Cohen. *15.35 Quarté à Maisons-Laffitte.* 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. La cible. 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Annie Cordy, Cora, Les Avions. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. Les fleurs de la chance. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.35 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Chez Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi et maire d'Epinal. 21.50 Série : Columbo. Entre le crépuscule et l'aube. 23.25 Journal. 23.40 Permission de minuit. Emission de Frédéric Mitterrand.

A 2

13.45 Magazine : Domicile A2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Bessou. Avec pour la partie variétés : Adamo, Nilda Fernandez, Patricia Lai ; à 13.50 série : Chapeau melon et bottes de cuir (Rien ne va plus dans la nursery). 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Domicile (suite). 15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). 17.15 Récré A2. Mimi Cracra ; Barbapapa ; Lire, lire, lire ; Le sourire du dragon ; Concours Anim'A 2. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 18.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Jean-Louis Aubert and Co, Johnny Hallyday, Prince, Patricia Kaaf. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le bon mot d'A2. 20.00 Journal. 20.25 INC : Les foyers inserts de cheminée. 20.30 Cinéma : Folle à tuer ■ Film français d'Yves Boisset (1975). Avec Marlène Jobert, Tomas Milian, Michel Lonsdale, Jean Bouise. 22.05 Magazine : Edition spéciale présenté par Bernard Rapp. Au sommaire : Enfants en danger. 23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle (rediff.).

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. 14.00 Magazine : Thalassa (rediff.). 14.30 Documentaire : Un naturaliste en campagne. Que cachent les eaux dormantes ? 15.00 Flash d'informations. 15.05 Série : Sur la piste du crime. 16.00 Magazine : Dimension 3. Freud ... Freudaines. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Dessin animé : Croc-note show. *17.35 Dessin animé :* Belle et Sébastien. 18.00 Feuilleton : L'or noir de Lornac. 18.30 Feuilleton : Thibaud, ou les Croisades. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, Actualités régionales. *19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.* 20.05 Jeux : La classe. 20.30 INC. ▶ 20.35 Cinéma : l'Exorciste ■ Film américain de Williams Friedkin (1973). Avec Ellen Burstyn, Max von Sydow, Linda Blair, Lee J.Cobb. 22.35 Dessin animé : Tex Avery. 22.45 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques. Ceux qui appellent les requins. 23.55 Musiques, musique. Concerto grosso en fa n° 2, de Haendel.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Conversation secrète ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1973). Avec Gene Hackman, John Cazale, Frederic Forrest, Cindy Williams. 16.20 Cinéma : Robin des bois ■ Film américain de Wolfgang Reithermann (1973). Avec les voix de Dominique Paturel, Pierre Tornade, Roger Carel. 17.40 Série : Superman. *18.15* Flash d'informations. 18.18 Top 50. 18.45 Starquizz. 19.14 Dessin animé : le Piaf. 19.15 Mytho-folies. 19.25 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Sauve-toi Lola ■ Film français de Michel Drach (1986). Avec Carole Laure, Jeanne Moreau, Dominique Labourier, Samy Frey. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Pied-plat sur le Nil □ Film italien de Steno (1979). Avec Bud Spencer, Baldwyn Dakile, Cinzia Monreale, Vincenzo Cannavale. 0.00 Téléfilm : Le choix. 1.30 Cinéma : Le monstre est vivant ■ Film américain de Larry Cohen (1973). Avec John Ryan, Sharon Farrell, Andrew Duggan, Guy Stockwell.

LA 5

13.35 Série : Les saintes chéries. 14.10 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq. 15.30 Série : La grande vallée. 16.30 Série : Max la menace. 17.00 Dessins animés : Les Schtroumpfs ; à 17.40 Emi magique. 18.05 Série : Cosmos 1999. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 5, rue du Théâtre. 20.00 Journal. 20.30 Festival international de la mode. 22.15 Série : Capitaine Furillo. 23.10 Série : Lou Grant (rediff.). 0.05 Série : Max la menace (rediff.). 0.45 Série : Les chevaliers du ciel. 1.00 Le temps des copains. 1.25 Série : Les cinq dernières minutes (rediff.).

M 6

13.30 Variétés : chansons amour, chansons toujours. 14.00 Côté corps, côté cœur. 14.30 Série : Marcus Welby (rediff.). 15.20 25 images seconde (rediff.). 15.50 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit hit hit hourra ! 17.05 Série : Les espions. 18.00 Journal et météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. La liberté. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Quelle joie de vivre ! ■■ Film français de René Clément (1961). Avec Alain Delon, Barbara Lass, Gino Cervi, Ugo Tognazzi. 22.45 Série : Les espions. 23.35 Journal. 23.45 Météo. 23.50 Club 6. 0.35 25 images seconde. *0.40 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.*

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique : juste avant Tamerlan, de Michel Deutsch. 21.30 Musique : Eclectismes. Festival de musique de traverse de Reims en mai 1986, John Greaves. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; le surréalisme après André Breton. *0.10 Du jour au lendemain.*

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : le Freischütz, ouverture, de Weber ; Concerto pour violon et orchestre en mi mineur, op. 64, de Mendelssohn ; Symphonie n° 3 en ut mineur, op. 78, avec orgue, de Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies. Schubert, Mendelssohn, Schumann, Brahms.

Audience TV du 22 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	39.2	Santa Barbara 19.9	Journal région. 6.5	19-20 2.7	Mythofolies 1.6	Porte magique 4.8	Oncle Bill 3.8
19 h 45	52.2	Roue fortune 28.0	Bon mot d'A2 4.8	19-20 8.5	Nulle part 2.2	5, rue Théâtre 5.4	Daktari 6.4
20 h 16	59.7	Journal 28.3	Journal 17.2	La classe 7.5	Nulle part 1.6	Journal 2.2	Daktari 5.4
20 h 55	66.1	Gend. et extra. 18.3	Garde corps 22.0	Faut pas... 7.0	Rech. Susan 5.4	Le Corniaud 11.3	Don Camillo... 2.2
22 h 08	59.1	Gend. et extra. 24.2	Jeux 11.3	Soir 3 4.3	Rech. Susan 5.4	Le Corniaud 12.9	Don Camillo... 0.5
22 h 44	27.4	Ciné stars 5.9	Jeux 9.7	Décibels 1.1	Compl. lang. 1.6	Spenser 7.5	Maîtres et valets 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4578

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Fait cracher sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir la bouche. – II. Recevait aux heures de consultations. Dut réapprendre à marcher à quatre pattes. – III. Possède un grand nombre de boucles. Manque à tous ses devoirs. – IV. Elément d'une manche. Entre les mains de celui qui met parfois les pieds dans un « sabot ». – V. Traits pour traits. – VI. Il lui était fort profitable de mettre un genou à terre. En mesure de ne plus voir tout en noir. – VII. A laissé des traces de son passage. Abréviation. – VIII. Cavalière préférant ne pas avoir affaire à un mauvais cheval. – IX. Est destiné à *mesurer une quantité énergétique.* Tels qu'on pourrait se piquer le nez sans connaître l'ivresse. – X. Se dégage de la pensée. Dans un sens, appartient au pays du *Soleil-Levant.* – XI. Fraise ou citron. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Ranime et fait succomber en même temps. A un cœur de pierre. – 2. Grande surface. Où il est un lieu dans lequel nombreux sont ceux qui s'en remettent au hasard. – 3. On pourrait regretter de vouloir leur passer sur le corps. – 4. Fut *placé au cœur des passions.* Est visible sur une pomme. Connus du père et du fils. – 5. Ceux qui l'entouraient se sont mis à manger comme de véritables cochons. *De quoi* avoir de l'étoffe. – 6. Note. Limite ses efforts. Est indispensable à un cardinal. – 7. Son contenu la fait souvent rebondir. – 8. Cherchait régulièrement à se mettre au courant. Le comble aurait été de lui chercher des crosses ! – 9. Harrons. Ce qu'il fallait lui offrir coûtait fort cher.

Solution du problème n° 4577

Horizontalement

I. Estaminet (minet). – II. Léon. Ruhr. – III. Indécis. – IV. Mot. As. An. – V. IR. Trafic. – VI. Ni. Enter. – VII. Attrait. – VIII. Tau. Voire. – IX. Tranche. – X. Outil. Hi ! – XI. Nais. Gêne.

Verticalement

1. Elimination (cf. « rigolo »). – 2. Senorita (voir ce mot). UA. – 3. Todt. Tutti. – 4. Ane. Ter. Ris. – 5. Carnaval. – 6. Irisation. – 7. Nus. Fétiche. – 8. Eh ! Air. Rhin. – 9. Tronc. Fée.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Protection des paysages d'Ile-de-France.** – Une journée de sensibilisation à la « Protection et gestion des paysages d'Ile-de-France » est organisée par le Bureau de liaison des associations de sauvegarde de l'environnement et le Relais nature de Bièvres, le samedi 26 septembre, à Bièvres (Essonne).

★ Relais nature – Domaine de Ratel 91570 Bièvres. Tél. : 45-48-76-26. Inscription (repas compris) : 50 F.

● **Champignons à Paris.** – Voici venir l'automne et, avec lui la cueillette des champignons et... les accidents. Parce que la belle Amanita phalloides est responsable de 90 % des empoisonnements, la Ville de Paris organise une exposition intitulée « Champignons : pièges et curiosités ». Cette manifestation correspond aussi au centenaire de la *Société mycologique* de France.

L'exposition, qui se tiendra jusqu'au 28 septembre aux pavillons 14 et 16 du parc floral, regroupe plus de cent cinquante photos et une centaine de spécimens de champignons des plus communs aux plus rares, conservés intacts dans des cubes de résine.

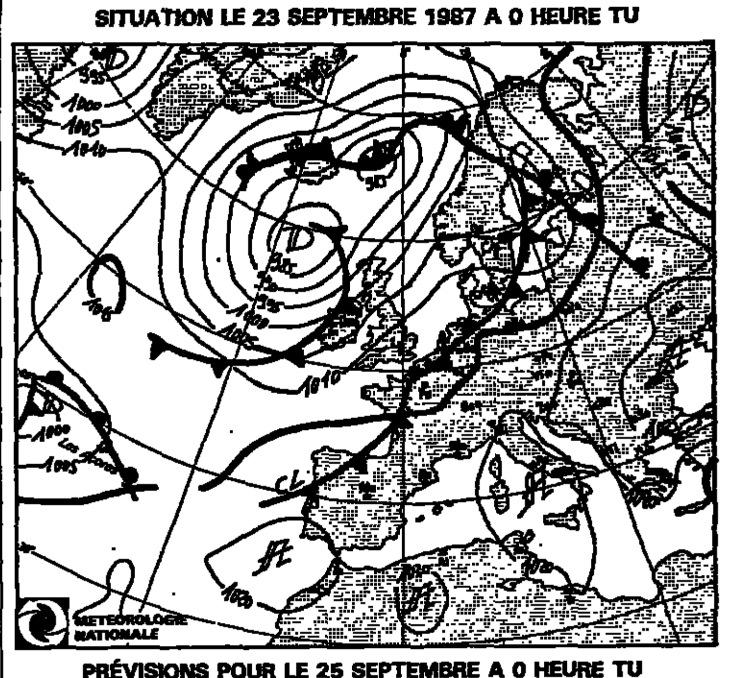
★ Parc floral de Paris, bois de Vincennes, métro Château-de-Vincennes. Tous les jours de 11 heures à 18 h 30.

● **Vente exceptionnelle.** – La Communauté Emmaüs organise une journée de vente exceptionnelle le samedi 3 octobre, de 9 heures à 18 heures. Ce jour-là, vous trouverez un grand choix de bibelots, de meubles, de livres anciens, de dentelles, de cartes postales...

★ Pour se rendre au Plessis : RER direction Marne-la-Vallée, station Noisy-le-Grand-Mont-d'Est. Bus 206, descendre station Le Plessis-Trévise, place Gambetta. Autoroute A4, sortie Villiers-sur-Marne, suivre le fléchage.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 septembre à 0 h TU et le jeudi 24 septembre à 24 h TU.

La perturbation pluvio-orageuse qui affecte mercredi la quasi-totalité de la France se décalera lentement vers le Sud-Est au cours des 48 heures à venir. Après son passage, des masses d'air frais et instables en provenance des îles Britanniques envahiront notre pays par le nord-ouest.

Jeudi : les nuages et la pluie affecteront encore une bonne partie du pays, mais le soleil réapparaît sur les régions atlantiques et le golfe du Lion.

Toutes les régions de la moitié nord auront droit à des nuages et à de la pluie. Les éclaircies se produiront plutôt le matin sur le Centre et l'Ile-de-France, l'après-midi en Bretagne et dans les pays de la Loire.

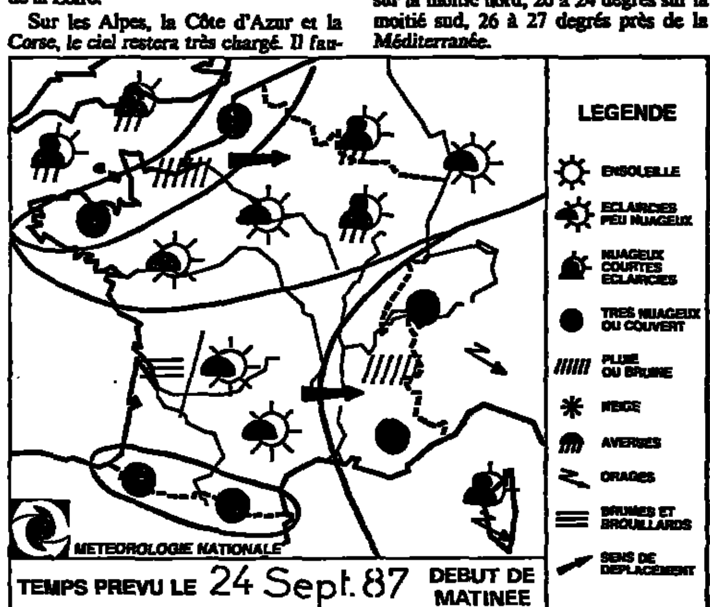
Sur les Alpes, la Côte d'Azur et la *Corse, le ciel restera très chargé. Il faudra s'attendre à quelques averses parfois orageuses.*

Sur les Pyrénées et le Massif Central, la pluie ne réapparaîtra que dans l'après-midi, par intermittence. La matinée sera seulement nuageuse.

C'est sur le Languedoc-Roussillon, le Limousin, le nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées et le Poitou-Charentes que le soleil sera le plus généreux dès le matin. En revanche, le ciel restera gris *sur le sud de l'Aquitaine où les brouillards matinaux seront fréquents.*

Le vent sera généralement modéré de secteur ouest à nord-ouest. Il pourra *souffler assez fort près de la Manche.*

Les températures minimales, en baisse, avoisineront 11 à 15 degrés du nord au sud. Les températures maximales *accuseront aussi une baisse sensible* : elles varieront entre 17 à 21 degrés sur la moitié nord, 20 à 24 degrés sur la moitié sud, 26 à 27 degrés près de la *Méditerranée.*



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-9 à 6 heures TU et le 23-9-1987 à 6 heures TU — le 23-9-1987

FRANCE											
AJACCIO	30	16	D	TOURS	20	16	P	LOS ANGELES	34	18	A
BIARRITZ	27	18	N	TOULOUSE	31	17	O	LUXEMBOURG	21	15	P
BORDEAUX	26	17	N	POINTE-A-P.	–	–	–	MADRID	27	15	D
BOURGES	26	17	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	34	22	D
BREST	19	13	D	ALGER	31	19	D	MEXICO	25	13	B
CAEN	20	13	P	AMSTERDAM	20	10	N	MILAN	29	17	D
CHERBOURG	18	11	D	ATHÈNES	32	21	D	MONTRÉAL	19	10	A
CLERMONT-FERR.	27	14	O	BANGKOK	33	25	N	MOSCOU	12	3	P
DIJON	26	15	O	BARCELONE	29	21	N	NAIROBI	27	14	N
GRENOBLE St-M-H	22	14	N	BELGRADE	27	13	D	NEW-YORK	24	16	D
LILLE	21	13	P	BERLIN	25	17	C	OSLO	14	4	D
LIMOGES	25	15	C	BRUXELLES	22	13	P	PALMA-DE-MAL.	31	18	D
LYON	29	20	O	LE CAIRE	32	21	D	PÉKIN	28	18	D
MARSEILLE-MAR.	31	21	D	COPENHAGUE	18	6	N	RIO-DE-JANEIRO	24	18	C
NANCY	24	16	P	DAKAR	31	26	D	ROME	28	16	B
NANTES	19	12	B	DELHI	36	27	D	SINGAPOUR	29	23	C
NICE	26	21	D	DJERBA	32	22	D	STOCKHOLM	12	11	C
PARIS-MONTS.	21	18	C	GENÈVE	29	15	D	SYDNEY	–	–	–
PAU	29	16	P	HONGKONG	27	25	C	TOKYO	24	20	C
PERPIGNAN	29	20	D	ISTANBUL	23	12	D	TUNIS	33	17	D
RENNES	22	12	N	JÉRUSALEM	27	17	D	VARSOVIE	18	13	N
ST-ÉTIENNE	28	18	O	LISBONNE	23	20	C	VENISE	27	19	B
STRASBOURG	29	17	N	LONDRES	19	11	D	VIENNE	27	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Enquête



« Quand je rentre,



PETER TURNLEY/RAPHO

(Suite de la première page.)

A Paris, presque un ménage sur deux (528000 sur 1097500) n'est composé que d'une seule personne. La proportion (48,2 %) *était de 35 % en 1962.*

Autrement dit, 5244000 Français sont, en 1985, des personnes seules. Ils seront 6629000 en l'an 2000. Deux sur trois sont des femmes sur l'ensemble, mais selon les âges la proportion change : moitié-moitié (un peu plus d'hommes) chez les quinze-vingt-neuf ans, tandis qu'à partir de soixante ans le rapport s'inverse (3), les femmes seules devenant presque quatre à cinq fois plus nombreuses que les hommes seuls. Car l'espérance de vie est nettement plus longue chez les femmes que chez les hommes (4), et les hommes divorcés se remarient plus. Le nombre de divorces ayant doublé en dix ans (51840 en 1974 et 102432 en 1984), les femmes viennent grossir les rangs des personnes seules.

Il faudrait encore évoquer l'augmentation du nombre de familles monoparentales, celles où un seul parent élève l'enfant : 897000 en 1985. Dans 86,5 % des cas, l'adulte est la femme. Citer les « groupes à haut risque de solitude », selon l'expression de Jean-François Six, tels que les immigrés et les handicapés. Rappeler le vieillissement de la population : un Français sur cinq a plus de soixante ans; les plus de quatre-vingt-cinq ans sont 700000 aujourd'hui; ils seront plus de 1 million en l'an 2000. *Souligner que le nombre des* jeunes occupant un emploi neuf mois après avoir quitté l'école est passé de 540000 en 1973 à 290000 dix ans plus tard. Que si, en 1975, sur cinq hommes âgés de soixante-cinq à soixante-neuf ans, un était actif, il n'y en a plus qu'un sur dix actuellement. Qu'un actif sur deux quitte sa commune de résidence pour travailler, et que son trajet s'allonge d'année en année. Voilà comment se fabrique la solitude.

« Je vous en prie, parlez-moi! »

Avec quelques coups de pouce en prime. Ce jeune de vingt-huit ans assis dans la salle d'attente de Médecins du monde est effondré : « *Moi, c'est le gouffre.* » Il avoue rechercher sa mère désespérément. Elle l'hébergeait jusqu'à l'an dernier. Elle est partie sans laisser d'adresse. Il vit dans une cave. Il n'a pas un centime. Médecins du monde a mis huit mois pour lui obtenir une carte d'identité. En juillet, il a trouvé un travail sur des manèges de fête foraine. Il s'est fait voler les 4 000 francs qu'il avait touchés au bout d'un mois. Il est au bord des larmes : « *C'est pas tout le monde qui est baraqué pour la société actuelle.* »

Il est dur à supporter en effet ce modèle du *winner*, le « gagneur » propret et toutes canines dehors, bien à l'aise dans son vêtement de jeune chef d'entreprise. La pub et la télé matraquent. Impossible d'y échapper, même quand on est déjà marginalisé. Malheur à ceux qui n'ont pas le moyen d'en sourire.

La télévision soulage parfois les plaies de solitude. Cécile, treize ans, élève de quatrième dans un collège de Seine-Saint-Denis, rentre à 14 h 30 certains jours : « *Je fais mes devoirs devant la télé, et si c'est pas intéressant j'écoute NRJ.* » Sa petite sœur est seule, elle, le mercredi matin. Elle aussi regarde la télé. De préférence avec une copine, « *parce qu'on peut rigoler ensemble* ». Mais Cécile se souvient qu'à huit-neuf ans, avec ou sans télévision, quand ses parents étaient chez des amis ou en réunion le soir, l'angoisse la tenaillait. Elle bondissait sur le téléphone pour les appeler.

Car la télévison ne sait pas écouter, ni répondre. Le téléphone sait. SOS-Amitié a reçu plus de six cent mille appels en 1987 (5). Une « écoutante » n'a pas oublié cet enfant de dix ans qui avait accepté de rester seul le week-end dans la maison familiale : au milieu de l'après-midi du dimanche, il a craqué.

Les appels de femmes seules dominent, surtout en fin de semaine. Elles disent que leur mari est ailleurs, qu'il les a « plaquées », que leurs enfants les abandonnent, qu'elles viennent de terminer une liaison ou qu'elles n'en ont jamais eu. Parfois, un cri : « *Je n'ai parlé à personne depuis hier matin et je ne parlerai à personne avant demain, au bureau.* » Ou encore : « *Je vous en prie, parlez-moi. De ce que vous voulez, mais parlez-moi.* »

A La porte ouverte, où l'on reçoit (près de trois mille personnes en 1986 à Paris), les responsables évaluent à 45 % la proportion de cas dont la source (formulée) du désarroi est la solitude. Mais d'autres raisons peuvent s'y ajouter, sentimentales, sexuelles, ou le chômage ou la toxicomanie.

Comme si c'était un virus

Tout s'enchaîne. L'âge, les deuils, la mauvaise santé. Simone, quatre-vingt-un ans, rencontrée à Clermont-Ferrand Accueil, vit avec la demi-pension de réversion de son mari, 1 000 francs par mois. Elle a vendu sa maison, et elle « *la mange petit à petit* ». Elle est la dernière vivante de dix enfants. Son fils est mort accidentellement à quarante-cinq ans : « *Je ne vis plus que de souvenirs.* »

Elle paie 40 francs de taxi pour se rendre à ce local de Clermont-Ferrand Accueil et grappiller un après-midi de compagnie. Elle dépense 800 francs par mois de taxi, au total, pour faire ses courses. La télé lui fait mal aux yeux. Elle dort mal. « *Quand j'ai trop envie de pleurer, j'attends d'être chez moi.* »

Cas extrême ? Et celui-ci parmi mille autres recueillis par le Secours catholique et RTL à l'approche de Noël l'an dernier : elle a cinquante-six ans, sa fille dix-neuf. Le chômage depuis dix mois. Quarante francs par jour pour la nourriture. De multiples interventions chirurgicales : cataracte, les hanches. Dans le bloc HLM, c'est bonjour, bonsoir. « *Alors, quand ma fille est au lycée l'après-midi, je me couche et j'écoute, en pleurant, la radio.* »

Enchaînement des causes, enchaînement des symptômes. A Médecins du monde, Véronique Ponchet, responsable, et Sibel Bilal, assistante sociale, démontent le mécanisme avec l'exemple d'André, cinquante ans. Il perd sa femme. Premier choc, qu'il surmonte en apparence. Il a un accident du travail, deuxième choc. Son emploi dans le bâtiment le transportait de chantier en chantier; il avait changé de *ville sans le signaler* à la Sécurité sociale. Le voilà privé de droits. Donc sans ressources. Il a tous les frais d'hospitalisation à sa charge et ne peut plus payer son loyer. Il se retrouve à la rue. Comment rester propre, laver son linge ? Comme il a honte de cette situation, il n'ose plus reprendre contact avec son fils. Il échoue à Médecins du monde en pleine déprime. Seul.

« *Nos six mille dossiers* — dont trois sur quatre concernent des moins de quarante ans, — *c'est de la solitude* », dit Sibel. Pourtant, l'on vient à Médecins du monde pour raison de santé. Comme s'il se produisait une somatisation de la solitude. Marie en est persuadée : « *Quand ma solitude est plus pesante, le week-end par exemple, je me sens plus vulnérable physiquement. La souffrance de la solitude, c'est un choc sur mon corps autant que sur mon cœur.* »

Récemment, après la disparition brutale d'un ami, elle a dû subir deux mois de traitement aux antibiotiques contre un virus affectant les poumons : « *Comme si c'était un virus de la solitude.* »

« Tout va bien, c'est une habitude »

La souffrance de la solitude, Marie, elle connaît. A soixante-cinq ans, elle dit « *se retrouver seule par amour* ». Enfant, elle avait été placée par ses parents à l'établissement d'éducation de la Légion d'honneur. Ses camarades lui offraient des bonbons qu'elle refusait : « *Je ne pourrais jamais leur en offrir à mon tour* », pensait-elle. Jamais de courrier. « *Je m'inventais des lettres en imitant l'écriture de mes deux petites sœurs pour montrer qu'on m'aimait.* » Et puis l'amour fait irruption. Sa liaison avec un homme marié ensoleillera sa vie. La voilera aussi d'une amertume qu'elle

« Je ne me plains pas »

La solitude « choisie » cache parfois, sous ses guenilles, de quoi dérouter les bonnes gens. Paul, trente-huit ans, fait la manche dans le métro. Depuis que sa femme est morte, il y a deux ans, il a tout laissé tomber : « *Plus envie de vivre avec les autres* ». D'ailleurs, les copains, à quoi bon ? « *C'est comme les femmes, ça rapplique dès qu'on a de l'argent.* »

De l'argent, il en a, pourtant Monsieur Paul. Quinze ans de Légion lui valent, assure-t-il, une pension de 7 000 francs. La manche, ça marche plutôt bien. Voiture par voiture, il explique qu'il est chômeur et recueille ainsi 250 à 300 francs par jour. Le compte est bon ; « *Je ne me plains pas. Je suis un clochard riche.* »

Un jour, peut-être, il s'en ira en Suisse retrouver son fils, ingénieur. Mais reprendre le travail d'ébéniste appris à l'armée, certes non : « *Courir, avoir des obligations huit heures par jour ? Terminé !* »

Parfois, la tristesse l'étreint en pensant à sa femme. Il va sur sa tombe, au cimetière de Bagneux, « *une fois par mois* ». Quand la solitude se fait trop lourde, il rejoint quelques marginaux comme lui. Mais pas d'amis, répète-t-il : « *Demain, ils seront à droite ou à gauche, en vendanges ou à Nice.* »

Célibataires entre eux

HERVÉ, vingt-cinq ans, cadre commercial. Originaire de Metz, où il retourne chaque week-end, il travaille au centre de Paris. Il cherchait un logement « *abordable, moderne, pas loin du métro* ». Depuis un an, et au moins encore pour un an, il habite la résidence « Célibataires 10 » à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Son loyer est de 2 900 F par mois, charges et parking compris. Le gros inconvénient à ses yeux : 22 mètres carrés de superficie. Mais il n'est là que pour dormir.

Josiane, vingt-sept ans, vendeuse, soupire : « *Ici, c'est claustro.* » Elle vit en couple. Quand elle a deux jours de repos, elle va chez une copine. Pourtant, même solitaire, elle choisirait ce type de logement, car « *lorsqu'on est toute seule et qu'on voit des gens en famille, c'est encore plus dur* ».

Hervé, lui aussi, s'accommode : « *La solitude pèse moins à cause du confort.* » Le côté ghetto ? « *C'est un habitat utilitaire, pas un camp retranché.* » *Les locataires sont jeunes, en* majorité : « *A la limite, c'est mieux : on baratine plus facilement une fille à la buanderie, sachant qu'elle est seule...* » Sans cris d'enfants, la résidence est noyée dans un silence épais, *comme une clinique pour cures* de sommeil.

Pierre de Villard est à l'origine, en France, de cet habitat pour personnes seules. Echoué en province, loin de chez lui, il avait « *atterri à l'hôtel* », puis dans une chambre d'étudiant. Il s'est souvenu des « bachelors » qui, au Canada et aux Etats-Unis, offrent aux célibataires toit, meubles et draps. Il a construit « Célibataires 1 » en 1965 : cent quarante-quatre logements à Saint-Martin-d'Hères, aux portes de Grenoble. D'autres ont suivi. Grenoble, Lyon, Paris (Vanves), Clermont-Ferrand, et la dixième à Courbevoie. Mille deux cents logements au total. Pierre de Villard souligne que, à la différence des résidences du troisième âge, les siennes abritent des âges variés : 20 % de jeunes en fin d'études, 60 % de vrais célibataires — mais qui vivent parfois en couple — et 20 % de personnes âgées. « *Marché difficile,* confie-t-il, *car le célibataire bouge. Papiers peints et tringles à rideau doivent être solides.* »

Marché difficile mais que Pierre de Villard a su conquérir. Acheter un logement dans une résidence pour les célibataires devient un placement. Prix du mètre carré : 15 000 F à Courbevoie, 11 à 12 000 F à Vanves, 9 000 F à Clermont.

La construction de résidences est projetée à Strasbourg, Marseille, « *dans toutes les villes de plus de cent dix mille habitants* ».

CH. V.

Un bon marché...

« CÉLIBATOUR », « Les Individuels », « Vidéo-rencontres »,... ces produits, nouveaux ou récents, illustrent, parmi beaucoup d'autres, le développement d'un marché de la solitude.

● **Bien dans leur assiette :** *Findus* a présenté au 1er Salon des célibataires à Paris, en 1986, des plats surgelés de moins de 300 calories, en portions individuelles. La cible ne se limite pas aux solitaires. D'ailleurs, dit un responsable, « *le concept de solitude n'est pas gai, il est négatif* ». On s'adresse aussi à chacun des membres d'une famille où chacun dîne à son heure. Les ventes ont doublé en un an. Le chiffre d'affaires, tenu secret, pourrait approcher 100 millions de francs.

« Les Individuels » de *Vivagel* ne cachent pas leur « cible ». Chiffre d'affaires : près de 40 millions de francs.

● **Seuls mais pas casaniers :** Un dossier d'inscription sur cinq dans les agences de voyages est celui d'un voyageur solitaire, révèle le Syndicat national des agents de voyages. Les 430 000 Français qui partent seuls chaque année représentent un marché d'un milliard et demi de francs. Pour beaucoup, ce sont des jeunes ou des personnes âgées, qui se déplacent en autocar et choisissent les clubs. Les séjours avec animation le soir et activités dans la journée ont leurs préférences.

Le *Club Med* a toujours eu la faveur des célibataires. L'an dernier, la moitié de ses 944 800 clients étaient des personnes seules. De plus en plus, des hommes viennent seuls avec un enfant.

Depuis quatre ans, le parc des chambres *single* (au lieu de chambres pour 2) est développé. Désormais, quatre villages offrent en permanence des *single*, et dans les autres des *single* sont offertes à certaines dates, moyennant un supplément de prix de 12 % à 20 % selon les périodes, parfois sans supplément. Même *tendance chez Jet Tours* : 40 chambres sur 150 à l'Eldorador Arc-2000, qui ouvrira à Noël prochain, seront des *single*.

● **Marions-les**

Célibatour, en revanche, créé en *1986* pour les célibataires par l'agence *Idées-Voyages* spécialisée dans les voyages culturels, n'a pas bonne fortune. L'agence va revoir la formule. Elle s'interroge sur l'existence d'un marché de personnes seules ne voulant partir qu'avec d'autres personnes seules, et elle mettra les points sur les i dans ses brochures en précisant qu'elle n'est pas une agence matrimoniale.

Janine Crepet, PDG d' *Uni-Inter*, tient, elle aussi, à se démarquer des clubs de drague. Avec un chiffre d'affaires de 70 millions de francs, près de 80 cabinets et *un ordinateur de très gros calibre*, *Uni-Inter* considère que le temps des « *trente fiches dans une boîte à chaussures* » est révolu. Janine Crepet vient d'ailleurs de créer la Fédération française matrimoniale qu'elle préside et qui regroupe *Uni-Centre, Union Conseil* et *Unicis*, soit 250 millions de chiffre d'affaires, le tiers du marché des 700 agences matrimoniales françaises.

Ce sont des hommes (53 %) qui, depuis trois ans, s'adressent en majorité à *Uni-Inter*. 41 % des clients ont de 34 à 54 ans, presque autant (40 %) moins de 34 ans et 16 % plus de 55 ans. Ils versent à l'inscription 6 900 francs et s'il y a « conclusion » *2 400* francs au conseiller. En moyenne, le but est atteint entre le 5e et le 7e mois après l'adhésion. « *Ni dernier recours ni panacée, nous sommes un moyen parmi d'autres,* dit Janine Crepet, *dans un monde, où les gens se rencontrent beaucoup, mais de manière superficielle et éphémère.* »

Nathalie Buclet estime que la solitude intérieure ou l'isolement « *dureront jusqu'à quatre-vingt-cinq ans si l'on ne compte que sur les relations naturelles* ». Elle a créé *Atout communication* pour ceux qui « *cherchent des amis aussi bien qu'un amour* ». *Atout communication* procède d'abord à une consultation-dialogue (100 francs) puis à un profil de personnalité par ordinateur (570 francs) suivi de l'enregistrement d'une vidéo.

Le client se découvre en train de parler, de bouger, d'écouter. « *Il s'aperçoit qu'il a des tics ou un beau sourire.* » Beaucoup décident de changer de « look », et *Atout communication* les y aide. Ils paient 3 000 francs pour trois vidéos et trois entretiens. Puis choisissent ensuite entre une formule globale (4 000 F) ou à la carte, pour recevoir des vidéos de partenaires correspondant à leur personnalité et à leur souhait.

Nathalie Buclet, qui ne promet jamais de résultat, observe l'efficacité de sa méthode : 100 % des femmes de moins de 30 ans, 80 % des hommes de plus de 50 ans trouvent la personne qu'ils espéraient. Pour les femmes de plus de 50 ans, c'est plus difficile. Mais « *il vaut mieux parfois être seule que mal accompagnée* ».

Enquête

La solitude **au quotidien**

«…and je rentre, personne ne m'attend... »

n'aime pas évoquer : « *Toute ma vie, j'ai attendu... Mais j'ai eu de grandes joies aussi.* » Aujourd'hui, Marie « *se force à aller vers les autres* ». Solitude active : elle participe à l'organisation de repas pour les personnes seules.

La complicité entre le corps et le cœur, les médecins de SOS-médecins en sont témoins chaque jour. Chaque nuit surtout. Vers 3 heures, une femme de quarante-deux ans appelle. Troisième nuit d'insomnie : « *J'ai peur que mon cœur ne tienne pas.* » Elle vivait avec sa mère, qu'elle a quittée il y a quelques jours. Elle ne veut pas de somnifère. Mais être rassurée, voir


MICHEL BARET/RAPHO

quelqu'un. Cette autre, soixante-douze ans, a une poussée de tension. Sans gravité. Elle vit seule. Son cardiologue est en vacances. Elle appelle SOS-médecins. Après un moment de calme, des mots apaisants du docteur, la tension a baissé.

Il arrive aussi que la rébellion du corps ne suffise pas à diluer le mal de solitude. Cette fille de vingt-deux ans a avalé deux plaquettes de médicaments. Le médecin la trouve désemparée, parlant avec sa mère au téléphone. Histoire trop ordinaire : après deux ans de maths en fac à Toulouse, son pays, elle a réussi un concours aux PTT. Paris-solitude est trop inhumain et Toulouse trop loin. L'évasion...

La solitude a l'art de se masquer. L'isolement, phénomène que dénoncent les chiffres, se moque parfois du sentiment de solitude, de cette fissure radicale, au plus intime de l'être, de cette déréliction sans fond. A *quarante-cinq ans* Roger a *tout* pour s'abîmer dans la solitude. Licencié, il a touché une prime : elle a été avalée par le remboursement des chèques sans provision tirés par la femme avec laquelle il avait vécu. Pas de travail, pas de toit, pas d'argent, pas de copains. La Maison des chômeurs à Paris le secourt. Elle l'a installé gardien. Tout va bien : « *La solitude, c'est une habitude.* »

A l'inverse, Patricia a connu la solitude, entourée de parents, d'amis. Cette belle femme de trente-sept ans a vécu son enfance au sein d'une famille aristocratique, comme « *dans une cage de verre : je devrais montrer une image de moi acceptable, et je me sentais un zéro* ». Dix ans de mariage avec un homme du même milieu, mais odieux, trois enfants et la séparation : « *J'ai été comme disloquée par le sentiment d'être seule.* » Puis la rencontre avec un homme sensible, intelligent, généreux. Et la grande découverte : « *J'ai compris avec lui que j'existais dans la tête de quelqu'un.* » Ils se quittent, mais Patricia reste avec sa certitude. « *J'existe pour lui, pour quelqu'un, donc j'existe même quand l'on n'est pas ensemble. C'en a été fini de ma solitude.* »

« Plusieurs vies très courtes »

Une étape manque à ce voyage à travers quelques paysages de solitude : solitude-panique, solitude-chagrin, solitude-chance. Et la solitude-bienfait ? En octobre 1984, il se trouvait une majorité de Français (55 %) pour estimer que connaître la solitude quelque temps est « *positif, car cela permet de se retrouver, de faire le point* » ; 38 % considéraient, en revanche, que c'est « *négatif, car on se coupe des autres, de la vie* ». Ce sondage de la SOFRES pour l'hebdomadaire *le Pèlerin* révélait que les réponses évoluent cependant avec l'âge : de moins en moins positives. Elles s'inversent après soixante-quatre ans. Les jeunes penchent pour le côté positif de la solitude à 66 % contre 30 %. Mais les cinquante-soixante-quatre ans ne sont plus que 41 % de cet avis, contre 30 % qui en soulignent le caractère négatif.

La question précisait bien qu'elle concernait une solitude provisoire, qui ne dure que « *quelque temps* ». Un jeune a plus de raisons de considérer que la solitude ne s'éternisera pas. Tout est là, en vérité. L'expérience intérieure qui peut être traversée comme un exil, y compris au sein d'une foule, parmi des amis ou des proches, cette solitude, cet isolement physique sont des moments privilégiés. A condition qu'ils ne soient, précisément, que des moments. L'artiste, les créateurs, ont un besoin vital de ces moments. Mais pas seulement eux. La psychanalyste Marie Supiot met au jour la dimension dynamique de la solitude. Non comme une méthode : « *On dit : ça lui fera du bien d'être seul, et ça n'a jamais fait du bien à personne.* » Plutôt dans la reconnaissance que la solitude est là, en soi, ce qui fonde chacun comme un être unique. Ce qui ne se partage pas, mais se respecte. Les couples aussi sont confrontés à la solitude. Quand les partenaires découvrent que les « *vieux rêves fusionnels* » sont inaccessibles, le couple, estime la psychiatre Geneviève Abiven, est à l'orée d'une crise : le mode de relation peut évoluer vers plus d'autonomie. Dans ces phases, solitude et désespoir peuvent surgir. Mais, écrit le docteur Abiven (6), « *le couple ne peut vivre dans la durée que grâce au vécu intérieur et solitaire de chacun des partenaires* ».

Dans une étude sur l'évolution des « *ménages d'une personne* », le démographe Louis Roussel établit (7) qu'un nombre de plus en plus important de personnes passent au cours de leur vie, et parfois à plusieurs reprises, par cette situation de « *ménage d'une seule personne* ». La vie des individus des pays industrialisés serait ainsi de plus en plus constituée de solidarités successives, coupées de temps plus ou moins longs de solitude. « *Tout se passe comme s'ils disposaient en quelque sorte de plusieurs vies très courtes au lieu d'une histoire unique.* » Dans ces conditions, si, comme le suggère Jean-François Six à la suite du psychologue anglais Winnicott, l'aptitude à être seul coïncide avec celle d'être pleinement en relation avec autrui, il est urgent d'apprendre la solitude.

CHARLES VIAL.

(3) « *Le nombre de ménages croît plus vite que la population* », de Claudie Louvot, in *Economie et statistiques*, nº 190, juillet-août 1986.

(4) En 1984, la durée moyenne de vie des Françaises atteint 79,3 années – c'est quasiment le record du monde, – et celle des Français 71,2 ans. Cet écart important continue de se creuser, puisque la durée de vie des femmes s'accroît annuellement de 0,2 an et celle des hommes de 0,1 an.

(5) Le nombre d'appels a fléchi à Paris (une diminution de l'ordre de 3 % à 5 %) après la réduction, début 1987, de vingt à six minutes de la cadence de tarification des communications. A l'association L'amitié au bout du fil, qui soulignait la pénalisation par la nouvelle tarification des personnes seules, âgées ou handicapées, le ministre des P et T a fait valoir, en compensation, l'extension des périodes à tarif réduit. Mais les appels au secours n'ont pas d'heure...

(6) *Médecine de l'homme*, nº 163, mai-juin 1986.

(7) *Population*, 6, 1983.

Plus de 3 milliards de francs...

VIES saccagées par la solitude : les dégâts humains, psychologiques et physiques sont évidents. La solitude a aussi un coût financier.

Difficile à évaluer. Le numéro spécial de la revue *Informations sociales*, publiée par la Caisse nationale des allocations familiales, consacré en juillet-août-septembre 1986 aux solitudes, analyse l'aide aux familles monoparentales. En additionnant l'allocation dite d'orphelin (versée à des femmes ou à des hommes élevant seuls un enfant orphelin ou abandonné par l'ex-conjoint ou concubin), l'allocation de parent isolé et divers abattements consentis aux familles monoparentales, c'est plus de 6 % de son chiffre d'affaires que la branche prestations familiales a alloués en 1984 aux parents isolés. Soit plus de 3 milliards de francs. Le sociologue Didier Le Gall, auteur d'un ouvrage qui vient de paraître : *Les Familles monoparentales* (Editions ESF), rappelle que la seule allocation d'orphelin a concerné 110 000 enfants en 1983 et atteint 2 milliards 335 millions de francs.

Les centres sociaux *Recherche et rencontres* ont une autre approche. Créés pour lutter contre l'isolement et prévenir le suicide, ces sept centres ont calculé l'économie qu'il ont fait réaliser, par leur action, à la collectivité nationale. Pour mesurer leurs réussites, ils n'ont tenu compte que des reprises d'activité professionnelle durables constatées parmi les 6 300 cas traités de 1979 à 1983. Le coût évité à la société en hospitalisations psychiatriques, réanimations et soins après tentatives de suicide, suppressions d'arrêt de maladie, de pensions d'invalidité et de versements ASSEDIC, est ainsi évalué à 85 330 000 F, d'où il faut déduire les 19 millions de subventions reçus pendant cette période, soit 66 230 000 F d'économie.

Animaux de compagnie

UNE idée reçue veut que ce soient les personnes seules qui recherchent la compagnie des animaux. Les personnes qui se sentent seules peut-être, mais pas les isolés. Si plus d'un foyer sur deux possède un animal familier, le taux de possession augmente avec le nombre d'enfants au foyer.

La relation entre les personnes seules et un animal n'en est pas moins importante. L'AFIRAC (Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie) vient de faire réaliser une enquête dans 164 maisons de retraite qui acceptent des animaux (chiens et chats principalement). La quasi-totalité (98,8 %) des directeurs de ces établissements affirment que la présence d'un animal domestique est « *importante affectivement* » pour la personne qui vit avec lui. Deux sur trois estiment qu'elle s'en trouve « *sécurisée et équilibrée* ». Enfin, 53,4 % constatent qu'il y a « *diminution du sentiment de handicap* » chez le maître.

Aux Etats-Unis, quatre expériences tendant à introduire des animaux familiers en milieu carcéral sont tentées. Dans des prisons de femmes, les détenues éduquent des chiens pour handicapés, aveugles, mais aussi pour mal-entendants. A Norton, près de Washington, depuis 1982, des détenus condamnés à des peines lourdes ont la charge d'animaux de compagnie : chats, perruches, cobayes. Le comportement des prisonniers devient moins agressif. Lors d'un congrès, l'an dernier à Boston, où ces expériences ont été commentées, un médecin a présenté une étude réalisée auprès de personnes âgées souffrant de solitude et à qui l'on a confié un poisson ou un oiseau. On s'est aperçu que les détenteurs d'un oiseau luttent davantage pour survivre, et meurent moins d'hypothermie...

Apprendre à vivre seul

CÉLIBATAIRE depuis huit ans, divorcée après vingt-cinq ans de mariage, Odile Lamourère publie un ouvrage tonique, plein d'idées et de conseils : *Nous, les célibataires, ou la Solitude n'est plus ce qu'elle était*. De l'utilisation du répondeur téléphonique, « *conservateur d'amitiés* » à la connaissance du Paris-rencontres, en passant par le taux de célibataires dans chaque arrondissement (record atteint par les Ve et VIe) : 245 pages pour apprendre à vivre seul et peut-être ne pas le rester. Odile Lamourère a créé le Salon des célibataires en 1986 : dix mille visiteurs en quatre jours. Elle en attend le double au prochain, qui aura lieu du 7 au 11 novembre, Espace Wagram, à Paris.

★ *Nous, les célibataires*, d'Odile Lamourère, Hachette, 245 p., 80 F, à paraître début octobre. Hachette vient aussi de publier un *Guide du célibat et des célibataires*, d'Evelyne Doucet, préface d'André Bercoff, 338 p., 89 F.

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Adjoint du directeur informatique
Banque - 400.000 F

Responsable études et développements - Un établissement réputé dans le secteur bancaire recherche son responsable des études et développements informatiques. Adjoint du directeur organisation et informatique, il évoluera dans un environnement techniquement très performant (MVS XA). Responsable de la gestion d'un département de plusieurs dizaines de personnes, il participera activement à la conception du système d'information et sera chargé de la refonte de l'ensemble des applications dans le cadre du passage sur bases de données avec L4G. Il interviendra aussi dans le choix des équipements logiciels et supervisera les développements vidéotex ainsi que les orientations méthodologiques. Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur de préférence, possédant une expérience similaire ou d'adjoint au responsable études acquise dans un établissement financier ou bancaire, dans une compagnie d'assurance, ou éventuellement dans le secteur industriel. La pratique de l'environnement IBM et des bases de données relationnelles est vivement souhaitée. La rémunération annuelle proposée sera de l'ordre de 400.000 francs. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D2863MD. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



ETABLISSEMENT DE CREDIT
appartenant à un Grand Réseau Financier National, recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Il aura en charge l'exploitation de l'Etablissement et la réalisation d'une politique commerciale de développement de l'activité tant vis à vis des Particuliers que des Entreprises et des Collectivités Locales.

Ayant apporté la preuve de son aptitude au management des hommes, ses qualités relationnelles *et son dynamisme lui permettront de mobiliser* l'ensemble de ses 70 Collaborateurs.

Agé de 35 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur, il justifie d'une expérience confirmée dans une fonction équivalente.

Rigoureux et méthodique, il possède des compétences certaines en matière d'organisation administrative et de gestion financière.

Adressez dossier de candidature (lettre, c.v., et photo) à Monsieur le Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance CAISSE D'EPARGNE DU CAMBRESIS, B.P. 229, 59404 CAMBRAI CEDEX.

AXIAL

Rhône-Alpes

Le Directeur Général de cette entreprise de fabrication mécanique de pointe (600 personnes), filiale d'un groupe international, recherche son

Directeur Financier
parlant italien

Ses missions sont classiques : contrôle de gestion, autorisation de crédit, financement, investissement, comptabilité analytique, comptabilité budgétaire, banques, trésorerie...

A 35 ans minimum, votre expérience réussie de plusieurs années dans l'industrie, vos connaissances de l'informatique, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais vous permettent de vous investir dans un challenge de dimension internationale (80 % du CA est réalisé à l'export).

HEC, ESCP, ESSEC..., nous vous remercions de nous écrire (Réf. 4014 M).

DB S.A., Les 4M, Chemin du Petit Bois, BP 18, 69131 Ecully Cedex.

DB — DOMINIQUE BARRÉ S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

média system

Un Groupe Français, C.A. bientôt 600 millions, siège en province, fabriquant et assurant la distribution de ses produits à travers le monde par ses propres filiales et par un réseau de distributeurs, recherche, en raison de son expansion, un

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Dépendant du Président, faisant partie du Comité de Direction, secondé par une équipe compétente, il aura progressivement la responsabilité du Marketing et Ventes des produits à l'étranger.

Vous avez 35 ans minimum, êtes diplômé d'une Ecole Commerciale ou d'Ingénieur, parlez anglais couramment, êtes disponible pour voyager environ 50% du temps. Vous êtes un Homme de marketing et ventes tout en ayant une expérience d'animation d'une équipe importante et vous recherchez une entreprise dynamique capable de vous assurer une carrière intéressante.

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. à notre Consultant sous réf. 6000-M, indiquant les Entreprises auxquelles vous n'aimeriez pas qu'il présente votre dossier et surtout d'indiquer les régions de France où vous n'accepteriez pas de vous installer.
Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.



Groupe Pharmaceutique Français
recherche pour sa filiale spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits médico-chirurgicaux un

DIRECTEUR D'USINE
200 personnes (Serquigny - 27)

En liaison avec la Direction de la Société, il prendra la responsabilité de l'unité et devra notamment :
- assurer la gestion et l'animation des équipes en place.
- améliorer les outils de gestion industrielle et l'organisation de la production,
- instaurer une véritable politique de qualité et de communication,
- prendre en charge les rapports avec les autorités locales et régionales.

C'est un ingénieur ayant une expérience industrielle de 5 à 10 ans, si possible dans un secteur identique.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 942 MO à l'attention de Monsieur VOLTZ
SYNTHELABO
22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau

Le Monde CADRES

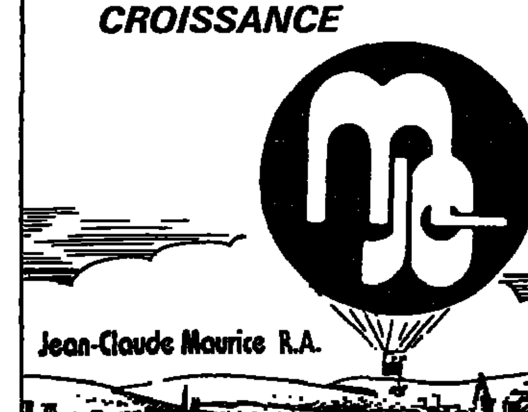
SANOFI SANTÉ ANIMALE
Région BORDEAUX
recherche

Jeune ingénieur
Responsable logistique distribution

Compétence systèmes informatisés

Nous adresser dossier de candidature.
Service du personnel - Z.I. La Ballastière
33 501 LIBOURNE Cedex.

... UNE NOUVELLE ADRESSE POUR UN CABINET EN PLEINE CROISSANCE



"Le Lyonnais"
21, Boulevard Vivier Merle
69003 Lyon Tél. 16.78.53.39.97

DECO CARRIERES

POSTE DE

CHARGÉ DE MISSION INFORMATIQUE

A. — CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE
Conduite du projet cartographie numérique :
- relations avec les Services Municipaux
- relations avec les géomètres intéressés
- établissement et analyse du projet
- animation du groupe de travail
- choix des matériels

Suivi de l'opération

B. — ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE TÉLÉSURVEILLANCE
Formation des utilisateurs

Poste convenant à un ingénieur informatique.
Emploi spécifique.
Grille de rémun. des ingén. en chef des villes de plus de 40 000 hab. (sal. an. de début brut : 125 000 F).

Ecrire à la Mairie de Meaux 77108 Meaux cedex.

SCIENCES et TECHNIQUE

Mensuel d'actualité et de prévision technologique.
GROUPE DE L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI RECRUTE

JOURNALISTE

de form. scien. ou tech. exp., connais. de préf. les matériaux mais s'intér. à l'ensemble de la technol. Il part. aux activités du mensuel et aura la respons. de La lettre de sciences et techniques.
Envoyer c.v., photo et lettre à A.Y. Portnoff, 2, rue Béranger, 75003 PARIS.

Cabinet relations presse pour

COMPTA et GESTION

Environ 30 ans, BTS ou plus. Temps partiel.
C.V. et prétentions EGNA
21, rue de Verneuil, 75007.

THOMLOISIRS

Société de commercialisation de produits immobiliers mer, montagne, multipropriété de loisirs et d'investissement.
cherche commerciaux de haut niveau, région Nord-Est, Rhône, Aquitaine et Paris.
Rémunération stimulante
Plan de carrière assuré
Appuis publicitaires importants
Envoyé lettre manuscrite, CV et photo
35, rue Pastorelli, 06000 NICE
Tél. : 93-85-05-25.

Collège cherche PROFESSEUR E.P.S. (licence S.T.A.P.S.)
Tél. vendredi 18 sept. entre 15 h et 17 h 47-63-46-35.

Lycée Saint-Gabriel
RECHERCHE
Professeur d'informatique

ayant maîtrise informatique appliquée à la gestion. Urgent.
Tél. : 46-57-61-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 45 ans. – Formation juridique, ayant assuré de 1980 à 1987 les fonctions de Secrétaire Général d'une PME de 50 personnes (gestion du personnel, services généraux, marketing, communication interne). Connaissance approfondie de l'assurance et des problèmes de sécurité.
RECHERCHE poste de responsable des services généraux France ou étranger francophone. Accepte contrat à durée déterminée.
(BCO/MH 1072.)

Diplômée ASSISTANTE COMMERCE INTERNATIONAL, 30 ans, bilingue anglais, 7 ans exp. grands chantiers et PME relations transitaires, logistique, comptabilité, formalités douanières, crédit acheteur, crédit documentaire informatique lotus 123 multiplan, facturation – Grande mobilité.
RECHERCHE poste sur région Nice.
(BCO/CR 1073.)

COMMUNIQUANT, 37 ans, 13 années d'exp. en agence de publicité et chez l'annonceur.
RECHERCHE poste dans un service de communication d'une entreprise ou en agence de publicité. (BCO/CR 1074.)

27 ans – PHARMACIEN diplômé + IAE commercial industrie pharmaceutique – 18 mois exp. sur le terrain, vente directe laboratoire de biologie, études de marchés, organisation séminaires.
RECHERCHE poste visite médicale ou commercial en industrie pharmaceutique. Grande disponibilité pour déplacements. Basé Paris/RP.
(BCO/MS 1075.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Jeune fille 22 ans, BTS secrétariat, trilingue (angl., espagnol, français)
CHERCHE PLACE SECRÉTAIRE
Disponible de suite.
Tél. : (16) 27-91-43-96.

Cadre entreprise publique, 32 ans, étudierais propositions poste motivant : fonction personnel communication.
Ecrire sous le n° 8034M LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ingénieur 47 ans, maîtrise d'économie, 20 ans exp. org. et informatique, ayant mené rech. pers. sur problèmes d'emploi et de mutations industrielles. Recherche activité dans ce domaine.
Tél. : (1) 34-62-46-01 le soir.

CHERCHE EMPLOI DE BUREAU
Dactylo (traitement de texte)
LOGICIEL TEXTOR.
Jeanne ALEXANDRE
6, rue du Massif-Central, 94800 VILLEJUIF.
Tél. : 47-26-98-95.

J.H. 28 a., maîtrise droit privé, 2 ans d'exp. en qualité de responsable de recrutement de très grande entrepr. de T.P.
RECHERCHE POSTE CONSULTANT JUNIOR OU RESPONS. DU RECRUTEM.
Tél. : 60-46-09-11.

CHEF D'AGENCE célibataire, espagnol écrit et parlé, ch. poste à respons. sect. aliment. ou autres en Guyane, Haïti ou Amérique latine.
Tél. : (16) 56-96-09-20.

capitaux propositions commerciales

INVESTISSEZ DANS LE SHOW BUSINESS
Devenez product. d'un chantier.
Tél. : 42-65-42-65.

L'AGENDA

Accessoires

AUTO-RADIO

toutes grandes marques.
Pose immédiate par pro.
Forfait à partir 135 F.
AUTO-RADIO ALARME
41, av. P.-V.-Couturier, en sortant du Périph. Pte de Gentilly.
Tél. : 45-46-23-24.

Antiquités

ACHAT TOUTES ANTIQUITÉS au meilleur cours.
Tél. : 48-05-06-97.

Antiquités

Particulier vend buste mortuaire de l'Aiglon, pièce unique. Tél. : (16) 46-43-24-14.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas Cher.
en alliances, brillants, solitaires, etc. Bagues rubis, saphirs, émeraudes toute la bijouterie or.
PERRONO OPERA
Angle Bd des Italiens
4, Chaussée d'Antin.
Achat ts bijoux ou échanges.
Autre magasin, autre gd choix,
Etoile 37, av. Victor Hugo.

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et rares. Bagues romantiques
20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET – 19, rue d'Arcole
75004 Paris. T. 43-54-00-83.
Cité guide GAULT et MILLAU.

Cours

Femme, 1er Prx Conserv. don à domic. cours Piano, Solf. Tél. ap. 20 h : 42-36-02-79.

Maisons de retraite

CHATEAU DE BRION
Près Migennes
Résidence pour personnes âgées. Ouv. le 1er oct. 1987.
Tél. : (16) 86-91-92-56.

Enseignement

L'ANGLAIS dans un HOTEL

Pension complète dans notre hôtel (ou avec une famille anglaise).
Face à la mer. Londres à 100 km.
Leçons en groupes, moyenne 9 étudiants.
A partir de £ 20 par jour, pension et leçons.
20 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus.
Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux Noël, Pâques, etc.

Ecr. à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England, 843-59-12-12.
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne, (1) 39-59-26-33.

Meubles

Beaux meubles de style chêne, merisier
vendus
à des prix de cessation d'activité entrepôt : 26, rue Pouchet, 75017 PARIS, Mo Brochant
du lundi au samedi
de 14 h à 18 h.
Tél. : 46-27-83-67.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
PARIS, téléph. : 45-70-80-94.

Spécialités régionales (vins)

MONTLOUIS A.O.C.
Pour connaisseurs :
vin blanc sec, 1/2 sec, moelleux et méthode champenoise.
Tarifs sur demandes.
A. CHAPEAU, vigneron,
15, rue des Aîtres,
HUSSEAU,
37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Yachting

VOILIER Elégance
Performance sloop de 15 m., adapté pour la croisière, intérieur spacieux, boiserie de et modernisme.
Tél. : (16) 98-67-13-03.

Vacances Tourisme Loisirs

Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m, 3 h de Paris TGV. Touss. 87, Noël 87, Pâques 88. Yves et Liliane, 38 a., accueillent vos enfant dans ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée située au milieu des pâturages et sapins. Nombre d'enfants limité à 14 pour offrir un accueil familial personnalisé.

Activités selon saison et condit. météo, tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication maison du pain.
Tél. : 81-38-12-51.

Sur les collines de Vallauris VUE SUR MER

A louer vacances au mois. Au r.-de-c., grand 2 pièces. cuisine. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1er septembre. Prix abordable.
Renseignements :
Tél. : (16) 93-64-10-29).
M. CARON.

automobiles ventes

de 8 à 11 C.V.

Volvo 360 GLE - octobre 85 - 37 000 km - moteur 2 litres injection - 9 CV - vert métal - excellent état - 58 000 F -
Tél. : 39-68-56-87.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
LES HALLES, 5 mn Mº pour investisseur murs libres, appt prof., lib., 106 m², tt cft, 3e ét., clair, calme. 1.600.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
STUDIO, 20 m² ref. nf, 4e ét. Px 280.000 F. 42-33-12-29.

5e arrdt

RUE DE L'ARBALETE
Petit immeuble, rez-de-ch. + 2 ét. + terrasse. Professionnel et bourgeois.
Tél. : 47-20-07-29.

PRÈS PL. MAUBERT
Beau grenier aménagé, 60 m², calme, cheminée, cft, soleil. Serge KAYSER (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

FLEURUS

Cherche-Midi, 2 p.	500.000
Bac, récent 35 m²	850.000
Duroc, 2-3 p. 58 m²	885.000
Raspail, 3 p., park.	1.700.000
Cherche-Midi, 100 m²	3.150.000

Recherchons appts ttes surfaces.

RASPAIL RECENT STAND. séj., balc. + 2 chbres, soleil, parking, px 1 700 000.
FLEURUS 45-44-22-36.

SÈVRES-BABYLONE, part. vd STUDIO DESIGN très pur. (1) 45-48-18-15/(16) 99-58-12-50.

7e arrdt

DUROC PIERRE DE T.
Et. élevé, 7 p., triple récept. + 4 chbres, gde cuis., 2 bains, w.c., 218 m², balc. Sud, 3 services. URGENT - 43-35-18-36.

FG SAINT-GERMAIN
Imm. ancien grand standing, au 2e étage avec ascenseur
SOMPTUEUX 240 m²
3 réceptions, 3 chambres, 2 bns, cuis. éq., chbre service. DÉCORATION TRÈS RAFFINÉE (parking en location).
Tél. : 43-53-24-03.

8e arrdt

VENTE PAR NOTAIRE
Idéal pied-à-terre, imm. ancien pierre de t., luxueux appt 2 P., cuis. équipée, s. de bns raffinée, cheminée, 60 m² en r.d.c. sur cour vaste et agréable. Impeccable. Visite le 24-9 de 14 à 17 h, 15, rue de Marignan.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Magnifique pied-à-terre, 2 p., s. de bns, 60 m², vue exceptionn. sur Rond-Point.
GARBI - 45-67-22-88.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE, 29 m² à rénover, 2 pces, cuis. 180.000 F. Immo Mercadet, 42-52-01-82.

13e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
PORT-ROYAL, idéal placement, 70 m², 3 p., cuis., s. bains, w.c. séparés, 4e, asc., immeuble 1930, pierre de t. Px 1.400.000 F. 42-33-12-29.

AV. ITALIE 2 P. tt cft, soleil, calme, bon état. 430.000. 43-25-97-16.

PLACE D'ITALIE, bel imm. briques, 3 p. entrée, cuis., bains, w.c. séparés, 70 m², parf. ét. 1.150.000 F. 43-35-18-36.

14e arrdt

MAINE récent studio, entrée, kitchen, s-d'eau, WC, 20 m², 300 000 F. 43-35-18-36.

ST-JACQUES SUR 3 NIVX BELLE MAISON A RÉNOVER. 170 m² + ss-sol complet + 100 m² de jard. privat. expo E.-O., calme. 3.500.000 F. TÉL. : 43-35-18-36.

ALESIA PIERRE DE T.
4 P. en rez de ch., 87 m², profess. libér. poss. comprenant : entrée, liv.-dble, 2 chambres, cuis., bains, WC, faibles charges. 1 350 000. 43-35-18-36.

15e arrdt

Mº FELIX FAURE, imm. récent s/rue et jard., calme, SOLEIL. R.d.c., séj. + 2 ch. 950 000 + park. Prof. lib. 45-74-42-60.

FALGUIÈRE, stand., ét. élevé, 3 p. tt cft, 70 m², soleil, park. 1.500.000 F. 43-35-18-36.

16e arrdt

IÉNA - R.-DE-CH. 130 m², 4 P. + 30 m² sous-sol aménagé profess. lib., poss. gd stand. « M.73 » 45-22-05-96.

MOZART 175 m²
Imm. ancien bon standing. Impeccable 3 chbres s/jard. EMBASSY - 45-62-16-40.

Mº EXELMANS, prop. imm. neuf, très gd stand., liv., 3 chbres, 2 bns, gde loggia, verdure, clair, chbre service possible. Tél. : 45-31-93-27.

AV. FOCH
2/3 p., 110 m², caractère, 2 950 000.
FIRST 43-87-32-00 P.2.

17e arrdt

Part. vd 3 P., s.d.b., w.c. + cuis. + cave. DAUTENCOURT, PARIS-17e, 2e ét., asc., sur cour, 63 m², calme. 500.000 F. (1) 30-71-39-19 entre 10 et 20 h.

18e arrdt

PLACE DES ABBESSES
Hôtel en rénovation.
Vente sur plan 2 P. 40 m². « M.73 » 45-22-05-96.

ABBESSES
Studio 40 m², mezzanine, charme, 7e ét., asc. avec vue sur parking. 45-02-13-43.

19e arrdt

Résidence REBEVAL, juin 83, gd standing, 3-4 P., balcon, 5e ét., ascenseur, soleil, cave, parking. Prix 980.000 F. 42-03-47-06, 43-21-02-75.

91 - Essonne

SÉLECTION DOLÉAC
PALAISEAU, 10 mn R.E.R., 5 P., 95 m², tt cft avec jard. privatif, calme, clair. 950.000 F. 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

SÉLECTION DOLÉAC
BOULOGNE, 5 mn Mº Pont de Sèvres, imm. récent, 2e ét., asc., séj. dble + 1 chbre tt cft, 70 m² + 2 terrasses 20 m² park, cave, PROF. POSS. 950.000 F. 42-33-12-29.

NEUILLY TERNES, PERRONET
Part. préférence à part. vd ensemble immobilier dans HOTEL PARTICULIER en copropriété comprenant : AU 2e ÉT. sans asc., appt très clair, 125 m² + terrasse 25 m² ET AU R.-DE-CH., studio + chbre + gar. dble 26 m² sur rue + cave. Charge minimes.
Prix 4.900.000 F.
46-24-58-27 de 16 à 21 h.

94 Val-de-Marne

SÉLECTION DOLÉAC
VILLEJUIF PRÈS Mº
Bel imm. récent, 5 p., 90 m² tt cft, 5e ét., asc. + terrasse + cave + park. dans parc boisé. Prix 720.000 F. 42-33-12-29.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe, résidentiel 10e et dernier étage

2 P. 54 m² + balc.	320.000
4 P. 85 m² + balc.	550.000
6 P. 139 m² + balc.	820.000

Propriétaire : 42-60-29-61.

Province

Béziers, part. vd appt F 4, 130 m² centre ville dans petit immeuble bourgeois, chff. centr. gaz individ., climatisation. 530.000 F à débattre. T. : (16) 67-28-67-38 le mat.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

CABINET DOLÉAC recherche pour clientèle de qualité s/Paris et banlieue STUDIOS 2, 3, 4, 5, 6 P. avec ou sans cft. expertise gratuite, réalisation rapide. Tél. : 42-33-12-29.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX - LOCAUX
USINES - TERRAINS

GROUPE DORESSAY
rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS, RIVE GAUCHE, 16e, NEUILLY APPTS 4-8 p. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-33.

WANTED
LOFT, ATELIER ARTISTE, MAISON DANS PARIS. LIMOUSIN, 43-59-60-70.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, r. N.-D.-des-Champs (6e)
RECHERCHE APPARTEMENTS TOUTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

locations non meublées offres

Région parisienne

FORÊT RAMBOUILLET, élégante ppté tt cft, 450 m² habit. sur 2 nivx avec terr. 3 ha + gard. 18.000 F. 42-80-36-72.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune stagiaire en édition cherche chambre à louer. Tél. : 45-08-84-52.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat., vente, gestion.
5, rue Berryer, 75008 PARIS.
Rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.
42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

terrains

Part. vds 120 km ouest Paris verger const. 4.500 m², 2 terr. const. 2.500 m² et 1.400 m². Sur Vallée de l'Eure, viab. toute proche, gare à 3 km. Tél. : (16) 37-23-36-35.

locaux commerciaux

Locations

SURVILLIERS. RN 17, sortie A 1, petit centre commercial, ttes surfaces vente au public, activité-dépôt 180 à 440 F. « M.73 » 45-22-05-96.

Ventes

BLANCHE (PRÈS MÉTRO)
225 M2 DE BUREAUX
220 M2 s. de réun. ou réserves.
3.560.000 F. 45-02-13-43.

locaux industriels

Locations

30 mn PONT DE ST-CLOUD, 2.900 m² dont 400 m² bureaux sur 5.000 m², bon état, tous camions. Tél. : 45-79-06-32.

fonds de commerce

Ventes

13e PRESSING SARL, empl. nº 1, très bon C.A., loy. 9.000 F/mens., surf. 90 m² + 150 m² ss-sol. IMPT MATÉR. 1.600.000 F 42-33-12-29.

hôtels particuliers

91-BIÈVRE
12 KM PARIS - 20 MN ÉTOILE
Hôtel part. de caractère dominant vallée de la Bièvre. 590 m² s/3 nivx (asc.), terrasses panoram. 157 m² s/terr. 4.500 m², gar. 2 voit. Prix justifié 6.600.000 F. S.I.E.T.R.A. (1) 47-83-24-28.

maisons individuelles

185 KM SUD PARIS
Ancien presbytère, cft, sur cour et jardin agrément clos sans vis-à-vis. 350.000 F. Ruffini Immobilier Tonnerre. Tél. : 86-55-11-19.

villas

VAUCRESSON, 15 km, 5 mn gare, BELLE DEMEURE S/LES HTS, gd jardin. 43-20-73-37.

bureaux

Locations

8e ROND-POINT CH.-ÉLYSÉES Gd stand. 8 p., 222 m², bail prof. à louer. 45-04-49-13.

DOMICIL. CCIALE 8e
TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

ENTREPRENEZ MALIN
Domiciliations depuis 80 F/ms. Location de bureaux équipés. Pour siège social ou antenne. 12e Boss Office (1) 43-45-12-13. 17e Time Buro (1) 42-29-09-09.

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permenences téléphoniques.
43-55-17-50

Domiciliation depuis 80 F/ms. Av. des Ch.-Elysées (Etoile). Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris-15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12. Constitution SARL 1.500 F H.T. INTER DOM. Tél. : 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

RUE TRONCHET
90 m², 3 BURX, stand., t. bon état, 6.300 F/ms + cession. MATIMO - 42-72-33-25.

XVIIe RUE BACON-BAYEN R.-de-ch. loué en l'état, 122 m². 45-22-38-00. SAGGEL VENDOME.

maisons de campagne

Près SENS (Yonne) dans hameau boisé, agréable MAISON CAMPAGNE, 3 p., cuis., gren. aménageable, cellier, gar., w.c., jard., le tout sur 790 m² environ.
Prix : 220.000 F.
LA POTERNE
(16) 86-65-07-22.

ILE DE RÉ (17)
Maison anc. dans village Gillieux, séj., 3 chbres, tt cft, jardin, près plage. 860.000 F. T. (1) 42-25-62-29 ou tél. : (1) 47-26-17-18.

propriétés

O.P.C.H.L.M. DE VERSAILLES
VEND PROPRIÉTÉ FORMANT SON ACTUEL SIÈGE SOCIAL
Environ 440 m² de bureaux + locaux annexes 70 m² libres vers septembre 1988.
Pour tous renseignements s'adresser au directeur de l'O.P.C.H.L.M., 14, rue Ménard, B.P. 511, 78005 VERSAILLES CEDEX. Tél. : 39-51-48-50.

Part. vd propriété, 10 p., tt cft, garages, jardin, verger, cave, dépendances clôturées, arborées, 3.317 m², 16 km de Vichy (03). 470.000 F. Tél. : (16) 70-43-50-72.

LA FLÈCHE (72) A VDRE
très belle propriét., 7 pces, parc clos, 5 mn ctre ville, parfait état. 800.000 F. 43-46-02-05/43-94-00-45.

85 km Est Paris, part. vend mais. bourg., 7 p. avec chem., 3 s.d.b., gren., dép., ch. centr. neuf, 5.000 m² parc + bois. 1.150.000 F. (16) 28-45-01-05.

BELLES DEMEURES DOMAINES, MANOIRS EN BOURBONNAIS
MICHEL PEZET EXPERT
MINITEL (16) 70-45-59-71.

1 H. PARIS OUEST
Superbe propriété, 5 ha clos, 400 m² habitables, gd cft, parc, rivière, piscine. 2.400.000 F. 45-79-06-32.

viagers

TRÈS JOLI APPT
Bel imm., asc., s/jard., 12e arrdt, 3 p., cuis., bains. 150.000 + rente, occupé 80-75 a. Tél. : 48-05-58-70.

OFFRE CPT + rente indexée notaire pour viager libre ou même occupé si âgé. LEROY, 29, bd Voltaire. 47-00-57-52.

VIAGER OCCUPE près PLACE MONGE imm. pierre de t. 3 P. cuis. 43-36-20-83.

Recherche appartement ou pavillon en viager, avec terrasse ou jardin. Paris ou proche banlieue. Tél. : 43-36-45-11, après 16 heures.

LIBRE. Le Perreux, calme, gde maison meulière à rénover, couple 77/85 ans. 550.000 F + 5.500 F/mois. Viagers Cruz, 8, r. La Boétie. 42-66-19-00.

Le Monde INTERNATIONAL

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS
organiza
concursos de méritos reservados a nacionales españoles (m/f) para
1 puesto de
JEFE DE DIVISION (A3)
1 o 2 puestos de
CONSEJERO (A3)
(Formación universitaria indispensable, 15 años de experiencia profesional).
Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a:

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
organiza
um concurso documental reservado a nacionais portugueses (m/f) para
1 lugar de
CONSULTOR (A3)
(Formação universitária indispensável, 15 anos de experiência profissional).
Para mais informações peça o aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles. Tél. : 02/235.11.11.

BANQUE IMPORTANTE EN GUYANE
Recherche pour remplacer à terme
LE RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPTABILITÉ
Jeune titulaire du DECS (ou niveau équivalent) avec 2 à 3 ans d'expérience en entreprise.
Sens des responsabilités et esprit d'initiative indispensables, ainsi qu'aptitude à motiver et diriger une équipe.
Ecrire sous le nº 8809M LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

URGENT
RECH. INSTITUTEUR
Logé — nourri
France et Etranger
Tél. : (16) 55-76-17-67.

Sales Engineer

SYMALIT LTD is Europe's number one manufacturer of GMT (Glass mat Thermoplastics) or TRE (Thermoplastique Renforcé Estampable) for applications in a wide range of industries and in particular Automotive.
We are seeking a

SALES ENGINEER

The successful applicant will be responsible for generating new business and supporting existing customers. Backed-up by a qualified technical marketing team he will also be provided with full training.

The candidate should speak French as mother-tongue and have a good practise of English, eventually German. Graduated in engineering, aged about 30, the right person will be offered an attractive salary and a quality company car.

Please apply in wrinting giving full career details to :

Jörg Six
Mg Dir GMT-Division
SYMALIT LTD.
P.O. Box
5600 Lenzburg
SWITZERLAND.

SYMALIT

FEDERAL EXPRESS

Worldwide Air Express Courier Company...is looking for

TIME AND METHODS ENGINEERS

We are currently looking for Time and Methods Engineers to improve the efficiency and reliability of our high performing operations in Europe. This position will be Paris based.

The ideal candidate will have an engineering degree and speak fluent English and at least one other European language. You must be between the ages of 21 and 40 and free from military service. Airline experience in a multinational company is preferred. Excellent communication skills and flexibility due to extensive travel are required.

Federal Express offers a competitive salary, a comprehensive benefits program, and a challenging career in a fast growing company. Please send your CV with photograph in English to Jo Boelaert, Personnel Department, Federal Express NV SA, Freight Building 2, Brussels National Airport, B-1930 Zaventem.

NASH The world's leading manufacturer of vacuum pumps and compressors.
For our Continental European Head Quaters located in the greater Frankfurt area we have an opening for a

QUALIFIED ENGINEER
(BSc or equivalent as a minimum)

To support our regional agencies engineeringwise and commercially in the Francophone area. He should be able to represent NASH on a high technical level.
Experience in the pulp and paper, or petrochemical industries would be an advantage. Our ideal candidate would have French as his mother tongue.

NASH PUMPEN GMBH
Hohemarkstr. 15 - D-6370 Oberursel,
Tél. 19.49.6171.27011.

CONTESSE

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Le Monde

EMPLOI

Des vigies pour les entreprises

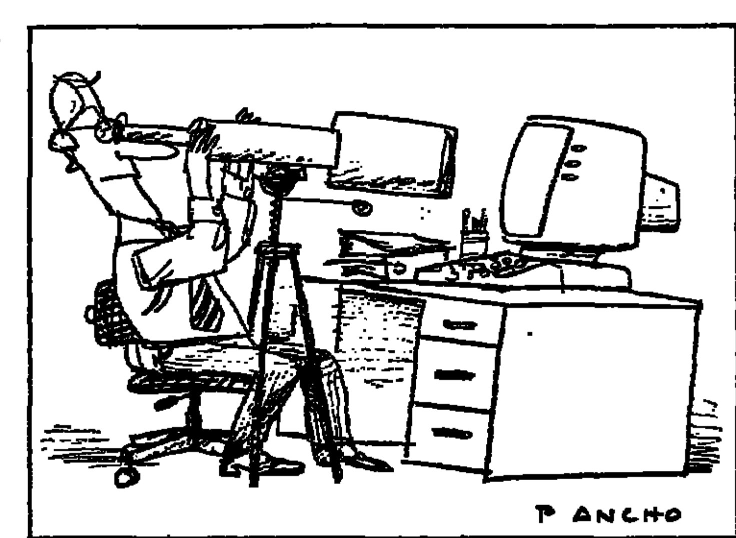
A l'écoute des évolutions du marché, les yeux rivés sur la concurrence, les « veilleurs marketing » détectent, par leur entreprise, toutes innovations technologiques ou opportunités économiques. Un nouveau métier pour esprits curieux.

FINI l'époque où les entreprises pouvaient voguer librement, au mépris des aléas de la conjoncture. Aujourd'hui, elles se doivent de mettre tous leurs capteurs en alerte pour détecter les moindres changements économiques ou innovations technologiques, et *choisir le bon cap.*

Quelques entreprises précurseurs l'ont déjà bien compris et ont mis en place des « observatoires marketing ». A la différence des Etats-Unis et surtout du Japon, ces initiatives sont encore très peu répandues en France. Mais, comme le souligne Jacques Morin, ex-directeur d'Eurèquip, aujourd'hui consultant spécialisé dans les problèmes de management des ressources technologiques : « *On en comptera certainement plusieurs centaines dans les années à venir.* » Toutes les grandes entreprises devront avoir le leur. Et les sociétés petites ou moyennes feront appel à des cabinets spécialisés.

Ces observatoires auront à leur tête des spécialistes de l'information en entreprises, « veilleurs marketing » qui seront à la stratégie de l'entreprise ce que les veilleurs technologiques sont aujourd'hui à la stratégie nationale. Si ce nouveau métier ne concerne qu'un faible nombre d'emplois, son importance stratégique est en revanche cruciale : « *Plus que jamais, adaptation signifie anticipation et information ; plus tôt sera faite la détection des signaux, plus grande sera la possibilité, donc la liberté pour l'entreprise de prendre en temps voulu les initiatives qui s'imposent, ou tout simplement de réagir avant les concurrents, c'est-à-dire avant que les signaux ne s'imposent à tous* (1). »

Pour ces nouveaux spécialistes de l'information dans les entreprises, les tâches sont variées. Ils doivent tout d'abord bien connaître les sources d'informations : qu'il s'agisse de documents externes à l'entreprise (journaux, livres, banques de données, services télématiques), ou de documents internes (rapports de commerciaux, études). Des informations cruciales émergent parfois de l'utilisation originale de certaines sources. Ainsi, Dominique Doré, consultante, utilise les banques de données de brevets à des fins marketing : « *Leur utilisation statistique permet de prévoir que telle société risque d'aborder un nouveau créneau, par exemple, ou que tel pays est encore très sous-développé dans la diffusion de tel produit. On aurait pu lire dans les brevets que SEB allait détrôner Moulinex* », affirme-t-elle.



Ces nouveaux spécialistes doivent aussi bien connaître la stratégie de l'entreprise, ses marchés, ses concurrents, son environnement à un niveau international, pour être à même d'identifier les informations pertinentes. Or, comme le souligne Paul Dominique Pommart, directeur des ressources documentaires à Bayard Presse et président de l'ADBS (Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés), « *ces informations sont de plus en plus émiettées. Il en résulte un effet puzzle où les idées jaillissent souvent de la mise en rapport de faits apparemment très éloignés* ».

Technicité et communication

Tirant parti de ce principe, certaines agences de publicité ont d'ailleurs nommé, en amont de leur service « créatif », des personnes chargées d'analyser les messages publicitaires conçus dans le monde entier, et quel que soit le produit à promouvoir, pour en dégager de nouvelles sources d'inspiration.

Ces nouveaux spécialistes doivent aussi concevoir les systèmes et les circuits d'information. Non seulement d'un point de vue technique (conception de système informatisé) mais aussi relationnel (mise au point et animation de réunions régulières d'échanges d'informations), pour devenir « *un professionnel de l'interface, un médiateur technologique qui sert de pont entre une technicité fermée et une communication ouverte et intégrée* », comme le définit Pierre Pelou, sous-directeur à la Documentation française, et pour tenter d'approcher le modèle japonais cité avec des trémolos d'admiration et de jalousie dans le monde entier.

En effet, « *dans toutes les entreprises japonaises grandes ou moyennes, des réunions sont organisées systématiquement une fois par mois pour consolider les informations, entre les commerciaux, les responsables de la production et des études* », raconte M. Kuroda, directeur de KSM, un cabinet d'études et de conseil spécialisé dans l'analyse des sociétés japonaises. « *Parallèlement, un cadre du service Kikaku ou « planning » encadre une équipe de jeunes filles chargées de classer les informations documentaires classiques, d'assurer la diffusion de l'information et la rédaction d'un rapport de synthèse remis aux participants lors de la réunion mensuelle.* » Mais si ce type d'organisation est banal en Asie, il est en revanche extrêmement peu développé en France.

Des freins psychologiques

Deux freins ont considérablement ralenti l'implantation de ces observatoires sur l'Hexagone. Un frein d'ordre psychologique ; car le *savoir, c'est aussi le pouvoir,* et les détenteurs du second ont souvent du mal à partager le premier. Le second frein est d'ordre économique : ces observatoires sont des centres de coût dont la rentabilité est difficile à évaluer ; les gains qu'ils provoquent (contribution à l'amélioration d'un processus de production, par exemple, détection d'une affaire importante) sont en revanche difficiles à mesurer.

Ceux qui ont franchi le pas sont pourtant généralement fort satisfaits de leur initiative et ne songent guère à revenir en arrière. Ainsi les dirigeants de la CIA-PEM, une filiale de Thomson électroménager : la cellule de veille, mise en place il y a quinze mois, est à l'origine de développements qui seront annoncés prochainement sur les appareils de la firme. C'est en suivant de près et de façon très systématique les évolutions des produits concurrents dans le monde et au Japon en particulier, que l'idée en a été mise en évidence.

Autre exemple : celui d'Antoine de Lavareille, directeur du marketing de Creusot Marrel, une division de Creusot-Loire industrie, spécialisée dans la fabrication de tôles fortes. Après avoir mis en place en 1982 un observatoire économique, il récidive aujourd'hui en créant un système d'observation marketing : « *Nos huit chefs de produits connaissent certes leurs marchés, mais ils n'ont pas le temps de faire des recherches systématiques. Or les projets ne tombent pas du ciel ! L'observatoire marketing examinera donc tout ce qui se publie sur la production, la concurrence, les marchés, les grands projets et leurs sous-traitants, pour que nos chefs de produits commencent à prospecter avant d'avoir été questionnés.* »

De multiples formations

Sur les traces de ces innovateurs, de plus en plus d'entreprises commencent à prendre la veille marketing au sérieux. Premier indice : des cours de « veille industrielle » font leur apparition dans les catalogues de stages des organismes de formation ; celui de la CEGOS en particulier (2) ; sa cible, « les directeurs industriels et directeur marketing », indique bien que les personnes auxquelles s'adresse le stage devront être fortement impliquées dans la définition de la stratégie de l'entreprise. A la différence des services actuels de documentation.

Conscientes de cette nécessaire évolution de leur métier, les écoles de documentalistes ont aussi depuis longtemps adapté leur formation pour mieux répondre à cette nouvelle demande des entreprises. Mais leur image dans le public n'a pas suivi ce mouvement ; leurs compétences sont ainsi souvent sous-estimées.

Les écoles de gestion et d'informatique ont en revanche pris le train en marche, ajoutant des cours ou des troisièmes cycles de traitement de l'information à leur cursus. Ainsi en est-il de l'université Dauphine, ou de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille (3) qui vient de créer une chaire de management des ressources technologiques ; une autre pourrait être prochainement annoncée à l'Ecole centrale. Une mutation est déjà en cours aux Etats-Unis : « *De nombreux diplômés issus d'universités d'informatique ou d'écoles d'ingénieurs remplissent des fonctions d'information dans des entreprises industrielles ou commerciales* », déclarait en mai dernier Guy Garrison, professeur à Philadelphie, lors du congrès IDT 87 ; « *les Business Schools américaines sont aussi conscientes de la nécessité de former des gestionnaires de l'information en amont des informaticiens, besoin désormais dépassé* », ajoutait-il.

Les actuels recruteurs de « spécialistes de l'information » sont partagés quant au profil idéal pour remplir cette fonction. A l'instar du système japonais où le cadre du service planning chargé d'animer le système d'information est un jeune débutant, Antoine de Lavareille cherche de préférence un jeune issu d'une grande école de commerce pour mettre en place son observatoire marketing. Un cabinet spécialisé le formera aux techniques de la documentation.

Même démarche à la CIA PEM, où l'animatrice de la cellule de veille est une jeune femme ingénieur INSA. Monique Tosolini, consultante du cabinet M2I et coanimatrice du groupe économie de l'ADBS (Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés), qui a déjà mis en place plusieurs observatoires marketing dans différentes entreprises, estime quant à elle que « *le plus important est de bien connaître le milieu de l'entreprise, sa culture. Le candidat idéal pourra donc tout aussi bien être un jeune issu d'une école de commerce, formé ensuite aux techniques de la documentation, qu'une documentaliste bien imprégnée de la culture de l'entreprise. L'important étant que le candidat soit débrouillard et curieux* ».

Jean-Philippe Boisin, chargé de mission au département stratégie de la SGN (une filiale du CEA), va encore plus loin. Pour cet ancien élève de HEC, « *peu importe le niveau intellectuel du candidat à ce type de fonction, pourvu qu'il soit très motivé. A la bibliothèque de HEC, d'anciens jardiniers et d'ex-femmes de ménage sont chargés d'aider professeurs et élèves dans leur recherche documentaire. J'ai rarement trouvé des gens aussi compétents !* »

Cette hétérogénéité des formations apparaît encore plus clairement dans les petites annonces. Pour recruter les spécialistes d'un métier tellement neuf qu'il n'a pas encore de nom, leur formulation est des plus variées. Hélène Soenen, enseignante au département information, communication, documentation de l'IUT Paris-V René-Descartes, en a fait l'analyse. Pour 305 offres d'emploi, elle a recensé 1 306 dénominations ! « *Des métiers les plus anciens (archivistes et bibliothécaires) vers les métiers plus récents (documentalistes, spécialistes de l'information), des métiers complémentaires (consultants, chercheurs-enseignants) vers les métiers voisins de l'informatique-télématique et de la communication, apparaît l'éventail des profils professionnels reconnus et cités dans les écrits francophones. Leur diversité confirme l'hétérogénéité et la méconnaissance de ces professions. Un mot générique unique n'est pas suffisant pour les représenter globalement.* »

Qu'ils soient « vigie », « mouche du coche », « gardien de phare », « informatiste » ou « médiateur », les spécialistes d'un nouveau genre sont attendus au deuxième bureau... de l'entreprise !

ANNIE KAHN.

(1) *L'Information, une ressource stratégique pour l'entreprise,* Jacques Morin.

(2) Le premier stage de « veille industrielle » organisé par la CEGOS aura lieu du 16 au 18 mars prochain. Coût : 6 000 F (hors taxes) par participant. Renseignements : tél. 46-20-62-28.

(3) Renseignements : Ecole supérieure de commerce de Marseille, domaine de Luminy, case 911, 13288 Marseille Cedex 9. Tél. 91-41-01-60.

Le Monde publie deux fois par mois une page consacrée aux problèmes de l'emploi.
Coordination : Annie Kahn.

SOMMAIRE

Bravo, monsieur Balladur !

M. EDOUARD BALLADUR doit jubiler. ■ Le rapport du Conseil des impôts, rendu public le mercredi 23 septembre, et consacré pour la première fois à la fiscalité des entreprises, dresse un véritable panégyrique — dans un style très administratif toutefois — de sa *politique* fiscale en ce domaine. Frappant à droite comme à gauche, mais aussi contre *« le parti de l'entreprise »* (le CNPF), les rapporteurs, des hauts fonctionnaires, approuvent totalement la ligne de la Rue de Rivoli, et ils le font savoir. Trois exemples sont significatifs : la taxe professionnelle, le régime des amortissements et l'aide fiscale à l'investissement.

« Un impôt imbécile, injuste et inefficace », avait dit à propos de la taxe professionnelle le président de la République, M. François Mitterrand. Une quasi-unanimité s'était formée autour de ces trois qualificatifs. Et pourtant, M. Edouard Balladur n'a pas procédé à la « refonte » totale de cette taxe prévue dans la plate-forme commune RPR-UDF. Le début de réhabilitation de cet impôt auquel procède le Conseil ne peut que conforter dans son assurance le ministre d'Etat. Après tout, il faut *« relativiser »* et l'importance de cette taxe, et celle de ses effets, expliquent les rapporteurs. Une réforme, sans doute nécessaire, est difficile dans l'immédiat. Quelques aménagements y suffiront.

Le régime des amortissements ? Le CNPF *« attend beaucoup »* de la commission Mentré chargée de revoir les durées d'amortissement. M. Balladur ne l'a mise en place que pour satisfaire aux désirs du ministre de l'industrie et du patronat. Il en attend peu. Le Conseil des impôts souligne que le régime d'amortissement français est d'ores et déjà l'un des plus avantageux parmi ceux pratiqués dans les pays de l'OCDE. Plus radical encore, il préconise de supprimer, à terme, l'amortissement dégressif. Le CNPF *revendique, dans l'immédiat, un* renforcement de la dégressivité !

Quant à l'aide fiscale à l'investissement, le Conseil n'y va pas par quatre chemins. Sans apporter sur ce sujet d'éléments d'analyse nouveaux, les rapporteurs affirment que ces aides, comme toutes les procédures incitatives (*à la création d'entreprise, à l'embauche*...), sont inefficaces. A l'intention de tous les partisans d'une aide fiscale à l'investissement : les barristes, les socialistes, le patronat...

Vive donc la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, le « noyau dur » de la politique fiscale de M. Balladur. Un atout : cette mesure de nature générale est *« neutre »* vis-à-vis des décisions des entreprises. Cette notion de neutralité de la fiscalité est en effet à nouveau, comme dans les rapports précédents, au centre des travaux du Conseil. L'impôt, personne n'en disconvient, ne doit pas créer des biais par rapport à une « supposée » rationalité économique. Mais n'est-il pas aussi l'une des armes de la puissance publique pour exprimer les priorités de la collectivité nationale ? Il en est sans doute de la neutralité de l'impôt comme de l'objectivité de la presse. Un « vrai-faux » débat !

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire l'analyse du rapport page 37.)

Le directeur général des télécommunications expose sa stratégie à l'horizon 2000

Une entente des P et T européennes face aux opérateurs internationaux

Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, les monopoles des télécommunications ont été abandonnés au profit d'une structure de concurrence. La RFA s'apprête à faire de même. Et la France? M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, a préparé un texte de loi qui laisse à l'Etat le monopole de la propriété des réseaux, mais qui ouvre la concurrence sur les services, à l'exception de ceux dits « de base » (téléphone, télex...). Parallèlement, le statut d'administration de la Direction générale des télécommunications (DGT) serait modifié en celui d'une entreprise (à capitaux d'Etat), afin, précisément, de lui donner plus de souplesse vis-à-vis de la nouvelle concurrence et plus d'indépendance sur ses investissements et ses tarifs à l'égard du ministère des finances. Ce projet soulève une vive opposition des syndicats, et il est désormais peu probable que M. Longuet puisse le faire adopter par l'Assemblée avant l'élection présidentielle.

M. Marcel Roulet, directeur général des télécommunications depuis décembre 1986, s'explique, pour la première fois, sur cette déréglementation, et il expose la stratégie de la DGT à l'horizon 2000.

« Vous considérez que la France n'a pas le choix : la concurrence dans les télécommunications est inévitable ?

— Ce sont des raisons technologiques et techniques qui la rendent inévitable à long terme. Les frontières traditionnelles entre l'informatique, l'audiovisuel et les télécommunications ont disparu. Tout s'interpénètre : prenez simplement l'exemple des satellites qui transmettent indifféremment des images de télévision, des données ou des voix téléphoniques et qui peuvent arroser plusieurs pays, court-circuitant ainsi les réseaux publics. Dès lors, il sera de plus en plus difficile de définir un monopole d'Etat et, *a fortiori*, de le contrôler.

» Mais il y a aussi à cette concurrence des raisons internationales. La déréglementation américaine, du fait du poids des Etats-Unis, a des incidences sur tous les opérateurs mondiaux de télécommunications.

— Lesquelles ?

— Il se produit un effet de domino : pour faire face à la concurrence, British Telecom, la compagnie britannique privatisée, a complètement refondu ses tarifs : hausse des appels locaux mais effondrement du coût des liaisons interurbaines et internationales. Comme pour les transports aériens, nous courrions le risque qu'il soit moins cher, pour téléphoner de Paris à New-York ou à Tokyo, d'appeler Londres, et de demander à British Telecom de nous connecter sur New-York ou sur Tokyo. Pour nous, c'était une perte sèche de recettes : il a fallu que nous adaptions nos tarifs internationaux à la baisse. Malgré cela, sur vingt-cinq sociétés japonaises présentes en France qui ont des liaisons spécialisées avec le Japon, vingt-trois « passent » par Londres.

Le réseau européen

» La concurrence n'est donc pas une perspective lointaine : elle est là.

» J'ajoute que l'horizon du grand marché européen de 1992 constitue, *après l'évolution technique* et l'évolution internationale, une troisième raison, peut être la plus importante, pour que nous bougions. A cette date, il n'y aura plus de marché protégé. Déjà, la même British Telecom, en liaison avec la réforme de la Bourse de Londres, le « Big Bang », a installé une antenne commerciale à Paris pour vendre des terminaux et des services bancaires.

— Comment la DGT peut-elle réagir ?

— Pour répondre à cette question, examinons l'évolution du marché dans les domaines traditionnels, les services de base du téléphone, du télex, etc. Les besoins devraient croître chaque année de 5 %. Dans les secteurs nouveaux données informatiques et images, — appelés encore services à valeur ajoutée, la croissance devrait être de 15 % à 20 %. D'ici à l'an 2000, les activités nouvelles représenteront donc 30 % de nos recettes contre à peine 10 % aujourd'hui.

» Face à cette évolution, notre stratégie se développe selon quatre axes. Premièrement, maintenir voire accroître notre part dans les domaines traditionnels ; numériser notre réseau, c'est-à-dire, aller vers le (réseau numérique à intégration de services) RNIS et abaisser nos coûts. Deuxièmement, saisir les opportunités dans les nouveaux domaines des télécommunications : les données et l'image.

— Le troisième axe de votre stratégie ?

— Il concerne le trafic international qui constitue 12 % de nos recettes mais près de 20 % de nos marges. Il faut que les opérateurs européens s'organisent pour offrir aux grandes entreprises « un guichet unique » : une entreprise française veut-elle établir des liaisons entre Paris et ses usines en Europe? Il faut que la DGT puisse se charger de tout, des contrats avec les Télécommunications européennes, des connexions, de la facturation, etc. En outre, il faut que nous puissions nous engager à conclure avec elle un véritable contrat commercial prévoyant en particulier un engagement sur la qualité de service et sur les tarifs pendant au moins cinq ans.

— Encore faudrait-il que les P et T européennes s'entendent, harmonisent leurs normes, etc.

— Les choses avancent de ce côté. Les pays européens viennent de conclure un accord pour créer, en 1988, un institut européen de normalisation qui travaillera à définir et à unifier les normes à l'horizon 1992. Sur le radiotéléphone, treize pays européens se sont entendus pour adopter le même système : il sera possible d'utiliser un même téléphone de voiture dans ces pays à partir de 1991. Voilà le début de ce que doit être un réseau européen.

» Quant à la concurrence, un consensus se dégage progressivement : les différents pays sont d'accord *grosso modo* sur la séparation juridique des fonctions de réglementation (l'Etat) et celle d'exploitation (la DGT) sur l'introduction d'une concurrence dans le domaine des terminaux et dans les services dits à valeur ajoutée. Dans ce domaine, il faut bien voir que la première des valeurs ajoutées est d'offrir le « guichet unique » à nos clients.

» Si nous ne parvenons pas à progresser rapidement dans cette voie, ce sera une brèche ouverte pour les concurrents privés étrangers. Dans le domaine postal, les coursiers internationaux ont, dans le passé, bâti leur succès sur une réaction trop lente des postes européennes.

— Tout de même, investirez-vous, vous-même, dans des services à plus grande valeur ajoutée informatique comme IBM se propose de le faire ?

— Oui, et de deux façons. Tout d'abord, notre premier objectif est de réaliser un réseau numérique à intégration de services — le RNIS — à l'échelle européenne. Les services offerts par ce réseau couvriront déjà une palette très large des besoins. Ensuite, pour aborder les marchés sectoriels plus spécifiques et plus complexes comme les services bancaires, la réservation aérienne, les concessionnaires automobiles, etc., la DGT cherchera à intervenir par ses filiales avec des partenaires nationaux ou étrangers.

— Qui seront-ils ?

— En priorité, nos homologues européens. C'est ce que nous sommes en train de faire dans la commutation de paquets avec British Telecom, la Bundespost et l'américain Infonet pour établir, à partir de Transpac, un réseau couvrant l'Europe et l'Amérique du Nord.

— Venons-en au quatrième axe de votre stratégie.

— Dans l'avenir, les opérateurs efficaces seront ceux qui auront réussi à susciter l'adhésion de leurs personnels à la stratégie et aux enjeux de leur entreprise. La DGT a un exceptionnel capital de richesses humaines, et de ce point de vue je suis optimiste. Je suis néanmoins inquiet de voir les départs vers les entreprises privées s'accélérer.

Intéresser le personnel

— Est-ce lié à votre statut d'administration ?

— Oui, il provoque de nombreuses rigidités. Nos salaires sont nettement inférieurs à ceux de nos concurrents, souvent de 50 %.

— Ne pourriez-vous pas avoir plus d'autonomie de gestion sans modification de ce statut ?

— Depuis vingt ans, nous avons cherché constamment à améliorer notre organisation. Je crois que cela a été réussi : le réseau français est moderne, la productivité est bonne, la recherche de haut niveau, les services offerts se sont diversifiés. C'est le mérite et l'honneur de tous ceux qui ont contribué à ce redressement. Mais aujourd'hui, avec l'évolution de la technologie et l'ouverture internationale, le changement du contexte est fondamental. Il faut pouvoir mettre à niveau notre réglementation, nos tarifs, notre situation financière, notre fiscalité, nos salaires, intéresser notre personnel aux résultats de l'entreprise, en un mot, disposer d'un cadre de gestion clair, stable, incitatif, proche de celui de nos collègues et concurrents européens. Ma conviction est claire : le statut de la DGT n'est plus adapté.

— La DGT resterait une société à capitaux publics ?

— C'est absolument indispensable. Il s'agit d'un domaine tellement essentiel que l'Etat doit non seulement rester le régulateur et le tuteur des télécommunications, mais aussi disposer d'un opérateur public fort assurant des missions de service public. Les télécommunications sont le système nerveux de la nation, elles sont donc un instrument de souveraineté.

— M. Longuet semble ne plus pouvoir faire voter une loi. A vous entendre, la France va prendre du retard ?

— Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'un enjeu politique mais d'un enjeu national. Il est naturel qu'il y ait débat sur le niveau de concurrence qu'il faut introduire et sur l'organisation de cette concurrence, mais une évolution est indispensable. Il faut en débattre avec les partenaires sociaux, rassurer nos agents en leur apportant des garanties sur les points qu'ils jugent essentiels. Mais 1992, c'est demain, il ne faut pas perdre de temps. »

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER.

Le rapport annuel de la FAO

Les pays en développement ne peuvent tirer parti de la surproduction agricole

A la lecture du rapport annuel de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) consacré aux produits agricoles et à leurs perspectives, on a peine à imaginer qu'il n'y a pas si longtemps le monde craignait une pénurie alimentaire. La deuxième partie des années 80 est dominée par une surproduction quasi générale de denrées, rendue plus visible avec la relative stagnation de la demande. Ce déséquilibre provoque une baisse des cours mondiaux, que viennent accentuer la bataille des subventions entre pays développés et la contraction des échanges de produits agricoles. *« Bien que 1986 ait été la quatrième année consécutive de croissance de l'économie mondiale, et malgré la dépréciation substantielle du dollar, les cours des produits de base ne se sont pas raffermis »*, observe la FAO.

Son directeur général, M. Edouard Saouma, précise que, en dollars courants, les recettes d'exportation tirées de produits agricoles forestiers et halieutiques ont accusé, l'an dernier, une baisse de 10 %, comparée à leur montant du début de la décennie. En 1986, les prix des denrées alimentaires ont reculé en moyenne de 12 %. La dépréciation a même atteint 15 % pour les céréales et 15,5 % pour les huiles végétales. Seuls le café, le sucre et le poivre ont bénéficié d'un certain raffermissement qui, pour les deux premiers, ne s'est pas confirmé en 1987.

LA CRISE MONDIALE DU BLÉ

En dollar/tonne : 160, 140, 120, 100

En millions de tonnes

	1983	1984	1985	1986
Stocks mondiaux	119,8	129,9	144,6	148,1
Echanges internationaux de blé	96,9	99,5	105,7	85,7

Source : FAO

Si la FAO reconnaît que la crise du commerce international des produits agricoles n'épargne ni le Nord, ni le Sud, elle insiste sur les effets du *« fardeau intolérable de la dette »* et du protectionnisme qui pénalisent d'abord les pays en développement, dont le quart des recettes d'exportation sert à rembourser le service de la dette. Cette ponction limite d'autant leurs capacités à importer les denrées alimentaires qui leur font pourtant défaut.

Un manque de solvabilité

Le manque de solvabilité de nombre d'Etats du tiers-monde les empêche d'apparaître comme des partenaires fiables dans les échanges mondiaux. Quant au protectionnisme qui a cours dans les pays industrialisés, il est à l'origine de distorsions préjudiciables aux productions du tiers-monde. Celles-ci n'accèdent pas aux marchés occidentaux dans les meilleures conditions, en raison des taxes ou des restrictions quantitatives qu'elles subissent. Surtout, la protection des agriculteurs du Nord, par le jeu de prix intérieurs très élevés, a favorisé l'apparition d'excédents énormes ; qui pèsent sur les cours mondiaux. *« Les dépenses publiques des Etats-Unis, de la CEE et du Japon pour le soutien de l'agriculture et les subventions à l'exportation dépasseront cette année 70 milliards de dollars, soit l'équivalent de la totalité des recettes, que les PVD tirent de leurs exportations agricoles »*, constate M. Saouma. Il ajoute qu'en 1986, la dégradation des termes de l'échange de ces pays a représenté l'équivalent de 3 % de leur richesse nationale.

Imprimé avant la proposition américaine de supprimer toutes les subventions agricoles de part et d'autre de l'Atlantique dans les dix ans à venir, le rapport de la FAO montre l'urgence d'une réforme en profondeur des agricultures mondiales. C'est dans les pays riches, aux silos pleins à craquer, que les fermiers sont le plus encouragés à produire. En Afrique et en Amérique latine, là où les cultures sont un défi permanent aux conditions économiques et climatiques, les subventions tombent du ciel aussi rarement que les gouttes de pluie. Pour renverser la vapeur, M. Edouard Saouma en appelle à la *« coopération internationale »*. *« Il n'y a pas de temps à perdre »*, conclut-il.

ERIC FOTTORINO.

Economie

TRANSPORTS

Un rapport pour 1992

Les compagnies aériennes françaises survivront à la suppression des frontières européennes si...

M. Jacques Douffiagnes, ministre des transports, soumettra, le 29 septembre, au Conseil supérieur de l'aviation marchande, le rapport *du groupe transport aérien* 1992. Sous la présidence de M. Guy Malher, PDG de la Société Rhône-Mérieux, ce groupe s'est efforcé de déterminer comment le transport aérien français affronterait, dans les meilleures conditions, la concurrence au sein du grand marché intérieur européen, ouvert le 31 décembre 1992.

Au chapitre des *« forces et faiblesses du transport aérien français »*, le rapport estime que *« la large panoplie des compagnies aériennes »* dont dispose la France, le rajeunissement attendu de leurs flottes et le réseau aéroportuaire *« dense et bien équipé »* constituent des atouts. En revanche, figurent au passif *« le niveau de leurs coûts, notamment de personnel »* et la dualité existant entre les aéroports parisiens d'Orly et de Roissy.

Au chapitre des *« règles applicables au marché intracommunautaire »*, le groupe a multiplié les conseils. Il juge indispensable que les Douze s'entendent sur des *critères communs* à l'établissement des entreprises de transport aérien, comportant une clause de contrôle par des nationaux des Etats membres et une majorité de capital d'origine communautaire. Une immatriculation européenne des avions devrait être créée.

Ecartant l'hypothèse, jugée *« insupportable »*, d'un marché totalement libéralisé, le rapport préconise que soient définis des seuils de trafic qui permettraient d'abord à une seule compagnie, puis à deux, enfin à plusieurs, d'opérer sur les lignes domestiques de chaque pays. Il souhaite qu'entre deux pays la part de trafic des transporteurs de chaque nationalité puisse évoluer jusqu'à 75 %-25 %, au lieu de la répartition 50%-50% actuelle.

Le chapitre *« Compétitivité et harmonisation »* propose une mise à parité des règlements européens en matière de sécurité. Pour pallier la pénurie de personnel navigant en France, il est souhaité que les *licences et brevets français soient* simplifiés et alignés sur les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et que soit définie, à l'échelon de la Communauté européenne, une validation des diplômes délivrés par les pays membres. L'administration et les transporteurs pourraient étudier *« les mesures à prendre en matière de rémunérations et de conditions de travail pour rendre les entreprises françaises plus compétitives face à leurs partenaires européens »*.

Le groupe voudrait faire de l'aéroport de Roissy un pôle d'entrée en Europe, grâce à un transfert d'Air Inter sur cette plate-forme aéroportuaire. Il réclame une amélioration des dessertes ferrées entre Roissy ou Orly et la capitale entre Roissy et Orly. En province, les aéroports de Nice, Lyon et Marseille développeraient des liaisons directes européennes ou internationales et les aéroports frontaliers élaboreraient des actions promotionnelles pour attirer les passagers des pays riverains.

Enfin, en matière de charters, le rapport conclut à la nécessité d'établir le bilan d'un an de libéralisation des vols à destination des départements et territoires d'outre-mer, ainsi qu'en métropole. Cette lacune en matière de chiffres donne la mesure de la précipitation qui a nui aux travaux de la commission Malher, réunie neuf fois seulement. Elle n'a pu que juxtaposer les points de vue des directions des entreprises concernées, sans parvenir à dégager des solutions novatrices communes. Le rapport « 1992 » a pourtant le mérite d'exister et de permettre aux professions aériennes de réfléchir ensemble aux moyens de préparer les échéances européennes.

ALAIN FAUJAS.

Des chalutiers et un paquebot à voile

Les Ateliers et chantiers du Havre respirent

Le président des Ateliers et chantiers du Havre, M. Gilbert Fournier et ses mille salariés respirent : M. Chirac n'est pas venu pour eux les mains vides le 21 septembre en Haute-Normandie. Le grand paquebot à voile que les Chantiers havrais (qui sont devenus les spécialistes de ce « créneau » commercial) construiront d'ici à la fin de 1989 mesurera 186 mètres et pourra embarquer 420 croisiéristes. Coût du contrat : 578 millions de francs.

Le Club Méditerranée pour 50 % et la Société havraise Services et Transports de M. Poylo pour 50 %, ont créé une compagnie qui exploitera le navire à partir de la Martinique. Au titre de la loi sur la détaxation des investissements dans les DOM-TOM, l'Etat accepte un important manque à gagner en recettes fiscales et, de plus, le ministère de l'industrie accordera une aide substantielle aux Chantiers du Havre.

En contrepartie, plusieurs centaines d'emplois seront créés aux Antilles sans parler des rentrées de devises, la clientèle visée étant essentiellement américaine.

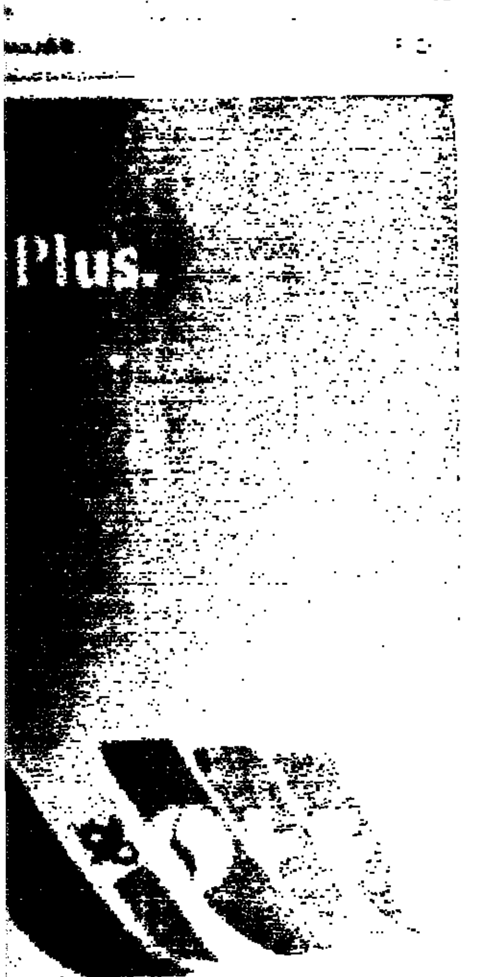
Autre bonne nouvelle pour M. Fournier : la commande par la SNPL, de Bordeaux, de deux grands chalutiers de 50 mètres qui, basés à Saint-Pierre-et-Miquelon, pêcheront dans les eaux très poissonneuses du golfe du Saint-Laurent et des parages de Terre-Neuve. Là aussi les aides des pouvoirs publics ont pesé lourd dans la balance.

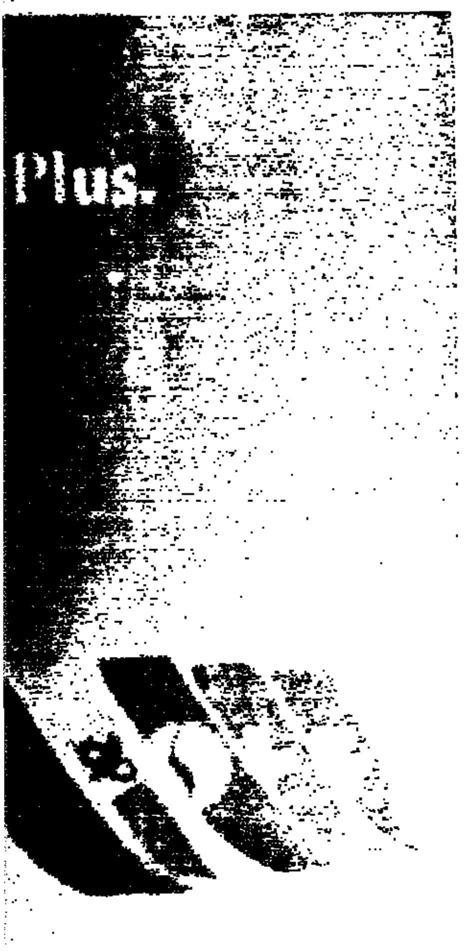
Et ce n'est pas fini. Les Chantiers du Havre, qui ont dû se résigner, au printemps dernier, à « lâcher » leur établissement de La Rochelle, négocient d'autres commandes de chalutiers et de navires océano-graphiques.

Bref, le paysage de la construction navale civile de demain (quand NORMED aura cessé d'exister) apparaît dans toute sa simplicité : un grand chantier à Saint-Nazaire, un chantier moyen au Havre et encore trois ou quatre petits établissements disséminés *essentiellement dans l'Ouest.*

F. Gr.

Economie





FISCALITÉ

Le rapport du Conseil des impôts

Les charges des entreprises françaises restent les plus élevées des pays industrialisés

M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, a remis, le vendredi 18 septembre, au président de la République, le neuvième rapport du Conseil des impôts, qui a été rendu public mercredi 23 septembre. Alors que les précédents rapports avaient été consacrés soit à des impôts particuliers, soit à la fiscalité applicable à une matière imposable donnée (bénéfices industriels et commerciaux, capital), celui de cette année étudie l'ensemble des charges fiscales et sociales qui pèsent sur les entreprises industrielles et commerciales.

S'il souligne que *« c'est en France que le poids des prélèvements obligatoires à la charge des entreprises est le plus élevé (17,9 % du produit intérieur brut), juste devant la Suède et loin devant les autres pays occidentaux »*, à cause essentiellement des cotisations sociales, le Conseil des impôts s'efforce surtout d'étudier les conséquences de la fiscalité sur le comportement des entreprises. *« Il est essentiel,* estime-t-il, *que ces prélèvements n'entravent pas* [leur] *capacité d'adaptation, n'orientent pas leurs décisions dans des directions non conformes à la rationalité économique et, plus généralement, ne soient pas préjudiciables à leur compétitivité. »*

Or, au terme de son rapport (252 pages, plus 125 pages d'annexes) (1), le Conseil des impôts estime que *« la fiscalité* [française] *n'est, dans plusieurs domaines, pas neutre vis-à-vis des décisions des entreprises »*. Elle biaise ainsi les choix de structures juridiques par les créateurs d'entreprise. Elle modifie les coûts relatifs du capital et du travail, de l'investissement et de l'emploi. C'est le cas, en particulier, de la taxe professionnelle, qui renchérit beaucoup plus le coût global actualisé d'un investissement que celui d'une embauche. La fiscalité a enfin des conséquences, non justifiées économiquement, en matière d'organisation des entreprises. Souvent, elle est aussi utilisée, à travers des procédures incitatives, comme une arme des pouvoirs publics pour orienter les décisions des entreprises (en matière de création, d'investissement, de recherche, d'embauche, etc.).

A ce sujet, le Conseil des impôts juge d'une *« efficacité inégale »* les procédures mises en œuvre par les gouvernements successifs en France. Ces mesures ont en outre été *« facteur de complexité et de discriminations »*. Aussi le Conseil approuve-t-il la politique fiscale des dernières années qui vise en particulier à alléger le poids des prélèvements obligatoires à la charge des entreprises. Mais cela ne suffit plus. *« Des améliorations importantes restent à apporter à l'assiette de l'impôt, particulièrement en ce qui concerne les impôts locaux (comme la taxe professionnelle), le financement des entreprises et la prise en compte des groupes, dans le sens de la simplification et d'une plus grande neutralité. »*

La première partie du rapport (1) est consacrée à une évaluation du poids et de la structure des prélèvements obligatoires à la charge des entreprises. En 1985, les entreprises, dans leur ensemble – les sociétés, « quasi-sociétés » (PTT, HLM, hôpitaux, etc.), entrepreneurs individuels, professions libérales, exploitants agricoles, organismes de crédit et d'assurance, – ont payé 905,7 milliards de francs d'impôts et de cotisations sociales. Ce montant, estimé par la direction de la prévision du ministère de l'économie représente 43,3 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires et 19,7 % du produit intérieur brut.

Dans ce total, les impôts acquittés par les seules sociétés et « quasi-sociétés » s'élèvent à 720,2 milliards de francs, soit 15,7 % du produit intérieur. Sous l'effet de la progression des cotisations sociales effectives, de la taxe professionnelle et de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, le poids de la charge fiscale et sociale pesant sur les entreprises a sensiblement augmenté : il est passé de 14,03 % du PIB en 1975 à 15,71 % en 1985. Le rapport souligne cependant que, malgré cet alourdissement, *« les sociétés et « quasi-sociétés » n'ont supporté qu'une faible part de la forte progression de la part des prélèvements obligatoires dans le PIB, de 37,4 % en 1975 à 45,6 % en 1986 »*. L'augmentation des prélèvements obligatoires a été beaucoup plus importante pour les ménages.

Les comparaisons internationales effectuées mettent en évidence *« le poids particulièrement élevé des prélèvements obligatoires à la charge des entreprises en France, aussi bien par rapport au total des prélèvements obligatoires qu'en pourcentage du PIB »* (voir tableau). Cela s'explique essentiellement par l'importance, en France, des prélèvements assis sur les salaires, et, parmi ceux-ci, des cotisations sociales des employeurs. A ce sujet, le Conseil relève cependant que si l'on s'intéresse au *« coût global du travail, qui importe aux entreprises françaises confrontées à la concurrence étrangère, s'il est effectivement supérieur en France à ce qu'il est au Japon et au Royaume-Uni, la comparaison avec la RFA est à l'avantage de la France »*.

Dans les quatre parties suivantes du rapport, les experts du Conseil des impôts s'efforcent d'*« apprécier le degré de neutralité du système fiscal »* à l'égard des décisions que sont amenés à prendre les chefs d'entreprise. La deuxième partie est ainsi consacrée à l'étude des relations entre la fiscalité et la création d'entreprise. A ce sujet, le rapport juge que *« l'existence de mesures fiscales spécifiques en faveur de la création d'entreprise, auxquelles il a été largement recouru en France depuis 1978, n'est pas,* a priori *une nécessité, comme le montrent les exemples des principaux pays étrangers qui n'ont pas mis en œuvre de mesures de ce type »*.

Dans ces conditions, le Conseil approuve la décision prise dans la loi de finances pour 1987 de ne pas reconduire le système d'exonération, totale ou partielle, des bénéfices accordés aux entreprises nouvelles sous des conditions qui ont varié avec le temps, estimant que ce *« système souffrait de son caractère discriminatoire et de ses difficultés d'adaptation »*.

Le financement

La troisième partie du rapport traite des relations entre la fiscalité et les choix de financement des entreprises : l'autofinancement, l'augmentation de capital ou l'endettement. Ceux-ci représentaient, en 1985, respectivement 49,2 %, 14,2 % et 36,6 % des ressources des sociétés françaises. Dans ce domaine, *« le législateur s'est montré particulièrement actif depuis dix ans, dans le but d'encourager les sociétés à procéder à des augmentations de capital et de développer l'actionnariat des personnes physiques »*. Estimant que *« cet objectif a été largement atteint »*, les auteurs du rapport jugent que les procédures incitatives mises en place à cet effet ont donné naissance à *« un ensemble particulièrement hétérogène et complexe »*. Il est temps, selon eux, de *« les simplifier et de les clarifier »*.

Investissement et emploi

La suppression, à compter du 1er janvier 1988, du compte d'épargne en actions et la fusion des abattements à la base relatifs aux intérêts d'obligations et aux dividendes vont dans ce sens. Il en est de même de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés – ramené à 42 % dans la loi de finances pour 1988. Celle-ci doit être, pour les rapporteurs, l'occasion de *« mettre fin à la double imposition des dividendes, au niveau de la société et des actionnaires »*. Le Conseil des impôts propose *« d'associer à un nouvel allégement de l'impôt sur les sociétés un léger relèvement du taux de l'avoir fiscal par rapport aux dividendes pour supprimer totalement la double imposition, comme dans le système allemand »*.

Dans la quatrième partie du rapport, le Conseil des impôts étudie les conséquences de la fiscalité sur les choix des entreprises en matière d'investissement et d'emploi. Le régime d'amortissement handicape-t-il l'investissement des sociétés françaises ?

Le Conseil présente une comparaison entre les régimes français et étrangers, d'où il ressort que *« le régime français d'amortissement est dans l'ensemble un peu plus avantageux que le régime japonais, équivalent au régime des Etats-Unis, et selon les cas, plus ou moins favorable que les régimes allemand et britannique »*.

Dans le temps, l'impact du régime d'amortissement sur le coût du capital a été avantageux *« dans l'ensemble jusqu'en 1974 »*. Du fait de l'accélération de l'inflation et du ralentissement de l'investissement, le système est devenu ensuite moins favorable. *« Depuis le récent ralentissement de l'inflation, le régime d'amortissement est devenu avantageux pour les investissements nouveaux »* écrivent les rapporteurs qui n'en estiment pas moins que *« dans l'immédiat »*, il est difficilement envisageable de supprimer l'amortissement dégressif.

Le rapport aborde ensuite la taxe professionnelle. Constatant l'augmentation du poids de cette taxe dans les comptes des entreprises (elle est passée de 2,02 % de la valeur ajoutée en 1977 à 2,49 % en 1984), le Conseil souligne que la part de la taxe professionnelle dans les charges d'exploitation des entreprises nettes des achats est néanmoins revenue en 1984 à son niveau de 1978 (1,24 %) et juge nécessaire de *« relativiser »* l'importance de cet impôt *« parfois surestimée »* dans les débats qu'il suscite.

Le Conseil des impôts n'en estime pas moins que l'impact des impôts locaux (taxe professionnelle et taxe foncière sur les propriétés bâties) sur le coût du capital est *« très important »*. Ces impôts renchérissent le coût des équipements et des constructions, la taxe professionnelle en particulier pesant davantage sur l'investissement que sur l'emploi. Considérant comme *« tout à fait justifiée dans son principe »* l'existence d'impôts locaux payés par les entreprises, *« ce qui n'est pas une spécificité française »*, le Conseil n'en juge pas moins nécessaire *« une réforme éventuelle »* de cette taxe, avec en particulier l'adoption de la valeur ajoutée comme nouvelle assiette.

Pour l'instant, une telle réforme ne peut être réalisée *« en raison des transferts de charge importants »* qu'elle impliquerait. Mais, face aux disparités excessives de taux de cette taxe, le Conseil juge nécessaire *« un encadrement plus strict des taux, au prix d'une certaine limitation de la liberté des collectivités locales et par un accroissement de la péréquation entre communes »*.

A propos de l'effet des prélèvements à caractère fiscal sur le coût du facteur travail, le Conseil des impôts affirme qu'il est *« finalement limité »*. L'incidence de la taxe professionnelle sur le coût d'une embauche ne peut véritablement être considérée comme significative que sur le territoire des collectivités qui pratiquent les taux les plus élevés.

En revanche, le Conseil estime que *« les cotisations sociales majorent fortement et de manière rapidement croissante depuis une dizaine d'années le coût du travail »*, soulignant néanmoins que *« les effets des cotisations sur les entreprises et particulièrement sur le niveau de leurs effectifs ne doivent pas être exagérés »*. Les cotisations sociales ont pour partie en France le caractère d'un *« substitut de salaire »*.

Des aides inefficaces

Le Conseil porte ensuite une appréciation sur les différentes aides fiscales : à l'investissement, à la recherche et à la création d'emploi. Reconnaissant que l'appréciation des effets des aides fiscales à l'investissement est *« difficile »*, le Conseil tire néanmoins de l'étude des sept systèmes d'aide fiscale à l'investissement qui se sont succédé en France entre 1966 et 1985 et de celle des expériences étrangères une conclusion sur leur inefficacité. Elles ne peuvent avoir un effet significatif que si elles sont massives, donc très coûteuses, et durables. Elles altèrent ensuite la neutralité et l'équité de l'impôt. *« L'abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés ne présente à l'évidence aucun de ces derniers inconvénients »*, estime le Conseil des impôts.

A propos du crédit d'impôt recherche, *« plus favorable que les dispositifs mis en place à l'étranger »*, le Conseil estime que s'il favorise *« une plus large diffusion de la recherche dans le tissu industriel »*, il ne doit cependant être qu'un mécanisme temporaire justifié par un *« souci pédagogique »*.

Les procédures incitatives en faveur de l'emploi ont deux défauts : le caractère temporaire de leurs effets et le risque que ce type de mesures ne bénéficie qu'à des demandeurs d'emploi qui auraient été embauchés de toute façon. Cela ne condamne pas totalement ces dispositifs, mais souligne la nécessité d'une grande sélectivité.

Les relations entre la fiscalité et l'organisation de l'entreprise font l'objet de la cinquième et dernière partie du rapport. Le souci d'une meilleure adaptation du système fiscal aux réalités économiques et celui de placer les entreprises françaises dans des conditions comparables à leurs concurrentes étrangères devraient conduire, pour le Conseil des impôts *« à l'institution d'un régime optionnel de groupe applicable aux filiales françaises et à l'extension des possibilités de compensation des pertes des implantations étrangères non immédiatement rentables avec les bénéfices réalisés en France »*. Avec la réforme de la fiscalité de groupe introduite dans le projet de loi de finances pour 1988, le Conseil a déjà partiellement été entendu

E. I.

(1) Le rapport est en vente au *Journal officiel*, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15.

Le poids des prélèvements obligatoires supportés par les entreprises

(En % du produit intérieur brut

PAYS	1975			1980			1984		
	Impôts	Cotisations sociales	Total	Impôts	Cotisations sociales	Total	Impôts	Cotisations sociales	Total
France	4,32	11,07	15,39	4,81	12,27	17,08	5,05	12,86	17,91
République fédérale d'Allemagne	3,64	6	10,24	3,97	7,01	10,98	3,71	7,22	10,93
Royaume Uni	4,90	3,06	8,56	6,68	3,48	10,16	7,48	3,52	11
Italie	1,63	10,88	12,51	2,69	7,64	10,33	4,04	9,86	13,90
Suède	4,32	8,05	12,37	2,98	13,64	16,62	4,76	12,66	17,42
Japon	4,33	3,07	7,50	5,56	3,78	9,34	5,84	4,16	10
Etats-Unis	5,36	4,09	9,45	4,73	4,68	9,41	3,64	4,95	8,59

Source : rapport du Conseil des impôts. Direction de la prévision à partir des statistiques de l'OCDE.

SOCIAL

La « rentrée » de la CGC

M. Marchelli ne revendique plus d'aide directe à l'investissement

« Nous nous efforçons de ne pas mettre d'huile sur le feu et de ne pas pleurnicher sur les malheurs des femmes et des hommes que nous représentons », a assuré M. Paul Marchelli, président de la Confédération française de l'encadrement CFE-CGC, lors de sa conférence de presse de « rentrée » le mardi 22 septembre. S'il n'a pas mis d'huile sur le feu, M. Marchelli a pris, une nouvelle fois, le risque de surprendre en abandonnant sa revendication majeure – et teintée de barrisme – d'aide fiscale à l'investissement qu'il avait renouvelée avec force en recevant M. Chirac devant son inter-congrès le 20 juin.

Pourquoi un tel revirement ? M. Marchelli ne se fonde pas sur le rapport du Conseil des impôts – circonspect sur les aides à l'investissement – mais sur *« les analyses qu'on pouvait faire en juin 1987 à partir de la conjoncture internationale qui ne sont plus les mêmes en septembre 1987 »*. Elles se sont améliorées.

Visiblement, même si M. Marchelli ne le reconnaît pas, la magie du verbe de M. Balladur a joué dans ce changement de position. La CFE-CGC estime que, avec le projet de budget 1988, *« le gouvernement donne à notre pays de nouveaux atouts »*. *« Nous sommes persuadés que l'ensemble des mesures allégeant les contraintes des entreprises est suffisant. Les entreprises françaises sont actuellement en capacité d'engager la bataille de la compétitivité et de la gagner. »* Pour peu qu'il y ait *« mobilisation »*, l'objectif d'une croissance de 2,5 % en 1988 est jugé accessible. Mais la CFE-CGC estime *« urgent que le gouvernement mène à bonne fin ses travaux sur la mise en place de nouvelles modalités d'amortissement »*.

En attendant cette éventuelle éclaircie, le constat de M. Marchelli est plutôt morose. Alignant des résultats qui *« ne sont pas de bonne qualité »* (inflation, croissance, investissements, solde négatif du commerce extérieur), il considère que *« notre pays n'est pas encore sur la voie du redressement économique »*. S'il donne un coup de chapeau à M. Séguin pour le coûteux traitement social du chômage, c'est pour ajouter aussitôt que *« la France continue à perdre des emplois »*.

Changer de politique salariale

Le redressement économique n'étant pas encore réalisé, on aurait pu attendre de M. Marchelli qu'il prêche de nouveau, comme en 1982, pour que les salariés consentent *« efforts et sacrifices »*. Mais le président de la CFE-CGC a jugé au contraire *« urgent de changer de politique salariale. Les salariés ont suffisamment participé à la lutte contre l'inflation. Il est maintenant impératif d'augmenter leur pouvoir d'achat. Si nous voulons gagner la bataille de la compétitivité et trouver de nouvelles solutions pour régler nos problèmes d'emploi, il faut investir au bon endroit. L'investissement dans les salaires est devenu une priorité. Il faut que les chefs d'entreprise comprennent que cet investissement-là est capital. »*

En conséquence, M. Marchelli a estimé *« indispensable que l'Etat-patron prenne des dispositions pour assurer au moins le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires »*. Faute d'engagements précis, il a annoncé que d'ici huit jours les fonctionnaires CGC pourraient décider de se joindre à la grève de vingt-quatre heures dans la fonction publique le 15 octobre décidée déjà par cinq fédérations. Dans le secteur privé, il a pris acte des *« ouvertures »* de MM. Perigot et Guillen (respectivement président et vice-président du CNPF) mais a demandé l'engagement immédiat de négociations dans les branches sur les salaires de l'encadrement qui aboutissent *« très vite à des résultats »*.

Plaidant pour une *« politique contractuelle active et novatrice »* dans les entreprises, M. Marchelli a lancé une mise en garde aux pouvoirs publics sur la Sécurité sociale : *« Notre préoccupation est que le poisson ne soit pas noyé pour cause d'élection présidentielle et que les décisions essentielles pour la réforme de la Sécurité sociale soient débattues et arrêtées dès le début de l'année 1988,* a-t-il affirmé. *Si tel n'était pas le cas, nous n'hésiterions pas à intervenir vivement au cours de la campagne électorale. »*

Dans l'immédiat, la CFE-CGC aborde avec optimisme les élections prud'homales du 9 décembre prochain, où elle présentera des candidats dans toutes les sections. *« Nous aurons des résultats largement meilleurs »*, a confié M. Marchelli, en paraphrasant ce que disent tous ses collègues syndicaux.

MICHEL NOBLECOURT.

● **M. Hervé de Charette favorable à un « intéressement » des fonctionnaires.** – En visite à Angers, le mardi 22 septembre, M. de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, s'est montré favorable à un *« intéressement »* des fonctionnaires. *« Il est légitime,* a-t-il déclaré, *que les personnels soient financièrement intéressés aux gains de productivité réalisés grâce à un engagement fort de leur part »*. Il a également confirmé *« une amélioration des rémunérations avant la fin de l'année »*. – *(Corresp.)*

REPERES

Budget

Recul de 25 % du déficit américain

Le déficit du budget fédéral américain atteignait 163,3 milliards de dollars (980 milliards de francs) fin août, un mois avant la fin de l'année budgétaire 1987. Ce déficit était de 25 % inférieur à son niveau de la fin août 1986. Officiellement, le gouvernement Reagan table sur une impasse budgétaire de 158,4 milliards pour l'ensemble de l'exercice 1987, un objectif qui a une chance d'être atteint. En effet, les recettes de l'Etat ont été nettement plus fortes que prévues au titre de l'impôt sur les sociétés, en raison notamment de l'introduction au 1er janvier 1987 d'une profonde réforme fiscale limitant la pratique des « abris fiscaux ».

Au total malgré tout, le déficit budgétaire 1987 sera supérieur au plafond de 144 milliards de dollars fixé par la loi Gramm Rudman qui prévoit un retour à l'équilibre d'ici à 1991. Les parlementaires étudient en outre un amendement à cette loi reportant à 1993 le retour à l'équilibre.

Commerce de céréales

Interagra vend 1 million de tonnes à l'URSS

Le groupe agro-alimentaire Interagra vient de signer un contrat avec l'Union soviétique portant sur la vente d'environ 1 million de tonnes de blé fourrager et d'orge livrables avant la fin de l'année. La société dirigée par M. Michel Doumeng, le fils de Jean-Baptiste Doumeng décédé en avril 1987, n'a pas précisé à quel prix la transaction avait été conclue.

Matières premières

Augmentations et baisses

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté de 1,3 % en août et de 4,4 % en un an (août 1987 comparé à août 1986).

Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 2,1 % en un mois et de 16,1 % en un an. Les prix des matières premières industrielles ont augmenté de 2,7 % en un mois et de 14,7 % en un an.

Zone franc

Détérioration des échanges avec la France

Les ministres des finances de la France et des quinze pays africains membres de la zone franc ont décidé de mettre en œuvre des mesures d'*« assainissement financier et monétaire »* pour réduire le déficit de la balance des comptes courants des Etats africains avec la France.

Ces Etats, dont la dette envers Paris est estimée à 30 milliards de francs français, ont vu leurs comptes extérieurs se dégrader durant le premier semestre 1987 après une mauvaise année 1986. Fin juin, leur balance commerciale était déficitaire de 1,9 milliard de francs avec la France, et leur poids dans le commerce extérieur français était passé de 1,8 % à 1,6 % pour les importations, de 2,5 % à 2,1 % pour les exportations.

Le recul du cours des matières premières explique largement que les comptes extérieurs des pays africains se soient détériorés de plus de 2 milliards de francs au premier trimestre 1987, alors qu'ils s'étaient redressés de près de 1,8 milliard de francs un an auparavant.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MARGE NETTE DU 1er SEMESTRE : 8,42 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES Bénéfice net : + 116 %

PREMIER SEMESTRE 1987

Le chiffre d'affaires de Majorette s'établit, au 30 juin, en progression de 12,5 % sur celui du premier semestre 1986 et s'élève à F 186,5 millions.

Après dotations aux amortissements et aux provisions de F 22,2 millions contre *21,9 millions à fin juin 1986, le résultat courant avant impôt ressort* à F 23,7 millions contre F 5,3 millions.

Le bénéfice net de la période progresse de 116,7 % à 15,7 millions contre F 7,248 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent. Il représente 8,42 % du chiffre d'affaires contre 4,36 % un an plus tôt.

L'évolution de l'activité et des résultats est en droite ligne avec les prévisions effectuées en début d'exercice et formulées pour l'ensemble de l'exercice.

PERSPECTIVES

L'activité au 31 décembre 1987 devrait être en progression de 10 %, malgré un léger tassement constaté au cours des mois d'été. Cet accroissement sera obtenu notamment par la commercialisation depuis septembre d'une nouvelle gamme de véhicules à l'échelle 1/24e.

Les résultats nets de l'exercice progresseront tant en valeurs qu'en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires. Cependant, compte tenu notamment de la réintégration au premier semestre de l'intégralité de la provision pour investissement, la rentabilité exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires sera inférieure à celle affichée au 30 juin de la présente année.

L'investissement en Thaïlande est en cours d'achèvement et devrait être opérationnel dès 1988.

RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Majorette procèdera d'ici à fin décembre à une double augmentation de capital : la première en numéraire précédée de la distribution d'un dividende de 35 F, la seconde consistant en la distribution d'une action gratuite pour une action ancienne suite à l'incorporation des primes d'émission et réserves.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 21 septembre 1987 sous la présidence de M. Claude Alphandery.

Il a évoqué la mémoire de M. Jean-Pierre Leclerc, directeur général de la société, malheureusement disparu à l'issue d'une douloureuse maladie et qui a rendu les services les plus éminents.

Il a décidé de désigner M. Jean Fonkenell en qualité de directeur général.

Par ailleurs, le conseil a noté avec satisfaction que le patrimoine de la société est actuellement, à 99,75 %, productif de recettes locatives. Celles-ci se sont élevées au 1er semestre à 143 480 000 F à comparer à 121 063 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une progression de 18,5 %. Ces résultats conformes aux prévisions permettront d'assurer la progression du dividende unitaire pour un capital augmenté.

Le conseil a également examiné le développement du programme d'investissements en cours qui représente au total près de 328 millions de francs d'ores et déjà productifs de recettes locatives et qui comprend les immeubles de bureaux de la cité Malesherbes à Paris, du quartier Gambetta à la Défense et d'Orsay-Courtabœuf ainsi que les deux résidences de tourisme de l'avenue du Maine à Paris et des jardins du Prado à Marseille.

Un programme complémentaire d'investissement dans la région parisienne, portant sur 368 millions de francs, a été retenu dans les parcs d'activités de Gennevilliers, de Paris-Nord à Roissy et principalement dans la ZAC Pasteur-Montparnasse et rue Manin à Paris 19e.

Enfin, la société a poursuivi une active politique d'arbitrages patrimoniaux en vendant 213 appartements depuis le début de 1987, représentant un chiffre d'affaires de 41 millions de francs. Elle a, en outre, cédé l'immeuble de bureaux et divers locaux à usage commercial ou d'entrepôts sur le site de Bagnolet.

A la suite de toutes ces opérations, la part des investissements, dans la région parisienne, se trouvera ainsi substantiellement augmentée et portée à 81,57 %.

LUCIA

Il a été précédemment annoncé que Lucia s'était engagée dans deux nouvelles opérations sur le site de La Défense.

Ces opérations se déroulent de manière tout à fait satisfaisante :

● Quartier République-La Défense.

Programme dans lequel Lucia est engagée à hauteur de 30 % aux côtés de la Générale des Eaux, comprenant 17 800 m² HO de bureaux, d'ores et déjà vendus et loués en totalité. Livraison août 1988.

● Quartier Gambetta-La Défense V.

Programme dans lequel Lucia est engagée à hauteur de 20 % aux côtés de la Générale des Eaux et de la Société Générale, comprenant 169 000 m² HO de bureaux, 26 000 m² HO d'habitations, 2 000 m² HO de commerces et des équipements publics.

– Une partie des équipements publics a déjà été réalisée et livrée. Les programmes d'habitations et commerces n'ont pas encore été lancés.

Pour ce qui concerne les bureaux :

● 56 % du programme global, soit 95 000 m² HO, intégralement loués à IBM par bail de neuf ans ferme, sont conservés en patrimoine au travers une société dont Lucia détient 20 %. Livraison décembre 1987.

● Pour le surplus, livrable fin 1988 début 1989, plus des deux tiers sont d'ores et déjà sous promesse de vente.

Economie

SOCIAL

Les licenciements pour fin de chantier

Les ouvriers du groupe Dumez sont en grève à Bercy, au Louvre et à Roissy

Depuis le 17 septembre, les grands chantiers exécutés par le groupe Dumez, l'une des grandes sociétés du bâtiment et des travaux publics, sont paralysés par une grève. Les ouvriers, sous la houlette de la CGT, ont cessé le travail sur tous les grands chantiers en cours dans la région parisienne, pour le ministère des finances à Bercy, la pyramide du Grand Louvre et le programme d'extension de l'aéroport de Roissy, interdisant l'accès, le 23 septembre au matin, à la maîtrise et aux cadres.

Le reclassement du personnel à la fin d'un grand chantier est à l'origine de ce conflit qui a été provoqué par les circonstances de la fermeture d'un autre grand chantier, celui de la station de pompage de Valenton (Val-de-Marne). Selon la CGT, à l'achèvement des travaux, les ouvriers ont été licenciés, alors que, dans le même temps, le groupe Dumez était amené à recruter pour le lancement du chantier de Roissy. La direction du groupe Dumez affirme qu'à l'exception de onze terrassiers licenciés tous les ouvriers ont été reclassés.

Les grévistes exigent des propositions concrètes pour les ouvriers du site de Valenton, à savoir un reclassement ou des affectations sur d'autres chantiers du groupe. Ce faisant, ils se préoccupent également de leur sort. Le chantier de Bercy est partiellement achevé et les travaux de finition seront terminés au début de l'année prochaine. Au Grand Louvre il reste un an de travail.

En toile de fond, cette grève met en évidence la législation particulière au bâtiment. Depuis la circulaire Boulin de 1977, confirmée en février 1982, les licenciements pour fin de chantier ne sont pas considérés comme des licenciements économiques. Ils ne donnaient pas lieu à une autorisation préalable de l'inspection du travail.

Quand les grands chantiers s'enchaînaient de par le monde, aux temps glorieux du bâtiment français, les grands groupes parvenaient à réemployer leurs équipes. Désormais, et alors que le nombre de grands chantiers diminue, la pratique du licenciement se généralise. Des négociations sont actuellement en cours entre la CGT et les dirigeants du groupe Dumez. Elles n'ont pas encore abouti. La direction de Dumez a introduit une demande de référé pour *« atteinte à la liberté du travail »*.

A. Le.

AFFAIRES

M. Rupert Murdoch augmente sa participation dans le groupe éditeur du « Financial Times »

M. Rupert Murdoch, président du groupe de presse News Corporation (*The Times, News of the World*, etc.), vient de porter de 5 % à 13,5 % sa participation au capital du holding britannique Pearson, qui possède notamment le quotidien *The Financial Times* et la moitié de l'hebdomadaire *The Economist*. Le groupe contrôle aussi la maison d'édition de livres de poche Penguin Books.

M. Murdoch a pris cette participation par surprise, mardi 22 septembre dans la matinée, en opérant, à la City, un « raid » sur les actions de Pearson. En début de séance du Stock Exchange, il avait déjà récupéré 4 % des titres. Cependant, à l'issue de ce « raid », un porte-parole du groupe de M. Murdoch a indiqué que ce dernier n'avait pas l'intention *de contrôler Pearson. « News Corporation considère que l'intérêt de Pearson est de rester indépendant, tout en ayant le groupe de M. Murdoch comme actionnaire important.* » Ces paroles constituent un engagement, selon les règles de la City.

Outre la presse, le holding Pearson possède des intérêts dans le musée de Mme Tussaud (musée de cire londonien), dans la banque Lazard Partners, dans le vin (vignobles du Château-Latour), dans la porcelaine. Son chiffre d'affaires était de l'ordre de 9,5 milliards de francs en 1986 et ses bénéfices de 1,2 milliard de francs.

Y.-M. L.

M. Chavanes annonce des mesures en faveur des commerçants et des artisans ruraux

A l'occasion de la journée d'études sur le commerce et l'artisanat dans le monde rural organisée, le 21 septembre, à Blanzac (Charente), M. Georges Chavanes a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de la décentralisation et a insisté sur la nécessité de prendre des mesures spécifiques d'aides aux créations d'emplois productifs dans les petites communes. Le ministre du commerce, de l'artisanat et des services a, à cette occasion, annoncé un certain nombre de dispositions pour les artisans et les commerçants.

– Le plafond de ressources au-dessous duquel les artisans et les commerçants âgés peuvent solliciter l'indemnité de départ va être relevé, passant de 75 000 francs par an pour un ménage à 82 500 francs et 42 000 francs à 45 250 francs pour un célibataire. De la sorte, un plus grand nombre de bénéficiaires pourront solliciter cette aide et le processus de succession dans les entreprises sera facilité.

– La création du fonds d'aménagement des structures artisanales, doté de 25 millions sur les années 1987-1988, permettra, après avis des représentants des élus consulaires, des représentants des professions et des élus locaux, de financer des expériences particulièrement exemplaires.

– Des mesures seront préparées pour maintenir en milieu rural les quelque trente-deux mille détaillants en carburant. Il leur sera proposé, outre leur activité principale des métiers annexes (vente de journaux, tabac, etc.).

Marchés financiers

PARIS, 23 septembre ↑

Bon départ

La tendance amorcée dès les premiers échanges du matin s'est confirmée lors de la séance officielle. L'indicateur qui affichait à l'ouverture + 1,63 % se maintenait durant les échanges autour de + 1,50 %.

Le nouveau mois boursier démarre donc sur une note d'optimisme. Les investisseurs ont accueilli avec satisfaction la hausse record de Wall Street, la bourse américaine s'étant fortement redressée mardi dans un marché très actif. Du coup, les tensions dans le golfe Arabo-Persique qui avaient pesé un peu la veille sur la séance, ont été momentanément oubliées. Les investisseurs apprécient également la fermeté du dollar et attendent la réunion du G7 prévue pour la fin de la semaine. Sur le MATIF, les contrats se réapprécient, celui de décembre gagnant + 0,31 %. Sur le MONEP, les valeurs supports progressent, notamment Peugeot. Il en va de même pour ELF-Aquitaine et la Compagnie du Midi qui devraient figurer prochainement parmi les nouvelles valeurs sur ce marché des options négociables sur actions.

Parmi les plus fortes hausses figuraient Maisons Phénix, Midland, Europe 1 et Dassault. En revanche, à la baisse, on notait Prouvost, Sodexho, Locafrance et Institut Mérieux. Spie Batignolles a acquis la totalité de la société Angelo Pittau cotée sur le second marché. Ce holding détient 77,30 % de la SGPM, une entreprise de bâtiment qui passe sous le contrôle de Spie Batignolles. Les mouvements sont encore importants sur TF 1 dont 15 % du capital a changé de mains depuis deux mois. Enfin, la société Jallatte a annoncé qu'elle détenait 51 % du capital d'Adolphe-Lafont à la suite de l'offre publique d'achat déposée le 6 août.

NEW-YORK, 22 sept. ↑

Hausse record

Après être descendue en dessous de la barre des 2 500 points lundi, la Bourse new-yorkaise a connu, lors de sa séance de mardi, un renversement de sa tendance. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a, en effet, enregistré une hausse record de 75,23 points, clôturant à 2 568,05. Le précédent record avait été inscrit le 3 avril 1987. Il était de 69,89 points.

Quelque 209,51 millions d'actions ont été échangées, contre 170,07 millions lors de la séance précédente. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses, 1 055 contre 554 402 titres sont demeurés inchangés. Autour du Big Board, les professionnels ont attribué la fermeté des valeurs à des considérations d'ordre technique dues principalement à des rachats de couverture. De plus, les analystes estiment que le seuil des 2 500 points déclenchaient des ordres d'achat par ordinateurs.

Mardi, le marché est donc revenu en grande partie sur le recul de 120 points enregistré au cours des cinq séances précédentes et sur la baisse de 250 points subie depuis deux mois. Toutefois, les spécialistes se montrent très prudents quant à l'évolution ultérieure de la tendance. Parmi les valeurs les plus actives figuraient Newmont Mining, avec plus de 18 millions de transactions.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 22 sept.
Alcoa	59 1/2	60
Allegis (ex-UAL)	97	97 3/8
A.T.T.	32 1/4	33 7/8
Boeing	50 3/8	50 7/8
Chase Manhattan Bank	36 7/8	37 5/8
Du Pont de Nemours	110 3/4	115 1/4
Eastman Kodak	98 5/8	100
Exxon	46 3/4	48
Ford	101 3/4	103 1/4
General Electric	59 1/2	62 1/2
General Motors	85	86 1/2
Goodyear	67 7/8	69
I.B.M.	150 1/2	155 1/2
I.T.T.	59 1/2	60 5/8
Mobil Oil	48 3/8	48 1/2
Pfizer	68 3/8	69
Schlumberger	45 1/4	47
Texaco	39 5/8	40 1/2
Union Carbide	27 1/2	27 7/8
U.S.X.	35 3/8	36 5/8
Westinghouse	67	69 3/8
Xerox Corp.	78 1/4	79 1/2

CHANGES

Dollar : 6,098 F ↑

Le dollar s'est encore montré soutenu mercredi, remontant à 6,098 F, contre 6,056 F au fixing de la veille. Dans un marché calme, qui attend la réunion du « G 7 » samedi, le mark se raffermissait à 3,3350 F.

FRANCFORT	22 sept.	23 sept.
Dollar (en DM) ..	1,8165	1,8260

TOKYO	22 sept.	23 sept.
Dollar (en yens) ..	143,75	144,30

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 sept.)..... 7 1/4-7 3/8 %
New-York (22 sept.).... 7 9/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	21 sept.	22 sept.
Valeurs françaises ..	106,2	104,9
Valeurs étrangères .	132,6	133,3

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 sept.	22 sept.
Indice général ...	426,80	422,10

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	21 sept.	22 sept.
Industrielles	2 492,82	2 568,05

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	21 sept.	22 sept.
Industrielles	1 837,30	1 831,80
Mines d'or	438,30	447,70
Fonds d'Etat	86,67	86,60

TOKYO

	22 sept.	23 sept.
Nikkei Dow Jones	24866,10	
Indice général ...	2039,80	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 sept. 1987
Nombre de contrats : 64 471

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	98,05	97,35	97	96,85
Précédent	98,90	98,25	97,85	97,75

LA VIE DE LA COTE

SANOFI : BÉNÉFICE NET SEMESTRIEL EN HAUSSE. – Sanofi a réalisé, au premier semestre 1987, un bénéfice net part du groupe de 267 millions de francs, soit une hausse de 1,8 % par rapport, au premier semestre 1986, à périmètre comparable. Pour l'année, cette filiale du groupe Elf-Aquitaine prévoit une progression du bénéfice net consolidé de l'ordre de 20 %.

STAGNATION DES RÉSULTATS DE LA BNP. – Le résultat net consolidé du groupe BNP s'est établi, pour le premier semestre, à 1,360 milliard de francs, soit un chiffre pratiquement équivalent à celui enregistré au cours du premier semestre de 1986 (1,376 milliard).

IMÉTAL : BÉNÉFICE CONSOLIDÉ DE 79,7 MILLIONS. – Le groupe Imétal a annoncé un bénéfice de 79,7 millions de francs au cours des six premier mois de l'année, contre 600 000 F au cours de la même période de l'année dernière. Ce résultat comprend des éléments exceptionnels pour 59,7 millions de francs. Le résultat courant s'établit à 20 millions de francs, contre une perte de 129,4 millions au premier semestre 1986.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

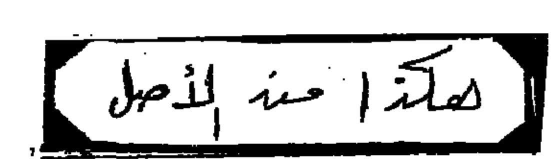
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou	dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	6,0730	6,0760	– 10	+ 5	– 10	+ 15	+ 100	+ 180
$ can.	4,6095	4,6153	– 77	– 52	– 144	– 104	– 348	– 247
Yen (100) ...	4,2291	4,2460	+ 102	+ 126	+ 218	+ 249	+ 771	+ 858
DM	3,3286	3,3321	+ 6	+ 105	+ 180	+ 207	+ 603	+ 667
Florin	2,9603	2,9632	+ 51	+ 62	+ 108	+ 125	+ 392	+ 440
F.B. (100) ...	16,0492	16,0656	+ 112	+ 194	+ 239	+ 370	+ 1108	+ 1494
F.S.	4,0179	4,0225	+ 113	+ 132	+ 242	+ 267	+ 798	+ 870
L (1 000) ...	4,6147	4,6240	– 208	– 154	– 416	– 355	– 1088	– 974
£	9,9597	9,9707	– 223	– 174	– 405	– 340	– 828	– 649

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/4	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 15/16	8 1/16
DM	3 5/8	3 7/8	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100) ..	6	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 3/4	6 3/4	7 1/8
F.S.	0 1/8	0 7/8	3 3/4	3 7/8	3 11/16	3 13/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000) ..	9 3/4	11 1/4	11 3/4	12 3/8	12 1/4	12 3/4	13	13 1/2
£	9 3/4	10	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4
F. franç. .	7	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 23 SEPTEMBRE

c : coupon détaché · o : offert · * : droit détaché · d : demandé · ◆ : prix précédent · ★ : marché continu

Cours relevés à 15 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1882	4,5 % 1973	1900	1897	1897	− 0 16
4210	C.N.E. 3%	4210	4210	4210	....
1195	B.N.P. T.P.	1195	1195	1195	....
1129	C.C.F. T.P.	1130	1134	1133	+ 0 27
1271	Créd. Lyon. T.P.	1271	1271	1271	....
3210	C.G.E. T.P.	3210	3210	3210	....
1939	Renault T.P.	1940	1950	1950	+ 0 52
2043	Rhone-Poul. T.P.	2043	2040	2040	− 0 14
1340	St-Gobain T.P.	1340	1350	1350	+ 0 75
1258	Thomson T.P.	1258	1258	1258	....
460	Accor	461	470	469 50	+ 1 84
550	Agence Havas	548	564	561	+ 2 37
680	Air Liquide	684	695	695	+ 1 61
2400	Alcatel	2390	2399	2388	− 0 08
2070	Als. Superm.	2070	2150	2150	+ 3 86
475	A.L.S.P.I.	473 90	477	465	− 1 88
365	Alsthom ★	364	369 90	369	+ 1 37
2650	Arjom. Prioux	2648	2648	2648	....
625	Ausedat-Rey	630	649	645	+ 2 38
1340	Aux. Entrepr. ★	1319	1345	1345	+ 1 97
925	Avions Dassault	965	1008	976	+ 1 14
550	BAFIP	551	555	551	....
390	Bail-Equipem. ★	392	400	400	+ 2 04
825	Bail Investiss.	818	839	834	+ 1 96
465	B.N.P. C.I.	455 10	445	444	− 2 44
710	Cie Bancaire	701	704	708	+ 1
515	Bazar H.-V.	519	530	526	+ 1 35
540	Béghin-Say ★	543	563	552	+ 1 66
855	Berger (Ma)	855	850	850	− 0 58
795	Bic ★	785	805	805	+ 2 55
1360	B.I.S.	1331	1342	1344	+ 0 98
2810	Bongrain S.A.	2816	2870	2872	+ 2 02
1170	Bouygues	1178	1200	1190	+ 1 02
97	B.P. France	97 50	98	98 50	+ 1 03
5290	B.S.N.	5330	5380	5330	....
2460	Cap Gem. S.★	2450	2450	2445	− 0 20
1400	Carnaud	1406	1450	1451	+ 3 27
3380	Carrefour★	3414	3450	3425	+ 0 32
177	Casino	172 10	177	176	+ 2 27
136	Casino A.D.P.	135 10	140	136	+ 0 67
1360	C.C.M.C.	1360	1360	1360	....
870	Cetelem	860	870	869	+ 1 05
790	Cerus	790	820	825	+ 4 43
2040	C.F.A.O.	2050	2086	2086	+ 1 76
335	C.G.E.	334 20	336 80	337 50	+ 0 99
1350	C.G.I.P.★	1330	1346	1355	+ 1 88
1180	Chargeurs S.A.	1195	1233	1231	+ 3 01
73	Chiers-Châtill.	72 90	73 70	73 60	+ 0 96
1210	Ciments franç.★	1223	1235	1236	+ 1 06
635	Club Méditerr.	636	650	648	+ 1 42
160	Codetel★	160	160 10	161 50	+ 0 94
320	Colimeg	321	320	320	− 0 31
2240	Colas	2230	2250	2250	+ 0 90
275	Compt. Entrepr.	277	279	279	+ 0 72
760	Compt. Mod.	760	758	762	+ 0 26
1230	Créd. Foncier	1235	1266	1257	+ 1 78
515	Crédit F. Imm.	517	525	525	+ 1 55
126	C.C.F.	129	130 50	130 40	+ 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
760	Créd. Lyon. (CI)	760	761	770	+ 1 32
1170	Crédit Nat. ★	1169	1171	1169	+ 0 86
230	Crouzet ★	230	237 40	228	− 0 87
3000	Damart S.A.	3000	3020	3020	+ 0 67
465	Darty ★	468	475	474 10	+ 1 30
365	Darty (DP)	363	366	369	+ 1 65
2160	De Dietrich	2160	2175	2180	+ 0 93
300	Dév. P.d.C. (Li)	302	303	303	+ 0 33
600	D.M.C.	588	600	603	+ 2 55
465	Drouot Assur.	465	455	473	+ 1 72
2450	Docks France ★	2475	2500	2505	+ 1 21
1130	Dumez ★	1127	1145	1136	+ 0 80
1310	Eaux (Gén.)	1285	1315	1316	+ 2 41
1410	Ecco ★	1430	1440	1425	− 0 35
1020	Electro-Finan.	1020	1030	1040	+ 1 96
365	Elf-Aquitaine	359 50	365	366	+ 1 81
300	— (certific.)	300	309	309	+ 3
970	Epeda-B-Faure	970	980	980	+ 1 03
3870	Essilor	3870	3952	3945	+ 1 94
2700	Essilor Int. (DP)	2700	2795	2795	+ 3 52
440	Esso S.A.F. ★	434 10	467 80	450 10	+ 3 68
2350	Eurafrance	2260	2373	2300	+ 1 77
1430	Eurocom ★	1395	1440	1438	+ 3 08
4190	Euromarché	4190	4400	4300	+ 2 63
730	Europe n° 1 ★	729	760	760	+ 4 25
1230	Exor ★	1238	1230	1260	+ 1 78
760	Facom	749	765	752	+ 0 40
1250	Fichet-Bauche	1250	1171	1175	− 6
210	Finextel★	207 50	210	212	+ 2 17
155	Fives-Lille	158 80	166 50	163	+ 2 64
1290	Fromageries Bel	1298	1302	1304	+ 0 46
1390	Gal. Lafayette★	1389	1398	1418	+ 2 09
435	Gascogne	435	439	439	+ 0 92
2190	Gaz et Eaux	2195	2250	2240	+ 2 05
565	Géophysique★	570	580	571	+ 0 18
2890	Gerland	2890	2890	2890	....
750	GTM-Entrepose	735	765	767	+ 4 35
725	Guyenne-Gas.★	720	750	724	+ 0 56
2820	Hachette ★	2823	2842	2850	+ 0 96
765	Hénin (La)	765	777	777	+ 1 57
1510	Hutchinson	1511	1537	1537	+ 1 72
188	Imétal	189	194	194 50	+ 2 91
375	Imm. Plaine-M.	376	391	391	+ 3 99
5170	Inst. Mérieux	5170	5050	5140	− 0 58
520	Interbail★	525	559	548	+ 4 38
1470	Intertechnique	1472	1490	1473	+ 0 07
820	J. Lefebvre	813	822	820	+ 0 86
1640	Lab. Bellon	1600	1690	1650	+ 3 13
1730	Lafarge-Coppée	1737	1754	1740	+ 0 17
1510	Lebon ★	1505	1600	1520	+ 1
3270	Legrand ★	3270	3310	3334	+ 1 96
2780	Legrand (DP) ★	2810	2910	2880	+ 2 49
810	Leroy-Somer★	807	822	816	+ 1 12
1830	Lesieur	1860	1800	1755	− 5 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
705	Locabail Immob.	700	720	720	+ 2 86
695	Locafrance ★	700	694	688	− 1 71
875	Locindus	870	870	870	....
1170	L. Vuitton S.A ★	1156	1175	1185	+ 2 51
500	Luchaire	500	510	513	+ 2 60
1430	Lyonn. Eaux ★	1425	1460	1465	+ 2 81
77	Mais. Phénix	73 20	78 90	76 60	+ 4 64
800	Majorette (Ly)	801	840	836	+ 4 37
445	Mar. Wendel★	445	446	454 50	+ 2 13
1790	Martell	1789	1850	1820	+ 1 79
2200	Matra	2208	2221	2219	+ 0 50
2600	Merlin-Gerin ★	2517	2539	2570	+ 2 11
330	Michelin	331 50	335	333	+ 0 45
1360	Midi (Cie)	1358	1401	1384	+ 1 91
300	Midland Bk SA★	287	304	302	+ 5 23
1320	Min. Salsig. (Ma)	1325	1385	1385	+ 4 53
56	M.M. Penarroya	56	58	56 60	+ 1 07
2870	Moët-Hennessy	2865	2910	2910	+ 1 57
83	Moulinex	81	82 90	83 10	+ 2 59
1130	Navig. Mixtes	1130	1160	1150	+ 1 77
159	Nord-Est	158 80	159 50	159	+ 0 13
470	Nordon (Ny)	468 50	470	470	+ 0 32
675	Nouvelles Gal.	678	680	680	+ 0 29
1140	Occident. (Gén.)	1135	1160	1150	+ 1 32
1580	Omn.F.Paris	1580	1600	1600	+ 1 27
215	Olida-Caby	215	220	223	+ 3 72
420	Opfi-Paribas	411	429 50	423	+ 2 92
3910	Oréal (L')	3880	3925	3881	+ 0 03
430	Paribas	432	437 60	435	+ 0 69
650	Paris-Réesc. ★	641	659	656	+ 2 34
1360	Pechelbronn ★	1360	1355	1362	+ 0 15
1250	Penhoet	1258	1258	1240	− 1 43
970	Pernod-Ricard	972	972	972	....
1630	Peugeot S.A.	1624	1649	1638	+ 0 86
17	Poclain	16 90	17 35	17 30	+ 2 37
2400	Poliet	2400	2430	2438	+ 1 58
700	P.M. Labinal	700	720	720	+ 2 86
3650	Presses Cité	3670	3690	3700	+ 0 82
1170	Prétabail Sic.	1182	1175	1223	+ 3 47
790	Primagaz	788	800	800	+ 1 52
735	Printemps★	742	755	752	+ 1 35
2150	Promodès	2160	2200	2200	+ 1 85
480	Prouvost S.A ★	539	510	490	− 9 09
1770	Radiotechn.	1760	1798	1788	+ 1 59
98	Raff. Dist. Total	98	102	101 70	+ 3 78
3450	Redoute (La) ★	3400	3385	3400	....
450	Robur financière	449	454	454	+ 1 11
1500	Roussel-Uclaf	1500	1520	1516	+ 1 07
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5350	R. Impériale (Ly)	5350	5300	5300	− 0 93
215	Sade	215	225	225	+ 4 65
1760	Sagem ★	1750	1800	1782	+ 1 83
515	Saint-Gobain	517	522	523	+ 1 16
1340	St-Louis B.	1342	1365	1345	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1840	Salomon	1840	1880	1880	+ 2 17
1650	Selvepar	1651	1710	1710	+ 3 57
780	Sanofi	769	785	778	+ 1 17
755	S.A.T. ★	756	778	750	− 0 79
1530	Saupiquet (Na)	1530	1550	1550	+ 1 31
450	Schneider ★	444 90	441 50	446	+ 0 25
123	S.C.O.A.	122 40	129 90	129 90	+ 5 27
840	S.C.R.E.G.	844	849	845	+ 0 12
1030	Seb ★	1034	1041	1039	+ 0 48
430	Sefimeg ★	427	424	426 10	− 0 21
1360	S.F.I.M.	1360	1380	1375	+ 1 10
66	S.G.E.	66 10	68 45	67 75	+ 2 50
565	Signaux ★	555	562	565	+ 1 80
990	Silic	988	1000	998	+ 1 11
570	Simco-U.P.H. ★	574	570	571	− 0 62
380	Simnor (Li)	380	380	380	....
1270	Skis Rossignol	1255	1270	1295	+ 3 19
665	Siminco	675	680	690	+ 2 22
420	Société Générale	420	420	422 50	+ 0 60
220	Sodecco	220	219	219	− 0 45
235	Sodero (Na)	235	235	235	....
2790	Sodexho	2790	2730	2730	− 2 15
140	Sogenal (Ny)	140	141 50	141 50	+ 1 07
430	Sogerap	428	432	436	+ 1 87
3050	Somm-Allib. ★	3050	3110	3089	+ 1 28
870	Source Perrier	871	888	885	+ 1 61
1100	Sovac ★	1120	1130	1110	− 0 89
560	Spie-Batignol.	549	580	579	+ 5 46
620	Strafor ★	626	640	645	+ 3 04
350	Synthelabo ★	343	350	353 60	+ 3 06
650	Talcs Luzenac	650	660	660	+ 1 54
3570	Tél. Elect.	3605	3621	3700	+ 2 64
1320	Thomson-C.S.F.	1335	1380	1337	+ 0 15
425	Total (CFP)★	417	428	425	+ 1 92
98	— (certific.)	97 80	98	97 10	− 0 72
1960	T.R.T. ★	1970	2049	2020	+ 2 54
550	U.F.B.	558	579	579	+ 3 76
1220	U.I.C. ★	1220	1300	1270	+ 4 10
585	U.I.F. ★	587	625	596	+ 1 53
845	U.I.S.	845	877	879	+ 4 02
290	U.C.B. ★	278 20	301	284	+ 2 08
685	Unibail	686	681	699	+ 1 90
680	Valéo	681	698	696	+ 2 20
68	Vallourec	68	68 20	68 20	+ 0 29
460	Via Banque	450	462	470	+ 4 44
950	Elf-Gabon	952	976	975	+ 2 42
159	Amax Inc.	162	165	165	+ 1 85
215	Amer. Express	214	225	225 10	+ 5 19
193	Amer. Teleph.	193 10	209 80	209 10	+ 8 28
162	Anglo Amer. C.	161	161 80	161 80	+ 0 50
765	Amgold	756	732	732	− 3 17
1110	BASF (Akt)	1113	1130	1125	+ 1 08
1190	Bayer	1190	1191	1197	+ 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
132	Buffelsfont.	134	135	135	+ 0 75
225	Chase Manh.	226	209 80	234	+ 3 54
95	De Beers	96	96 50	96 50	+ 0 52
2280	Deutsche Bank	2270	2300	2301	+ 1 37
1180	Dresdner Bank	1183	1201	1190	+ 0 59
168	Driefontein Cstl	165 50	166	166 50	+ 0 60
680	Du Pont-Nem.	686	711	711	+ 3 64
600	Eastman Kodak	600	620	624	+ 4
83	East Rand	82 80	84 50	84 50	+ 2 05
310	Electrolux	312	318	318	+ 1 92
225	Ericsson	223	225 50	225 50	+ 1 12
560	Exxon Corp.	558	605	603	+ 8 06
615	Ford Motors	613	638	638	+ 4 08
103	Freegold	100 60	102 60	102 60	+ 1 99
137	Gencor	137 50	139	138 60	+ 0 80
360	Gén. Electr.	362	388	385 50	+ 6 49
590	Gén. Belgique	598	585	585	− 2 17
510	Gen. Motors	511	526	526	+ 2 94
140	Goldfields	144	142 90	142 90	− 0 76
57	Gd Metropolitain	57	57 55	57 50	+ 0 88
99	Harmony	100	101 70	101 90	+ 1 90
57	Hitachi	57 20	59	59	+ 3 15
1060	Hoechst Akt.	1058	1071	1071	+ 1 23
158	Imp. Chemical	158	161 50	161 50	+ 2 22
915	IBM	917	962	960	+ 4 69
365	ITT	365	376	375	+ 2 74
160	Ito-Yokado	160	164	164	+ 2 50
106	Matsushita	106 10	108 10	108 10	+ 1 89
1210	Merck	1211	1255	1255	+ 3 63
465	Minnesota M.	467	487	487	+ 4 28
285	Mobil Corp.	284 80	299 90	299 50	+ 5 16
280	Morgan J.P.	279 50	292 50	292	+ 4 47
44800	Nestlé	44800	44800	44800	....
235	Norsk Hydro	235	239 90	239 90	+ 2 09
250	Ofsil	250	251	251	+ 0 40
2070	Petrofina	2069	2120	2120	+ 2 46
670	Philip Morris	669	705	705	+ 5 38
150	Philips	149 50	152 80	153 50	+ 2 68
128	Placer Dome	125	126 80	126 80	+ 1 44
520	Quilmès	519	520	520	+ 0 19
790	Randfontein	810	795	795	− 1 85
755	Royal Dutch	753	789	789	+ 4 78
134	Rio Tinto Zinc	134	136	136	+ 1 49
115	St Helena Co	114 50	113 10	114	− 0 44
275	Schlumberger	281	287	287	+ 2 14
131	Shell transp.	131	133 30	133 30	+ 1 76
2160	Siemens A.G.	2165	2235	2235	+ 3 23
210	Sony	212 40	214 70	214	+ 0 75
210	T.D.K.	209	211 90	211 90	+ 1 39
31	Toshiba Corp.	31 40	32 60	32 80	+ 4 46
405	Unilever	408	423	424	+ 3 92
325	Unit. Techn.	325 50	340	337	+ 3 22
825	Vaal Reefs	847	838	838	− 1 06
385	Volvo	384 50	389	389	+ 1 17
380	West Deep	393	388	386	− 1 78
480	Xerox Corp.	478 10	493	493	+ 3 12
2 51	Zambia Corp.	2 52	2 56	2 50	− 0 79

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9090	..
Emp. 8,80 % 77	125 58	2 981
9,80 % 78/93	100 40	1 981
10,80 % 79/94	102 80	0 680
13,25 % 80/90	105 55	4 091
13,80 % 80/87	100 39	12 988
13,80 % 81/89	106 05	9 528
16,20 % 82/90	113 95	11 273
16 % juin 82	115 76	4 678
14,60 % fév. 83	113 85	8 600
13,40 % déc. 83	113 10	10 169
12,20 % oct. 84	108 18	11 732
11 % fév. 85	104 81	8 479
10,26 % mars 86	99 35	5 494
ORT 12,75 % 83	1776	..
OAT 10 % 2000	98 15	3 279
OAT 9,90 % 1997	101 30	7 730
OAT 9,80 % 1996	97 05	6 363
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 06	2 030
CNB Paribas	102 10	2 030
CNB Suez	102 06	2 030
CNI janv. 82	102 09	2 030
PTT 11,20% 85	102 20	8 368
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	105 50	3 195
CNT 9% 86	89 55	3 762
CRH 10,90% déc. 85	99	7 203
Mécologie I. 6% 6/7	71 70	7 160

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1109	1110
Agache (Sté. Fin.)	2600	2580
A.G.F. (St Cent.)	859	900
Applic. Hydraul.	816	839
Arbel	415	415
Astorg	375	380
Avenir Publicité	710	650
Bain C. Monaco	351	351
Banque Hypoth. Eur.	443	441
Béghin-Say (C.I.)	390	390
B.G.I.	645	640
Biscuit (Génér.)	....	....
Blanzy-Ouest	715	715
B.N.P. Intercontin.	314 50	317
Bénédictine	5800	5820
Bon-Marché	1140	1140
B.T.P.	144 90	145
Calf	720	730
Cambodge	772	799
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	400	400
Carbone-Lorraine	740	740
C.E.G.Frig.	705	705
Centen. Blanzy	2502	2512
Centrest (Ny)	230	....
Cerabati	115	115
Chambourcy (M.)	960	980

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Champex (Ny)	150 60	....	
C.I.C. (Financ. de)	315	311	
C.I. Maritime	865	865	
Cimes-Sintra	540	460	o
Ciram (B)	550	....	
Clause	610	601	
Cotradel (Ly)	1890	1895	
Cogifi	414	412	
Comiphos	812	817	
Cie Industrielle	3781	3771	
Comp. Lyon-Alem.	675	660	
Concorde (La)	910	920	
C.M.P.	34 80	34 80	
Créd. Gén. Ind.	650	650	
Cr. Universel (Cie)	730	722	
Créditel	141 80	141	
Darblay S.A.	558	556	o
Delalande S.A.	1280	1272	
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1500	1490	
Didot-Bottin	875	870	
Eaux Bass. Vichy	1321	1351	
Eaux Vittel	2860	2766	d
Economats Centre	571	561	
Electro-Banque	370	370	
Elf-Antargaz	688	....	
E.L.M. Leblanc	915	915	
Enafi-Bretagne	283	285	
Entrepôts Paris	610	612	
Epargne (B)	3150	3115	
Europ. Accumul.	75	72 10	
Eternit	2850	2840	
Finalens	251 50	251	
FIPP	423	418	
Fonc	900	900	
Foncière (Cie)	567	565	
Fonc. Lyonnaise	5090	5090	
Foncina	500	500	
Forinter	1120	....	
Fougerolle	378	385	
France I.A.R.D.	350	354	
France (La)	7250	7310	
From. Paul Renard	500	517	
GAN	1314	1340	
Gaumont	520	540	
Gévelot	946	828	
Gr. Fin. Constr.	456	460	
Gds Moul. Paris	370	365	
Groupe Victoire	3415	3620	
G. Transp. Ind.	600	600	
H.E.F.	143 50	137 50	
Immindo S.A.	440	450	
Imminvest	303 60	310	
Immobail	397	392	
Immobanque	691	682	
Immob. Marseille	8550	8510	
Immofice	514	515	
Invest. (Sté Cent.)	3600	3600	
Jaeger	245	246	
Lafitte-Bail	422	438	
Lambert Frères	289	285	
Lille-Bonnières	1191	1249	
Loca-Expansion	276	284	o
Locafinancière	342	352 70	
Locasal	785	736	
Louvre (Sté)	1700	1601	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Machines Bull	46	45 10	
Magasins Uniprix	250	250	
Magnant S.A.	120	....	
Maritimes Part.	378 50	377	
Métal Déployé	424	423	
Mors	150	150	
Navig. (Nat. de)	81	82	
OPB Paribas	315 30	320	
Optorg	222	225	
Oréal (L') C.I.	2410	2410	
Origny-Desvroise	1150	1150	
Palais Nouveauté	855	854	
Paribas-CIP	421	424	
Paris France	317 90	317 90	
Paris-Orléans	340	340	
Partenbus	825	820	
Patern. Risq. Div.	1400	....	
Pathé-Cinéma	785	785	
Pechiney (cert. inv.)	340	338	
Piles Wonder	990	1081	d
Piper-Heidsieck	850	850	
P.L.M.	174	184	
Porcher	650	635	
Promodès	1365	1340	
Providence S.A.	1770	1768	
Publicis	2860	3000	
Raff. Souf. R.	153	149	
Rhône-Poul. (c. inv.)	461	458	
Ricqlès-Zan	285	285	
Rochefortaise S.A.	529	549	
Rochette-Cenpa	71	71	
Rosario (Fin.)	1190	1156	
Rouclère	210	230	d
Rougier et Fils	90	95 40	
Sacer	520	540	
SAFAA	397	362	
Safic-Alcan	990	980	
SAFT	1905	2020	
Saga	309	305	
St-Gobain C.I.	454 90	465	
Salins du Midi	519	516	
Sanofi	....	....	
Santa-Fé	170	165	
Setam	165	158	
Saulnes	65 10	65 10	
Savoisienne (M)	270	250	
SCAC	700	705	
Senelle Maubeuge	551	580	
S.E.P. (M)	200	200	
Serv. Equip. Véh.	108 80	112	
Sicli	260	270	
Sicotel	301	301	
Slavim	255	252	
Siph (Plant. Hévéas)	378	394	
Sté Générale-CIP	407	407	
Sofal financière	1981	1980	
Soffo	460	460	
Soficomi	781	....	
S.O.F.I.P. (M)	150	156	d
Sofragi	1200	1200	
Soudure Autog.	463	481 50	d
Sovabail	697	697	
S.P.I.	724	731	
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....	
Stemi	1105	1008	o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Taittinger	1890	1890	
Testut-Aequitas	600	615	
Tour Eiffel	585	585	
Ufiner S.M.D.	719	725	
U.A.P.	3500	3380	o
U.T.A.	1501	1441	o
Veuve Clicquot	3880	3800	
Vicat	1500	1530	
Viniprix	2051	2070	
Virax	175 70	175 70	
Waterman S.A.	691	690	
Brass. du Maroc	133 90	....	

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.E.G.	1060	....	
Akzo	498	513	
Alcan Alum	219	219	
Algemeine Bank	136 10	146	
American Brands	330	344 90	
Am. Petrofina	424	....	
Arbed	268	....	
Asturienne Mines	194	....	
Bco Pop Espanol	490	489	
Banque Morgan	....	....	
Banque Ottomane	2750	2750	
B. Régl. Internat.	58000	59950	
Br. Lambert	649	639	
Canadian-Pacific	123 10	124 50	
CIR	30	....	
Commerzbank	960	970	
Dart. and Kraft	345	340 10	
De Beers (port.)	90	....	
Dow Chemical	600	608	
Gén. Belgique	598	585	
Gevaert	1299	1235	
Glaxo	174 10	185 50	
Goodyear	428	....	
Grace and Co	406	412	
Gulf Canada Corp.	132 50	....	
Honeywell Inc.	480	490	
I. C. Industries	205	214 50	
Johannesburg	1420	1420	
Kubota	24	24	
Latonia	270	271	
Midland Bank Plc	52 80	53 60	
Mineral-Ressourc.	94	90	
Nixdorf	2780	2804	
Noranda	160 20	160	
Olivetti	35 50	36	
Pakhoed Holding	245	250	
Pfizer Inc.	425	430	
Procter Gamble	594	591	
Ricoh Cy Ltd	53	55	
Rolinco	310 30	316 50	
Robeco	324 30	331 50	
Rodamco	434	435	
Saipem	17 95	19 50	
Shell fr. (port.)	130	....	
S.K.F. Aktiebolag	320	350	
Steel Cy of Can.	117	....	
Tenneco	301 20	331	d
Thorn EMI	69	70	
Toray indust. inc	37	37 50	
Vieille Montagne	950	955	
Wagons-Lits	890	895	
West Rand	26 30	27 50	

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1209	....	
Alain Manoukian	514	530	
Asystel	605	605	
B.A.C.	495	498	
B. Demachy & Assoc.	780	788	
B.I.C.M.	950	960	
B.I.P.	577	580	
Bolloré Technologies	1099	1101	
Boiron	826	828	
Cables de Lyon	1245	1240	
Calberson	1025	1020	
Cardif	2210	2220	
C.D.M.E.	1060	1075	
C. Equip. Elect.	313	313	
C.E.G.I.D.	1344	1290	o
C.E.G.E.P.	220	220	
C.E.P.-Communication	1390	1370	
C.G.I. Informatique	767	770	
Ciments d'Origny	635	630	
C.N.I.M.	392	395	
Concept	244	249 80	
Conforama	650	744	d
Défi	301	295	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Dauphin O.T.A.	3290	3290	
Davenlay	2400	2400	
Deville	1058	1021	
Drouot-Obl. convert.	....	....	
Editions Belfond	279	279	
Elect. S. Dassault	671	671	
Elysées Investiss.	38 40	38	
Expand	828	834	
Filipacchi	670	675	
Guintoli	1090	1090	
Guy Degrenne	875	885	
I.C.C.	258	258	
IDIA	227	227	
I.G.F.	195	195	
IN2	280	285	
Int. Métal Serv. (IMS)	204	200	
La Commande Electro.	680	619	o
Le gd livre du mois	381	381	
Loca-Investissement	290	291	
Locamic	302	300	
Manutan	410	430	
Marin Immobilier	320	307	o
Métallurg. Minière	150	145	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métrologie Internat.	390	390
Metroservice	237	237
M.M.B	671	679
Molex	309	309
Navale-Delmas	745	740
Olivetti-Logabax	420	444
Om. Gest. Fin.	470	....
Petit Bateau	239	240
Petrofigaz	480	489
Pier Import	370	370
Razel	1425	1450
St-Gobain Emballage	1650	1551
St-Honoré Matignon	210	210
S.C.G.P.M.	337	316 80
Seine-Metro	750	730
S.E.P.	1799	1691
S.E.P.R.	1690	1600
Sligos	1495	1428
S.M.T. Goupil	360	360
Sodinforg	1110	1150
Sofibus	346	356
Supra	1065	1080
TF 1	200	208
Valeurs de France	373	373

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Amrep	....	....	
Calciphos	320	321	
C.E.M.	....	....	
Cochery	162 30	....	
Cogenhor	102	118 80	
C. Occid. Forestière	180	194 40	d
Coparex	421	425	
Dubois Inv. (Custo.)	985	985	
Gachot	208	206	
Hydro-Energie	320	....	
Hoogovens	260	....	
Metroservice	64	67	
Nicolas	1002	1000	
Paternelle-R.D.	3400	....	
Révillon	365	....	
Rorento N.V.	151 40	151 60	
Sopelem	....	....	
S.P.R.	550	....	
Ufinex	380	....	
Union Brasseries	136	125 20	

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 22/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	840 41	819 91
Actions France	499 72	481 66
Action Invest.	393 34	375 50
Actions sélectives	628 84	606 11
Aedificandi	643 56	620 30
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1300 60	1268 88
A.G.F. 5000	634 19	618 72
A.G.F. ECU	1071 43	1060 82
A.G.F. Interfonds	452 53	441 49
A.G.F. Invest	108 33	105 69
A.G.F. OBLIG.	1086 06	1080 66
A.G.F. Sécurité	10250 08	10250 08
Agfimo	675 96	659 47
Altefi	211 82	204 16
A.L.T.O.	184 16	177 50
Amari-Gan	5995 46	5866 33
America-Valor	775 72	740 54
Amplitude	577 97	581 14 ◆
Arbitrages court terme	5483 88	5472 92 ◆
Argonautes	432 20	418 60
Associa Prestige	24732 88	24732 88
Associc	1163 17	1163 17
Aurecic	1411 20	1370 10
Axa Europe	117 34	112 02
Axa Investissements	127 26	121 49
Bourse-Investiss.	480 15	458 38
Bred Associations	2660 08	2652 13
Bred International	100 63	98 86
Capital Plus	1664 23	1664 23
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	401 06	385 63
Cortal court terme	1262 25	1262 25
Cortal Intérêt trim.	1048 95	1028 89 ◆
Corteza	951 07	907 94
Cradinter	514 89	498 89
Croissance Finance	287 19	274 82
Croissance Immobilière	878 84	848 08
Croissance Mercure	2596 28	2520 67
Croissance Prestige	394 22	376 34
Drouot-France	721 83	689 10
Drouot-Investiss.	1191 85	1137 80
Drouot-Sécurité	261 05	249 21
Drouot-Sélection	136 31	130 13
Ecucic	1176 81	1159 42
Ecureuil Privatisations	310 49	301 45 ◆
Elicoop Sicav	11250 71	11250 71
Eli-Valeurs	9621 31	9386 64
Energie	288 50	275 42
Epacic	2793 58	2788
Eparcourt Sicav	4069 47	4059 32
Epargne Associations	24386 13	24349 61
Epargne-Capital	7828 85	7749 36
Epargne-Croiss.	1676 12	1630 29
Epargne-Industr.	821 68	784 42
Epargne-Inter	715 37	696 22
Epargne J	53214 37	53214 37
Epargne-Long-Terme	1759	1711 92
Epargne-Oblig.	186 41	181 42
Epargne-Quatre	1007 61	1007 61
Epargne-Unie	1353 64	1292 26
Epargne-Valeur	443 52	431 86
Eparoblig	1260 38	1257 86 ◆
Epsilon	1015 69	1005 63
Eurocic	9811 35	9866 35
Euro-Croissance	597 99	580 57
Eurodyn	1160 12	1121 97
Euro-Gan	5201 23	4965 37
Extrême Orient Sicav	587 35	570 24
Finord Placement	60474 58	60293 70
Finord Valorisation	13320 93	13059 64
Foncicav (div. par 10)	10815 63	10815 63
Foncival	274 82	262 36
France-Gan	6446 49	6154 17
France-Garantie	274 84	274 29
France-Investiss.	505 99	483 05
France-Net	120 25	119 06
France-Obligations	432 84	428 55
Francic	420 67	408 42
Francic Pierre	99 46	98 56
Francic Régions	1140 84	1107 61
Fructi-Associations	1339 31	1339 31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	305 01	300 50
Fructicourt	105716 66	105716 66
Fructidor	247 86	244 20
Fructifrance	853 99	833 16
Fructimmo	250 80	250 80
Fructivalor	559 84	546 19
Fructivar	82302 16	82096 92
Fructi ECU	569 99	561 57
Fructi-Première	11017 38	10854 56
Futuroblig	1022 44	1021 42
Gestilion	56895 96	56853 83
Gestion Amérique	369 81	353 04
Gest. France Europe	108 01	101 20
Gestion Orient	196 16	186 31
Gestion Sécuricourt	10624 65	10519 46
Gestion Sicavimmo	754 46	720 24
Gestion Uni-Japon	1516 60	1447 83
Gestion Associations	160 85	157 31
Gestion Mobilière	772 33	737 31
Gest. Rendement	469 53	448 24
Gest. Sél. France	758 71	724 31
Haussmann Associat.	1181 93	1181 93
Haussmann court terme	1236	1236
Haussmann Epargne	1368 17	1358 17
Haussmann Europe	2383 47	2297 32
Haussmann France	1085 75	1047 47
Haussmann Oblicrois.	1276 09	1276 09
Haussmann Obligation	1482 92	1429 32
Horizon	1174 42	1140 21
I.M.S.I.	602 21	574 90
Indo-Suez Valeurs	780 95	745 54
Interoblig.	11767 42	11314 83
Intersélect France	485 34	483 33
Intervaleurs Indust.	700 73	668 95
Invest. net	14306 62	14278 06 ◆
Invest. Obligataire	17716 30	17680 94 ◆
Japacic	185 61	180 20
Jeune épargne	241 21	237 65
Laffitte-Amérique	280 07	267 37
Laffitte-crt-terme	58419 54	58419 54
Laffitte-Expansion	895 47	854 86
Laffitte-France	350 03	334 18
Laffitte-Immobilier	259 71	247 93
Laffitte-Japon	359 08	342 80
Laffitte-Oblig.	144 94	138 37
Laffitte-Placements	63943	63943
Laffitte-Rend.	215 17	205 41
Laffitte-Tokyo	1356 59	1295 07
Lion-Associations	11340	11340
Lion court terme	114932 51	114932 51
Lion-Institutionnels	22744 13	22687 41
Lionplus	70058 79	69365 14
Livret portefeuille	696 43	668 44
Méditerranée	192 70	183 96
Minimax	25670 94	25670 94
Mondiale Investissem.	481 35	459 52
Monecic	5530 74	5530 74
Monedan	51263 22	51263 22
Moné J.	54943 85	54943 85
Monelaffitte	267832 32	267832 32
Monevalor	82613 47	82613 47
Multi-Obligations	424 85	405 58
Mutuelle Unie Sél.	164 21	158 76
Natio.-Assoc.	6554 36	6541 28
Natio.-Epargne	13478 84	13345 39
Natio.-Immobilier	1029 23	1001 68
Natio.-Inter.	1143 72	1113 11
Natio.-Obligations	537 47	523 09
Natio.-Patrimoine	1518 79	1478 14
Natio.-Placements	64384 12	64384 12
Natio.-Revenu	1013 95	1003 91
Natio.-Sécurité	54007 18	54007 18
Natio.-Valeurs	751 25	731 14
Nippon-Gan	5541 63	5290 34
Nord-Sud Développ.	1189 56	1187 19 ◆
Normet IF	13481 86	13217 30
Oblicic Régions	1018 99	1003 93
Oblicoop Sicav	1372 11	1345 21
Obligations Convert.	454 18	433 57
Oblifion	1076 76	1066 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Optimavalor	687 53	656 35
Paramérique	596 13	569 10
Pareurope	884 92	844 79
Paribas Croissance	664 45	637 36
Paribas Epargne	15508 12	15477 17
Paribas France	111 83	108 57
Paribas Opportunités	119 24	115 77
Paribas Patrimoine	563 89	540 90
Paribas Revenu	93 81	92 88
Parnasse-Valor	1085 52	1084 44
Patrimoine-Retraite	1627 21	1595 30
Phénix Placements	247 97	246 74
Pierre Investiss.	763 25	728 64
Placement A	1079 06	1079 06
Placement crt-terme	70875 31	70875 31
Placement J	55350 48	55350 48
Placement Premier	52505 40	52505 40
Placements Rendement	11600 41	11600 41
Placements Sécurité	105322 45	105322 45
Planinter	1054 29	1028 58
Première Obligations	10525 87	10504 85
Prêt'Association	21659 29	21659 29
Province Investiss.	573 55	547 64
Quartz	116 88	114
Rentacic	163 04	160 63
Revenus Trimestriels	5466 80	5412 67
Revenu Vert	1126 95	1125 82
Rivoli Plus	1067 25	1018 85
St-Honoré Assoc.	14078 04	14008
St-Honoré Bio-aliment.	878 44	838 61
St-Honoré Pacifique	612 41	584 64
St-Honoré P.M.E.	493 11	470 75
St-Honoré Real	11400	11364 58
St-Honoré Rendement	11380 99	11304 47
St-Honoré Services	528 52	508 19
St-Honoré Technol.	813 83	776 93
St-Honoré Valor	12161 82	12065 30
Sécuricic	10984 90	10973 93
Sécur. Mobilière	402 12	383 89
Sécuri Taux	10539 50	10539 50
Sélection Croissance	564 41	547 97
Sicadan (Cadan BP)	735 40	724 53
Sicav-Associations	1407 16	1405 05
S.F.I. fr. et étr.	670 28	650 76
Sicav 5000	370 07	360 17
Slivafrance	597 83	581 83
Slivam	451 80	439 71
Slivarente	208 88	206 81
Slivinter	463 52	441 38
S.N.I.	1354 97	1315 50
Sogepargne	380 81	367 05
Sogepremière	82970 43	81078 09
Sogerac	49475 33	49034 30
Sogevalor	77654 02	76808 28
Sogever	1168 95	1115 94
Sogister	1382 90	1328 74
Soleil Investiss.	502 51	479 72
Stratégie Actions	1047 23	1008 95
Stratégie Dével.	1041 37	1008 59
Technocic	1170 79	1136 69
Techno-Gan	6466 70	6173 46
Talion	5098 09	5037 71
U.A.P. Investiss.	436 15	419 42
Uni-Associations	111 83	111 83
Unifrance	506 23	483 27
Unifoncier	1302 13	1243 08
Uni-Garantie	1280 47	1265 34
Unigestion	963 60	919 90
Uni-Régions	3230 53	3084 04
Univerte	2107 49	2038 19
Univer	180 54	180 54
Univers-Actions	1094 50	1049 84
Univers-Obligations	1537 54	1486 98
Valorem	561 62	547 92
Valoblig	60056	59461 39
Valorg	1625 84	1624 32
Valreal	60123 83	60083 79

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 056	6 098	5 850	6 350
ECU	6 922	6 925	....	....
Allemagne (100 DM)	333 340	333 440	323	341
Belgique (100 F)	16 068	16 070	15 500	16 400
Pays Bas (100 fl.)	296 130	296 260	287	305
Danemark (100 krd)	86 780	86 780	83	90
Norvège (100 k)	91 090	91 200	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 984	9 973	9 650	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 375	4 375	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 618	4 621	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 200	402 320	390	410
Suède (100 krs)	94 850	95 020	92	98
Autriche (100 sch)	47 365	47 380	45 900	48 700
Espagne (100 pes.)	4 984	4 985	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 233	4 233	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 596	4 624	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 208	4 222	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	89900	90000
Or fin (en lingot)	89950	90900
Pièce française (20 fr)	522	525
Pièce française (10 fr)	362	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	601
Pièce latine (20 fr)	522	522
Souverain	657	654
Pièce de 20 dollars	3100	3060
Pièce de 10 dollars	1470	1540
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3375
Pièce de 10 florins	541	538
Or Londres	..461 55	..461 05
Or Zurich	..462	..461
Or Hongkong	..462 50	..461 45
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

Mme Tasca et M. Labrusse dénoncent les comportements de la CNCL

M. Bertrand Labrusse et Mme Tasca, membres de la CNCL nommés par le président de la République, se sont tous deux exprimés, mercredi 23 septembre, sur le fonctionnement de la commission.

La CNCL, a déclaré M. Labrusse à Europe 1, *« est malade de non-pluralisme, d'un certain manque de courage, de moyens et de volonté d'imposer le respect de ce qu'elle a décidé, tels le cahier des charges ou le mieux-disant culturel »*.

Il accuse également la CNCL à propos des nominations des présidents de chaîne : *« On ne fera jamais croire qu'on ne pouvait pas garder certains des grands professionnels,comme par exemple Jean Drucker, Jean-Noël Jeanneney, Janine Langlois-Glandier. »*

Interrogé sur les reproches faits par la CNCL à Michel Polac et à son émission « Droit de réponse » où elle fut mise en cause, M. Labrusse les qualifie de *« grotesques »* et de *« débat d'un autre âge »*.

M. Labrusse a enfin affirmé que, malgré les critiques qu'il porte, il n'avait pas l'intention de démissionner de la CNCL : *« On peut être à l'intérieur et être en dissension (...). dès mon arrivée à la CNCL, j'ai revendiqué le droit à l'opinion dissidente. »*

Quant à Mme Tasca, elle a déclaré : *« En n'adoptant pas de sanction à l'égard de Radio Rythme bleu* [radio FM de Nouvelle-Calédonie favorable à M. Lafleur], *la CNCL a violé la loi. Cette station a étendu illégalement sa zone de diffusion avec l'aide, en la personne de M. Bernard Pons, d'un gouvernement théoriquement chargé de faire appliquer la loi. En ne s'y opposant pas, la CNCL a couvert ces irrégularités. Que ces dernières aient été commises à l'initiative des pouvoirs publics ne constitue pas une circonstance atténuante, mais aggravante »* (*le Monde* du 23 septembre). Mme Tasca considère donc que l'institution *« a failli à sa mission et même incité le gouvernement à aller plus loin »*.

Radio Rythme bleu, c'est cette radio sur laquelle, dès son retour du « Caillou », Mme Tasca avait attiré, le 4 septembre dernier, l'attention de ses collègues, estimant que les *« privilèges »* qui lui avaient été accordés étaient irréguliers. La majorité des membres de la CNCL décidait, en réunion plénière, de ne pas sanctionner immédiatement cette radio, arguant de la trop grande proximité du référendum et des agissements similaires de certaines radios indépendantistes.

S'estimant *« désavouée »*, Mme Tasca a préféré ne plus participer aux travaux de la commission information de la CNCL.

Au conseil des ministres

1,2 million d'élèves du primaire bénéficieront des « contrats bleus »

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 23 septembre, a entendu une communication de M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, sur les mesures prises pour améliorer le déroulement de la carrière des fonctionnaires de l'Etat. Trois décrets seront *« très prochainement publiés »*, afin d'augmenter le nombre des emplois réservés aux fonctionnaires dans le concours de recrutement, de favoriser la promotion interne et de mettre en place des *filières exceptionnelles* de passage entre les catégories B et C, a indiqué, M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, qui rendait compte du conseil des ministres.

Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, a fait le point de la politique de déconcentration dans ce secteur.

Enfin, M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a traité de l'aménagement du temps extra-scolaire, en soulignant que près de quatre mille communes avaient signé avec l'Etat des « contrats bleus », concernant le premier degré. 1,2 million d'enfants bénéficieront de ces contrats, qui organisent quatre heures d'activité sportive ou éveil chaque semaine. La participation de l'Etat s'élèvera, pour le premier trimestre de l'année scolaire 1987-1988, à 72 millions de francs.

Alors que la Cour de sûreté veut entendre un nouveau témoin

Les islamistes tunisiens en appellent au « jugement de Dieu »

Déjà fertile en rebondissements, le procès contre les quatre-vingt-dix intégristes du mouvement de la tendance islamique (MTI) a connu, le mercredi 23 septembre en fin de matinée un étourdissant coup de théâtre. Au lieu de rendre comme prévu son verdict, la Cour de sûreté de l'Etat qui avait pourtant délibéré pendant près de vingt-quatre heures, annonça, à la surprise générale, qu'elle acceptait d'entendre, le vendredi 25 septembre, un ultime témoin.

TUNIS
de notre envoyé spécial

Il s'agit, semble-t-il, d'une jeune femme ayant impliqué devant la police l'un des accusés – un garde national – poursuivi dans l'affaire des attentats du 2 août contre plusieurs hôtels touristiques de Sousse et de Monastir. Lors de son interrogatoire devant la cour, il y a onze jours (*le Monde* des 13-14 septembre) le garde national avait catégoriquement rejeté ce témoignage. A la demande de la défense, la cour a donc finalement décidé d'entendre la jeune femme.

Ce nouvel épisode, totalement inédit dans un procès de ce genre – et qui s'est déroulé en l'absence des journalistges tenus à l'écart – risque de repousser encore de plusieurs jours l'annonce du verdict. L'étonnante décision de la cour intrigue d'autant plus les observateurs, en premier lieu les avocats, qu'elle a été annoncée devant les cinquante-trois accusés dont la présence n'était pas juridiquement indispensable. On voit mal pourquoi la cour a tenu à faire transporter les accusés à bord de leurs cinq fourgons cellulaires, interrompant la circulation en plein milieu de journée dans les rues de Tunis, au prix d'un bel embouteillage. On comprend mal aussi pourquoi la cour a tant tardé pour décider d'entendre ce témoin supplémentaire.

Pendant une journée, et une longue nuit, les avocats de la défense, les familles des accusés et les journalistes avaient vainement guetté l'annonce de la fin des débats du tribunal que préside M. Hachemi Zamel... Chacun avait été tenu dans la plus complète ignorance et à distance respectable – un bon demi-kilomètre – du baraquement de la caserne Bouchoucha où siège la cour.

Mardi, avant de se retirer, le tribunal avait invité, comme la loi l'exige, les cinquante-trois intégristes présents dans le box des accusés à formuler en quelques mots leur ultime défense. M. Rached Ghannouchi, convié le premier à prendre la parole, s'était exprimé en cinq phrases. Vêtu d'une djellaba couleur sable et d'une chéchia rouge, l'*« émir »* du MTI déclara notamment à ses juges : *« La Cour rendra son verdict, mais c'est Dieu qui, dans l'au-delà, nous jugera tous. Je lui rends grâce de m'avoir permis de participer à la fondation du MTI, un mouvement favorable à la paix, à la liberté et à la démocratie. Je condamne la violence d'où qu'elle vienne comme moyen de solution des conflits politiques. Je recommande à tous nos amis, quel que soit le verdict, de ne pas penser à la vengeance, car mon sang irriguera cette terre d'une manière bénéfique. Je remercie tous ceux qui se sont tenus à nos côtés dans cette épreuve, notamment les forces éprises de paix et de liberté. »*

La plupart des autres accusés ne purent s'exprimer que quelques secondes chacun, le président Zamel s'employant avec zèle à les interrompre dès qu'il les soupçonnait de vouloir tenir hors de propos un discours politique. Cette dernière audience publique avant le verdict ne dura guère plus d'une demi-heure.

Longue attente

Au cours de la longue attente nocturne des familles et des avocats, nous avons assisté à quelques scènes dont ni les forces de l'ordre ni la justice tunisienne ne pourront tirer gloire.

Prétextant la nécessité d'empêcher les attroupements, un groupe de policiers motocyclistes chassa des lieux une dizaine de femmes anxieuses de connaître le sort réservé à leur parent. Mères, filles ou sœurs des accusés, venues des quatre coins de la Tunisie et enveloppées dans leur long safsari traditionnel, certaines assistaient, muettes et immobiles, depuis près d'un mois au procès. Les policiers les « invitèrent » avec fermeté à monter à bord de taxis ou d'autobus qu'ils avaient arrêtés d'office pour la circonstance.

Si les autorités ont pris soin, en toute hypothèse, de quadriller Tunis et de mettre en place un important mais discret dispositif policier, elles ne semblent pas s'attendre que la rue réagisse violemment à l'annonce du verdict. Tant que les éventuelles condamnations à mort ne seront pas appliquées, le réseau clandestin du MTI optera sans doute pour la prudence. Certains groupes, plus extrémistes que le mouvement de M. Ghannouchi – et ouvertement critiques à son égard – se sont manifestés ces derniers jours. Un mystérieux groupe baptisé *Les Partisans des martyrs* a distribué dans les boîtes à lettres de Tunis des tracts *qui, sur un ton très dur*, un verset du Coran à l'appui, menacent de frapper *« les magistrats, les policiers tortionnaires et les journalistes »* complices, de près ou de loin à ses yeux, du pouvoir dans le procès contre le MTI.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Sur le vif

Pour l'abbé Pierre

Vous ne devinerez jamais qui m'a appelé hier. L'abbé Pierre. Je suis resté sans voix. Partagée entre *la honte et l'émotion*. Qu'il en soit réduit à s'adresser à moi, le clown, le fou du roi, pour attirer l'attention de nos princes sur son immense troupeau de mal logés, de mal nourris, c'est quand même un monde ! Un monde d'égoïsme, d'indifférence et de cynisme.

Les crève la faim, soyons juste, ils ont pas que ça à s'occuper, nos politiciens, surtout là, au départ de la course à l'Elysée. On attendra bien peinard qu'ils crèvent aussi de froid avant de se donner les gants, de leur ouvrir deux, trois stations de métro et d'aller soulever – vous avez pensé à convoquer les médias ? – le couvercle d'une soupe populaire.

Là, par cette chaleur, ils nous font suer ces milices de traîne-misère qui claquent du bec devant des tonnes de fruits et de pommes de terre passés au bulldozer et arrosés de fuel pour pas qu'ils puissent y toucher. Vous me direz : faut pas pousser ! On peut pas nous demander et de donner aux pauvres et de s'offrir le luxe, ça coûte un max, de stocker des montagnes de bidoche, *de lait et de céréales*. A se demander si ça reviendrait pas moins cher de les entreposer au Pôle-Nord entre deux icebergs. D'ailleurs on leur en a filé l'hiver dernier, de ces vieux surplus, à ces nouveaux pauvres. Exact. Ils ont pu mettre un peu de beurre dans leurs navets pendant moins de trois mois. De la mi-janvier à la fin mars. Depuis, terminé !

Qu'est ce qu'on attend pour recommencer, là, maintenant, tout de suite, on peut savoir ? Il comprend pas , l'abbé Pierre. A quoi ça ressemble tous ces affamés en train de squatter à côté de toute cette bouffe. Parce que ça ne se passe pas à Calcutta ou à Addis-Abeba, ça se passe à Limoges, Marseille, Paris et Bruxelles. Enfin, réfléchissez, c'est complétement dément. L'absurdité dans toute son horreur. Un peu de décence, je vous en prie : sortez de vos congélateurs bourrés de quoi remplir ces ventre-creux !

CLAUDE SARRAUTE.

M. Mitterrand souhaite une diminution sensible des arsenaux stratégiques de Moscou et de Washington

Au cours du conseil des ministres du mercredi 23 septembre, le président de la République a évoqué le projet d'accord américano-soviétique sur l'élimination des fusées intermédiaires.

M. Mitterrand a fait part de sa *« satisfaction »* à ce sujet et précisé qu'il approuvait *« entièrement »* ce projet d'accord. Il a ajouté : *« La France ne peut que souhaiter la réduction des armements dès lors que cette réduction est globale, équilibrée et vérifiable. Une diminution sensible des arsenaux stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS s'impose désormais »*, a-t-il ajouté. Il a également souligné *« l'urgence de décisions internationales nouvelles pour l'interdiction complète des armes chimiques et l'examen approfondi du déséquilibre conventionnel en Europe. »*

● **Mort du bassiste Jaco Pastorius.** – Le bassiste Jaco Pastorius est mort lundi 21 septembre en Floride, au terme de huit jours de coma. Le 12 septembre dernier, il s'est trouvé pris dans une bagarre. Il aurait voulu monter sur scène pendant un concert de Carlos Santana ou on lui aurait refusé l'entrée du club. Né le 1er décembre 1951 à Norristown (Pennsylvanie), il vivait sans domicile fixe, sans argent, beaucoup plus souvent en relation avec la police qu'avec les organisateurs de concerts. Il y a une dizaine d'années pourtant, l'apparition du musicien dans le groupe Weather Report avait bouleversé la conception de la basse. Il avait joué avec Joni Mitchell, Herbie Hancock et dirigé ses propres groupes.

Le numéro du « Monde » daté 23 septembre 1987 a été tiré à 492 938 exemplaires

A B C D E F G

La visite à Rome de M. Giraud

Les flottes française et italienne coordonneront leur action dans le Golfe

ROME
de notre correspondant

Deux journées pleines avec visites d'unités et d'usines d'armement, et trois heures d'entretien avec son homologue italien, M. Valerio Zanone : ce n'est pas une visite « à la sauvette » qu'a faite à Rome les 21 et 22 septembre M. André Giraud, ministre français de la défense.

Le résultat le plus important est l'acceptation par Rome de participer pour 15 % à la construction du système d'observation militaire par satellite Hélios lancée par la France (*le Monde* du 23 septembre). Un autre élément est la décision de promouvoir une *« certaine coordination »* entre les deux flottes nationales envoyées pour le déminage du Golfe. Ce sont les deux amiraux qui régleront normalement les problèmes et, en cas de difficultés, les états-majors des deux marines.

Les deux parties ont beaucoup insisté sur le fait qu'il s'agissait là pour l'essentiel d'échanger des informations et des services. En cas d'attaque contre un bâtiment de l'une ou l'autre partie, a-t-il été précisé, les navires du partenaire n'agiraient que pour porter secours aux équipages et n'entreraient donc pas dans le combat.

Cette coopération préférentielle avec l'Italie dans le Golfe a été décrite par le ministre français comme un prolongement de la pratique ordinaire d'un bon travail en commun de deux flottes en Méditerranée.

En matière de coopération pour les armements, le ministre a rappelé que, ces derniers jours, les industries nationales des deux pays avaient signé un accord concernant le système Mistral de défense surface-air à courte portée et un autre sur un missile lance-torpilles. Des conversations sont enfin en cours sur une défense anti-aérienne adaptée à la Méditerranée.

J.-P. C.

● **Accident mortel dans le rallye de Côte-d'Ivoire.** – Quatre personnes ont été tuées, mercredi 23 septembre dans l'accident de l'avion léger qui assurait la liaison radio entre les voitures de la firme Toyota au cours du rallye de Côte-d'Ivoire. L'appareil, un Cessna bimoteur de la compagnie Air-Transivoire, s'est écrasé au décollage, pour des raisons encore indéterminées, à l'aéroport de Yamoussoukro, à 250 kilomètres au nord d'Abidjan. Les victimes sont le pilote français, M. Folmer, le copilote ivoirien, M. Sidibé, le directeur de l'équipe Toyota (team manager), M. Henri Liddon, de nationalité britannique, ainsi qu'un quatrième passager, dont on ignorait encore l'identité mercredi en fin de matinée.

A la Guadeloupe

Peines aggravées en appel pour deux militants indépendantistes

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

La cour d'appel de la Guadeloupe a ordonné, le mardi 22 septembre, le cumul de deux peines de cinq ans de prison ferme pour deux militants indépendantistes.

Joël Nanquin et Jacques Grizelin avaient été successivement condamnés le 30 avril 1985, à cinq années d'emprisonnement pour un attentat en novembre 1983 contre les locaux de Radio-Caraïbes International (radio de la SOFIRAD), puis, le 8 juillet dernier, à cinq années de prison également pour des attentats commis en mai 1983, mais le tribunal de Pointe-à-Pitre avait prononcé immédiatement la confusion des peines. Le parquet général de la Guadeloupe avait alors fait appel de cette décision de confusion. Il a été suivi par les magistrats de la cour d'appel.

Joël Nanquin et Jacques Grizelin auraient pu être libérés entre janvier et mars 1988 sans cette décision de cumul des peines.

ANDRÉ LÉGER.

Mgr Karl Lehmann, nouveau président de la conférence des évêques allemands

Evêque de Mayence, Mgr Karl Lehmann a été élu, le mardi 22 septembre à Fulda (RFA), par les évêques catholiques allemands réunis en assemblée plénière, président de la conférence épiscopale catholique. Il succède ainsi au cardinal Joseph Höffner, qui avait abandonné ses fonctions, en août dernier, après onze ans d'exercice, pour raisons de santé.

L'élection de cet exégète, âgé de cinquante et un ans et évêque seulement depuis quatre ans, est une surprise : la charge de président de la conférence épiscopale revenait alternativement aux archevêques de Cologne et de Munich. Le cardinal Friedrich Wetter, archevêue de Munich, avait d'ailleurs présenté sa candidature. Mgr Lehmann était déjà favori pour la succession du cardinal Höffner au siège de Cologne, dont celui-ci a démissionné le 10 septembre dernier (*le Monde* du 12 septembre).

● **SNCF : préavis de grève CFDT pour le 15 octobre.** – La fédération des cheminots CFDT a annoncé, le mardi 22 septembre, qu'elle allait déposer un préavis de grève pour le 15 octobre, jour où les fédérations FEN, FO, CFDT, CFTC, et FGAF (autonomes) ont appelé à la grève dans la fonction publique. La CFDT demande un rattrapage pour les salaires de 1987 et une amnistie des sanctions du conflit de décembre-janvier. Elle s'oppose aussi aux suppressions de postes, qu'elle chiffre à treize mille environ pour 1987.



